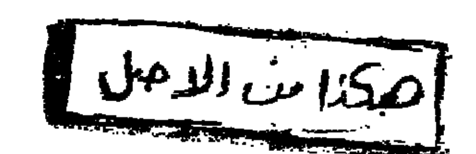


Temps libre

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15260 – 7 F

SAMEDI 19 FÉVRIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Inquiétudes allemandes

En abaissant jeudi 17 février son taux de l'escompte d'un demi-point, la Bundesbank a envoyé un signal très clair aux marchés et aux chefs d'entreprises allemands : le loyer de l'argent à court terme continuera de baisser au cours des prochains mois. Une assurance qui valait d'être donnée après que certains experts eurent estimé outre-Rhin que la Bundesbank serait obligée de remonter ses taux au cours des prochaines semaines, cela à la suite de la Fed – la banque centrale des Etats-Unis – et pour les mêmes motifs : combattre avant qu'elles ne s'épanouissent de nouvelles tendances inflationnistes.

Ces sombres prévisions avaient inquiété les milieux d'affaires allemands, déjà traumatisés par une récession économique qui n'en finit pas et dont certains – heureusement minoritaires – n'hésitent pas à dire qu'elle va rebondir cette année, prévoyant pour la partie ouest du pays un recul de 0,5 % du PIB (produit intérieur brut), après déjà une baisse d'environ 1,5 % de la production nationale en 1993.

De ce point de vue, le geste de la banque centrale d'Allemagne est important, signifiant clairement qu'au sein même du temple de la défense de la monnaie les dommages causés par la crise économique sont pris en compte.

La voie est donc libre pour qu'au cours des prochaines semaines la Bundesbank exploite effectivement les possibilités de baisse des taux à court terme qu'elle vient de se donner. Une stratégie d'autant moins risquée que la forte inflation qu'avait fait naître la réunification est en passe d'être maîtrisée : depuis six mois, la hausse réelle des prix n'est plus que de 2,5 % l'an. Se situant actuellement un tout petit peu au-dessus de 6 %, le prix de l'argent à court terme outre-Rhin pourrait ainsi, par étapes successives, se retrouver en fin d'année à 5 %, peut-être même 4,5 %.

Un seul élément pourrait freiner le mouvement : l'inquiétude que ferait naître à Francfort des hausses de salaires excessives dans la métallurgie, les banques, la fonction publique. Les négociations en cours devraient aboutir avant la fin du mois.

A ces réserves près, qui sont importantes, la baisse des taux allemands va permettre à l'ensemble des pays européens de suivre le mouvement et de conforter une reprise qui se dessine timidement ici et là, notamment en France. Il est peu probable pourtant que la Banque de France se livre à de grandes manœuvres, préférant poursuivre sa politique des petits pas pour conforter le franc.

Un franc qui se tient bien, mais court toujours le risque d'attaques subites dans un pays dont les leaders politiques ne donnent pas l'impression d'une parfaite unité de vue, comme vient de le montrer un document de travail issu des services du ministre de l'intérieur (le Monde du 18 février). Document qui, sans engager le gouvernement, contredit complètement toute la politique économique menée par M. Balladur depuis son arrivée au pouvoir.

Lire page 17

Sous la pression de la Russie

Les Serbes ont promis de retirer leurs armes lourdes de Sarajevo

A trois jours de l'ultimatum de l'OTAN, les Serbes se sont déclarés prêts, jeudi 17 février, à retirer leur armement lourd concentré autour de Sarajevo, à la demande du gouvernement russe qui a accepté de faire venir des « casques bleus » dans la région. Parallèlement, la FORPRONU a annoncé « des retraits significatifs d'équipements et d'armes lourdes » serbes des environs de la capitale. Les Occidentaux ont manifesté une satisfaction prudente et renouvelé leur menace de frappes aériennes si le retrait n'était pas effectif.

HÉ ! VOUS VENEZ BOIRE UN COUP ?
CHOUETTE ! BONNE IDÉE !
COMMENT N'Y AI-JE PAS PENSÉ PLUS TÔT ?
PLANTU

MOSCOU

de notre correspondant

Placée dans une position inconfortable par le réveil des Occidentaux et l'ultimatum de l'OTAN, la Russie s'était fixé deux objectifs, clairement proclamés et étroitement liés : épargner aux Serbes les frappes aériennes et éviter de perdre la face.

Les deux objectifs semblent avoir été atteints, et ce réel succès a été immédiatement exploité et magnifié. Après avoir été à deux doigts de l'humiliation, les responsables russes se sont ainsi empressés de présenter le retrait annoncé de l'artillerie serbe des environs immédiats de Sarajevo comme le résultat d'une « *initiative russe* », voire d'une « *initiative personnelle du président Eltsine* », pour reprendre les termes de son porte-parole, tout en faisant mine d'ignorer le rôle déterminant joué par les menaces de l'OTAN.

La satisfaction affichée à Moscou est à la mesure de l'inquiétude qu'on y éprouvait ces derniers jours. Tout au long de la semaine écoulée, tandis que les députés de la Douma écumaient contre les décisions de l'OTAN, que les médias décrivaient en termes apocalyptiques les conséquences d'éventuels bombardements, les diplomates russes multipliaient des déclarations ambiguës, d'où il paraissait ressortir que si la Russie désirait vivement bloquer l'action des Occidentaux elle n'en avait pas vraiment les moyens.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

Londres, l'éclectisme forcené

En marge de l'exposition du Centre Pompidou notre série « Cinq villes en quête d'avenir » s'achève avec la capitale britannique

LONDRES

de nos envoyés spéciaux

La marionnette du prince Charles sur Canal Plus est représentée essentiellement par une paire d'oreilles et un nez, laissant supposer une quasi-inexistence de matière grise sous le royal occiput. Pourtant, si les interventions du prince Charles dans le domaine de l'architecture n'ont pas toutes été absolument pertinentes, elles ne se fondaient pas moins sur des constats assez justes, reflétaient les inquiétudes d'une majorité d'Anglais, et relevaient de l'évidence pour tout voyageur arrivant à Londres.

Aujourd'hui, le Prince a été prié de mettre une sourdine à son interventionnisme, mais il reste de son action à la fois un plus grand souci de l'existant ce qui est heureux – et ce qui l'est moins – une architecture assez spéciale n'ayant rien à voir avec le type de construction que l'Europe a produit ces dernières années de façon relativement homogène. L'architecture moderne à Paris, à Barcelone ou Berlin révèle en effet une communauté de pensée à laquelle, sans doute, l'individualisme britannique ne se prêtait pas.

L'architecture anglaise des années d'après guerre et jusque dans les années 60 était d'une singulière qualité au regard de la production des continentaux. Même si, là-bas comme ici, le brutalisme méritait bien son nom.

FRÉDÉRIC EDELMANN et EMMANUEL DE ROUX

Lire la suite page 15

Fusion de Pinault-Printemps et de La Redoute

Pinault-Printemps et La Redoute SA vont fusionner, permettant au premier groupe français de la multidistribution non alimentaire de simplifier ses structures. Répondant à une logique d'entreprise, cette opération vise à renforcer les moyens de La Redoute devant ses grands concurrents internationaux, notamment les allemands, très puissants dans la vente par correspondance.

Mais elle permet aussi de renforcer les structures financières de Pinault-Printemps (63 milliards de francs de chiffre d'affaires) dont l'endettement a été réduit de 6 milliards de francs en un an.

page 20

La mort d'Henri Pierre

Henri Pierre, journaliste au *Monde* à partir de la fondation du journal, en 1944, et jusqu'à sa retraite en 1982, est mort, le 17 février, à son domicile de Washington. Il était âgé de soixante-quinze ans. André Fontaine rend hommage à celui qui fut notre correspondant à Moscou, à Londres et à Washington.

page 15

Alain Juppé, ou la déchirure

Le ministre des affaires étrangères est partagé entre sa fidélité à M. Chirac et sa loyauté envers M. Balladur

« *Nos relations son excellentes. Vous savez, des tas de gens ont intérêt à nous voir nous brouiller.* » Courtois mais laconique, Alain Juppé n'en dira pas plus. A quelques dizaines d'heures de l'expiration de l'ultimatum de l'OTAN lancé aux belligérants d'un conflit inextricable, le ministre des affaires étrangères a la tête ailleurs et le téléphone occupé. Alors que les chancelleries retiennent leur souffle, l'interroger sur la qualité de ses relations avec Edouard Balladur frise l'incongruité. Pourtant des « *tas de gens ont intérêt...* » Même quand la guerre, la vraie, plane au-dessus du ventre mou de l'Europe. En l'espace de quelques semaines, le feuilleton sur la guerre des deux présidentiables du RPR s'est enrichi d'un personnage nouveau : le locataire du quai d'Orsay. Les négociations du GATT, les élections européennes et la situation en Bosnie ont successivement fourni le viatique nécessaire à une joute à peine feutrée. Convoité par les deux champions de l'amitié trentenaire, M. Juppé, qui se trouve être aussi le secrétaire général du RPR, est devenu un enjeu dans la course présidentielle, dont on ne parle qu'à mots couverts mais qu'on prépare à chausse-trapes découvertes. A croire qu'à l'Hôtel de Ville comme à l'Hôtel Matignon, on se demande, avec passion et constance, à quelle épreuve nouvelle on pourrait soumettre le ministre des affaires étrangères.

Avec une dextérité digne d'éloges, M. Juppé a su – surtout depuis six mois – garder un cap pourtant bien difficile à tenir : la fidélité pour l'un des protagonistes, la loyauté envers l'autre. Alors que certains brocardent, en privé, l'action du chef du gouvernement et que d'autres ont allègrement oublié leur proximité passée avec le maire de Paris, lui ne change pas. Il est loyal envers M. Balladur et fidèle à M. Chirac. Tant pis si le premier lui reproche l'affichage de cette fidélité ; tant mieux si le second espère voir se refermer, le moment venu, c'est-à-dire le moins tard possible, la parenthèse de la loyauté.

Les relations entre MM. Balladur et Juppé ont commencé au début des années 80. Elles avaient, alors, un petit côté charmant. Presque idylique. Les deux hommes travaillaient avec M. Chirac, et, à l'époque, « *Juppé était un peu à Balladur ce que Sarkozy est au premier ministre* », selon un témoin. Le retour de la droite en 1986 provoque un choc. Le maître va rue de Rivoli avec le titre explicite de ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et celui, implicite, de vice-premier ministre ; l'élève le suit pour tenir le budget et pour porter la parole du gouvernement. Les deux années de cette cohabitation, sous les ors du Palais du Louvre, ne laissent pas un bon souvenir à l'entourage du ministre du budget, qui ne supporte pas la tutelle hautaine et dédaigneuse que lui inflige le ministre d' Etat.

M. Juppé devra déjeuner avec ses invités ailleurs que dans la salle à manger du ministère. On aurait voulu lui faire sentir que la grande bourgeoisie ne se commet pas avec la petite, on ne s'y serait pas pris autrement. Mais la petite bourgeoisie se rebiffe, et on assure avoir entendu le ministre délégué dire alors au ministre d'Etat : « *Je ne suis pas votre directeur de cabinet.* »

Avec la réélection de François Mitterrand, en 1988, s'ouvre une troisième période. Elle porte les stigmates de la précédente. Devenu secrétaire général du RPR par la volonté de M. Chirac, qui vient d'être battu à l'élection présidentielle, M. Juppé met en garde le président du mouvement néogaulliste – tout comme le fera Charles Pasqua – contre l'importance qu'il accorde à M. Balladur.

La période est bien difficile pour M. Juppé. Patron de l'appareil du RPR, il doit gérer la position marginale adoptée par M. Balladur. Installé au siège du mouvement, rue de Lille à Paris, il le voit ouvrir ses propres bureaux, boulevard Saint-Germain, à l'enseigne d'une association pour la participation. Un de ses collaborateurs de l'époque se souvient : « *Lui faisait tourner la maison pendant que l'autre affinait sa théorie de la cohabitation, notamment sur le non-engagement du futur premier ministre dans la course présidentielle, et qu'il traitait les centristes de l'UDF aux petits oignons.* »

OLIVIER BIFFAUD

Lire la suite page 8



M 0147 - 0219 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU « MONDE »

HAÏTI

Un immense gâchis

Au-delà de l'intransigeance absolue des militaires haïtiens et de leurs commanditaires, force est de regretter la capacité étonnante manifestée depuis plusieurs mois par le président Aristide de nuire à ses propres intérêts. Cet homme, que les pauvres de Cité-Soleil avaient considéré comme le nouveau Messie, a bénéficié, lors des élections organisées par l'ONU en 1990, du soutien inespéré des deux tiers de l'électorat haïtien. La communauté internationale a décidé de montrer un point d'honneur à sa restauration après le coup d'Etat qui l'a chassé du pouvoir le 30 septembre 1991. A l'aune « démocratique » exigée par l'Occident de l'après-guerre froide, il a même été érigé en symbole. Pourtant, depuis lors, et plus encore depuis son retour manqué d'octobre 1993, il n'a cessé de mettre des bâtons dans les roues de ses parrains, détruisant en grande partie la légitimité naturelle et incontestable qu'il avait obtenue par les urnes.

Ses déclarations malheureuses ont coupé M. Aristide des deux piliers qui lui ont permis de survivre politiquement jusqu'à présent : le soutien du peuple haïtien – qui ne comprend plus aujourd'hui les appels incessants de son président à un durcissement de l'embargo, et le soutien de l'administration américaine – excédée par son inconstance politique. Sans parler de la Chine, qui a été durablement offensée par les remarques sur Taïwan et qui ralentit systématiquement l'adoption de toute résolution au sein du Conseil de sécurité.

Bien sûr, d'autres éléments doivent être pris en compte pour comprendre pourquoi la crise politique haïtienne n'a pas encore été résolue. En particulier, l'indécision chronique de l'administration Clinton est déterminante dans l'impression donnée aux militaires haïtiens qu'« ils ont gagné » *(voir le Monde du 11 novembre 1993)* et que les Etats-Unis, après tout, ne souhaitent pas vraiment le retour du président Aristide. La désastreuse décision américaine, prise sans consultation avec les Nations unies, de faire rebrousser chemin au navire *Harlan-County* est emblématique du chaos décisionnaire qui règne à Washington, dont la mainmise et l'influence sur le dossier haïtien sont pourtant absolues.

A observer jour après jour le déroulement de la crise, on ne peut éprouver que le sentiment d'un immense gâchis.

JEAN LOUIS
fonctionnaire international

CÔTE-D'IVOIRE

La ruine d'un pays

Faut-il s'insurger contre le déplacement de soixante-dix personnalités françaises pour assister aux cérémonies funèbres de feu le président Houphouët-Boigny ? Oui ! Et vivement !

Cet homme portait sur les épaules la responsabilité d'un Etat qu'il a conduit à la ruine, alors que, parmi ceux de l'Afrique de l'Ouest, la Côte-d'Ivoire était sans doute celui qui aurait pu réussir son développement. Les responsables ivoiriens et français ne se gaussaient-ils pas à l'unisson du « miracle ivoirien » ?

Ensemble, ils ont tout compromis : politique économique incohérente ; investissements excessifs et inutiles ; programmes de développement dévoyés ; corruption et détournements de notoriété publique.

Est-il justifié que les obsèques de M. Houphouët-Boigny entraînent encore des dépenses somptuaires, alors que les besoins de base de la majorité de la population ivoirienne, santé, hygiène, éducation... ne sont pas assurés ?

Nous continuons nos flatteries jusqu'à la sépulture, sans avoir jamais été capables de reconnaître que, depuis l'indépendance des Etats africains, nous les avons poussés à mener une misérable politique qui a conduit à leur appauvrissement.

CHRISTIAN BOMPARD
Paris

CULTURE

Langues mortes ?

Je conçois que les problèmes dramatiques engendrés par la crise que nous vivons en cette ère de techniques sophistiquées suscitent des polémiques sur la pédagogie.

Mais faut-il pour autant condamner l'enseignement des langues dites mortes si l'on veut revitaliser celui du français ? Les termes que je viens d'employer dans le paragraphe précédent sont tous d'origine grecque sinon latine. Ils sont cependant d'une pratique courante, comme le sont « téléphone », « magnétoscospe », « syndic » et bien d'autres. Des vocables plus complexes entrent aussi dans l'usage, sans être toujours clairs pour le lecteur moyen, par exemple « déontologie », « synergie », etc.

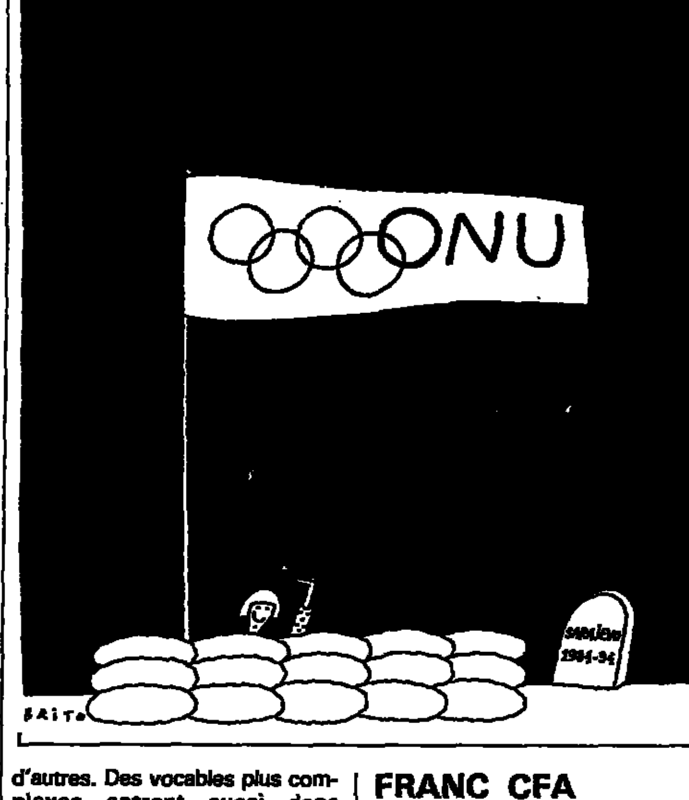
Peut-on dire qu'une langue soit vraiment morte quand elle continue à être employée aujourd'hui de façon à peine modifiée, et que même elle engendre de nombreux termes nouveaux, qu'ils soient scientifiques ou techniques ? Et leur compréhension ne serait-elle pas plus évidente si l'on connaissait leur sens d'origine ?

Je ne m'étendrai pas sur la valeur formatrice de ces langues et littératures de l'Antiquité, en partie sauvées par les savants arabes du haut Moyen Age, puis remises à l'honneur par la Renaissance. Elles restent à la base de l'humanisme comme la poésie et la philosophie.

Leur enseignement est une option – mais une option qui développe l'esprit de rigueur et rend familier avec un monde riche d'images et de symboles, qui faisait place au beau et au vrai à côté de l'utile. Ce dernier a-t-il d'ailleurs aujourd'hui des contours précis ?

LOUISE CLAUDE
Bougival (Yvelines)

TRAIT LIBRE



EUROPE

Hitler en direct

Notre impuissance à faire cesser les atrocités perpétrées chaque jour sous nos yeux dans l'ex-Yougoslavie ne sont pas, avec l'écœurement et la honte, les seuls sentiments que chacun de nous éprouve devant l'irrésolution de la communauté internationale à entreprendre quoi que ce soit pour y mettre fin. En ce qui me concerne, un doute, pis, un soupçon insidieux me ronge depuis quelque temps. Que se serait-il passé pendant la seconde guerre mondiale si les Alliés avaient eu sous les yeux le spectacle télévisé des horreurs nazies ? Seraient-ils intervenus et de quelle manière ? Par des notes solennelles de protestation au chancelier Hitler ? Par des tergiversations au sommet au cours desquelles aucune décision n'aurait été prise par incapacité à se mettre d'accord, par peur d'indisposer le Führer ou par crainte d'une nouvelle vague d'immigration dans leurs pays respectifs ? Par des inspections de pure forme des camps d'extermination comme en fit la Croix-Rouge internationale en son temps ? Que chacun imagine une réponse : pour moi, il est aujourd'hui clair que rien n'aurait été tenté. Heureusement, on ne savait pas : lâche soulagement ! Voire : ceux qui savaient ont payé de leur vie le droit de ne pas se faire entendre. On nous a ainsi épargné des cas de conscience, des autojustifications et de longues discussions sur la non- intervention. En ce cinquantième anniversaire du débarquement, j'ai bien peur que le nouvel ordre mondial ne ressemble étrangement à l'ancien.

MARCEL WAKS
Paris

FRANC CFA

Une chance pour le Sahel

Incontestablement, dans un premier temps, la récente dévaluation du franc CFA rendra beaucoup plus difficile la vie quotidienne de nombre d'habitants du Sahel ; particulièrement en zone urbaine, où elle pèsera lourdement sur le pouvoir d'achat de tous ceux qui consomment des produits importés ; plus dramatiquement encore, les politiques sanitaires, souvent très dépendantes des importations de vaccins et de médicaments, devraient également être atteintes.

Il est cependant un domaine dans lequel la dévaluation peut avoir des effets positifs immédiats : celui de la production des céréales (mil, maïs, sorgho, riz...), qui fait vivre une paysannerie encore largement majoritaire au Sahel (en moyenne, plus des trois quarts de la population).

Contrairement à ce que l'on croit généralement, le Sahel a en effet les moyens de se nourrir lui-même. Ces dernières années, les récoltes ont été plutôt bonnes et les zones excédentaires sont nombreuses. Malgré cela, les péréquations céréalières entre régions excédentaires et régions déficitaires se font peu ou mal : les producteurs qui pourraient dégager des surplus ne sont pas organisés pour écouler efficacement leur récolte. Une partie de celle-ci est enlevée à bas prix par des commerçants peu scrupuleux, qui la revendent au prix fort dans les régions qui en ont besoin. Pour le reste, les paysans ont tendance à se replier sur leur consommation familiale.

Pendant ce temps, quand elles ne sont pas approvisionnées au prix fort, les zones très déficitaires – et surtout les zones urbaines – sont de plus en plus nourries par l'aide alimentaire et par des importations à bas prix de céréales en provenance d'Europe, d'Amérique du Nord ou d'Asie.

Les paysans sahéliens deviennent ainsi de moins en moins les « nourrisseurs » de leur pays ; ils s'isolent des autres acteurs économiques, et le Sahel s'enfonce dans la dépendance alimentaire. Or cette dépendance progressive représente un véritable danger de mort pour toute la région.

La récente dévaluation du franc CFA devrait diminuer la pression des céréales étrangères en les renchérissant par rapport au marché sahélien interne. Rendus de la sorte plus concurrentiels, les excédents sahéliens devraient à nouveau pouvoir s'écouler normalement sur les marchés locaux, au détriment cette fois des céréales étrangères ; vivant mieux de leur production, encouragés à l'accroître, les paysans devraient reprendre ainsi toute leur place dans l'économie de leur pays.

Cela suppose qu'on aide les paysans, trop dispersés, à regrouper leur offre et à se confronter à une pluralité de marchés intérieurs potentiels : zones rurales déficitaires, organisations caritatives, entreprises, coopératives de consommation, marchés urbains.

ALAIN PECQUEUR
Directeur de l'association
Afrique verte
Paris

PROCYON

Le chapeau de M. Pinay

Cher Procyon,
Etoile de première grandeur,
Proche du regretté Sirius,
Enfin je vous prends en faute !
Vous avez appelé Antoine Pinay « l'homme au chapeau rond ».
N'avez-vous pas confondu avec le titre du film dont Raimu était le héros ?
Le surnom de Pinay était « l'homme au petit chapeau », même si son petit chapeau était presque aussi rond que celui de Raimu.

MAURICE WERTHER

ENFANCE

Une convention violée

Il y a environ deux ans, nous en étions encore à déplorer que, dans certains pays de l'Amérique du Sud, la police ramasse dans les rues les « moins de trois ans » traînant leur misère, seuls ou avec leurs mères. Pour mettre fin à leur errance, les autorités n'avaient trouvé qu'une solution : les parquer dans des prisons.

Aujourd'hui, l'imagination aidant, le pouvoir a trouvé mieux : des tortionnaires et des tueurs officiels, que l'on appelle là-bas les escadrons de la mort, ont pour atroce mission de « nettoyer les rues » en massacrant froidement les enfants vagabonds par milliers.

Nous demandons au secrétaire général de l'ONU de vouloir bien nous éclairer en ce qui concerne les prises de position de l'organisation au vu des rapports d'Amnesty International, universellement reconnus pour leur fiabilité. Il n'est pas possible, pensons-nous, que des mesures n'aient pas été décidées – ou qu'elles ne le soient incessamment – à l'encontre des Etats qui se déshonorent en trahissant dans l'horreur les engagements pris, solennellement signés.

Toute convention, sous peine d'inefficacité, suppose l'existence de moyens de coercition – tout au moins d'ordre moral – applicables en cas de violation des accords. N'est-il pas, au sein de l'ONU, une cour d'honneur qui a pour mission d'examiner les transgressions flagrantes de la convention internationale relative aux droits de l'enfant et de les porter à la connaissance de tous les Etats membres ?

JEAN ZELLER
Président de l'association
Protégeons l'enfant
Mulhouse

BOSNIE

Des propos jamais tenus

Je n'ai jamais tenu les propos que M. André Fontaine m'a attribués dans son article « Imaginer la paix » *(le Monde* du 11 février) en se référant à la citation de François Fejtö. A savoir que le « nettoyage ethnique » aurait *« appartenu à tous les grands mouvements nationaux qui ont existé dans les Balkans ». Le Monde* a publié cette citation inexacte de mes propos à plusieurs reprises depuis août 1992. J'ai déjà signalé, au printemps dernier, à votre rédaction mon désaccord dans une lettre que vous n'avez pas publiée.

ANDREJ MITROVIC
Professeur à l'université
de Belgrade

FRANCOPHONIE

Les bons sigles font les bons comptes

L'information sur la recommandation d'un nouveau système de comptabilité nationale *(le Monde* du 5 février) fait état du SNA 1993 sans développement de ce sigle. Pourquoi faudrait-il retenir le sigle anglo-américain (« SNA » voulant dire « System of National Accounts ») de préférence au sigle français SCN (système de comptabilité nationale) largement utilisé par les spécialistes et accepté par les organisations internationales (glossaire OCDE français-anglais de l'économie, édition 1992, page 515) ? Dans ce domaine réputé difficile, la clarté d'un sigle met immédiatement en confiance le lecteur. Ceux qui essaieront de convaincre les quarante-sept pays et gouvernements francophones d'adopter ce nouveau système trouveront largement leur compte en parlant de SCN 1993 à la place de SNA 1993 : la négociation partira d'un bon pied.

JEAN-MARCEL LAUGINIE
Président de l'APFA

UN LIVRE

Beyrouth, Sarajevo, même combat

LES PARAS SACRIFIÉS
de Frédéric Pons
Presses de la Cité
404 pages, 130 F.

IL y a deux façons de lire *les Paras sacrifiés*, de Frédéric Pons. On peut prendre au premier degré ce reportage extrêmement précis et rigoureux sur l'attentat contre l'immeuble du Drakkar, qui provoqua, le 23 octobre 1983, l'anéantissement d'une compagnie de parachutistes français relevant de la force multinationale à Beyrouth. On peut aussi lire ce livre – qui décrit si bien ce qu'on a ensuite appelé le *« syndrome libanais »* – à la lumière de ce qui se passe aujourd'hui en Bosnie, chez les « casques bleus » pris en otage, en ayant sous les yeux l'impuissance de l'ONU.

Dans le premier cas, *les Paras sacrifiés* se présente comme une enquête minutieuse, qui se lirait comme un roman palpitant si le sujet s'y prêtait, auprès des rescapés de l'attentat, des archives militaires ou judiciaires et des différentes factions libanaises de l'époque. Comment sont morts ces cinquante-huit hommes du 1er régiment de chasseurs-parachutistes ? On se souvient de la polémique sur les conditions d'exécution de l'attentat. Frédéric Pons s'en tient, après toutes ses auditions de témoins et ses consultations de documents, à la thèse du camion-bombe lancé contre le Drakkar et piloté par un chauffeur-kamikaze. Cette explication de commandos de « fous de Dieu », actionnés par des réseaux iraniens et syriens, fut contestée par des familles de victimes. L'auteur des *Paras sacrifiés* est assez convaincant.

Frédéric Pons ne manque pas de recenser les multiples actions qui précédèrent le double attentat du 23 octobre 1983 – le Drakkar, bien sûr, mais aussi le camion piégé qui tua deux cent quarante et un soldats américains sur l'aéroport de Beyrouth – et qui sont dans la logique du terrorisme.

En revanche, si on lit cet ouvrage avec la guerre civile en Yougoslavie à l'esprit, *les Paras sacrifiés* prend une tout autre dimension. Sans doute l'histoire ne se répète-t-elle pas, mais elle pourrait bégayer. L'auteur montre comment une force multinationale, qu'on l'appelle d'interposition, de sécurité, voire de maintien ou de rétablissement de la paix, peut être très vite paralysée – et donc sacrifiée – par des *« situations pourries »*, des *« missions floues »* et par *« la pusillanimité déconcertante des chefs politiques »*, c'est-à-dire par *« le syndrome libanais »* de la guerre civile.

Les Balkans, à vrai dire, ne sont pas très loin. Peu à peu, les soldats de la paix sont le tableau de chasse des milices locales et des francs-tireurs qui les harcèlent. Dès lors, pour éviter de nouvelles souffrances, ils sont condamnés à se contenter de devoir renforcer leur propre sécurité, ils rétractent leur dispositif, ils se replient sur eux-mêmes et, bien vite, sonne la retraite. Même le principe d'un soutien aérien ou d'un appui de l'artillerie, en réplique à des actions contre ces soldats de la paix, devient aléatoire. A Beyrouth, le raid des Super-Etendard français contre une base arrière des terroristes ou le tir d'obus d'une tonne par le croiseur américain *New-Jersey* n'ont pas empêché le naufrage de la force multinationale, qui a dû se retirer sans gloire sous les coups mortels assénés par des tueurs sans scrupules.

JACQUES ISNARD

Moscou convainc les Serbes de retirer leur armement lourd autour de Sarajevo

■ **ACCEPTATION.** A trois jours de l'expiration de l'ultimatum de l'OTAN, les Serbes de Bosnie ont annoncé, jeudi 17 février, qu'ils étaient prêts à retirer leur armement lourd des environs de Sarajevo, en réponse à une demande du gouvernement russe. Ce dernier a proposé d'envoyer en Bosnie ses «casques bleus» actuellement stationnés en Croatie.

■ **PRUDENCE.** Les Occidentaux *ont réagi avec satisfaction mais* prudence à l'initiative russe, en maintenant leur menace de raids aériens au cas où les Serbes ne retireraient pas tout leur armement lourd des environs de Sarajevo.

■ **PIÈGE.** Le gouvernement bosniaque a interprété le revirement des Serbes bosniaques comme un nouveau piège préparé en commun avec les Russes.

Les soldats russes seront sous les ordres de la FORPRONU dans la capitale bosniaque

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

M. Boutros-Ghali a accepté, jeudi 17 février, que des soldats russes de la FORPRONU, basés actuellement en Croatie, viennent appuyer ceux qui sont à Sarajevo. Le secrétaire général ne pouvait qu'être favorable à une telle initiative puisqu'il avait lui-même sollicité, au début de la semaine, un renforcement de la FORPRONU dans la capitale bosniaque.

Dans l'entourage de M. Boutros-Ghali, on insiste toutefois sur le fait que les quelque 400 soldats russes attendus à Sarajevo samedi, y opèreront sous la bannière de la FORPRONU et *«sous les ordres des généraux Jean Cot à Zagreb et Sir Michael Rose à Sarajevo»*. Autrement dit, ces soldats russes venus de Croatie ne seront pas là pour appuyer une quelconque démarche diplomatique autonome de Moscou, ni même, insiste-t-on, *«dans le cadre d'un arrangement entre Moscou et les milices serbes de Bosnie»*.

Ces réserves étaient partagées par les Occidentaux, qui en ont fait part à l'ambassadeur russe, Iouli Vorontsov, lors d'une réunion à New-York *«pour éviter tout malentendu»*. Demandée par M. Vorontsov, la réunion a eu lieu jeudi soir avec la participation des représentants des Etats-Unis, de France, de Grande-Bretagne et d'Espagne.

Tout en se félicitant de la participation russe aux opérations de la FORPRONU à Sarajevo, les Occidentaux ont rappelé que l'ultimatum de l'OTAN reste valable et que si les pièces d'artillerie lourde serbes sont encore opérationnelles dimanche soir, heure de New-York, elles feront l'objet de frappes aériennes. M. Vorontsov, pour sa part, aurait souligné que la zone d'interdiction de l'OTAN est aussi valable pour l'armement lourd des forces bosniaques. Il a aussi précisé que les soldats russes auront pour rôle de *«séparer»* les forces serbes et musulmanes et non pas *«de contrôler l'artillerie lourde»*.

Le renard dans le poulailler

Jeudi soir, à l'ONU, l'atmosphère avait changé. Quelques heures après l'accord intervenu entre les Russes et les Serbes bosniaques, le sentiment dominant était que la probabilité de frappes aériennes avait *«singulièrement diminué»*. Bien que visiblement soulagé par cette détente, un diplomate disait : *«J'espère que, lundi, on ne se retrouvera pas qu'avec des pièces d'artillerie bosniaques et pas une pièce serbe!»* Expliquant avec véhémence la position de son gouvernement vis-à-vis de l'initiative russe, l'ambassadeur bosniaque, Mohamed Sacirbey, a déclaré que les troupes russes arrivant à Sarajevo *«protégeraient le* statu quo *et apaiseraient les craintes des Occidentaux, pas celles des Musulmans»*. Inviter les Russes pour *«soit disant séparer»* les forces serbes et bosniaques, c'est, selon M. Sacirbey, *«introduire le renard dans le poulailler»*. A quoi des diplomates occidentaux répondent que le gouvernement de Sarajevo *«n'a pas à décider la manière dont la FORPRONU conduira ses affaires»*.

Aux questions des journalistes portant sur l'inquiétude des Musulmans, l'ambassadeur russe a répondu : *«Pourquoi supposez-vous que les Russes ne seront pas justes et honnêtes? Nos soldats seront des soldats de la FORPRONU, ils se rendront à Sarajevo pour s'interposer entre les belligérants. Ils n'ont aucune intention de faire la guerre aux Musulmans»*. Et M. Vorontsov a ajouté : *«Nous nous appuyerons sur le succès à Sarajevo pour nous occuper d'autres villes»*.

AFSANÉ BASSIR POUR

MM. Milosevic et Karadzic se défendent d'avoir cédé à l'ultimatum de l'OTAN

BELGRADE

de notre correspondante

Après avoir tergiversé pendant huit jours dans l'espoir de voir se fissurer l'unité incertaine de la communauté internationale sur l'opportunité de procéder à des frappes aériennes, les Serbes de Bosnie ont annoncé, jeudi 17 février, leur décision de faire ce qu'on attendait d'eux. S'ils ont accepté de retirer leurs armes lourdes pointées depuis près de deux ans sur Sarajevo, ils se défendent pourtant de s'être pliés à l'ultimatum de l'OTAN : c'est à une demande de la Russie qu'ils disent avoir donné leur accord, ce qui leur permet à la fois de sauver la face et de désamorcer la menace du recours à la force. Pour l'Occident, cela revient au même, à condition bien sûr que la promesse serbe se traduise en actes dans les délais prévus par l'ultimatum, à savoir avant le dimanche 20 février à minuit.

Les Russes ont lancé ces derniers jours une intense offensive diplomatique auprès des Serbes. Dans la plus grande discrétion, l'émissaire du président Eltsine, Vitali Tchourkine, a circulé sans relâche entre Belgrade et Pale, le fief serbe au-dessus de Sarajevo, pour s'entretenir avec Slobodan Milosevic, Radovan Karadzic et l'inflexible commandant des forces serbes bosniaques, le général Ratko Maldic. Modérément optimiste, le médiateur russe avait estimé mercredi 16 février qu'il était encore *«trop tôt pour parler de succès»*. Bien que conscients de la réalité de la menace de l'OTAN, les Serbes s'accrochaient à l'idée qu'ils ne pouvaient pas trahir leur tradition et leur Histoire en cédant à un ultimatum.

La lettre du président Boris Eltsine, remise mercredi soir à MM. Milosevic et Karadzic, devait finalement permettre de surmonter l'obstacle et de débloquer la situation. Le président Milosevic l'a d'ailleurs reconnu en remerciant, jeudi, Boris Eltsine pour *«son aide»* qui, selon un communiqué de presse, a permis *«de surmonter la plus grave crise qu'ait jamais connue le processus de paix et de diminuer le danger d'escalade du conflit»*. A l'issue d'un entretien avec l'émissaire russe, M. Karadzic a déclaré jeudi : *«Nous ferons ce que la Russie nous demande de faire.»* Il a accepté de retirer ses batteries autour de Sarajevo, *«en échange»* d'une proposition russe d'envoyer dans la capitale bosniaque ses quelques centaines de «casques bleus» actuellement stationnés en Croatie.

«La guerre est finie» à Sarajevo

«Je sais que l'artillerie lourde serbe se retirera», a affirmé, jeudi, à Pale, Vitali Tchourkine, en laissant entendre que le retrait serait achevé avant l'expiration de l'ultimatum. Manifestement satisfait d'avoir trouvé une échappatoire, Radovan Karadzic a quant à lui déclaré : *«Nous croyons que la guerre à Sarajevo est enfin finie.»*

Si les parties serbe et bosniaque répondent en temps voulu aux exigences de l'OTAN, Sarajevo devrait connaître une période de répit et peut-être même la paix, comme semble le croire M. Karadzic. Quant au reste de la Bosnie, la guerre continue et redouble déjà d'intensité dans la plupart des quinze zones restées litigieuses sur la carte de partage de la République que l'on remet inlassablement sur la table des négociations à Genève. L'aéroport de Tuzla reste fermé et la relève des «casques bleus» canadiens à Srebrenica n'a pas été achevée, en dépit des menaces proférées par l'OTAN le 10 janvier, mais qui, elles, ne se sont pas traduites par un ultimatum.

FLORENCE HARTMANN

Promesse de retrait

Suite de la première page

Les responsables mettaient sans cesse en garde contre le déclenchement de frappes aériennes, mais jeudi encore le ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, déclarait que *«la Russie ne se laisserait pas détourner par la crise bosniaque de sa stratégie de partenariat avec les Etats-Unis»*. Ne s'agissait-il pas de se préparer à toute éventualité, alors même que Boris Eltsine avait proclamé, deux jours plus tôt, que la Russie *«ne permettrait pas»* que la crise bosniaque soit résolue *«sans sa participation»*?

Il semble en fait que, jusqu'au *dernier moment*, les responsables russes n'aient pas été convaincus de leur capacité à faire pression efficacement sur les Serbes, à les persuader que, cette fois, face à une menace très sérieuse, il fallait céder, fût-ce provisoirement. Vitali Tchourkine, le vice-ministre des affaires étrangères chargé du dossier yougoslave, s'est rendu trois fois ces jours derniers auprès du président serbe Milosevic, avant d'annoncer, depuis Pale, siège des autorités serbes bosniaques, que ces derniers avaient accepté de retirer leur artillerie.

Du coup, la Russie acceptait ce que la veille elle avait refusé avec humeur : envoyer à Sarajevo, comme le lui demandait le commandement de la FORPRONU, une partie du contingent russe déployé en Croatie. En fait, en effectuant ce soudain revirement, la Russie a accédé à une requête des Serbes, comme l'a expliqué à New-York l'ambassadeur Iouli Vorontsov : *«Ils voulaient qu'il y ait des Russes parmi les forces de l'ONU à Sarajevo.»* En un sens, ces quelques centaines de soldats joueront sans doute aux yeux des Serbes, voire de l'opinion russe, le rôle que revendiquaient certains députés de la Douma, qui voulaient s'installer dans les tranchées autour de Sarajevo pour empêcher les bombardements occidentaux.

Exploiter le succès

Ce succès obtenu sur le fil, il s'agit à présent de l'exploiter au maximum. A cet égard, le communiqué publié vendredi soir par le ministère russe des affaires étrangères est tout à fait remarquable. Le retrait de l'artillerie serbe des environs de Sarajevo y est exclusivement présenté comme le résultat *«des démarches entreprises par la Russie, de son intense travail diplomatique»* et de *«sa politique conséquente et retenue, excluant les ultimatums unilatéraux»*. L'ultimatum de l'OTAN, loin d'avoir joué un quelconque rôle, est donc gommé, *«exclu»*, ce qui relève d'un très grand art de sauver les apparences et n'abusera certainement personne : si M. Kozyrev, qui depuis des mois n'a de cesse de convaincre les nationalistes déclarés qu'il épouse en fait leur combat, attend des bravos de leur part, il risque d'être une fois de plus déçu.

Mais le résultat est tout de même là : la diplomatie russe, guère brillante ces derniers temps, a réalisé, avec un jeu plutôt faible en apparence, un assez joli coup. Reste à conforter ce premier succès en obtenant que les Occidentaux *se chargent de faire le travail* essentiel, celui que Moscou appelle de ses vœux depuis des mois : convaincre la partie musulmane d'accepter les faits accomplis par les armes. Là encore, le communiqué du ministère des affaires étrangères est particulièrement éloquent. Les Etats-Unis et les pays de l'Union européenne sont instamment priés *«d'exercer l'action nécessaire sur le gouvernement bosniaque pour qu'il coopère avec l'ONU pour le déblocage et la démilitarisation complète de Sarajevo»*. Ce qui revient à peu près à dire que les gens de Sarajevo sont désormais les seuls responsables du siège de la ville et de la poursuite de la guerre : c'était déjà la thèse avancée à Moscou bien avant le massacre du marché, les menaces de bombardements occidentaux... *et* cette miraculeuse *«initiative russe»*.

JAN KRAUZE

«Les Russes ne sont pas neutres»

estime la présidence bosniaque

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Le coup de théâtre des Serbes de Bosnie, qui ont assuré, jeudi 17 février, qu'ils acceptaient, à la demande de la Russie, de retirer leurs armes lourdes en échange de l'arrivée de troupes russes, a été aussitôt interprété par le gouvernement bosniaque de Sarajevo comme un nouveau piège des alliés slaves orthodoxes.

«Les Russes ne sont pas neutres en Bosnie-Herzégovine», a déclaré jeudi soir le vice-président bosniaque, Ejup Ganic. Mais, a-t-il ajouté, *«si les Russes insistent pour venir, nous leur donnerons l'opportunité de garder nos armes, pas celles des Serbes»*. La crainte de M. Ganic est que les Serbes utilisent des soldats russes comme bouclier contre l'OTAN. Il paraît toutefois difficile aux troupes russes actuellement déployées en Croatie d'arriver à Sarajevo en trois jours, d'ici à l'expiration de l'ultimatum de l'OTAN.

D'autre part, les Serbes, qui avaient le choix entre mettre leur armement lourd sous le contrôle des «casques bleus» ou le retirer au-delà d'un périmètre de vingt kilomètres autour de Sarajevo, semblent avoir opté pour la deuxième solution et, éventuellement, évacuer chars et canons vers... d'autres lignes de front. La Force de protection des Nations unies a, pour sa part, annoncé jeudi soir *«des retraits significatifs d'équipements et d'armes lourdes»* serbes de la zone d'exclusion de vingt kilomètres. Cependant, selon de bonnes sources, ce retrait serait beaucoup moins *«significatif»* que les porte-parole de l'ONU ne le disent. Aucun chiffre sur les armes retirées de la région de Sarajevo n'a été communiqué. En tout état de cause, le nombre de pièces d'artillerie ou de chars déployés dans la zone n'est toujours pas connu avec certitude et ne le sera vraisemblablement jamais.

Enfin, comme pour bien montrer que la question du retrait autour de Sarajevo n'était pas la seule en jeu, Radovan Karadzic, le président de la «République serbe» autoproclamée sur 70 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine, a reçu, jeudi, Milan Martic, le nouveau président de la «République serbe de Krajina», proclamée unilatéralement sur plus du quart du territoire de la Croatie.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Les Occidentaux maintiennent la menace de raids aériens

Commentant l'annonce faite par la Russie, jeudi 17 février, sur la décision des Serbes de Bosnie de retirer leur armement lourd des environs de Sarajevo, leur leader, M. Karadzic, qui avait participé aux entretiens avec M. Tchourkine, l'émissaire du président russe, a déclaré : *«Nous ferons ce que la Russie nous demande de faire, sur les bases de nos accords du 7 février avec M. Akashi* (chef de mission de la FORPRONU) *et du 9 février avec la partie musulmane»*. *«Nous croyons réellement que la guerre autour de Sarajevo est enfin finie»*, a-t-il ajouté. *«La Russie sera prête à envoyer son contingent à Sarajevo pour participer à des opérations de paix dans cette ville»*, a, pour sa part, déclaré M. Tchourkine. Cette initiative a été accueillie *«avec reconnaissance»* par les dirigeants serbes, a-t-il dit encore, ajoutant : *«On peut dire que toute frappe aérienne sur les positions des Serbes de Bosnie est exclue parce qu'il n'y aura plus de cibles pour de telles frappes»*. La Russie avait jusqu'à présent refusé d'envoyer en Bosnie des troupes qui seraient exposées en cas de bombardements par l'OTAN. 1 200 militaires russes sont actuellement déployés en Croatie au sein de la Force de Protection des Nations unies.

Les Occidentaux ont réagi avec satisfaction mais prudence à l'initiative russe, en maintenant leur menace de raids aériens au cas où les Serbes ne retireraient pas tout leur armement lourd des environs de Sarajevo. Par le biais de leurs ambassadeurs à l'ONU, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne ont fait savoir à Moscou que l'ultimatum de l'OTAN restait valable en dépit des espoirs nés de la promesse des Serbes de retirer toutes leurs armes lourdes de la capitale bosniaque.

Le président Bill Clinton a lui aussi rappelé que la menace de l'OTAN était *«vraiment sérieuse»* si les Serbes défiaient l'ultimatum de l'Alliance. Mais il a clairement laissé entendre qu'il espérait que des raids aériens ne seraient pas nécessaires et la Maison blanche a parlé d' *«étape positive»*. A Londres, le premier ministre John Major a remarqué que les Russes *«semblent»* déterminés à user de leur *«influence considérable»* sur les Serbes. Son secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, s'est montré encore plus optimiste en déclarant : *«Cela* [l'initiative russe] *colle parfaitement à l'initiative de l'OTAN. Si ça se traduit sur le terrain, il y a maintenant de bien meilleures chances qu'avant d'éviter les raids aériens»*.

La France a souligné qu'elle attendait de voir *«traduite en acte»* la décision des Serbes de se retirer de Sarajevo. *«Il convient que cette initiative se traduise en actes et que toutes les conditions posées par l'ultimatum de l'Alliance atlantique soient remplies»*, a dit le porte-parole du ministère des affaires étrangères. *«Ce que la France souhaite, c'est l'application sans ambiguïté et dans le delai fixé des decisions prises par l'Alliance atlantique, c'est-à-dire le retrait, le regroupement et la mise sous contrôle des armes lourdes»*, a-t-il rappelé. – *(AFP, Reuter.)*

COMMENTAIRE

Le pari français

«*TOUT le monde a intérêt à ce que ça marche*», disait un proche d'Alain Juppé le dimanche 6 février, quand, après le massacre du marché de Sarajevo, le ministre des affaires étrangères et François Léotard appelèrent les partenaires occidentaux de la France à lancer un ultimatum aux Serbes de Bosnie. *«Ça»*, c'était un pari en deux temps : obtenir par la menace de frappes aériennes une forme de démilitarisation de Sarajevo et, à partir de là, relancer une négociation dans laquelle, cette fois, Américains et Russes seraient impliqués.

Tout le monde, en effet, a intérêt à éviter les attaques aériennes. Les dirigeants russes d'abord, parce qu'une intervention de l'OTAN démontrerait que les objections de Moscou ne comptent pour rien, parce qu'elle déchaînerait contre Boris Eltsine les courants politiques pro-serbes et surtout les milieux anti-occidentaux, prompts à se replacer en posture de guerre froide.

Les Occidentaux, pour leur part, et surtout parmi eux les pays européens dont les soldats servent sous le casque bleu en Bosnie, préfèrent d'évidence n'avoir pas à passer à l'acte : aucun d'entre eux ne peut en effet répondre de ce qui se passerait après une première offensive contre les batteries qui assiègent Sarajevo. Mais ils ont compris, pour une fois, que le meilleur moyen de ne pas avoir à recourir aux bombardements était d'en brandir de façon crédible la menace. En témoigne encore leur réaction de jeudi soir : attendre de voir pour croire et maintenir jusqu'au délai fixé une très ferme détermination.

La diplomatie russe se flattait, jeudi soir, d'avoir fait reculer tout à la fois les armes lourdes autour de Sarajevo, l'aviation occidentale et la perspective d'un conflit international. La réalité est moins glorieuse : Boris Eltsine, après des déclarations et des silences rétifs, a finalement cédé devant Washington. Le premier terme du pari français (une démilitarisation de Sarajevo, suivie, espère-t-on à Paris, d'un règlement du statut de la ville, qui serait placée sous administration internationale) semblait ainsi, jeudi, avoir quelques chances d'être gagné, bien qu'avec d'énormes incertitudes encore. On évoquait au Quai d'Orsay non seulement les ruses ou mauvaises surprises que les Serbes de Bosnie peuvent avoir dans leur sac, mais les *«provocations»* auxquelles le moment est propice et qui risqueraient, disait-on, de *«perturber toute la dynamique»* du projet.

Tout le monde, y compris les Serbes, a en effet *«intérêt à ce que ça marche»*, sauf peut-être les Musulmans bosniaques, dont on redoute qu'ils soient *«dans une autre logique»*. La paix qui revient à Sarajevo n'a de chance de durer et de s'étendre ailleurs en Bosnie que si s'enclenche une phase véritablement active des négociations. En entrant dans le jeu, les États-Unis ont accepté de peser en ce sens sur la partie bosniaque, mais on ignore à ce jour les résultats des premières démarches effectuées par l'émissaire américain Charles Redman auprès de la présidence à Sarajevo. Par ailleurs, l'entrée dans le jeu de la Russie modifie au profit de la partie serbe le rapport des forces dans cette négociation. Dans l'entourage d'Alain Juppé, on ne prend pas parti sur la nature des modifications que devra subir le plan de paix européen sur la table des négociations. L'essentiel, estime-t-on, est que les deux grandes puissances soient enfin engagées dans la recherche d'un règlement. *«Les Russes défendront les intérêts des Serbes, mais les Américains défendront les Bosniaques»*, dit-on.

On n'en est de toute façon pas encore là. Si l'on y arrive, les efforts déployés depuis quelques mois par la France, avec un certain succès, auront aussi pour effet annexe de mettre encore une fois en lumière l'incapacité de l'Europe des Douze, à elle seule, de mettre un terme à une crise dont Washington comme Moscou entendaient pourtant au départ lui laisser la *«gestion»*.

CLAIRE TRÉAN

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les Serbes poursuivent le «nettoyage ethnique» à Banja-Luka

WASHINGTON

de notre correspondant

Les milices serbes de Bosnie occidentale se livrent ces jours-ci à une sanglante campagne d'«épuration ethnique», cherchant, par *«le meurtre, la torture, des attaques à la bombe, des viols et des menaces de viol»*, à faire fuir quelque 59 000 Musulmans et Croates de la ville de Banja-Luka et de ses alentours.

Cette information était rapportée en détail à la «une» du *New York Times* du mardi 17 février, qui citait, outre des réfugiés, victimes des Serbes, le témoignage de deux responsables des Nations unies qui se trouvaient encore la semaine passée à Banja-Luka. Ce sont les derniers témoignages directs parvenus de cette ville, la plus importante de Bosnie occidentale, d'où le Haut Commissariat pour les réfugiés a retiré son personnel. *«Maintenant qu'il n'y a plus personne pour rendre compte, Dieu sait ce que les Serbes peuvent bien faire»*, explique Louis Gentile, dernier représentant du HCR à Banja-Luka. Ce qu'ils faisaient ces dernières semaines était clair, dit-il : ils menaient une campagne de terreur systématique contre les populations musulmanes et croates de l'agglomération afin de les faire partir. M. Gentile, qui rapporte le cas d'une jeune fille de treize ans violée par deux miliciens cependant que son père était passé à tabac. *«En dépit de nos protestations, les choses n'ont cessé d'empirer»* ces derniers temps, relate, pour sa part, un autre fonctionnaire de l'ONU, Georgios Karatzoglu, qui était encore à Banja-Luka samedi dernier. Lui aussi fait état de meurtres et de viols perpétrés par les Serbes.

A. Fr.

La Croatie maintiendrait des troupes en Bosnie

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a fait état, jeudi 17 février, d'un retrait isolé d'unités militaires de Croatie de Bosnie-Herzégovine, mais ajoute que 5 000 soldats croates pourraient encore être présents en territoire bosniaque et que certains auraient enlevé leurs insignes pour prendre ceux du HVO (forces croates de Bosnie).

Dans une lettre au Conseil de sécurité, M. Boutros-Ghali écrit qu'en l'absence d'observations sur des mouvements de retrait de l'armée croate – hormis un, constaté le 10 février –, l'ONU *«continue d'estimer qu'il pourrait y avoir encore 5 000 soldats de l'armée croate en Bosnie-Herzégovine»*. Il note cependant qu'aucun poste de commandement de l'armée croate n'a été identifié, ni aucune brigade opérant en tant qu'unité constituée. Le 3 février, le Conseil avait demandé le retrait *«immédiat»* de Bosnie-Herzégovine des unités croates, menaçant Zagreb de sanctions économiques si ce retrait n'était pas executé. Par ailleurs, le «parlement» des Croates bosniaques a ordonné, jeudi soir, à ses forces *«un cessez-le-feu et une trêve unilatérale de quinze jours»* à Mostar, a annoncé l'agence officielle croate Hina. Le nouveau «numéro un» des Croates de Bosnie, Kresimir Zubak, élu au cours de la même session, a été chargé de mettre en œuvre cette décision. – *(AFP.)*

Un réfugié bosniaque emprisonné au Danemark pour crimes de guerre. – Un réfugié musulman de Bosnie, âgé de trente ans, a *été emprisonné, jeudi 17 février*, à Roskilde, au Danemark, pour violences et participation à des meurtres contre des prisonniers d'un camp de détention croate près de Mostar où, lui-même détenu, il occupait *un poste à responsabilité*, a-t-on appris de source judiciaire. Il avait été reconnu le 27 janvier dernier par vingt-cinq autres réfugiés bosniaques à son arrivée au centre de la Croix-Rouge d'Avnstrup près de Roskilde. C'est la première fois que la justice danoise se saisit d'un cas de crimes de guerre commis dans un autre pays. – *(AFP.)*

Trois Qatariotes tués en combattant avec les Bosniaques. – Trois Qatariotes, volontaires dans les forces bosniaques musulmanes, ont été tués lors de combats contre les forces serbes, a-t-on annoncé, jeudi 17 février, de source officielle à Doha. Le porte-parole du ministère des *waqfs* (biens religieux) et des affaires islamiques n'a pas précisé la date et le lieu de la mort des trois *«martyrs»*, selon l'agence officielle qatariote QNA. La présence de combattants originaires de pays arabes aux côtés de l'armée bosniaque fidèle au gouvernement de Sarajevo a été signalée à plusieurs reprises sur le terrain, mais il est rare que des Etats arabes fassent officiellement état de cette présence. – *(AFP.)*

Le blocus de la Macédoine par la Grèce inquiète l'Union européenne

L'entrée en vigueur, jeudi 17 février, du blocus commercial de la Grèce contre l'ex-république yougoslave de Macédoine a soulevé un mouvement d'indignation, notamment dans l'Union européenne dont Athènes assure la présidence. Depuis jeudi, toutes les marchandises destinées à la Macédoine, sont bloquées dans le port de Salonique et le robinet du pétrole est fermé (*le Monde* du 18 février). Seuls les produits humanitaires et les médicaments pourront transiter par ce port égéen, *cordon ombilical de ce petit* État enclavé des Balkans dont les autres accès, *via* l'Albanie ou la Bulgarie, sont quasi impraticables, surtout en hiver.

Mais alors que se multiplient les critiques et demandes d'explications internationales, le gouvernement grec s'est justifié en estimant que la menace d'asphyxie économique n'était qu'un moyen supplémentaire pour obtenir que la Macédoine change son nom, son *drapeau et sa Constitution. Georges* Papandréou, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a estimé que cet acte pousserait les pays européens et les Etats-Unis, qui ont reconnu l'ancienne république yougoslave de Macédoine (FYROM), d'exercer *«plus activement»* une pression pour la convaincre de se plier aux exigences grecques qui estiment que le nom de Macédoine appartient exclusivement au patrimoine héllène. Devenue indépendante en 1991, la FYROM a été reconnue par soixante-trois pays et a été admise à l'ONU en avril 1993.

Les Etats-Unis, le Danemark, l'Allemagne, la France ont déjà fait part de leurs inquiétudes, critiques ou désapprobations, tandis que le président de la Commission européenne, Jacques Delors, a affirmé, jeudi, que l'acte d'Athènes *«n'est pas bon pour la construction européenne, ni bon pour l'esprit de famille»* des Douze. Des *«clarifications»* seront demandées, vendredi, à la Grèce lors de la réunion des ministres de la «troïka» européenne, composée des chefs de la diplomatie belge, allemande et grecque et du commissaire européen chargé de la politique étrangère, Hans van den Broek, a annoncé ce *dernier à son arrivée, jeudi,* à Athènes. De son côté, la Turquie n'a pas manqué de fustiger une décision *«qui rappelle,* selon Ankara, *la période de la guerre froide»*.

Alors *que le dirigeant* des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a qualifié le blocus de la Macédoine de mesure *«sage»*, la Grèce cherche à montrer qu'elle œuvre pour une solution au conflit yougoslave en organisant, jeudi et vendredi, une série de rencontres diplomatiques à Athènes sur la crise de Bosnie entre des représentants de l'Union européenne et le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev. – *(AFP.)*

EUROPE

ALLEMAGNE

Le Parti libéral s'interroge sur ses alliances post-électorales

Le Parti libéral (FDP) allemand, membre de la coalition gouvernementale du chancelier Helmut Kohl, s'interroge sur la *stratégie à adopter dans la perspective des élections législatives* de l'automne, qui s'annoncent difficiles pour l'ensemble des partenaires de cette coalition.

BONN

de notre envoyé spécial

A huit mois des élections au Bundestag, qui s'annoncent difficiles pour le chancelier Helmut Kohl, les libéraux allemands, membres *d'une coalition depuis* plus de onze ans au pouvoir, commencent à s'interroger eux aussi sur une stratégie susceptible, le 16 octobre, de limiter les dégâts. Les sondages actuels ne leur permettent pas en effet d'espérer renouveler leur score de 1990 (11 % des suffrages) et certaines enquêtes d'opinion les placent même juste au-dessus du seuil de 5 % qui permet une représentation parlementaire. *Dans ces conditions, que faire?* Demeurer solidaire dans la campagne électorale des partenaires chrétiens-démocrates (CDU) et chrétiens-sociaux de Bavière (CSU) – éventuellement jusque dans la défaite – ou, au contraire, s'en démarquer pour mieux affirmer son identité?

Le débat interne vient d'être relancé par Jürgen Möllemann, ancien ministre et patron du FDP en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, qui déclarait dimanche dernier au journal *Bild am Sonntag* que les libéraux ne devaient pas, avant les élections, se prononcer sur la composition du futur gouvernement à Bonn ou en faveur d'une reconduction de l'actuelle coalition. Le FDP doit, à ses yeux, rester libre de ses alliances, mener sa propre campagne et même présenter *«son»* candidat à la chancellerie. *«La proximité immédiate de la CDU/CSU nous dessert, nous libéraux»*, disait-il, en ajoutant que les Unions chrétiennes avaient perdu la force *«de régler les problèmes de l'Allemagne»* et qu'elles entraînaient en quelque sorte le FDP dans leur chute.

Cette prise de position ne fait pas l'unanimité dans les rangs libéraux et, le lendemain, plusieurs personnalités du parti l'ont condamnée. Tour à tour, Burkhard Hirsch (porte-parole du groupe parlementaire à Bonn pour les questions de politique intérieure) et Jürgen Koppelin (dirigeant du FDP dans le Land du Schleswig-Holstein) ont estimé au contraire que les électeurs étaient en droit de savoir avec qui les libéraux entendaient gouverner *après le scrutin et que* les alliances politiques actuelles devaient être maintenues.

Toutefois, selon M. Hirsch, il revient également aux deux grands partis allemands, la CDU et les sociaux-démocrates du SPD, qui tendent à se rapprocher au centre de l'échiquier politique, d'expliquer *«avec qui»* ils veulent mener une politique réellement *«libérale»*, prenant en compte notamment l'organisation des *relations* avec les *pays voisins* d'Europe de l'Ouest et de l'Est ainsi que le respect des droits du citoyen.

Le scandale du «Figaro»

Sur ce dernier point, M. Hirsch faisait sans doute allusion au projet de lutte renforcée contre la criminalité – baptisé «grosser Lauschangriff» (opération «Grandes oreilles») – qui permettrait *à la police de se doter* de moyens électroniques sophistiqués et la mise sur écoute d'appartements privés. Ce projet de la CDU/CSU, les libéraux y sont résolument hostiles : au nom de la protection des droits individuels et parce qu'ils n'apprécient guère le discours sur la loi et l'ordre de leurs partenaires. Quant à elle, l'opposition social-démocrate n'exclut pas un compromis avec le ministre de l'intérieur, Manfred Kanther.

La «grosser Lauschangriff» n'est qu'une des questions qui empoisonnent les rapports entre les partenaires d'une coalition qui n'arrive pas non plus à se mettre d'accord sur le feuilleton du *financement* de l'aide et des soins à domicile des personnes âgées. Par ailleurs, les Unions chrétiennes et les libéraux n'auront pas de candidat commun à l'élection présidentielle de mai prochain. Pour ce qui est des engagements politiques dans la perspective des législatives d'octobre et des suggestions de Jürgen Möllemann, le chef du parti, Klaus Kinkel, a estimé, lundi à Bonn, que cette discussion était prématurée et qu'il était inutile de l'ouvrir publiquement. Les instances du FDP se réuniront le moment venu et feront part de leur choix. Un choix difficile car, si certains libéraux semblent prêts à changer leur fusil d'épaule, et sont tentés par une *future alliance* avec les sociaux-démocrates, ils savent aussi que leurs électeurs, eux, penchent en majorité en faveur d'une coalition avec le centre droit.

Les libéraux sont enfin confrontés à quelques petites «affaires» qui ne sont pas de nature à embellir leur cote de popularité dans les sondages. Ainsi à Berlin, Carola von Braun, qui avait démissionné, au début du mois, de ses fonctions dirigeantes locales du FDP, a décidé, mardi 15 février, de renoncer à tous ses mandats politiques. Elle avait été contrainte de se retirer à la suite du scandale dit du *«Figaro»*, un salon de coiffure qu'elle fréquentait et où elle s'était acquittée de huit factures, pour un montant total de 1138 deutschemarks (environ 3 900 francs), aux frais du groupe parlementaire libéral. Mais cette femme de cinquante et un ans a choisi quand même de rester membre du Parti libéral. *«Pour éviter*, a-t-elle dit au cours d'une conférence de presse, *que les lanceurs de boue et les intrigants prennent le dessus»* au sein du FDP.

ALAIN DEBOVE

SLOVAQUIE

L'opposition se mobilise pour renverser le gouvernement de Vladimir Meciar

La *crise politique qui a éclaté* au début du mois entre le premier ministre, Vladimir Meciar, et l'opposition, vient d'atteindre son paroxysme. Le chef du gouvernement a été sérieusement affaibli *par les divisions au sein* de son parti et la défection de deux de ses ministres. Après avoir échoué dans sa tentative d'imposer des élections anticipées en novembre prochain, l'opposition, hétéroclite mais décidée, envisage de déposer une motion de censure au Parlement.

BRATISLAVA

de notre envoyé spécial

Le conseil national slovaque a retrouvé son atmosphère tendue et agitée des grands jours de crise et des événements déterminants pour ce jeune Etat. Après deux séances dramatiques et riches en rebondissements, mercredi 16 et jeudi 17 février, l'opposition, qui réunit les ex-communistes, les chrétiens-démocrates, la minorité hongroise et les dissidents du Mouvement pour une Slovaquie *démocratique (HZDS)* de M. Meciar, n'a pu faire adopter le principe d'élections anticipées en novembre prochain.

Désormais majoritaire, l'opposition n'a toutefois pas obtenu la *majorité des trois cinquièmes* (90 voix) nécessaire à l'adoption d'une loi électorale. M. Meciar, qui conserve encore suffisamment d'emprise sur son carré de fidèles, n'a pas, lui non plus, réussi à imposer son idée d'élections anticipées en juin. Il compte donc lancer, dès lundi prochain, une vaste pétition (350 000 signatures) pour l'organisation d'un référendum dont les deux questions porteraient sur un vote en juin et la perte de mandat pour les députés qui changeraient de parti en cours de législature.

Devant la menace d'une mobilisation populaire et la détérioration accélérée de l'économie, plusieurs dirigeants de l'opposition ont préconisé la destitution rapide du premier ministre en vue de former un gouvernement de large coalition, *«avec le HZDS mais sans M. Meciar»*, comme l'a récemment appelé de ses vœux le président de la République, Michal Kovac. Selon Milan Knazko, ex-ministre des affaires étrangères de M. Meciar et chef de l'Alliance des démocrates, *«il faut destituer M. Meciar dès vendredi pour former au plus tôt un nouveau gouvernement»*.

Une importante réunion des dirigeants de l'opposition s'est d'ailleurs tenue, jeudi soir à Bratislava, pour décider du vote de *la censure et préciser les derniers* détails sur la composition et le programme du futur gouvernement. Il reste surtout à convaincre les ex-communistes réformateurs du Parti de la gauche *démocratique (SDL), la plus forte* composante de l'opposition, de remplacer M. Meciar avant de décider de la date des élections, alors que le SDL veut inverser ce calendrier.

MARTIN PLICHTA

IRLANDE : un policier tué par une roquette à Belfast. – Un policier a été tué et deux autres ont été blessés, jeudi 17 février, à Belfast, par une roquette tirée sur leur voiture. Une embuscade leur avait été tendue dans le quartier des marchés, républicain. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais les enquêteurs estiment qu'il porte *la marque de l'IRA*. Quelques heures auparavant, un soldat britannique avait perdu une jambe dans l'explosion d'une bombe dans la zone républicaine de Short Strand. – *(Reuter.)*

***LETTONIE* : impasse dans les négociations sur le retrait des troupes russes.** – Les négociations entre la Russie et la Lettonie sur le prix à payer par Moscou pour la location d'une station radar *militaire* à *Skrundra*, à l'ouest de Riga, n'ont pas été concluantes, annoncent diverses agences de presse à Moscou. Un accord sur l'utilisation de la station devait ouvrir la voie à un retrait complet, d'ici au 31 août, des 13 000 soldats russes encore stationnés en Lettonie. Les négociations doivent reprendre le 28 février. – *(AFP.)*

ROUMANIE : les mineurs suspendent leur menace de descente sur Bucarest. – Les 2 000 mineurs qui s'étaient rassemblés à *Tirgu-Jiu*, dans le Sud-Ouest, jeudi 17 février, ont suspendu leur menace de descendre sur Bucarest, selon un journaliste local. Après quatre jours de grève, le gouvernement roumain avait menacé de poursuivre leur chef, Miron Cosma, après des incidents, mercredi à Tirgu-Jiu, qui avaient fait neuf blessés parmi les policiers. Les mineurs réclament la démission de la direction de la régie et des augmentations de salaire. M. Cosma avait dirigé les trois précédentes descentes sur Bucarest. – *(AFP, Reuter.)*

REPÈRES

AFGHANISTAN

La Croix-Rouge dénonce les risques de famine à Kaboul

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a alerté l'opinion mondiale, jeudi 17 février, sur les risques de famine que l'actuel blocus de Kaboul, organisé par les forces conjuguées du premier ministre Hekmatyar et du chef ouzbek Dostom, fait peser sur la moitié des habitants de la capitale afghane. *Quelque* 50 000 personnes hébergées dans des lieux publics (mosquées, écoles...) sont immédiatement menacées, a indiqué Peter Stocker, représentant du CICR, dont les dix-sept collaborateurs européens n'ont jamais quitté Kaboul en dépit des combats qui y ont lieu depuis la victoire des islamistes sur les communistes au printemps 1992.

Près de 400 000 personnes, *déplacées à l'intérieur même* de la ville et relogées chez des particuliers en des endroits moins touchés par les actuels combats, sont également vulnérables, indique M. Stocker. Plus du tiers des quelque 1,5 million de Kaboulis ont déjà quitté la capitale ; des milliers d'autres ont continué de s'enfuir, jeudi, profitant d'une trêve (relative) de quatre jours, entrée en vigueur mardi. – *(AFP, Reuter.)*

GHANA

Le conflit ethnique a fait plus de 1 000 morts

L'explosion de violence qui a embrasé le nord-est du Ghana a fait plus de mille morts entre le 2 et le 12 février, selon une évaluation rendue publique, jeudi 17 février, à Accra par les forces armées, réduites pour la circonstance au seul rôle de fossoyeurs.

Ce bilan ne prend en compte que les corps retrouvés par les militaires sur les principaux axes routiers ou à proximité, l'inspection de la «brousse» n'ayant pas encore commencé. Près de 70 villages ont été incendiés et plus de 7 000 personnes se sont réfugiées au Togo voisin.

Les récents affrontements sont en grande partie dus à un antagonisme qui oppose depuis plus de vingt ans deux communautés – les Konkombas et le groupe composé des Nanumbas, des Dagombas et des Gonjas – séparées par leur origine ethnique, *leur condition sociale et la* religion (*le Monde* du 16 février). – *(AFP.)*

LIBYE

Application de la loi islamique

La Libye a décidé d'appliquer la loi islamique (charia) et d'adopter un calendrier solaire qui commence à la naissance du prophète Mahomet, a-t-on appris de source officielle. Ces nouvelles dispositions, qui sont entrées en vigueur jeudi 17 février, prévoient notamment l'application de la loi du talion pour les crimes de sang prémédités ainsi que l'interdiction de la consommation, de la fabrication et de la possession d'alcool. D'autre part, les imams sont désormais autorisés à émettre des décrets religieux (*fatwa*).

Certaines dispositions de la charia, notamment la prohibition de l'alcool, étaient déjà en vigueur, mais avec plus ou moins de laxisme. Les nouvelles lois rendent désormais plus effective l'application de la loi islamique.

Le colonel Mouammar Kadhafi avait recommandé à plusieurs reprises ces derniers mois aux Comités populaires, censés détenir le pouvoir, une stricte application de la charia. Il avait, malgré tout, violemment critiqué les mouvements islamistes dans le monde arabe, qu'il avait accusés d'être les *«valets de l'Occident»*. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

M. Arafat accuse des officiers israéliens de faciliter le trafic d'armes dans les territoires occupés

Dans un entretien publié, jeudi 17 février, par le quotidien jordanien *Jordan Times*, le chef de l'OLP Yasser Arafat a accusé des officiers israéliens de faciliter le trafic d'armes dans les territoires occupés.

« Un terrible commerce d'armes s'effectue sous les auspices de certains officiers israéliens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza », affirme le chef de l'OLP. *« A mon avis, cela a été planifié de manière sérieuse et perverse. Ils* [les Israéliens] *savent que ces armes, après leur retrait, ne seront pas utilisées contre eux, alors contre qui vont-elles l'être ? »*, s'interroge M. Arafat.

Par ailleurs, après quatre jours de pourparlers *« sérieux »* et *« utiles »*, à Taba, sur la mer Rouge, les négociateurs israéliens et palestiniens se sont séparés, jeudi, sans annoncer de progrès spectaculaire. Les chefs des deux délégations ont indiqué qu'un document sur la coordination et la coopération entre la future police palestinienne et l'armée israélienne avait été élaboré. Mais ils ont fait état de *« quelques points »* encore à régler au sujet de cette police. Cela porte notamment, selon des sources proches des deux délégations, sur les effectifs et les armements.

L'OLP veut disposer de 10 000 hommes, alors qu'Israël n'en accepte que 6 000. Nabil Chaath, chef de la délégation palestinienne, a indiqué que les questions en suspens devaient être réglées par les deux directions politiques. – *(AFP.)*

▶ **Lire également le reportage de Patrice Claude page 24.**

La Syrie accepte la visite d'un député arabe israélien. – Pour la première fois depuis la création de l'Etat d'Israël, la Syrie a donné son accord à une visite à Damas d'un député arabe de la Knesset, Abdel Wahab Daraouché, a rapporté, vendredi 18 février, le *Washington Post*. La décision de la Syrie est intervenue deux jours après que le premier ministre israélien Itzhak Rabin eut déclaré qu'une telle visite serait le signe d'un changement d'attitude de Damas à l'égard de l'Etat juif, relève le journal. M. Daraouché, qui dirige le Parti démocratique arabe (deux sièges à la Knesset), a précisé qu'il avait obtenu l'accord de Damas pour aller présenter les condoléances des Arabes d'Israël au président Hafez El Assad, à la suite du décès de son fils Bassel.

ASIE

Malgré les tentatives de compromis

Cambodge et Vietnam ne parviennent pas à régler leurs différends

Nguyen Manh Cam, *ministre vietnamien des affaires étrangères, a effectué, mercredi 16 et jeudi 17 février, sa seconde visite à Phnom-Penh depuis la signature, en octobre 1991 à Paris, de l'accord de paix sur le Cambodge. Pour autant, les contentieux entre Hanoï et le nouveau gouvernement royal khmer ne sont pas près d'être résolus.*

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

« Nos dirigeants prient pour que Sihanouk tienne encore quelques années », rapporte une source officieuse vietnamienne à propos de l'inquiétude que suscite la santé du roi du Cambodge, en traitement à Pékin d'un cancer de la prostate. Hanoï est d'antant plus préoccupé que, loin d'être réglés, les contentieux avec le Cambodge peuvent ressurgir à tout moment, surtout en cas de crise de succession à Phnom-Penh.

Le problème le plus aigu est posé par les dizaines de milliers d'immigrants vietnamiens au Cambodge. Le Parlement élu en mai 1993 sous l'égide des Nations unies n'a toujours pas débattu d'une loi sur la nationalité et aucune réglementation véritable de l'immigration n'existe. Or le débat s'annonce d'autant plus délicat qu'aucun politicien khmer n'est prêt à élever la voix en faveur d'une communauté vietnamienne pauvre, mais dont le rôle économique est important.

Les députés pourraient éventuellement accorder la nationalité – ou, du moins, le droit de résidence – aux Vietnamiens susceptibles de prouver qu'ils habitaient au Cambodge avant 1975. Mais ces derniers ne forment plus qu'une minorité : la majorité des Vietnamiens présents au Cambodge s'y sont installés de 1979 à 1989, à l'époque de l'occupation militaire de Hanoï. Ils posent un problème d'autant plus épineux qu'ils parlent khmer, que leurs enfants sont souvent nés sur place et que l'ancien régime de Hun Sen et Chea Sim leur a distribué des papiers d'identité cambodgiens et donné l'accès à la propriété.

Le deuxième contentieux pourrait venir de la présence au Vietnam d'un million de Cambodgiens – appelés Khmers kroms – installés dans le delta du Mékong, région qui faisait partie de l'empire khmer avant d'être assimilée, aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, par les Vietnamiens. Si Phnom-Penh adopte une loi sur la nationalité fondée sur le sang, Hanoï sera contraint de rappeler que les Khmers kroms sont, au regard de la loi vietnamienne, des Vietnamiens d'origine cambodgienne. Mais la frontière entre les deux pays promettant de demeurer une véritable passoire, il sera impossible de contrôler ces populations qui vivent sur le Mékong. Or les revendications des Khmers rouges, lorsqu'ils étaient au pouvoir, sur le « pays » des Khmers kroms ont été à l'origine du conflit qui a débouché, en 1978-1979, sur l'occupation du Cambodge par un corps expéditionnaire vietnamien.

En outre, si Hanoï et Phnom-Penh ont décidé de reporter à plus tard la négociation sur le tracé frontalier, ce différend demeure entier. Hanoï redoute donc qu'en cas d'instabilité au Cambodge, les surenchères nationalistes y refassent surface, ce dont la communauté vietnamienne locale pourrait faire les frais. En 1993 déjà, les Khmers rouges avaient lancé une campagne anti-vietnamienne qui avait fait des dizaines de victimes et provoqué l'exode des pêcheurs vietnamiens du Tonlé-Sap. Seul Sihanouk était intervenu publiquement pour calmer le jeu.

Que les élections de 1993 aient débouché sur un compromis entre le régime mis en place par le Vietnam et les royalistes a contribué, depuis, à calmer les esprits. Le prince Norodom Sirivudh, ministre des affaires étrangères et demi-frère du roi, a abondé dans ce sens en déclarant qu'il fallait renoncer à toute *« approche raciale »* des contentieux avec le Vietnam et qu'il souhaitait que les problèmes d'immigration soient traités sur *« une base légale »*. Mais, au Cambodge, le sentiment anti-vietnamien demeure à fleur de peau.

JEAN-CLAUDE POMONTI

PAKISTAN : vers une révision de la loi contre le blasphème. – Le Pakistan va réviser sa loi anti-blasphème afin d'éviter les abus qui en découlent, a annoncé, vendredi 18 février, Islamabad. Le texte, voté sous la dictature du général Zia Ul Haq, prévoit la peine de mort pour blasphème contre l'islam, religion d'Etat. Ce texte a été utilisé par des islamistes pour harceler des non-musulmans. Plusieurs personnes inculpées en vertu de cette loi attendent de passer en jugement ; aucune condamnation à mort n'a pourtant été prononcée jusqu'à présent. – *(AFP.)*

PHILIPPINES : un attentat en plein carnaval fait onze morts. – Des inconnus ont lancé une grenade dans la foule, vendredi 18 février, pendant le carnaval à Isulan dans le sud des Philippines, faisant 11 morts et 23 blessés, a déclaré la police. Presque simultanément, une bombe artisanale a explosé aux abords du « Bureau national d'enquêtes » (NBI) dans une autre ville du sud, Davao, sans faire de blessé. La police a précisé que l'attentat commis à Isulan avait eu lieu peu avant une heure du matin alors que la fête battait son plein dans cette ville, capitale de la province du Sultan Kudarat, dans l'île de Mindanao. *(Reuter.)*

TAIWAN : onzième détournement d'un avion chinois en dix mois. – Un Chinois accompagné de quatre membres de sa famille a détourné vers Taïwan, vendredi 18 février, un Boeing 737 chinois, avec 130 personnes à son bord, en menaçant ses occupants d'un poignard et en faisant croire que la tasse de thé enrobée dans du papier toilette qu'il tenait était une bombe. Il s'agit du onzième détournement de la Chine populaire vers la Chine nationaliste depuis avril 1993. Le pirate de l'air, déguisé en policier, a contraint l'appareil des China Southwest Airlines à atterrir à Taïpeh, où il a demandé l'asile politique. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

SÉNÉGAL

Le gouvernement estime que les émeutes relevaient d'un « plan savamment ourdi »

La capitale sénégalaise semblait en état de choc, jeudi 17 février, après les violentes manifestations de la veille, qui ont fait six morts – selon un dernier bilan officiel – cinq policiers et un civil, à la suite de la dévaluation de 50 % du franc CFA, le 12 janvier dernier. Le calme était revenu mercredi en début de soirée à Dakar.

La Coordination de forces démocratiques (CFD, qui regroupe cinq formations d'opposition, dont le Parti démocratique sénégalais de M[e] Abdoulaye Wade) a rejeté la responsabilté des émeutes sur le gouvernement qu'il accuse de *« violer les droits et libertés des citoyens »* en n'autorisant pas les manifestations politiques.

Le ministre de l'intérieur, Djibo Ka, a cependant affirmé que les *« incitations à la violence »* étaient parties du rassemblement organisé par la CFD, en soulignant que cette *« structure n'était pas reconnue »* par le pouvoir.

Dans un message à la télévision, M. Ka a indiqué que *« plus de trente manifestants ont été arrêtés »*. *« Il s'est agi d'un plan savamment ourdi pour installer la terreur et essayer de déstabiliser les institutions démocratiques*, a-t-il déclaré. *Ce plan est désormais connu sous tous ses aspects par les forces de sécurité. »* Le ministre a également annoncé l'interdiction de *« toute activité »* du mouvement de jeunes musulmans, Dahira Moustarchidine Wal Moustarchidate, proche de l'opposition, qu'il a qualifié d'*« illicite et d'illégal »*. – *(AFP, Reuter.)*

CENTRAFRIQUE : une subvention de la France. – La France a accordé au Centrafrique une subvention de 22 millions de francs, destinée notamment à soutenir le programme d'assainissement du gouvernement de Bangui, a-t-on appris jeudi 17 février, lors d'une visite du ministre français de la coopération, Michel Roussin. *« C'est faux de dire que la France a abandonné l'Afrique et ses amis*, a affirmé M. Roussin à propos de la dévaluation du franc CFA. *On n'abandonne pas les amis quand on met 30 milliards de francs pour aider au passage d'une période délicate au redémarrage de la croissance et au véritable développement »*. – *(AFP, Reuter.)*

TUNISIE

Fermeture du bureau de l'agence de presse koweïtienne

TUNIS

de notre correspondant

Le bureau de l'agence de presse koweïtienne KUNA a été fermé par les autorités tunisiennes après avoir diffusé une déclaration de Rached Ghannouchi, le chef du mouvement islamiste Ennhada, dans laquelle il apportait son soutien à la candidature de l'ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, Moncef Marzouki, à l'élection présidentielle du 20 mars. *« Les lignes téléphoniques du bureau ont été coupées, et le correspondant de KUNA a été invité à interrompre ses activités »*, a-t-on indiqué, jeudi 17 février, au siège de KUNA. Par ailleurs, dans une *mise au point*, le secrétariat d'Etat à l'information a justifié la récente expulsion du correspondant de la BBC (*le Monde* du 17 février). Il reproche à Alfred Hermida d'avoir privilégié *« les déclarations diffamatoires et les rumeurs infondées que font circuler, à partir de l'étranger, certains terroristes, condamnés en fuite, appartenant à la mouvance intégriste »*. Le chef du Parti ouvrier tunisien (POCT), une formation d'extrême gauche, non reconnue, a été arrêté, au début de cette semaine, à Sousse. Hamma Hammami était recherché depuis sa condamnation par défaut, en décembre 1992, à quatre ans et neuf mois de prison pour appartenance à une organisation illégale, réunions clandestines, diffusion de tracts et collecte de fonds. M. Hammami devrait comparaître le 23 février devant le tribunal correctionnel de Sousse. Depuis quinze mois, plusieurs de ses amis politiques ont été arrêtés, jugés et condamnés à des peines de prison.

M. D.

AFRIQUE DU SUD : M. Buthelezi rejette les concessions de l'ANC. – Le chef du parti zoulou Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, a rejeté, jeudi 17 février, les concessions faites la veille par le président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, en les qualifiant de *« ridiculement inadéquates »*. En revanche, un porte-parole de l'Alliance de la liberté, Rowan Cronje – représentant du Bophuthatswana –, a qualifié de *« très intéressantes et importantes »* les propositions de M. Mandela, destinées à convaincre l'ensemble des formations politiques à participer aux élections d'avril prochain (*le Monde* du 18 février). – *(AFP.)*

ALGÉRIE : assassinat de quatre policiers. – Quatre policiers ont été tués, mercredi 16 février, dans une embuscade tendue par un groupe armé dans un quartier d'Annaba, a rapporté, jeudi, le quotidien *Alger républicain*. Ces morts portent à 18 le nombre des policiers assassinés en moins de quatre mois à Annaba. Par ailleurs, le quotidien *Liberté* a révélé qu'un ancien boxeur, Saïd Azzedine, a été assassiné, mardi, à Alger, en sortant de la mosquée de son quartier. – *(AFP.)*

RWANDA : le Conseil de sécurité de l'ONU se dit préoccupé. – Dans une déclaration adoptée par consensus, les quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont demandé, jeudi 17 février, l'établissement *« sans délai »* d'institutions provisoires au Rwanda, et a averti que la présence des Nations unies dans ce pays ne serait assurée que si le gouvernement et l'opposition appliquent l'accord de paix conclu l'an dernier. La Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) a déploré jeudi, dans un communiqué rendu public à Kigali, la détérioration de la situation au Rwanda, où des camps d'entraînement militaire ont été mis en place par les anciens belligérants, qui procéderaient à *« une distribution massive d'armes à la population »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

PÉROU

L'influence de l'armée s'accentue sur le régime

LIMA

de notre correspondante

Démission du premier ministre Alfredo Bustamante – remplacé, jeudi 17 février par le chef de la diplomatie péruvienne Ephraïm Goldenberg –, gel d'une aide américaine de 130 millions de dollars promise depuis 1992, dénonciations, de toutes parts, de l'influence croissante des militaires sur le régime : le président Alberto Fujimori paie chèrement la ratification, par ses soins, d'une loi évitant à des militaires impliqués dans une grave affaire de violation des droits de l'homme d'avoir à répondre de leurs actes devant la justice civile.

Les Etats-Unis, parmi d'autres voix, avaient *« instamment demandé »* au président de respecter dans cette affaire *« les principes de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance de la justice »* inscrits dans la Constitution.

En vain. C'est une cour martiale qui jugera, à partir du 18 février, les deux officiers et quatre sous-officiers inculpés dans l'assassinat, en 1992, de neuf étudiants et d'un professeur de l'université de la Cantuta, près de Lima, dont les cadavres calcinés ont été retrouvés en juillet dernier, dans une fosse commune.

Le Parlement, dominé par les partisans de M. Fujimori a d'abord adopté une loi dans ce sens, transformée en décret-loi par le président, avec la bénédiction de la Cour de cassation, dont les membres ont été désignés par l'exécutif.

L'existence d'un « commando de la mort » considéré comme responsable, entre autres, du massacre de la Cantuta (sous couvert de la lutte contre la guérilla) avait été dénoncée l'an passé par le général Rodolfo Robles, qui a demandé asile à l'Argentine. Ce général a affirmé que ce commando était aux ordres des commandants en chef de l'armée, le général Hermosa de Bari, le général Peres Documet et l'éminence grise du service de renseignements et, dit-on, du chef de l'Etat, l'ex-capitaine Vladimiro Montesinos.

« Seul quelques boucs émissaires seront jugés dans le cadre d'une parodie de justice », dénonce ainsi Ricardo Soberon, membre de la Commission des droits de l'homme. D'autres soulignent que depuis que l'armée a laissé M. Fujimori réaliser son « coup d'Etat civil », en avril 1992, les gages donnés aux militaires se multiplient.

L'ex-sénateur et président de l'institut « Constitution et société » Enrique Bernales souligne que tandis que le nombre de victimes du terrorisme a considérablement diminué entre 1992 et 1993, les zones dites « d'urgence », passées sous juridiction militaire, se sont étendues, couvrant plus du quart du territoire national et la moitié de la population du Pérou.

NICOLE BONNET

ÉTATS-UNIS : l'ancien trésorier fédéral plaide coupable de fraude fiscale. – L'auteur de la signature qui figure sur les dollars émis entre 1989 et 1993 a accepté de plaider coupable dans une affaire de fraude fiscale, a-t-on appris jeudi 17 février. Catalina Vasquez Villalpando, qui fut trésorier des Etats-Unis sous l'administration Bush, est accusée d'une fraude fiscale portant sur plus de 47 000 dollars. La signature du trésorier figure sur tous les billets verts. M[me] Villalpando avait occupé ces fonctions de décembre 1989 à janvier 1993. Elle risque cinq ans de prison et 250 000 dollars d'amende. – *(AFP.)*

Les Etats-Unis pourraient faire payer les demandeurs d'asile. – Les Etats-Unis feront prochainement payer une somme de 130 dollars aux demandeurs d'asile et augmenteront les délais d'obtention des permis de travail afin de réduire le nombre des demandes, a annoncé jeudi 17 février le *New York Times*. Cette mesure, qui pourrait être appliquée à partir du 1[er] octobre, permettrait de réduire l'arriéré des demandes d'asiles, qui atteint 364 000 dossiers, et de financer le doublement du nombre de fonctionnaires chargés des demandes d'asile, a précisé une responsable des services d'immigration citée par le journal. – *(AFP.)*

MEXIQUE : la première rencontre entre les zapatistes et les autorités est prévue pour le 21 février. – Reportée à de nombreuses reprises, l'ouverture d'un dialogue officiel entre les représentants de l'Armée zapatiste de libération nationale et l'émissaire du gouvernement dans le Chiapas, Manuel Camacho, est prévu pour le lundi 21 février. Le lieu de cette rencontre ne devait être divulgué que samedi, *« pour des raisons évidentes de sécurité »*, a précisé M. Camacho. Mgr Samuel Ruiz, évêque de San-Cristobal, participera au dialogue en tant que médiateur. – *(AFP.)*



L'Union à la recherche de nouvelles institutions

Pour sortir du dilemme approfondissement-élargissement, les Européens doivent réfléchir sans tabou à une nouvelle organisation des pouvoirs et des relations entre les Etats

BERLIN

de notre envoyé spécial

ELARGISSEMENT ou approfondissement? Depuis des années déjà le dilemme hante les hommes politiques européens (1). Pour les uns, partisans d'une Europe forte, structurée, possédant au-delà du marché unique une politique extérieure et de défense commune, l'approfondissement devait avoir la priorité. Pour les autres, l'élargissement était souvent conçu comme un moyen de transformer ce qui était encore la Communauté européenne en une vaste zone de libre-échange où les organismes de décision, qu'ils soient fédéraux ou confédéraux, auraient des pouvoirs aussi réduits que possible.

Jusqu'à maintenant les deux mouvements sont allés de pair. L'élargissement de six à neuf puis à dix et à douze a été réalisé sans que l'approfondissement des politiques vraiment communautaires en souffre. L'aboutissement de ce mouvement a été le traité de Maastricht, ce qui n'a pas empêché Jacques Delors d'invoquer le danger d'une Europe *«à l'anglaise»*, c'est-à-dire un vaste marché dépourvu de centre de décision politique.

En admettant que l'élargissement et l'approfondissement aient été conciliables dans le passé, il n'est pas sûr qu'il en soit de même à l'avenir, alors que l'Union européenne doit s'ouvrir prochainement à quatre nouveaux membres venant de l'AELE, la zone de libre-échange créée précisément à la fin des années 50 par les Britanniques pour tenter de faire pièce au Marché commun. Sans doute les nouveaux venus devront-ils s'engager, avant d'être acceptés, à respecter l'ensemble des obligations contractées par les Douze. Mais parmi ces derniers, certains ont déjà obtenu des clauses dérogatoires, les Britanniques pour la Charte sociale et les Danois pour la monnaie commune. D'autres ne rempliront certainement pas les critères donnant accès à l'Union économique et monétaire, ni en 1997 ni en 1999.

Statuts particuliers et phases transitoires

C'est surtout avec l'ouverture vers les pays d'Europe centrale et orientale que la contradiction entre élargissement et approfondissement risque d'éclater au grand jour. Non que ces pays, en tout cas les plus avancés d'entre eux sur la voie de la démocratisation et de l'économie de marché (2), se refusent à remplir les obligations politiques des accords européens. Bien au contraire. Mais leur situation économique ne leur permettra pas avant de longues années de participer pleinement au marché unique. Il faudra aménager pour eux des statuts particuliers et des phases transitoires de longue durée qui risquent d'avoir un effet centrifuge sur l'intégration européenne.

Face à ce risque, plusieurs attitudes sont possibles. Celle de Londres a toujours consisté à soutenir l'élargissement vers l'Est dans l'espoir d'une dilution de l'Union européenne. Celle de Paris a longtemps été réticente envers tout accroissement du nombre de membres de la Communauté, depuis le «non» de de Gaulle aux Anglais jusqu'aux craintes agricoles du RPR face à l'entrée de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce, et à la tiédeur manifestée à l'égard de l'Europe de l'Est, parce que l'élargissement paraît contradictoire avec l'approfondissement. En revanche, Bonn soutient et l'élargissement et l'approfondissement, n'y voyant nulle contradiction, affirmant même parfois que l'Europe ne sera forte et sûre que si elle inclut les nouvelles démocraties de l'Est.

Reste à aménager l'élargissement pour qu'il ne nuise pas à l'élaboration ni à la poursuite de politiques communautaires. Des étapes peuvent être envisagées. Le chancelier Kohl a déjà proposé que des représentants des Etats de Visegrad siègent en observateurs au Parlement de Strasbourg, et il veut inviter leurs dirigeants à un dîner des sommets européens. (Cette idée évoquée dès le sommet de Lisbonne en juin 1992 était restée à l'état de bonnes intentions...)

L'échéance de 1996

Ce sont des aménagements utiles mais qui ne résolvent pas les problèmes de fond. Quelle que soit l'attitude des uns et des autres face à l'élargissement, la question de la réforme des institutions européennes est posée. Une conférence intergouvernementale devrait se pencher sur le sujet en 1996, mais, d'ici là, certains ont bien l'intention de faire progresser la réflexion. Celle-ci doit partir d'un postulat. A seize, à vingt ou plus encore, il est exclu d'imaginer que les membres de l'Union européenne avancent du même pas dans tous les domaines. Même si c'est déjà le cas, les rythmes seront d'autant plus variés que les marcheurs seront nombreux.

Toutes les figures géométriques peuvent être envisagées : Europe à géométrie variable, Europe à plusieurs vitesses, Europe des cercles concentriques ou des satellites gravitant autour d'un noyau central... A quoi s'ajoute une autre distinction entre «grands» et «petits» pays, qui existait déjà dans l'Europe du traité de Rome mais qui aura encore plus d'importance avec l'accroissement du nombre des *«petits» et la multiplication* des décisions prises à la majorité.

Comment s'en sortir? Divers schémas sont envisagés par les Allemands, qui sont très actifs dans ce domaine parce qu'ils voudraient faire de leur prochaine présidence (à partir du 1er juillet) celle de l'ouverture à l'Est. Un groupe de travail sur l'Europe qui conseille Helmut Kohl a déjà suggéré une réforme des institutions fondée sur quatre éléments (3) :

– Pour éviter que la Commission de Bruxelles ne soit davantage un rassemblement de personnalités représentant leurs gouvernements qu'une équipe solidaire, pour éviter aussi que le nombre des commissaires n'enfle aussi démesurément, le président de la Commission choisirait lui-même ses collaborateurs sans tenir compte de quotas nationaux, en fonction des domaines de compétence.

– Le Parlement européen devrait être désigné selon la même loi électorale dans tous les pays; le nombre de députés devrait être limité pour qu'il ne se transforme pas en une sorte de Soviet suprême; pour que les nouveaux Etats membres n'amènent pas nécessairement avec eux un nombre proportionnel de parlementaires, des circonscriptions supra-nationales pourraient être créées.

– Afin d'assurer une continuité dans la représentation de l'Union européenne, la présidence devrait être élue pour deux ans, avec éventuellement deux présidents dont l'un serait plus particulièrement chargé de la mise en œuvre de la politique étrangère et de la sécurité commune.

– Enfin, le Conseil européen, en tant que représentant non seulement des gouvernements mais encore des Etats, devrait se doter de règles de majorité permettant de faire entendre la voix des «petits» Etats, sans donner à une coalition de «petits» la possibilité d'imposer leur volonté aux «grands».

Un groupe central et des satellites

Ce modèle a pour souci de garantir une continuité, une représentativité et une efficacité plus grandes des institutions communautaires, *en laissant de côté* la distinction entre ceux qui avancent vite sur la voie de l'intégration et ceux qui traînent la jambe. Les modèles alternatifs tournent autour de la notion de noyau dur. A partir de là, plusieurs hypothèses sont encore envisageables; la plus simple consiste à revenir aux six pays fondateurs, signataires originels du traité de Rome en 1957. Mais certains, comme l'Italie, risquent de se retrouver à la traîne dans un domaine essentiel comme l'Union monétaire, alors que des nouveaux venus seraient en mesure d'y participer d'emblée.

Une autre idée reviendrait à créer un groupe central d'Etats poursuivant des politiques intégrées dans des secteurs fondamentaux (monnaie, économie, défense, immigration...); mais les «intensités» d'intégration variant d'un secteur à l'autre, le risque de reconstituer une «géométrie variable» au sein de ce groupe n'est pas négligeable.

Pour éviter ces obstacles, la troisième hypothèse consisterait à former un noyau dur composé uniquement des Etats qui peuvent mener des politiques communes intégrées dans tous les domaines essentiels en même temps; au départ leur nombre serait sans doute très réduit; le couple Paris-Bonn pourrait en constituer l'axe, bien que dans la perspective d'une coopération très étroite à quatre, six ou plus, la coopération franco-allemande en devenant un modèle, perdrait son caractère exclusif. Au fur et à mesure de leurs progrès d'autres Etats pourraient rejoindre le noyau central, dont l'organisation devrait prendre en compte cette interpénétration de plus en plus poussée.

Il s'agit bien là d'une Europe à deux vitesses, rapide pour les participants au groupe central, variable selon les champs politiques pour les autres. La distinction disparaît largement entre «grands» et «petits», entre membres historiques et derniers arrivés. Le modèle peut fonctionner comme pôle d'attraction ou comme repoussoir, certains membres actuels de l'UE qui ne pourraient pas ou ne voudraient pas participer à toutes les actions intégrées, se sentant exclus et cultivant leurs différences... Les problèmes sont *innombrables, mais l'idée exposée* par des hommes politiques allemands et français demande à être étudiée attentivement. Elle a le mérite de ne pas bercer l'opinion d'illusions : l'élargissement ne sera possible que s'il n'entrave pas un approfondissement pour les Etats européens qui ne veulent pas se contenter des balbutiements actuels.

DANIEL VERNET

(1) La Fondation allemande Haniel a organisé la semaine dernière un colloque à Berlin sur les perspectives de l'Union européenne, qui a réuni des hommes politiques, des chercheurs, des diplomates et des journalistes.

(2) Les premiers toujours nommés sur cette liste appartiennent au «groupe de Visegrad» : Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie.

(3) *Cf* l'article de Josef Janning dans *Europa-Archiv*, numéro 22, 1993.

Les députés tentés par la fronde

En fin de mandat, les élus menacent de refuser l'élargissement si des réformes institutionnelles ne sont pas entreprises

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

DANS le paysage un peu brumeux des institutions européennes, le Parlement européen occupe une place de choix... Il est généralement perçu comme un «objet votant non identifié» qui chercherait à compenser la faiblesse de ses pouvoirs, et une légitimité démocratique encore fragile, par des prises de position intempestives sur tous les sujets, du sort des transsexuels à la protection des animaux.

Pourtant, avec le traité de Maastricht les 518 élus de Strasbourg *disposent désormais de pouvoirs* nouveaux (notamment un droit de veto dans certaines matières législatives et l'investiture des hommes et du programme de la Commission). Le fait que cette Assemblée actuelle soit en fin de législature a occulté, en partie, ce changement substantiel.

Certains députés européens *n'hésitent pas à parler d'un «doute existentiel»* depuis la vague d'euro-scepticisme. Le temps serait révolu où le Parlement européen pensait être à la construction européenne ce que les bolcheviks étaient à la révolution prolétarienne : une avant-garde éclairée. Les élus européens se méfieraient désormais d'eux-mêmes et des réactions des opinions publiques.

Le député européen conservateur Sir Christopher Prout estime *que la solution réside moins dans* l'extension des pouvoirs des parlementaires que dans l'absence de *«volonté politique d'utiliser»* ceux dont ils disposent déjà! Les raisons? Inhibition, complexe d'infériorité, absentéisme, dilettantisme, dépendance vis-à-vis des partis politiques nationaux qui distribuent les places sur les listes *«comme jadis les abbayes»* – pour reprendre l'expression de Jean-Louis Bourlanges –, recherche permanente du compromis dans un Parlement fragmenté en de nombreux groupes (1), etc.

Eviter la dilution de l'Europe

L'Assemblée actuelle (dont on estime que 40 à 50 % des élus ne retrouveront pas les sièges bleus de l'hémicycle de Strasbourg) n'aura pas vraiment eu le temps de goûter pleinement les délices des pouvoirs nouveaux octroyés par Maastricht. Il est pourtant un sujet sur lequel certains élus affichent une détermination qui, même si elle paraît un peu artificielle, n'en est pas moins significative de leur désir de marquer le coup sur une question-clé : celle de l'élargissement de l'Union européenne.

Les députés européens n'ont, en effet, guère apprécié de se voir imposer par les Etats membres l'idée d'un élargissement (à l'Autriche, la Suède, la Norvège et la Finlande) avant d'avoir posé, et réglé, la question de la réforme des institutions européennes menacées de paralysie par overdose d'adhérents. Ils souhaitaient que la réflexion institutionnelle constitue un *«préalable» afin d'éviter la* dilution de l'Europe dans un «grand marché élastique» à la mode britannique ou danoise. *«On fonce dans un processus d'élargissement qui va rendre un peu plus opaque la situation actuelle»*, souligne Paul Lannoye, président (belge) des Verts, qui craint une Europe au fonctionnement *«bordélique»* si les institutions ne sont pas révisées. Il n'hésite pas à brandir un vote négatif à l'élargissement dans les conditions actuelles.

Fort agacés, les députés européens pourraient délivrer un coup de semonce avant le conseil européen qui doit se tenir en juin à Corfou. L'avis conforme (260 voix) du Parlement européen est en effet nécessaire pour les accords d'adhésion et d'association à la Communauté. En clair cela veut dire que les députés européens *auront à dire leur mot, en mai* (avant les élections de juin), entre la signature par les Etats demandeurs de l'adhésion et le paraphe par les douze Etats membres. De mauvais esprits vont même jusqu'à penser que certains Etats hostiles à l'élargissement ne seraient pas mécontents de faire porter le chapeau d'un refus à un Parlement en bout de course...

Certains élus estiment qu'une question aussi importante serait plus du ressort d'une Assemblée nouvellement élue que d'une Chambre en fin de mandat. D'autres affirment qu'ils sont *«légitimes jusqu'au bout»*. L'ancien premier ministre belge Léo Tindemans (PPE) rappelle que l'Espagne a attendu six ans pour entrer dans la CEE et qu'elle ne s'en est pas mal trouvée. Et le socialiste français Gérard Fuchs se dit prêt à échanger du temps pour les transitions internes des Etats candidats à l'adhésion en échange d'une clarification sur le devenir institutionnel de l'Europe.

Un coup d'éclat

«Nous ne sommes pas là pour toujours dire «oui». C'est notre atout!», prévient Doris Pack, député allemand du PPE, tandis que Nicole Fontaine, centriste française, vice-présidente du Parlement, affirme que *«personne ne veut de cet élargissement pratiqué à marche forcée»*. Les députés européens rebelles iront-ils jusqu'au bout? *«Le Parlement européen ne peut pas ne pas donner un vote conforme»*, estime José Maria Gil-Robles, député espagnol du PPE, qui reconnaît que les gouvernements disposent de certains moyens de pression, notamment dans la perspective des prochaines élections européennes, où le poids des partis dans le choix des candidats est déterminant. *«Mais ces élus peuvent être tentés par un coup d'éclat. Je ne dis pas que c'est ce qui va se passer mais le doute plane, et c'est un élément dynamique dans le dialogue avec le Conseil»*, ajoute-t-il.

Les députés rebelles pourraient toutefois accepter une voie moyenne qui consisterait à voter l'élargissement assorti d'engagements sur les lignes forces d'une réforme de la mécanique institutionnelle européenne. Gérard Fuchs doute de la réelle volonté des députés de mettre leurs menaces à exécution. Aussi a-t-il fait une proposition qui circule notamment du côté des Belges et des Espagnols : le secrétaire national du PS aux relations internationales souhaite qu'une commission de réflexion sur les institutions futures soit créée avec des représentants des gouvernements des Douze et des pays candidats à l'Union.

Cette commission devrait proposer avant le mois de mai un programme de travail concernant les réformes institutionnelles indispensables pour faire face à l'inflation d'Etats membres. Les députés européens pourraient ainsi se prononcer sur l'élargissement lui-même et sur ce programme de travail; les deux questions seraient liées. Une idée qui risque fort d'être trop tardive étant donné le calendrier, qui pourrait donner satisfaction aux frondeurs... sans qu'ils aient à lever le petit doigt.

Les élus européens ont prévenu le Conseil qu'ils ne se prononceraient pas *«tant que les textes complets des traités ne* [leur] *auront pas été transmis»*. Donc, pas question de voter sur de simples «synthèses». *«La discussion et le vote doivent être dignes»*, prévient Léo Tindemans. Or les négociations d'adhésion avec les quatre pays candidats rencontrent de sérieuses difficultés, qui compromettent l'objectif de l'entrée au 1er janvier 1995, – trois des quatre pays refusant, par exemple, l'alignement immédiat sur les prix communautaires de leurs prix agricoles hautement subventionnés (*le Monde* du 10 février).

La présidence grecque, qui a fait du dossier «élargissement» l'un de ses objectifs majeurs, affiche un optimisme peut-être un peu forcé. Le ministre des affaires européennes, Théodoros Pangalos, a estimé possible de conclure les négociations dans quelques jours, le 1er mars, mais il n'a pas écarté la possibilité qu'un pays (ou plus?) ne fasse pas partie du wagon : *«Le conseil des ministres de l'Union devrait* [dans ce cas] *examiner le problème posé et prendre la décision appropriée.»*

L'adhésion se ferait alors en plusieurs vagues en fonction de l'avancée des négociations. C'est le cas de figure qui semblait prévaloir en février, lors de la session du Parlement de Strasbourg, l'Autriche et la Finlande tenant la corde pour une intégration en premier. Cela ne réglerait pas la question essentielle de l'adaptation des institutions de demain à un double défi : celui de l'élargissement et de la plus grande «lisibilité» de l'Europe communautaire pour les citoyens.

PIERRE SERVENT

(1) Deux groupes dominent largement le Parlement européen, le PSE (Parti des socialistes européens) avec 198 députés, et le PPE (Parti populaire européen) avec 162 élus. Les autres groupes sont : le groupe LDR (libéral, démocratique et réformateur), 44 élus, le groupe des Verts, 28 élus, le groupe RDE (Rassemblement des démocrates européens), 20 élus, le groupe ARC (Arc-en-ciel), 16 élus, le groupe technique des droites européennes (DR), 13 élus, la coalition des gauches (CG), 13 élus et les non-inscrits, 24 élus.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi, Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon, Michel Tatu

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Marché de dupes pour Strasbourg

Les adversaires de la capitale alsacienne comme siège du Parlement européen sont plus actifs que ses défenseurs, qui se contentent de belles paroles et d'effets d'annonce cocardiers. Pendant ce temps, Bruxelles gagne du terrain

STRASBOURG
(Union européenne)

de notre correspondant

« *SUR Strasbourg, on a presque toujours joué perdant depuis dix ou vingt ans. En tout cas, c'est l'impression qu'on a donnée à nos partenaires.* » Cette phrase de François Froment-Meurice (UDF, CDS), parlementaire européen depuis mars 1993, illustre le drame de Strasbourg dans l'affaire du siège de l'Assemblée des Douze, soulignant le décalage entre les effets d'annonce et la réalité du dossier. La capitale alsacienne, Paris et les représentants des partis politiques français, toutes tendances confondues, se sont contentés de paroles définitives et de discours cocardiers en sous-estimant des adversaires qui ont pour eux une stratégie clairement définie et sont décidés à parvenir à leurs fins, quitte à ne pas toujours se comporter en gentlemen.

Il suffit de revenir cinq ans en arrière pour prendre conscience de la légèreté des Français dans la compétition entre Strasbourg et Bruxelles. Le 18 janvier 1989, avant même la législature en cours, le Parlement votait, avec 50 voix de majorité, la fameuse résolution Derek Prag (conservateur britannique), qui concluait à la nécessité de *« sessions plénières supplémentaires et complémentaires »* dans la capitale belge.

Depuis, le dossier strasbourgeois pris sous ses différents aspects n'a pas vraiment avancé. Le serpent de mer qu'est devenu le train à grande vitesse Paris-Strasbourg est significatif de l'incapacité des Français à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour doter la cité alsacienne d'un vrai statut de capitale européenne. Ce n'est qu'un mois avant les élections de mars 1993 que le gouvernement Bérégovoy présentait le projet de TGV-Est, qui s'arrêtait avant les Vosges, à Baudrecourt, c'est-à-dire aux limites de l'empire allemand de 1914. Le tracé présenté par le gouvernement Balladur en septembre dernier part de Paris et de Strasbourg et traverse bien le massif vosgien, mais il n'est pas arrêté sur une centaine de kilomètres (entre Vandières et Reding). Sans compter que le montage financier n'est pas bouclé, la SNCF avançant à pas mesurés au nom du principe de la rentabilité.

Une ville de province

C'est par respect du même critère que le nombre de navettes ferroviaires reliant Strasbourg aux grands lignes allemandes, en gare d'Offenbourg, a été sensiblement réduit avec le retrait en cours des forces françaises en Allemagne. En dépit des différents projets annoncés – la chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg, gestionnaire de l'aéroport d'Entzheim, vient par exemple de marquer son intention de développer les activités aéronautiques après le départ de la base militaire –, la desserte de Strasbourg demeure celle d'une ville de province comme toutes les autres.

Certes, la rentabilité est là aussi en cause, mais Paris ne peut éternellement continuer de jouer sur deux tableaux. Et les Alsaciens également, qui malgré leur attachement à leur spécificité régionale se retournent plus que de raison vers la capitale pour résoudre leurs difficultés. Quand ils ne demandent pas au gouvernement d'arbitrer leurs querelles internes, comme dans la polémique entre les défenseurs du TGV-Est et ceux du TGV-Rhin-Rhône !

Les dés ne sont pas moins pipés en ce qui concerne la construction d'un nouvel hémicycle susceptible d'accueillir les membres supplémentaires rendus nécessaires par la réunification de l'Allemagne et le prochain élargissement de l'Union européenne. Ce n'est qu'à la mi-janvier que l'Etat a signé la garantie financière permettant à la ville de disposer des emprunts bancaires, alors que Bruxelles a une enceinte de mille sièges depuis septembre 1993. Le gouvernement a tenté une parade pour forcer les autorités parlementaires à signer un contrat de location-vente pour un durée de vingt ans, à l'instar de ce qui a été consenti dans la capitale belge. N'ayant pas obtenu un engagement ferme de l'Assemblée, Paris a décidé de ne pas déposer les instruments de ratification de la loi portant sur l'augmentation de la représentation parlementaire. Cette position pourra-t-elle être tenue au-delà de la date limite après laquelle les élections européennes ne pourront plus s'organiser selon la nouvelle forme prévue ? Certainement pas en raison de la colère que soulèverait cet ajournement chez les Allemands. Les pro-Bruxellois le savent trop bien, qui poursuivent leur travail de sape.



« Grâce à cette nouvelle salle nous pourrons accomplir notre tâche et être plus présents auprès de l'opinion publique », déclarait le 29 septembre dernier M. Egon Klepsch, justifiant ainsi les sessions de Bruxelles qui s'ajoutent aux sessions plénières de Strasbourg, siège officiel du Parlement européen. (GAMMA)

Face à eux, les parlementaires français sont sur la défensive, se bornant à réagir – toujours au dernier moment – comme s'ils voulaient avant tout se donner bonne conscience. Ils occupent pourtant des places de choix au sein de l'hémicycle européen. Sur les huit groupes que compte le Parlement, quatre sont présidés par des Français depuis juillet 1989 : Jean-Pierre Cot (PS) pour les socialistes européens ; Yves Galland (UDF, radical), qui a succédé à Valéry Giscard d'Estaing à la tête des libéraux ; Christian de la Malène (RPR) pour le Rassemblement des démocrates européens ; Jean-Marie Le Pen (FN) pour le groupe technique des Droites européennes. Ce n'est pas tout : le groupe de politique immobilière (PIM), qui occupe un lieu stratégique pour le contrat passé avec Bruxelles et celui à conclure éventuellement avec Strasbourg, comporte deux Français, Nicole Péry (PS) et Jean-Claude Pasty (RPR). De plus, la très importante commission du contrôle budgétaire a été présidée jusqu'à la formation du gouvernement Balladur par Alain Lamassoure (UDF, PR), l'actuel ministre délégué aux affaires européennes. Il a été remplacé par Jean-Louis Bourlanges (UDF). Outre Catherine Trautmann (rocardienne), maire de Strasbourg, l'Alsace est représentée par trois autres parlementaires (quatre avant le départ d'Antoine Waechter, touché par le système du « tourniquet vert »), qui n'ont jamais fait preuve d'un dynamisme excessif pour la défense de Strasbourg.

L'affaire Clinton

La décision du conseil européen d'Edimbourg (décembre 1992) fixant le siège définitif de l'Assemblée dans la cité alsacienne a conforté les élus français dans leur politique de compromis internes, plus judicieuse à leurs yeux pour l'image de marque de la « maison » parlementaire. Ils ont ainsi feint d'ignorer l'essentiel : que la jurisprudence de la Cour de justice de Luxembourg n'allait pas empêcher une translation vers Bruxelles puisqu'elle fait la différence entre *« siège »* et *« lieux de travail »* ! Autrement dit, Strasbourg peut se doter du plus bel hémicycle qui soit, rien n'obligera les parlementaires à l'occuper pendant douze sessions, comme l'ont décidé les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union.

Toujours est-il que dix sessions seulement ont été programmées pour cette année à Strasbourg (déjà quatre à Bruxelles). Ce tour de passe-passe n'a suscité pratiquement aucun remous du côté français. Plus grave encore est l'affaire Bill Clinton. Personne n'a trouvé à redire lorsqu'il a été décidé que le président des Etats-Unis ne pouvait obliger les parlementaires à travailler le dimanche... à Strasbourg.

Même Mme Trautmann – qui pourtant ferraille sans relâche depuis près de cinq ans pour sauver « son » siège – a déclaré *« comprendre »* la position de l'Assemblée. Comme si elle jouait la conciliation et ne voulait indisposer personne, surtout pas son ami rocardien, M. Cot, époux de Raymonde Dury (socialiste belge), la *pasionaria* de la lutte contre Strasbourg. Mme Dury avait fait valoir les contraintes familiales et avait écrit à l'ambassadeur américain à Bruxelles pour lui expliquer combien il serait avantageux pour M. Clinton de venir devant le Parlement en semaine et... à Bruxelles. De même, Nicole Fontaine (UDF, CDS), vice-présidente de l'Assemblée, n'a pipé mot lorsque le président de son groupe (Parti populaire européen, PPE), Leo Tindemans (démocrate-chrétien belge), a fait savoir qu'il était difficile pour les eurodéputés de se réunir *« le jour du Seigneur »*. Il est vrai qu'elle ambitionne de succéder à la tête du PPE à l'ancien premier ministre belge, qui, lui, vise le perchoir, tout comme M. Cot, pour la prochaine législature. Atypique et iconoclaste à son arrivée à Strasbourg, M. Bourlanges est très vite rentré dans le rang. On attend les résultats de la commission qu'il préside, chargée d'enquêter sur les conditions dans lesquelles l'hémicycle de Bruxelles a été financé.

La nouvelle Assemblée qui sortira des urnes en juin prochain saura-t-elle consacrer moins de temps et d'énergie à cette affaire du siège, marginale par rapport aux vrais enjeux de la construction européenne ? Rien n'est moins sûr.

MARCEL SCOTTO

Le lien autrichien

Alain Lamassoure a proposé une « corbeille de fiançailles » à l'Est

VIENNE

de notre envoyé spécial

L'AUTRICHE géographique, point de passage vers l'Est ; l'Autriche politique, riche d'un fédéralisme dont l'Union européenne souhaite s'inspirer ; l'Autriche historique, qui sait ce que les mots « minorité » et « nationalité » veulent dire : ce sont ces différentes facettes qui ont nourri récemment, à Vienne, un forum consacré à « La France et l'Autriche dans la nouvelle Europe ».

A un an de l'entrée de son pays dans l'Union européenne (si tout va bien), le ministre des affaires étrangères, Aloïs Mock, a mis en avant le rôle-clé de Vienne comme lien entre les deux Europes. Dans cette *« Europe qui traverse une période difficile »*, marquée par le *« legs catastrophique »* de l'ex-empire soviétique et *« la renaissance des extrémismes de droite et de gauche »*, M. Mock n'a pas eu de mal à convaincre un auditoire franco-autrichien – acquis à l'idée européenne – qu'une communauté d'intérêts, de destin et de sécurité unissait la nouvelle Maison d'Autriche à l'UE. Géographie et histoire obligent, sous les voûtes de l'hôtel de ville de Vienne pavoisé, le ministre français des affaires européennes, Alain Lamassoure, s'est également intéressé aux *« limites de l'Europe »*. Faudrait-il, comme l'a préconisé au cours d'une table ronde Pierre Lellouche, député RPR et conseiller diplomatique de Jacques Chirac, intégrer d'emblée les pays de l'Est pour donner un signal politique fort et leur permettre ensuite, étape après étape, de rejoindre le peloton de tête ? Ou faut-il attendre qu'ils soient d'abord « à niveau » pour les accepter au sein de la famille européenne ?

M. Lamassoure a rejeté l'idée d'une sorte de sélection naturelle *a priori* qui reléguerait les « mauvais élèves » sur une longue liste d'attente. Il s'est donc prononcé pour *« une véritable doctrine sur la méthode d'intégration »* des pays de l'Est, qui ait le mérite de l'impartialité et éviterait de donner l'impression à certains pays danubiens ou baltiques qu'ils sont battus d'avance par les « bons élèves » du groupe de Visegrad (République tchèque, Hongrie, Slovaquie et Pologne). *« Il faut traiter ces pays à égalité de droit, de dignité et de chance dans la marche vers nous. »*

En attendant le *« mariage européen »*, M. Lamassoure voudrait proposer à ces pays, une *« corbeille de fiançailles » : elle contiendrait un* trousseau économique et politique (par exemple un statut spécial au sein de l'Union de l'Europe occidentale). Des critères de convergence économique mais également démocratiques (règlement des conflits liés aux minorités ou aux frontières) permettraient de fixer un calendier, puis, *in fine*, une date pour l'union. *« Mais,* a-t-il prévenu, *tout ceci serait vain si nous ne parvenions pas à arrêter la guerre dans l'ex-Yougoslavie. De la solution qui sera ou non trouvée en Bosnie dépendra un type de relations qui prévaudra demain sur le continent européen. Si nous ne trouvons pas de solution de paix, ce sera, au mieux, un retour à avant 1989, au pis, à avant 1939. »*

P. S.

POLITIQUE

Alain Juppé ou la déchirure

Suite de la première page

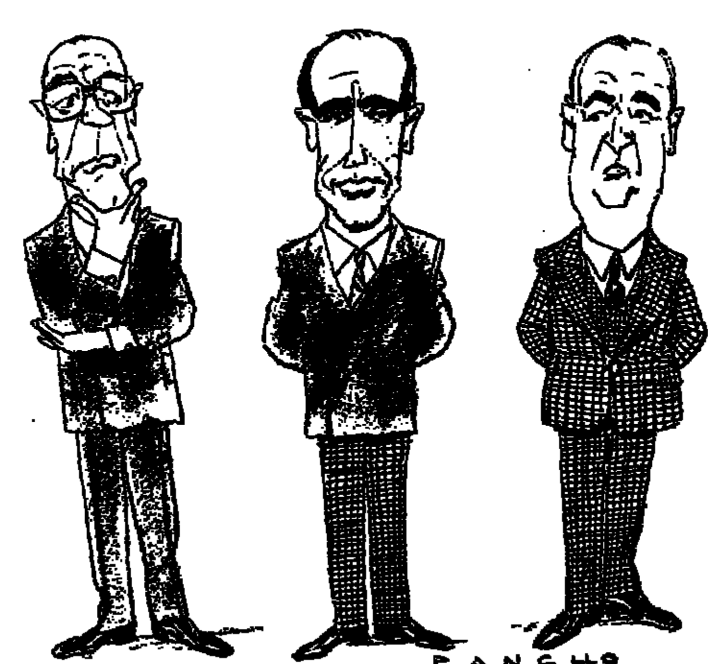
Ainsi ira l'attelage jusqu'aux élections législatives victorieuses de mars 1993. Préparant la composition de son gouvernement, M. Balladur a proposé, en janvier, le ministère de l'intérieur à M. Juppé. Celui-ci n'a jamais caché qu'il rêvait des affaires étrangères ou, à tout le moins, d'un grand ministère des finances façon Bérégovoy. S'étant rendu à ses arguments, le futur chef du gouvernement veut lui adjoindre, au Quai, un ministre de plein titre, chargé des affaires européennes. Un nouvelle fois, c'est non. Finalement M. Juppé choisira lui-même Alain Lamassoure, qui ne sera que «ministre délégué». Entre les deux responsables ministériels de la politique extérieure de la France *«ça marche parfaitement»*, assure un proche du secrétaire général du RPR. Une entente qui poussera même le premier ministre à envisager, un temps, une liste commune de la majorité aux élections européennes, conduite par le duo Juppé-Lamassoure.

Paradoxalement, cette claire reconnaissance du rôle dominant du ministre des affaires étrangères dans l'action gouvernementale va fournir la matière du premier accroc avec M. Balladur. Après avoir fait planer le doute sur sa propre candidature, le premier ministre laisse filtrer, en août, le nom de M. Juppé. S'étant rendu compte, au fil des mois, qu'il offre la possibilité d'un score tournant autour de 40 % à un fidèle de M. Chirac, le chef du gouvernement se ravise, par étapes successives, jusqu'à affirmer, lors de son «Heure de vérité» du 14 février, un *«souhait net»* de ne voir aucun ministre sur cette liste européenne qu'il veut unique. Le tapis a été, ainsi, tiré sous les pieds de M. Juppé, qui, il y a encore peu, restait la tête de liste que le maire de Paris disait vouloir défendre.

Il est vrai que le ministre des affaires étrangères, même s'il a découvert un autre Balladur dans l'euphorie des premiers mois du pouvoir, n'a guère démenti la fidélité qu'il voue au président du RPR. N'est-ce pas lui que M. Chirac a désigné comme *«le meilleur d'entre nous»* à l'occasion de l'université d'été des jeunes néogaullistes, début septembre, à Strasbourg, après que M. Juppé lui eut instamment demandé de *«tenir la barre d'une main ferme»*, avec confiance, en l'assurant de la présence d'un équipage à la direction de son mouvement sur lequel *«il peut compter»*?

Le ramener dans le droit chemin

Le chef du gouvernement a-t-il voulu montrer à son ministre qu'il fallait savoir garder ses passions secrètes? Toujours est-il qu'il va multiplier des signes parfois jugés plus mesquins que réellement politiques. Connaisseur des susceptibilités, M. Balladur sait parfaitement qu'il frappe la où ça fait le plus mal : il ravale M. Juppé au même rang que les trois autres ministres qui ont négocié les accords du GATT, alors que l'hôte de Matignon est bien placé pour savoir que, s'il a été le maître d'œuvre de la manœuvre, il en a laissé l'entière exécution au ministre des affaires étrangères. Dans l'entourage de M. Juppé, on assure qu'il a été



«extrêmement choqué et vexé» par cette absence de reconnaissance, qu'*«il n'est pas prêt d'oublier»*.

En l'occurrence, M. Balladur considère, sans doute, qu'il avait d'autant moins de raisons de s'épancher sur l'habileté de négociateur de M. Juppé que celui-ci, sur, semble-t-il, les insistants conseils de M. Chirac, avait réclamé de Matignon, le samedi 4 décembre, un mandat de négociation écrit. Voulant se couvrir pour ne pas «porter le chapeau» en cas d'échec, ou souhaitant prouver l'unité du gouvernement à ses partenaires, M. Juppé aurait indisposé le premier ministre.

Le dernier de ces «petits» gestes destinés à ramener le ministre «infidèle» dans le droit chemin, a été posé à l'occasion du sujet le plus grave : l'ultimatum de l'OTAN. Lors de sa dernière «Heure de Vérité», M. Balladur cite son ministre de la défense, et non celui des affaires étrangères. Oublier M. Juppé, qui a joué un rôle diplomatique primordial, ne pouvait pas être tout à fait innocent.

Ces accrocs sur la forme sont, à l'évidence, purement liés au jeu présidentiel du couple Chirac-Balladur; ils ne touchent, en rien, le fond de l'action internationale du gouvernement. A deux exceptions. Et deux seulement (1). La première concerne l'expulsion, vers leur pays d'origine, de deux terroristes iraniens qui étaient réclamés par la Suisse. Elle relève du ministre de l'intérieur et elle mis en colère le Quai d'Orsay. La seconde a trait au voyage, raté, de M. Balladur en Arabie saoudite. Cette dernière est à mettre au débit du cabinet du premier ministre. Il a utilisé une diplomatie parallèle, chère à M. Pasqua dans les relations avec les pays arabes, mais qui n'est pas prisée au ministère des affaires étrangères.

Soumis à une double pression, M. Juppé, point de mire de MM. Chirac et Balladur dans le gouvernement, tente de repousser le plus loin possible le moment de l'épreuve de vérité. Comme ses collègues ministres et ses «compagnons» députés, il souhaite sûrement ne jamais avoir à choisir. Rien ne dit, aujourd'hui, bien au contraire, que l'épreuve de la déchirure lui sera épargnée. N'a-t-elle pas déjà commencé?

OLIVIER BIFFAUD

(1) Selon un diplomate, le réchauffement des relations franco-chinoise a été proposé à M. Juppé, dès avril 1993, par le directeur Asie du Quai d'Orsay. Afin de préparer un voyage de M. Balladur à Pékin, le ministre des affaires étrangères a proposé, lui-même, le nom de Jacques Friedmann. Ce dernier s'est rendu à deux reprises en Chine.

CLÉS/ Déclarations

■ **Européennes.** – Le 26 août 1993, dans l'avion qui l'emmène au sommet franco-allemand de Bonn, Edouard Balladur avance le nom d'Alain Juppé pour conduire la liste unique de la majorité aux élections européennes. Mais le 7 janvier, sur France 3, le premier ministre exprime, soudainement, le souhait que les ministres *«se tiennent en dehors de cette affaire d'élections européennes»*. Le 24 janvier, le ministre des affaires étrangères se déclare *«prêt à rendre service»*.

Lors de son «Heure de vérité», le 14 février, M. Balladur enterre définitivement l'hypothèse de la candidature de M. Juppé en indiquant qu'il ne souhaite pas que *«les membres du gouvernement figurent sur cette liste»* et en précisant que *«c'est un souhait net»*.

■ **GATT.** – Le 15 décembre 1993, lors de sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale après la conclusion des accords sur le GATT, Edouard Balladur rend hommage à *«MM. Juppé, Longuet, Puech, Lamassoure, qui se sont totalement investis dans cette négociation»*, sans en dire plus sur le rôle particulier du titulaire du Quai d'Orsay. Orateur du groupe RPR, Jacques Chirac souligne au contraire *«l'intense et remarquable travail diplomatique»* effectué par le ministre des affaires étrangères.

■ **Présidentielle.** – Le 4 janvier, Alain Juppé, en tant que secrétaire général du RPR, présente ses vœux à la presse en indiquant : *«Notre mouvement est uni et rassemblé autour de Jacques Chirac. Il peut compter sur nous et sur notre fidélité qui ne s'est jamais démentie et qui ne se démentira pas demain.»*

■ **Bosnie.** – Au cours de son «Heure de vérité» du 14 février, Edouard Balladur indique qu'il continuera à être *«particulièrement attentif, comme* [il l'est] *depuis dix mois, avec le ministre de la défense François Léotard, à la situation* [des] *soldats»*. *«C'était le sens de la mission que François Léotard est allé faire à Sarajevo»*, ajoute encore le premier ministre, qui omet de citer le nom d'Alain Juppé, très en pointe sur le dossier bosniaque, qui accompagnait pourtant le ministre de la défense dans la ville assiégée.

BIBLIOGRAPHIE

La passion de Nicolas Sarkozy

GEORGES MANDEL, LE MOINE DE LA POLITIQUE
de Nicolas Sarkozy
Grasset, 328 p., 130 F.

D'un homme politique qui se fait le biographe d'un personnage historique on n'attend pas des informations inédites, résultant d'un long travail de recherche, mais plutôt un point de vue personnel, qui apporte un éclairage significatif à la fois sur l'auteur et sur son sujet. A cet égard, l'étude consacrée à Georges Mandel par Nicolas Sarkozy ne déçoit pas.

Le porte-parole du gouvernement Balladur a choisi, en effet, de mettre l'accent, dans la carrière de celui qui fut un éphémère ministre de la IIIe République finissante, avant d'être assassiné par la Milice en 1944, sur ce qu'on pourrait appeler les techniques du pouvoir – sa conquête, son exercice, sa conservation.

Combinaisons subtiles et fausses manœuvres

Certes, Nicolas Sarkozy ne néglige pas ce qui fut, pour Georges Mandel, selon le titre d'un des chapitres, *«le combat de sa vie»*, c'est-à-dire la lutte contre l'Allemagne, qui fut la cause directe de son sort tragique. Ce sont même les pages les plus émouvantes du livre. Comme d'autres avant lui, notamment Jean-Noël Jeanneney dans son essai *Georges Mandel : l'homme qu'on attendait* (Seuil, 1991), l'auteur souligne les occasions manquées par un homme qui aurait pu être un autre de Gaulle et qui, peut-être en raison de ses origines juives, n'a pas cru en son destin.

Mais l'apport le plus intéressant de Nicolas Sarkozy réside sans doute dans son analyse des méthodes et des tactiques par lesquelles Georges Mandel a tenté pendant l'entre-deux-guerres, avec plus ou moins de succès, d'asseoir son influence, et qui nous plongent au cœur du système de la IIIe République.

En bon connaisseur de la vie parlementaire, Nicolas Sarkozy dissèque minutieusement les combinaisons subtiles, les fausses manœuvres ou les coups heureux de son héros. Il ne dissimule rien des mensonges, souvent grossiers, auxquels Georges Mandel n'hésite pas à recourir, ni des accès d'autoritarisme qui lui valent, à Paris comme en Gironde, sa terre d'élection, beaucoup d'ennemis.

Il évoque sans détours son *«instinct policier»* qui se manifeste par un goût immodéré des fiches, du renseignement, des indiscrétions. Bref, il dessine le portrait d'un *«malin»*, selon le terme employé par *la Liberté du Sud-Ouest* en 1925, puis par Laval en 1938, pour qualifier Georges Mandel.

Ce portrait, qui s'appuie sur un scrupuleux dépouillement des témoignages existants (1), est donc loin d'être flatteur. Sa face positive est ce que Nicolas Sarkozy appelle la passion de la politique, conçue moins comme une bataille autour d'un projet de société que comme un affrontement de volontés dans la complexité de l'Histoire. Cette approche, qui pourrait paraître réductrice, s'applique bien à Mandel, qui était plus un homme d'action que d'idées.

Jean-Noël Jeanneney, opposant *«ceux qui entretiennent une vision messianique du monde»*, tels que Jaurès ou Blum, à ceux qui, *«armés de convictions morales fortes»*, se tiennent prêts à *«saisir la chance que leur offrira la Fortune»*, a classé à juste titre Mandel, comme son maître Clémenceau, dans la seconde catégorie. Nicolas Sarkozy, de toute évidence, s'y range aussi.

S'il relève les erreurs commises par Mandel, dont la *«grande faiblesse»* fut de réduire trop souvent sa vie *«à sa seule dimension politique»*, c'est assurément pour ne pas les commettre à son tour.

THOMAS FERENCZI

(1) A une ou deux étourderies près, en particulier une coquille sur une date p. 119 (1991 au lieu de 1919?) et une curieuse bévue p. 58 : rappelant que Mandel s'est présenté aux élections législatives de 1914 en se disant *«publiciste à Paris»*, Nicolas Sarkozy semble ignorer qu'au XIXe siècle et encore au début du XXe ce terme désigne un journaliste, et non un *«spécialiste de droit public»*.

EN BREF

HAUTE-NORMANDIE : le budget est voté grâce aux écologistes. – Le conseil régional de Haute-Normandie a adopté, jeudi 17 février, son budget primitif pour 1994 par 28 voix (19 UPF, 3 Verts, 3 GE, 2 écologistes indépendants et 1 CPNT) contre 27 (14 PS, 8 FN, 5 PCF). Ce budget s'élève à 2,5 milliards de francs. Les impôts directs augmenteront de 19,9 %. Les amendements de l'intergroupe écologiste, dont l'adoption était la condition de leur approbation du budget, ont tous été acceptés par la droite. – *(Corresp.)*.

EUROPÉENNES : prochaine rencontre entre les Verts et Génération Ecologie. – Devant la difficulté, pour eux, de franchir la barre de 5 % des suffrages exprimés, nécessaire pour avoir des élus au Parlement européen, les deux mouvements écologistes se sont résolus à reprendre leurs discussions, interrompues depuis décembre 1993, sur la constitution d'une liste unitaire aux élections européennes. Les Verts et Génération Ecologie doivent se rencontrer, en principe, le mercredi 23 février.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : un élu du FN adhère à l'UDF. – *René Jestin*, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui avait démissionné du Front national en juin 1993, a adhéré au groupe UDF de cette assemblée. Conseiller municipal de Marignane (Bouches-du-Rhône), M. Jestin avait été le suppléant de Bruno Mégret, délégué général du FN, aux dernières élections législatives.

AMÉNAGEMENT : les préfets de région chez M. Balladur. – Le premier ministre, Edouard Balladur, a convié à déjeuner, jeudi 17 février, les vingt-deux préfets de région de la métropole afin d'évoquer avec eux les premiers enseignements des débats organisés sur l'aménagement du territoire. Le matin même, les préfets de région avaient participé à une réunion de travail avec Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

BIOÉTHIQUE : Elisabeth Hubert (RPR) présidente de la commission spéciale de l'Assemblée nationale. – La commission spéciale de l'Assemblée nationale, chargée d'étudier deux des trois textes sur la bioéthique qui doivent venir en discussion à la session de printemps, a porté à sa présidence, mardi 15 février, Elisabeth Hubert, député RPR de Loire-Atlantique et médecin. Son rapporteur sera Jean-François Mattei, député UDF des Bouches-du-Rhône et professeur de médecine. Les deux projets, déjà adoptés, en janvier, par le Sénat, portent sur le traitement de données nominatives pour la recherche sur la protection ou l'amélioration de la santé, et sur les dons d'organes et l'assistance médicale à la procréation. Le troisième texte concerne le statut du corps humain ; il sera étudié par la commission des lois.

Président d'une association intermédiaire

Un député du Loiret est mis en examen pour «exercice illégal de travail temporaire»

ORLÉANS
de notre correspondant

Jean-Paul Charié, député RPR du Loiret, a annoncé, jeudi 17 février dans l'hebdomadaire *le Courrier du Loiret*, avoir été mis en examen pour *«exercice illégal de l'activité de travail temporaire»*, dans le cadre d'une association, Pithiverais Emploi, qu'il préside, et qui a pour but de fournir des «petits boulots» aux chômeurs de la région de Pithiviers.

C'est à la suite d'une plainte contre X... déposée voici plusieurs mois par la direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE), qu'une enquête a été ouverte, aboutissant notamment le 21 janvier à une perquisition, ordonnée par Patrick Gaschon, juge d'instruction à Orléans, dans les locaux de Pithiverais Emploi par la gendarmerie. Une perquisition identique a eu lieu, le même jour, au siège de l'association voisine Giennois Emploi, présidée par Louis Boyer, sénateur (UDF-PR) et maire de Gien. La DDTE reproche à ces associations, censées proposer au début de leur fonctionnement des petits boulots, d'être passées au stade «supérieur» en faisant de l'offre de main-d'œuvre aux entreprises, concurrençant ainsi ouvertement les agences d'intérim, dont l'activité est strictement réglementée.

Montrant du doigt *«l'inspection du travail qui a déclenché une procédure judiciaire»*, le député du Loiret a déclaré : *«Cette administration a vingt-cinq ans de retard. Sait-elle qu'il y a quatre millions de chômeurs... J'ai la conscience tranquille. Je suis coupable aux yeux de l'administration du travail d'en avoir trop trouvé à ceux qui cherchent du travail. Coupable d'avoir en plus su dégager une autonomie financière... Qui est à blâmer?»* Depuis sa création, en 1988, l'association, dont le conseil d'administration devait se réunir le 19 février, indique avoir trouvé du travail à 1 300 chômeurs.

RÉGIS GUYOTAT

Nominations en conseil des ministres

Le conseil des ministres du mercredi 16 février a procédé, sur proposition de Charles Pasqua, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, aux nominations suivantes :

Pierre-René Lemas directeur à la délégation à l'aménagement du territoire

Pierre-René Lemas, préfet de l'Aisne, est nommé directeur à la délégation à l'aménagement du territoire. Il remplace Noël Lebel, qui présidera la délégation française d'une commission franco-italienne sur l'aménagement en commun des régions frontalières.

Né le 23 février 1951 à Alger, Pierre René Lemas est diplômé d'études supérieures de droit public de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Après avoir été directeur de cabinet de préfet, il a été, de 1983 à 1986, membre des cabinets de Gaston Defferre puis de Pierre Joxe ministres de l'intérieur. De 1986 à 1988, il a été sous-directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer, avant de diriger à partir de mai 1988, les cabinet de Jean-Michel Boucheron, puis de Jean-Michel Baylet, secrétaires d'Etat chargés des collectivités territoriales. Nommé le 25 janvier 1989 directeur général des collectivités locales M. Lemas était préfet de l'Aisne depuis le 3 janvier 1992.

Jean-Marc Sauvé préfet de l'Aisne

Jean-Marc Sauvé, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur, est nommé préfet de l'Aisne, en remplacement de Pierre-René Lemas.

Né le 28 mai 1949 à Templeux-le-Guérard (Somme), Jean-Marc Sauvé est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, titulaire d'une maîtrise de sciences économiques et ancien élève de l'ENA. Nommé au Conseil d'Etat en juin 1977, il entre, en juin 1981, au cabinet de Maurice Faure, ministre de la justice, et reste jusqu'au 31 mai 1983 dans celui de Robert Badinter au même ministère. Il est alors nommé directeur de l'administration générale et de l'équipement au ministère de la justice. En juin 1988, M. Sauvé est nommé par Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur; il conserve ce poste lorsque M. Pasqua s'installe place Beauvau.

Les suites de la polémique autour de Canal Plus

M. Carignon estime que l'ancien PDG de la chaîne cryptée a été victime de son « orgueil »

François Mitterrand ne tient pas à être impliqué dans la polémique provoquée par la démission d'André Rousselet de la présidence de Canal Plus. L'Elysée a fait savoir, jeudi 17 février, que l'action de M. Rousselet à la tête de Canal Plus *« mérite d'être saluée »*, mais que, sa démission ayant *« suscité de nombreux commentaires, dont certains prêtés à des conseillers de la présidence de la République* (...), *aucune réaction autorisée n'a été diffusée par l'Elysée dans cette affaire »*.

En revanche, le ministre de la communication, Alain Carignon, est monté au créneau dans les colonnes du *Figaro*, vendredi 18 février, pour dire notamment : *« Il faut différencier totalement l'entrée de France Telecom dans le capital d'Havas du pacte d'actionnaires de Canal Plus. Il n'y a pas de renversement d'alliances, il y a un changement d'alliances qui déplaît à M. Rousselet. Il préfère faire passer l'idée qu'il est la victime expiatoire d'Edouard Balladur que de M. Dejouany* [PDG de la Générale des eaux] *et de M. Dauzier* [PDG d'Havas]. *Comme c'est un homme élégant, cela lui paraît plus chic. C'est une sortie politique qui n'a aucun rapport avec la réalité industrielle, économique et financière du dossier* (...) *Il y a une volonté de désinformation évidente de la part de M. Rousselet et du Parti socialiste* (...) *Je crois que c'est l'avenir qui s'est ligué contre M. Rousselet. Et, d'une certaine façon,* « l'orgueil l'a tuer ».

Pour sa part, M. Rousselet en a rajouté dans un entretien paru, le même jour, dans *Libération*, en jugeant *« mensongère et dangereuse »* la nouvelle loi sur la liberté de communication *« faisant passer le seuil de participation d'un même actionnaire dans une chaîne de 25 % à 49 % selon les souhaits formulés par TF 1 »* et en insistant sur la responsabilité du premier ministre dans l'affaire : *« Il y a neuf mois*, raconte notamment l'ancien PDG de Canal Plus, *j'ai rencontré M. Balladur, à une époque où on commençait à entendre qu'il faudrait faire payer Canal Plus, diminuer ses « privilèges ». Bruits qui venaient aussi bien de chez Jacques Toubon que d'Alain Carignon ou de Gérard Longuet. J'ai dit alors à M. Balladur :* « Prenez vous-même les choses en mains pour la renégociation de la concession. » *Il m'a dit qu'il ne pouvait s'en charger mais qu'il confierait ce dossier à M. Friedmann.* (...)

Un « guet-apens » selon M. Monod

» Pour vous faire mesurer combien M. Balladur était dans le coup : le soir du conseil d'administration [d'Havas] *dont je claque la porte* [10 février], *M. Friedmann me téléphone :* « Comment ?, *me dit-il,* j'apprends que vous démissionnez d'Havas... Est-ce que c'est au sujet du pacte et de la société en question ? » « Oui, il y a de quoi, non ? » *Et, là Friedmann me dit :* « Mais je ne comprends pas, M. Dejouany m'a dit à plusieurs reprises que vous étiez d'accord. » *A part çà, M. Friedmann, qui agit par délégation directe de Balladur, n'était pas dans l'opération ! » « La France est fichue avec des comportements pareils*, ajoute M. Rousselet. *C'est un naufrage industriel qu'organise le système Balladur. »*

L'ancien PDG de Canal Plus a reçu indirectement le soutien du PDG de la Lyonnaise des eaux-Dumez, concurrente de la Générale des eaux, Jérôme Monod, ancien secrétaire général du RPR, qui a déclaré, jeudi, sur France-Inter : *« C'était un guet-apens. M. Rousselet a eu raison de pousser un cri très fort, de dire qu'il a été trahi et jeté* (...) *Pourquoi était-on si pressé de faire ce pacte ? Pourquoi Havas, qui était actionnaire de référence de Canal Plus, se trouve-t-il avec un cogérant qui a les mêmes pouvoirs* [la Générale des eaux] ? *Canal Plus perd une partie de son autonomie. »* Selon M. Monod, *« l'idée de la création d'un grand pôle audiovisuel européen est une folie »* car *« les grands pôles de ce genre sont destinés à disparaître »*.

Pour Bertrand Cousin, député du Finistère, secrétaire national du RPR en charge de la communication, ce pacte d'actionnaires est, au contraire, *« une opération positive, n'en déplaise à M. Rousselet, qui a été vexé de ne pas tirer à lui tout seul toutes les ficelles, comme il avait l'habitude de le faire depuis dix ans avec la bénédiction des gouvernements socialistes »*.

André Rousselet, condottiere de l'indépendance

L'homme a *« un charme à couper au couteau »*, selon cette femme d'affaires qui l'a beaucoup croisé dans les dîners mondains. Le personnage politique se caractérise, lui, par *« un sens de la décision »*, *« un refus de la bassesse courtisane »*, *« une fidélité infaillible »*, servis par *« une susceptibilité ombrageuse »*, si l'on en croit ce haut fonctionnaire qui compte au nombre de ses amis depuis presque un demi-siècle. Quant au chef d'entreprise, il a *« une culture de l'indépendance »* et *« une intelligence active, proche de celle du visionnaire »*, affirme l'un des hiérarques de Canal Plus.

André Rousselet, qui présida la chaîne à péage jusqu'au mercredi 16 février, ne s'attire pourtant pas que des compliments. Car ce *condottiere* toujours vêtu avec élégance, ce grand amateur de havanes, qui peut alternativement faire preuve d'une courtoisie impeccable et asséner des phrases assassines, est aussi la cible de haines tenaces et de procès définitifs, qui visent sa personnalité complexe, à la fois rétive aux compromissions et habile à mobiliser ses réseaux et ses relations, jusqu'au plus haut sommet de l'Etat. Après le décès de Georges Dayan, qui fut le confident du président de la République, André Rousselet demeure en effet l'un des rares intimes de François Mitterrand, qu'il connaît depuis quarante ans.

Celui qui a régenté depuis une dizaine d'années le paysage audiovisuel – d'où son surnom de « vice-roi des ondes » – n'inspirait à ses collaborateurs et à ceux qui l'approchaient qu'un titre : *« président »*. Un titre générique, puisque André Rousselet, outre Canal Plus, dirige d'autres entreprises. Mais son entrée dans le monde de l'industrie ne date que d'une trentaine d'années.

Il avait d'abord étudié le droit, comme son père. Criminaliste et historien, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, celui-ci fut premier président de la cour d'appel de Paris. Il contesta personnellement, lors du procès du général Salan en mai 1962, la fouille imposée par la police aux magistrats et aux avocats du Palais, ce qui lui valut une mise à la retraite diligentée par le garde des sceaux d'alors, Jean Foyer. L'épisode a marqué André Rousselet. La fidélité à la mémoire de son père et son propre sens de l'honneur expliquent son refus de plier l'échine. *« Il ressemble à ces grands parlementaires de l'Ancien Régime qui refusaient l'absolutisme royal »*, note un de ses amis.

Sa licence en droit obtenue, il est sous-préfet, puis devient chef de cabinet de François Mitterrand dans les années 50. En 1958, refusant de cautionner le nouveau pouvoir, André Rousselet tourne le dos à la préfectorale et entame sa reconversion. *« C'est un homme de décision, ce qui lui vaut parfois d'être considéré comme un autocrate »*, font remarquer ceux qui ont travaillé à ses côtés. Entré à la direction de Simca en 1958, il se porte acquéreur d'une flotte de 150 taxis, la G7, dont la firme voulait se débarrasser. André Rousselet transforme la compagnie et l'organise. En 1962, la G7 compte 2 000 voitures.

Mais cet homme politique, *« dont les convictions de gauche sont véritables, sans qu'il ait jamais été militant »*, devenu industriel par goût d'entreprendre, reprend ensuite du service en devenant député FGDS de la Haute-Garonne en 1967-1968. Quand François Mitterrand devient président, André Rousselet, qui l'a aidé pendant sa traversée du désert, est son premier directeur de cabinet en 1981-1982. Il présidera ensuite aux destinées d'Havas de 1982 à 1986. Entre-temps, André Rousselet s'intéresse à d'autres activités industrielles (société de surveillance de biens précieux, firme de chaussures, de courtage en assurance, édition, etc.). Cet amateur de peintures crée aussi la Galerie de France.

A Canal Plus, qu'il dirigeait depuis 1984, André Rousselet, entouré des fidèles de la première heure (Alain de Greef, Albert Mathieu, Charles Biétry, Pierre Lescure, Michel Denisot), auréolé de son prestige, et objet d'un véritable culte, fait preuve de ses talents de visionnaire. *« Il nous a fait travailler à 105 %, en faisant confiance aux gens de programmes, et en ayant raison avant tout le monde, que ce soit sur le bouquet de satellites, sur l'importance du numérique »*, dit l'un des membres de cette bande, qui conclut : *« Il nous a donné surtout le culte de l'indépendance. »*

YVES-MARIE LABÉ

La Lyonnaise des eaux-Dumez contre-attaque

Après avoir manifesté son opposition au pacte d'actionnaires conclu par Havas, la Générale des eaux et la Société générale, qui brident désormais Canal Plus, la Lyonnaise des eaux-Dumez a annoncé, jeudi 17 février, le renforcement de ses liens avec France Telecom et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion.

Jérôme Monod, PDG du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez et actionnaire principal de M 6 avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (25 % chacun) a annoncé jeudi 17 février, sur France Inter, son intention de *« mettre M 6 en Bourse avant l'été »*. *« M 6 est un objet qui peut être et doit être ouvert au public »*, a-t-il affirmé. La part du capital mise en Bourse, le prix de l'action... bref, l'ensemble des modalités financières sera arrêté à la mi-mars. Après avoir réalisé 105 millions de francs de bénéfices pour 1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1992, M 6 devrait annoncer prochainement des résultats supérieurs en 1993.

M. Monod a également annoncé la généralisation du paiement à la séance sur l'ensemble de ses réseaux câblés (225 000 abonnés). Associée à France Telecom mais aussi à TF 1 et à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), la Lyonnaise vendra aux foyers équipés d'un décodeur Visiopass (50 000 pour les réseaux *Lyonnaise et quelques milliers* d'autres pour les réseaux de France Telecom), la possibilité de regarder des films récents (six mois à un an après leur sortie en salle) pour un prix qui ne devrait pas dépasser 30 francs. Le test mené en 1993 sur le réseau de Saint-Germain-en-Laye (dont le maire est Michel Péricard, président RPR de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale) a révélé une demande d'environ 1,3 film par mois et par foyer. Les négociations sont en cours avec les principaux producteurs de films français et américains.

Autre nouveauté, dès le mois de mai, M 6, France Telecom et la société de Pierre Bellemare lanceront une chaîne de télé-achat sur les réseaux de la Lyonnaise et de France Telecom. Ce projet a été testé en 1993 sur la chaîne Paris-Première (filiale du groupe de M. Monod). Cette dernière compte d'ailleurs un nouvel actionnaire, le groupe Marie-Claire, qui a racheté à Lyonnaise communication, filiale câble du groupe, 15 % du capital de la chaîne thématique. Marie-Claire entend développer ses propres productions audiovisuelles sur des thèmes comme la décoration, la maison... Enfin, une troisième chaîne thématique dont le but sera de *« faire plaisir aux femmes »* sera inaugurée en septembre 1994. Le groupe Marie-Claire dément être partie prenante de ce projet.

Enfin, résolue à exploiter les synergies que la technique va rendre possibles entre l'image et la voix, la Lyonnaise a décidé de prendre date et va répondre à l'appel d'offres sur le troisième réseau français de radio-téléphone aux côtés de la société britannique Vodaphone.

Ce renforcement des liens entre la Lyonnaise des eaux et France Telecom n'est pas de nature à *faire sourire* à la *Générale des* eaux, son éternel concurrent. Les tensions risquent donc d'être fortes dans le capital d'Havas actuellement en pleine recomposition. France Telecom y fera prochainement son entrée, et la Générale des eaux qui détient actuellement 0,9 % du capital devrait y accroître sa participation par apport d'actifs. M. Monod, qui contrôle, lui, 1,8 % du capital de Havas a, d'autre part, indiqué que si la Générale des eaux augmentait sa participation au capital d'Havas, il réagirait *« très mal »*. L'*« affaire Canal Plus »* est donc loin d'être finie. La volonté du gouvernement de constituer de grands groupes de communication en permettant le franchissement du seuil de 25 % dans le capital des chaînes de télévision, n'a, jusqu'à présent, qu'un effet : il accentue les tensions au sein du capitalisme audiovisuel français.

YVES MAMOU

MÉDECINE

Reprenant des propositions du professeur Montagnier

Le gouvernement renforce la lutte contre le sida

Au terme d'un comité de ministres réuni jeudi 17 février, l'hôtel Matignon a rendu publiques les nouvelles mesures prises par le gouvernement en matière de lutte contre le sida. Pour une large part, ces mesures s'inspirent des propositions qu'avait formulées le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) dans le rapport qu'il avait remis à Edouard Balladur le 1er décembre dernier (« le Monde » du 3 décembre 1993).

Sur les quarante-neuf propositions contenues dans le rapport Montagnier, quarante-trois ont été retenues, précise-t-on à l'Hôtel Matignon, où l'on assure qu'elles seront *« mises en œuvre sans délai »*. Ces mesures peuvent être classées en quatre chapitres :

● **La coordination nationale et locale de la lutte.**

Il est créé un comité interministériel, présidé par le premier ministre, qui aura pour mission d'assurer la cohérence de la politique de lutte contre le sida sous tous ses aspects et en particulier la prévention. Le directeur général de la santé assurera la fonction de délégué interministériel pour la préparation et l'application des décisions de ce comité. La direction générale de la santé se voit attribuer les missions et les moyens de prévention et de communication : en conséquence, l'Agence française de lutte contre le sida sera dissoute. Ses personnels seront reclassés. D'autre part, le gouvernement a décidé de créer des *« relais déconcentrés de coordination de lutte contre le sida »* dans les régions et départements les plus touchés. A ce titre, cinquante emplois seront créés. Cette déconcentration vise notamment à renforcer la collaboration avec les associations agissant dans ce domaine.

● **La recherche.**

On renforcera les actions dans les domaines de l'épidémiologie, des sciences sociales, et on mettra un *« accent particulier sur la recherche clinique »*, notamment pour les essais thérapeutiques. L'Agence nationale de recherche sur le sida mettra en place un *fonds d'urgence doté de 10 millions* de francs pour répondre sans délai à de nouveaux besoins de recherche.

● **La prévention.**

L'information sur le sida et les maladies sexuellement transmissibles sera inscrite dans le programme des collèges et dans le cadre plus large de *« l'éducation à la santé »*. Un effort particulier sera apporté à la réalisation de *« campagnes ciblées, qu'il s'agisse de prévention ou d'incitation au dépistage »*.

● **La prise en charge de la maladie.**

Le gouvernement a notamment décidé d'accélérer la procédure d'autorisation de mise sur le marché de nouveaux médicaments et d'augmenter de 15 % les moyens affectés aux moyens séjours hospitaliers et aux soins à domicile. Parallèlement, une *« attention particulière »* sera apportée aux soins palliatifs afin de les adapter aux besoins des patients.

D'autre part, le gouvernement consacrera 101 millions de francs à la mise en œuvre de ces actions, ce qui représente une augmentation de 14 % par rapport aux crédits inscrits en loi de finances initiale de 1994, pour l'ensemble des actions de lutte contre le sida. En particulier, 30 millions de francs seront destinés à la formation, 17 millions de francs au renforcement des services déconcentrés de l'Etat et 30 millions au volet spécifique de lutte contre le sida et la toxicomanie dans les DOM-TOM.

COMMENTAIRE

Déceptions

UNE refonte structurelle des organismes en charge de la lutte contre l'épidémie et une enveloppe supplémentaire de 100 *millions de francs pour* aider au financement de ce combat – les deux points principaux du dispositif décidé par le gouvernement d'Edouard Balladur – ne constituent qu'une simple adaptation de l'arsenal existant . Plus de dix ans après l'émergence de l'épidémie dans notre pays, les pouvoirs publics semblent encore bien loin d'avoir pris l'exacte mesure des profonds bouleversements sociaux et culturels causés par la menace d'une contamination virale, par voie sexuelle ou sanguine, aux conséquences mortelles.

Le gouvernement ne juge donc ni utile ni nécessaire de mettre en place une politique véritablement audacieuse et novatrice à la hauteur des véritables enjeux sanitaires, scientifiques et moraux, une politique où la prévention ne se bornerait plus à la seule incitation publicitaire à l'utilisation du préservatif masculin.

La mission de l'école

Sans doute pourra-t-on trouver quelques vertus aux mesures décidées par l'Hôtel Matignon et commentées par Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé. La volonté d'un retour aux strictes compétences de l'administration et le souci de coordonner au sein d'un comité interministériel (piloté par le directeur général de la santé et présidé par le premier ministre) ne sont pas sans cohérence. Cela devrait avoir pour effet bénéfique, entre autres, d'impliquer véritablement les autorités gouvernementales dans la lutte contre une épidémie dont elles ont longtemps nié la réalité ou gravement sous-estimé l'importance.

Une telle coordination imposait-elle, comme le réclamaient avec violence les activistes de l'association Act Up et comme le proposait le professeur Montagnier, de faire disparaître l'Agence française de lutte contre le sida ? On observera avec intérêt dans un avenir proche si la Direction générale de la santé, plus ou moins aidée par le Comité français d'éducation pour la santé, réussira mieux que la défunte agence. En quoi cette administration sera-t-elle mieux armée pour l'exercice délicat qui consiste à créer une symbiose avec un monde associatif hétérogène et divisé, pour mieux s'adresser aux individus les plus exposés ?

Absence de moyens financiers ou pressions émanant de certains milieux scientifiques parisiens, le gouvernement n'a pas retenu l'une des principales propositions du rapport Montagnier, *la création d'un « institut des* pathologies infectieuses complexes » qui, au-delà du sida, permettrait d'embrasser le vaste *champ des maladies où* participent des facteurs infectieux et des processus immunitaires. Une telle structure devra-t-elle donc être financée par des fonds privés ou par la charité publique ?

On ne peut pas, enfin, ne pas être inquiet et déçu d'apprendre que l'information des enfants et des adolescents *« sera inscrite dans le programme des collèges »*. Ainsi sur cette question essentielle, qui dépasse d'ailleurs de beaucoup la seule épidémie de sida, le gouvernement s'en *remet-il au ministère* de l'éducation nationale qui a amplement et depuis longtemps démontré son incapacité à traiter des questions *relatives à la sexualité et*, plus généralement, à tout ce qui touche au corps. Combien de temps faudra-t-il encore attendre *avant de voir la puissance* publique décider, au vu de la progression de cette épidémie, que l'école, de la maternelle au lycée, a aussi pour mission d'aider à la découverte et à la maîtrise de son corps et au respect de celui des autres ?

JEAN-YVES NAU

Connu sous le nom de THA ou tacrine

Le premier médicament contre la maladie d'Alzheimer va être commercialisé en France

Les autorités sanitaires françaises viennent de donner leur accord à la mise sur le marché d'un médicament présenté comme le premier pouvant être efficace contre la maladie d'Alzheimer ou démence sénile (1). Connu sous le nom de THA ou tacrine, ce produit n'était jusqu'à présent disponible qu'aux Etats-Unis, où sa mise sur le marché, en septembre dernier, avait fait suite à une longue et vive polémique. En France – *où l'on compte plus de* 400 000 personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer, – sa diffusion sera, dans un premier temps, réservée aux hôpitaux publics et fera l'objet des plus extrêmes précautions sanitaires.

Progrès thérapeutique majeur face à une maladie incurable et aux effets le plus souvent dramatiques ou simple amélioration transitoire des symptomes, obtenue au prix d'effets secondaires *non négligeables* et d'une importante toxicité potentielle ? L'histoire récente du THA (tétrahydroaminoacridine ou tacrine) et les polémiques alimentées outre-Atlantique par cette molécule ne permettent pas de trancher.

On ne dispose pas actuellement de bases physiopathologiques indiscutables pour cette maladie : est-elle d'origine héréditaire, toxique ou infectieuse ? Les traitements visent à gommer quelques-uns des symptomes observés chez les patients : anxiolytiques, neuroleptiques, antidépresseurs stimulants du métabolisme cérébral etc. La tacrine, pour sa part, agit au niveau de la régulation moléculaire de l'une des principales substances assurant la transmission des informations nerveuses, l'acétylcholine, par l'intermédiaire de l'enzyme acétylcholinestérase. Le postulat est que les effets anticholinestérasiques de la tacrine peuvent compenser le déficit en cholinestérase observé fréquemment dans la maladie d'Alzheimer.

Les premières informations positives concernant le THA et son apparente capacité à corriger la perte de mémoire des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer datent, pour l'essentiel, de 1986 (*le Monde* du 14 novembre 1986) avec la publication dans les colonnes du *New England Journal of Medicine* d'une étude signée par le docteur Wiliam Koopmans Sommers (département de psychiatrie, université de Californie, Los Angeles). Ce travail préliminaire ne portait que sur 17 malades âgés de cinquante-cinq ans ou plus, atteints de la maladie d'Alzheimer. Les chercheurs américains expliquaient notamment que des malades traités, qui avaient oublié jusqu'à leur nom et qui ne reconnaissaient plus leurs enfants, avaient pu recouvrer une partie de leurs facultés intellectuelles, l'un d'entre eux parvenant même à retrouver son emploi.

Un Prix Nobel retrouve la mémoire

Ces résultats spectaculaires, presque trop beaux pour être vrais aux yeux de certains spécialistes, demandaient confirmation. Les responsables du *New England Journal of Medicine*, expliquaient eux-mêmes avoir longtemps hésité à publier un tel travail critiquable d'un point de vue méthodologique.

En août 1987, le gouvernement américain annonçait la mise en place d'une étude groupant trois cents malades volontaires dans dix-sept centres de recherche des Etats-Unis. Un an et demi plus tard, on apprenait à Londres qu'Archer John Porter Martin, soixante-dix-huit ans, Prix Nobel 1952 de chimie, avait *« retrouvé la mémoire »* grâce à la tacrine. M. Martin, atteint de la maladie d'Alzheimer, s'était porté volontaire pour l'expérimentation de cette molécule. Quelques mois plus tard (*le Monde* du 28 octobre 1987) la Food and Drug Administration (FDA) américaine décidait brutalement d'arrêter l'expérimentation humaine de la tacrine dans la maladie d'Alzheimer compte tenu du taux (20 % environ) de malades victimes d'effets secondaires hépatiques graves.

La polémique la plus vive éclata outre-Atlantique, en mars 1991, lorsque la FDA refusa la mise sur le marché de la tacrine proposée à la vente sous le nom de Cognex par le groupe Warner-Lambert (*le Monde* daté 17-18 mars et 27 mars 1991). De nouvelles études furent alors menées dans différents pays, l'analyse des résultats se heurtant fréquemment à de nombreuses difficultés méthodologiques. L'une des principales questions portaient alors sur le pourcentage de malades « répondant » effectivement à cette substance sans souffrir de ses effets secondaires.

Le dernier rebondissement survint en septembre 1993 lorsque la FDA donna son autorisation pour la commercialisation du Cognex sur le territoire américain. Bien loin des enthousiasmes initiaux, on prit alors, outre-Atlantique, de multiples précautions (*le Monde* du 11 octobre 1993), David Kessler (FDA) soulignant que cette médication pourrait apporter, malgré tout, un certain soulagement aux malades et à leur famille.

Une surveillance drastique

C'est dans ce contexte que les autorités sanitaires françaises viennent d'accorder une autorisation de mise sur le marché de la tacrine. Elle sera commercialisée dans notre pays par la multinationale pharmaceutique américaine Parke Davis (groupe Warner-Lambert). La France sera ainsi, quelques mois après les Etats-Unis, le deuxième pays au monde à accepter la commercialisation de cette molécule controversée. Cette autorisation de mise sur le marché, encore confidentielle, sera – en accord avec le fabricant – soumise à de nombreuses contraintes sanitaires et méthodologiques. C'est ainsi que ce médicament ne pourra, dans un premier temps du moins, être disponible que dans les hôpitaux publics (2). Le diagnostic de la maladie d'Alzheimer devra, tout d'abord, être parfaitement établi (par des spécialistes de neurologie, de psychiatrie ou de gériatrie) et une surveillance drastique sera mise en place et assurée (par le centre de pharmacovigilance de Bordeaux) afin d'identifier au plus tôt les effets secondaires et les éventuelles limites de cette nouvelle médication. Cette pharmacovigilance concernera entre 5 000 et 10 000 malades.

L'une des principales questions porte aujourd'hui sur le dosage optimum (120 ou 160 milligrammes quotidiens) et le profil pathologique permettant de concilier au mieux inocuité et efficacité. Il faudra notamment identifier au plus vite le caractère, réversible ou non, de la toxicité hépatique de la tacrine. L'élargissement aux pharmaciens d'officine et aux prescriptions des médecins généralistes de la mise à disposition de ce produit ne pourra être envisagé avant l'analyse des premiers résultats. Puis il restera à prendre en compte les implications économiques de la commercialisation de cette molécule mal connue pour une maladie dont on sait, avec l'augmentation progressive de l'espérance de vie, qu'elle occupe et qu'elle occupera une place essentielle dans le paysage médical national.

JEAN-YVES NAU

(1) Décrite pour la première fois en 1907 par le médecin dont elle porte le nom, la maladie d'Alzheimer est la plus fréquente des formes de démence sénile. Elle se caractérise notamment par l'apparition de troubles de la mémoire, de la personnalité et du langage suivis de l'altération profonde de l'ensemble des facultés intellectuelles.

(2) Pour les personnes hospitalisées et celles prises en charge dans le cadre des consultations hospitalières dites « externes ».

TOXICOMANIE

La prise en charge des usagers de drogue

L'Association nationale des intervenants dénonce des « manœuvres politiciennes » autour de la méthadone

L'Association nationale des intervenants en toxicomanie (ANIT) s'est élevée, jeudi 17 février, contre les *« exploitations politiciennes de la méthadone »* et les *« manœuvres politiciennes visant à casser »*, selon elle, le dispositif de soins spécialisés. La soixantaine d'institutions spécialisées et les cinq cents professionnels qui composent l'ANIT se *« réjouissent »* de l'annonce faite par la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) d'ouvrir, avec l'aide des municipalités, de l'Etat et de la fondation de Bernard Kouchner, des centres de distribution de méthadone (*le Monde* du 16 février), mais elle *« s'étonne que cette volonté se limite à la distribution de méthadone sur le modèle américain, sans tenir compte du cadre d'utilisation de ce traitement qui vient d'être discuté et réactualisé en France »*.

Une utilisation limitée

Cette décision de la FNMF, accueillie avec bienveillance par Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, n'a fait, déplore l'ANIT, l'*« objet d'aucune discussion »* avec les équipes de prise en charge des usagers de drogue. Celles-ci se disent aujourd'hui *« nombreuses à vouloir ouvrir des programmes méthadone pour diversifier leurs modalités d'accueil »*. Dénonçant enfin *« l'unique préoccupation »* de la fondation de Bernard Kouchner de *« se lancer dans le « tout-substitution »*, l'ANIT *« appelle toutes les équipes »* à demander à la FNMF, *« puisqu'elle veut contribuer aux soins pour toxicomanes »*, de subventionner leurs *« projets d'accueil d'urgence, d'échange de seringues, d'hébergement thérapeutique ou de méthadone »* qui n'ont *« pas trouvé financement d'Etat »*.

La réaction de l'ANIT est symptomatique du débat qui oppose depuis plusieurs mois ces acteurs du dispositif français de prise en charge des toxicomanes – dont la stratégie a longtemps visé en priorité la prévention, le sevrage et l'abstinence – aux tenants de la politique dite de « réduction des risques » – risques sanitaires (hépatites, sida) et sociaux (délinquance, marginalisation) liés à la toxicomanie –, dont l'un des outils est la méthadone, produit de substitution engendrant une dépendance. Les enjeux politiques dénoncés par l'ANIT relèvent d'un mauvais procès : la France est, en la matière, très loin derrière ses voisins européens, avec 77 « méthadoniens », contre 9 500 en Espagne et 17 000 au Royaume-Uni.

Certes, la méthadone n'est pas une panacée, comme l'a récemment indiqué Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé (*le Monde* daté 13-14 février). Les experts estiment qu'elle ne se révèle efficace, en termes de resocialisation et de comportement sanitaire, que chez les toxicomanes utilisateurs de drogue par voie intraveineuse depuis au moins cinq ans. Le nombre de toxicomanes concernés reste donc limité – le chiffre de 10 000 personnes est avancé.

Rappelons en outre que, le 21 septembre, Edouard Balladur a débloqué, dans le cadre d'un timide plan de lutte contre la toxicomanie, 4 millions de francs pour le développement des programmes de distribution de méthadone, avec un objectif de 1 000 places fin 1994.

L. F.

HANDICAPÉS

Pour la première fois depuis 1989

L'AGEFIPH a utilisé la quasi-totalité de ses ressources pour l'insertion professionnelle

Pour la première fois depuis le début de son fonctionnement en 1989, l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) est parvenue, en 1993, *à utiliser la quasi-totalité de ses* ressources, ont indiqué ses responsables, mardi 15 février. Les financements accordés par l'AGEFIPH se sont en effet élevés à 1,589 million de francs, pour des ressources évaluées à 1,613 million. Jusqu'à présent, *le montant collecté par* l'association auprès des entreprises qui n'atteignent pas le quota légal de 6 % de travailleurs handicapés n'avait jamais été totalement utilisé par l'AGEFIPH. A tel point que, fin 1991, le CNPF avait proposé que ces excédents comptables soient utilisés en vue de compenser les difficultés financières de l'assurance chômage.

L'an dernier, 42 685 établissements de vingt salariés et plus – sur 89 000 assujettis à la règle du quota – ont versé leur contribution à l'AGEFIPH et environ 74 000 personnes handicapées ont été concernées par les actions ainsi financées. Le nombre des personnes handicapées insérées dans le monde du travail est ainsi passé de 6 842 en 1991 à 27 147 en 1992, *pour atteindre 41 493 en 1993.*

Alors qu'un rapport de la Cour des comptes sur les politiques sociales en faveur des personnes handicapées adultes avait souligné, à l'automne dernier (*le Monde* du 25 novembre 1993), la *« nécessité de renforcer la présence et le rôle de l'Etat au sein des instances dirigeantes »* de l'AGEFIPH, Michel Giraud, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a annoncé la signature d'une convention de trois ans entre l'Etat et l'AGEFIPH pour permettre de *« coordonner les initiatives, de promouvoir leur développement et de favoriser la cohérence des actions d'insertion professionnelle des personnes handicapées en milieu ordinaire de travail »*. Elle instaure notamment des *« procédures souples de concertation préalable (...), au niveau local, entre le directeur départemental du travail et le délégué régional de l'AGEFIPH, et au niveau national, avec le comité de pilotage, instance d'échanges d'informations et d'instruction des demandes »*, a précisé M. Giraud.

L. F.

JUSTICE

Dans le cadre de la loi de programmation pluriannuelle

La chancellerie souhaite renforcer le contrôle de la justice sur la police judiciaire

Répondant à une question écrite du sénateur (RPR) du Haut-Rhin, Hubert Haenel, la chancellerie indique qu'une *réflexion a été engagée au sujet* de la création d'un corps d'inspection de la police judiciaire placé sous l'autorité du garde des sceaux. Elle annonce en outre la création, à la direction des affaires criminelles et des grâces, d'un bureau chargé de suivre les problèmes de police judiciaire. Ces deux structures ont pour but de permettre à la justice de mieux contrôler la police judiciaire.

Depuis quelques années, le sénateur Hubert Haenel plaide sans se lasser en faveur d'un meilleur contrôle, par la justice, de la police judiciaire. *«Les missions et les enquêtes de police judiciaire ne sont-elles pas traditionnellement, dans notre pays, sous l'étroite dépendance administrative et parfois aussi politique du ministre de l'intérieur, qui peut interférer, s'ingérer, accélérer ou engluer une enquête et une instruction dans les dossiers «pointus?* notait-il dans *le Monde* en 1993. *Et pourtant, les procureurs de la République sont censés diriger les services de police judiciaire placés sous le contrôle des procureurs généraux et des chambres d'accusation.»*

Neuf réformes

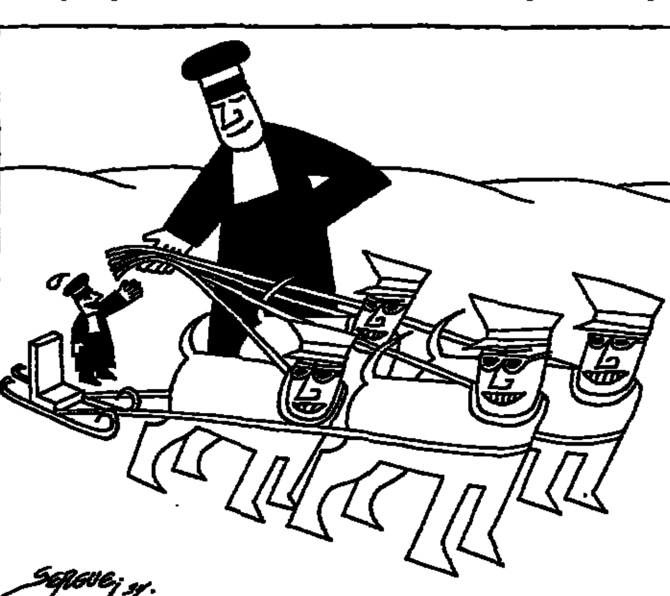
Le code de procédure pénale est très clair : depuis 1958, il précise que la police judiciaire est *«dirigée»* par le procureur de la République, *«surveillée»* par le procureur général et *«contrôlée»* par la chambre d'accusation. Cette dernière peut ainsi enquêter à tout moment sur les activités d'un officier ou d'un agent de police judiciaire et lui interdire définitivement ses fonctions de police judiciaire sur tout le territoire. Dans les faits, cette surveillance est cependant très lâche : faute de temps et, parfois, de volonté, les parquets et les chambres d'accusation renoncent souvent ces prérogatives.

Certains magistrats hésitent en effet à se montrer sourcilleux envers une institution dont la justice ne peut se passer. Comment les parquets pourraient-ils engager des poursuites sans le travail quotidien, sur le terrain, de la police judiciaire? Comment les juges d'instruction pourraient-ils faire avancer leurs enquêtes sans l'aide de la police et de la gendarmerie? *«Affirmé dans son principe, ce contrôle, qui revêt un certain nombre de modalités concrètes, est souvent plus théorique que réel»*, concluait en 1990 la commission «Justice pénale et droits de l'homme» dirigée par Mireille Delmas-Marty (1).

Afin que la justice *«reprenne la maîtrise de la police judiciaire»*, Hubert Haenel et Jean Arthuis suggéraient, dans un rapport sénatorial de 1991 (2), neuf réformes, allant de la nomination d'un magistrat à la tête de la police judiciaire à la création d'une inspection générale de la police judiciaire relevant de la chancellerie. Dans leur rapport, ils demandaient également que les préfets cessent de s'ingérer dans les enquêtes judiciaires. *«Lorsque j'étais juge d'instruction, j'ai rencontré un jour à Lille le chef de cabinet du préfet*, raconte Valéry Turcey, secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats. *Il m'a prévenu que j'allais recevoir bientôt une information importante dans un de mes dossiers d'abus de biens sociaux et il attirait même mon attention sur le procès-verbal de synthèse de la police, qu'il jugeait très intéressant! J'ai reçu ce PV quelques jours plus tard, mais il l'avait lu avant moi puisque les OPJ adressent un exemplaire de leurs PV à leur hiérarchie!»*

Certaines des propositions de MM. Haenel et Arthuis touchaient enfin aux pratiques quotidiennes des juridictions : afin d'éviter que les affaires soient discrètement étouffées par le biais des restrictions d'effectifs, les sénateurs souhaitaient que les magistrats puissent contrôler le nombre d'OPJ mis à leur disposition lors des enquêtes. Cette mesure, qui peut paraître mineure, touche en fait à un problème de fond : dans son organe, *Justice* (3), le Syndicat de la magistrature expliquait récemment, exemples à l'appui, comment le ministère de l'intérieur peut ralentir ou accélérer les enquêtes. Ainsi, le juge d'instruction parisien Frédéric Nguyen, qui avait difficilement réussi à obtenir trois ou quatre OPJ pour son dossier sur les violences du PSG, a vu les effectifs passer brutalement – et fugitivement – à environ 150 personnes au mois d'août, au lendemain de la colère de Charles Pasqua au Parc des Princes, devant les caméras de TF1...

Depuis un an, la justice a cependant marqué un peu plus nettement son territoire. La réforme de la procédure pénale de janvier 1993 affirme clairement que la notation du procureur de la République doit être prise en compte lors des évolutions de carrière des OPJ et des APJ. Depuis le début du mois, les modalités de création et les critères de compétence des services de police judiciaire, qui *relevaient jusqu'alors essentiellement* du ministère de l'intérieur, sont en outre déterminés après consultation de la chancellerie. *«Cela peut paraître minime mais c'est en fait une petite révolution*, souligne-t-on place Vendôme. *La justice intervient désormais directement dans l'organisation matérielle des services de police judiciaire.»*



Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, semble aujourd'hui décidé à s'engager plus avant.

Afin de *«permettre aux autorités judicaires d'exercer de façon effective les pouvoirs de surveillance, de contrôle et de direction de la police judiciaire que la loi leur confie expressément»*, la chancellerie précise, dans une réponse à une question écrite de M. Haenel, qu'une réflexion est en cours au sujet de la création d'un corps d'inspection de la police judiciaire placé sous l'autorité du garde des sceaux. Pierre Méhaignerie répondrait ainsi à une vieille revendication du monde judiciaire : depuis des années, certains magistrats soulignent l'ambiguïté de la situation actuelle, qui consiste, comme dans l'affaire Kraouche, à confier les inspections sur les policiers indélicats à d'autres policiers dépendant directement du ministre de l'intérieur.

Un bureau au sein du ministère

Composée de magistrats et d'officiers de police judiciaire de la police nationale et de la gendarmerie, cette nouvelle structure, dont les contours précis n'ont pas encore été dessinés, devra cependant être discutée avec les ministères de la défense et l'intérieur. *«La concertation interministérielle que suppose la réalisation d'un projet aussi ambitieux, devant réunir les ministres de la justice, de l'intérieur et de la défense, débutera très prochainement*, note la chancellerie. *Définie comme l'une des lignes de recherche prioritaires de la chancellerie pour l'année 1994, la mise en place de ce corps d'inspection sera prise en compte dans le cadre de la loi de programmation pluriannuelle pour la justice.»*

Répondant à une seconde question écrite, la chancellerie annonce également la création prochaine, au sein de la chancellerie, d'un bureau chargé de suivre les problèmes de police judiciaire. Outre la détermination des orientations générales relatives au rôle de la justice en matière de police judiciaire, ce bureau suivra les dossiers concernant les fichiers de police et de gendarmerie, la police technique et scientifique, la médecine légale ou les règles déontologiques. La structure de la direction des affaires criminelles et des grâces, qui s'occupe actuellement des habilitations de police judiciaire, pourrait donc être étoffée dans les *mois qui viennent.*

Ces perspectives ont été très bien accueillies par l'Union syndicale des magistrats (USM), qui avait évoqué ce thème avec Hubert Haenel lors de son congrès annuel, en juin 1993. *«C'est la première fois qu'un garde des sceaux semble s'engager résolument dans la voie du contrôle de la police judiciaire*, estime son secrétaire général, Valéry Turcey. *Si ce bureau et cette inspection sont créées, il s'agira d'une étape historique dans les relations entre la police et la justice.» «Nous sommes favorables à l'idée de rattacher plus étroitement la police judiciaire à la justice»*, renchérit Alain Terrail, le président de l'Association professionnelle des magistrats (APM).

Le Syndicat de la magistrature se montre cependant plus réticent. *«Ces projets ont un intérêt certain, mais ils ne changeront pas fondamentalement les rapports police-justice*, note le secrétaire général, Alain Vogelweith. *Le bureau sur la police judiciaire devrait permettre à la chancellerie de peser lors de la discussion des textes, ce qui n'a visiblement pas été le cas dernièrement, mais il s'agit d'une simple structure administrative. Quant à l'inspection, tout dépendra de son statut. Pour qu'elle ne subisse aucune pression, il faut qu'elle soit autonome et que les parquets puissent la saisir directement.»*

ANNE CHEMIN

(1) *La mise en état des affaires pénales, rapports*, la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cédex 07. 337 pages, 120 francs.

(2) Ce rapport a été publié en 1991 aux éditions Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris. 132 pages, 98 francs.

(3) *Justice*, BP 155, 75523 Paris, Cedex 11.

A la cour d'appel de Metz

Un an de prison dont un mois ferme pour deux des employeurs des «irradiés de Forbach»

La cour d'appel de Metz a condamné, jeudi 17 février, à un an de prison dont un mois ferme et à 20 000 francs d'amende Patrick Muller et Philippe Magnen, respectivement directeur et PDG de la société Electron Beam Service (EBS) de Forbach (Moselle). Michel Roche, administrateur et conseiller technique d'EBS a été relaxé.

Les trois hommes étaient accusés de coups et blessures involontaires à l'égard de trois salariés d'EBS gravement brûlés par des rayonnements ionisants en août 1991. En première instance, le tribunal correctionnel de Sarreguemines (Moselle) avait condamné Patrick Muller à un an de prison, dont six mois avec sursis, Philippe Magnen à un an d'emprisonnement avec sursis, et Michel Roche à six mois de détention avec sursis. Les trois hommes s'étaient vu infliger en outre 20 000 francs d'amende chacun (*le Monde* des 21, 23 et 24 avril et du 30 juin 1993).

Lors de l'audience d'appel, le 10 décembre dernier, l'avocat général avait demandé une confirmation des peines. Selon lui, cette affaire avait révélé *«une somme considérable d'incompétences, d'insuffisances et d'indifférence»*, et les responsabilités des trois dirigeants d'EBS avaient été correctement évaluées par le tribunal de Sarreguemines. En relaxant Michel Roche, les juges ne l'ont donc pas totalement suivi. En alourdissant la peine de Philippe Magnen et en allégeant celle de Patrick Muller, ils ont, en revanche, partiellement entendu ce dernier qui, après avoir plaidé le manque d'information en première instance, avait, en appel, tenté d'incriminer son PDG et Jean-Marc Bies, chef d'équipe, l'une des trois victimes. La peine maximum prévue par la législation est de un an de prison.

ÉDITION : René Trager condamné pour diffamation envers Mme Dufoix. – L'industriel nantais René Trager, auteur du livre *l'Affaire Trager*, et son éditeur, Jean-Paul Bertrand, PDG des Editions du Rocher, ont été condamnés, jeudi 17 février, par le tribunal correctionnel de Paris, pour diffamation envers l'ancien ministre des affaires sociales, Georgina Dufoix. Chacun devra payer à Mme Dufoix une amende de 5 000 francs, ainsi que le franc symbolique de dommages-intérêts, et faire publier leur condamnation dans un journal. Dans ce livre publié en 1992, M. Trager décrivait le rôle qu'il aurait joué dans le financement occulte de la campagne de Mme Dufoix pour les législatives de mars 1986.

MONT SAINTE-ODILE : le juge d'instruction entendra des médecins du SAMU. – Le juge d'instruction, François Guichard, chargé de l'enquête sur la catastrophe aérienne du mont Sainte-Odile qui, le 20 janvier 1992, avait fait 87 morts, devrait entendre en mars prochain 12 médecins anesthésistes-réanimateurs du SAMU dont 9 avaient critiqué l'organisation des secours. Il va ainsi donné suite à une demande d'expertise de Me Alain Behr, avocat chargé des intérêts de cinq familles de victimes, qui avait demandé l'audition des neuf médecins du SAMU. Ceux-ci, dans une lettre adressée au préfet du Bas-Rhin le 27 janvier 1992, avaient émis de sérieuses critiques quant à l'organisation des secours arrivés sur les lieux de la catastrophe quatre heures et demie après l'accident.

PRÉCISION. – A la suite de la parution, dans *le Monde* daté 13-14 février, d'un article relatant un jugement du tribunal correctionnel de Nice dans l'affaire Liénard-Canarie, Mme Dominique Haumant-Daumas, magistrat au tribunal de grande instance de Nice, nous prie de préciser qu'elle a été *«déchargée des fonctions de l'instruction à la suite d'une demande* [qu'elle avait] *déposée deux ans auparavant».*

ÉDUCATION

A la suite d'une étude sur l'image des immigrés dans la presse locale

«Midi libre» poursuit en diffamation deux universitaires de Montpellier

Le quotidien régional «Midi Libre» a engagé des poursuites judiciaires en diffamation à l'encontre de deux chercheurs en linguistique de l'université Paul-Valéry de Montpellier, auteurs d'une étude sur l'image des immigrés dans la presse locale, dont les principales conclusions ont été publiées dans la revue «Hommes et migrations». En prévision de l'audience, la communauté universitaire se mobilise et, dans un appel, s'insurge contre cette atteinte à la «liberté de la recherche».

MONTPELLIER

de notre correspondant

Le contentieux prend sa source dans un article de la revue *Hommes et migrations*, d'octobre 1993, signé par Catherine Lavergne, étudiante doctorante, et Paul Siblot, maître de conférences à Montpellier. Les deux universitaires y analysent la façon dont la presse régionale rend compte de l'information relative aux populations étrangères et immigrées. Ils constatent, après analyse de 816 articles de *Midi libre* en 1992, que le triptyque *«chômage, immigration, insécurité»* revient de façon invariante dans 95 d'entre eux. Ils estiment qu'on y *«dessine une figure de l'immigration qui est celle d'un délinquant»*. Ils écrivent en conclusion que *«dans ses reprises de la thématique xénophobe, le journal régional est la chambre d'écho d'un discours politique national»*, en l'occurrence, celui de l'extrême droite.

Une pétition du SNESup

Les responsables de *Midi libre* ont aussitôt réagi en déposant une plainte en diffamation à l'encontre des deux chercheurs, considérant qu'avec la publication de l'article dans une revue distribuée en kiosque, ils sont sortis de la stricte enceinte universitaire. *«Il ne s'agit pas de porter atteinte à la liberté de recherche et d'enseignement»* précise Me Bernard Fabre, avocat de *Midi libre*, qui demande 100 000 francs de dommages et intérêts. *«On a déplacé le débat sur la place publique*, ajoute-t-il, *et, du coup, porté atteinte à l'honneur des journalistes qu'on accuse, à partir d'une somme négligeable d'articles, de vouloir orienter l'opinion vers des thèses racistes»*. Cette demande a suscité une vive émotion dans la communauté universitaire. Le SNESup a, tout d'abord, fait circuler une pétition signée par des professeurs du Collège de France, dont Pierre Bourdieu et Claude Hagège, mais aussi de membres du Conseil national de l'Université, de l'Association des linguistes de l'enseignement supérieur, et par un grand nombre d'universitaires montpelliérains.

Le syndicat vient enfin d'envoyer une lettre à François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur, dans laquelle Daniel Monteux, son secrétaire national, s'inquiète : *«Si les analyses universitaires se trouvaient sous la menace d'être assignées devant les tribunaux dès qu'elles abordent le domaine des idéologies (...) il n'y aurait plus de recherche possible.»*

Midi Libre, qui se serait bien passé d'une aussi mauvaise publicité, semble aujourd'hui ne pas vouloir fermer la porte à un éventuel retrait de la plainte, comme le souhaitent les universitaires, ou à une solution négociée avant l'audience fixée en mars.

JACQUES MONIN

REPÈRES

ESPACE

Des capsules habitées pour l'Europe

Après des semaines de discussions politico-financières, les pays membres de l'Agence spatiale européenne se sont donné, mardi 15 février, les moyens de lancer et de financer pour les deux ans à venir (1994-1995) de nouveaux programmes spatiaux de vols habités (*le Monde* du 3 février). Le premier d'entre eux, le Manned Space Transportation Program (MSTP), doté de 203 millions d'unités de compte (1,34 milliard de francs), doit donner lieu au développement d'une capsule spatiale habitée (CTV) et d'un module de service intelligent pour les opérations de rendez-vous et d'arrimage (ATV). Le second programme, baptisé Colombus, financé à hauteur de 267 millions d'unités de compte (1,76 milliard de francs), doit permettre la construction d'un module habitable (APM) qui se greffera un jour sur la future station spatiale internationale que projettent Américains, Russes, Canadiens, Européens et Japonais.

Pour des raisons de cohérence et de taille critique vis-à-vis de l'étranger, ces deux programmes seront réunis à partir de mars 1994 dans une structure de gestion unique baptisée «Activités spatiales concernant les vols habités» et, pour faciliter les discussions financières, l'unité de compte sera remplacée par l'ECU à partir de 1997.

NUCLÉAIRE

Vingt mille violations des règles de sécurité dans les centrales russes en 1993

Les règles de sécurité nucléaire ont été violées au moins 20 000 fois en Russie au cours de l'année 1993, en raison du mauvais état des installations et du manque de discipline des employés, a affirmé mardi 15 février le président du comité d'Etat d'inspection nucléaire, Iouri Vichnevski. Si aucun accident grave n'a affecté les centrales nucléaires du pays, des entreprises utilisant des substances radioactives ont dû interrompre leur activité, dans 78 cas, en raison des risques provoqués par ces manquements à la réglementation, dont 38 % ont été provoqués par des erreurs humaines. – *(AFP.)*

RELIGIONS : les obsèques du cardinal Marty. – Les obsèques du cardinal Marty seront célébrées, lundi 21 février à 15 heures, à la cathédrale de Rodez (Aveyron). La cérémonie, présidée par le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, et Mgr Bellino Ghirard, évêque de Rodez et Vabres sera retransmise en direct sur Paris par Radio-Notre-Dame (100.7) et par l'ensemble des radios du serveur interdiocésain des radios chrétiennes.

Le débat sur l'aménagement du territoire

Jacques Chirac reçoit les maires des villes du Bassin parisien

La première réunion à l'Hôtel de Ville, en ce début de semaine, entre le maire de Paris et les élus de l'association Les villes à une heure de Paris, témoigne du souci de Jacques Chirac de ne pas rester à l'écart du débat national sur l'aménagement du territoire.

Jacques Chirac apprécie peu la tournure que prend le débat national sur l'aménagement du territoire. Il suffisait de voir, lundi 14 février, le maire de Paris faire ostensiblement son courrier à la tribune du conseil régional pendant que le premier ministre Edouard Balladur appelait au *« rassemblement »* sur le grand chantier qu'il mène depuis plusieurs mois avec Charles Pasqua. On a également appris que l'atmosphère avait été tendue entre le premier ministre et le président du RPR pendant le déjeuner qui a ponctué la journée francilienne sur l'aménagement du territoire. Jacques Chirac y a sèchement reproché à Edouard Balladur d'avoir rétabli l'agrément-constructeur pour les projets de nouveaux bureaux dans la région.

L'ancien premier ministre a donc reçu avec intérêt les maires de l'association Les villes à une heure de Paris venus lui demander d'apporter le soutien de la capitale à leur démarche. Cette association de vingt-trois villes, qui comprend des grandes agglomérations comme Rouen, Le Mans, Chartres, Amiens, mais aussi des petites cités comme Vernon, Epernay, Château-Thierry, est organisée depuis 1990 en groupe de pression, à l'initiative de Jean-Louis Schneiter, président (CDS) du district de Reims, et de Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans (*le Monde* daté 9-10 janvier). Elle cherche à faire reconnaître les intérêts d'environ neuf millions d'habitants dans les domaines du développement économique, de la formation, de la recherche et des grandes infrastructures.

Après une première rencontre, mardi 15 février à l'Hôtel de ville de Paris, Jacques Chirac et les maires du bureau de l'association ont décidé de tenir des réunions régulières. Ils ont fait savoir à l'issue de cette prise de contact qu'ils souhaitent un *« rééquilibrage entre l'Ile-de-France et le Bassin parisien élargi »* tout en rappelant *« leur attachement à une croissance qualitative et maîtrisée »* de la région-capitale.

Une rocade des cathédrales

Les présidents des conseils régionaux seront invités aux réunions organisées entre le maire de Paris et ceux des villes de la périphérie de la région. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France et ministre du travail, a fait savoir qu'il ne voyait aucun inconvénient à participer à de telles rencontres *« qui vont dans le sens de la démarche des huit présidents des régions du Bassin parisien »*. D'autant que celle-ci a été saluée pour son *« exemplarité »*, le 14 février, par le premier ministre.

Cette opération témoigne cependant de la volonté des élus urbains de faire contrepoids aux présidents des conseils régionaux, réunis dans une conférence permanente quelques mois après la constitution de leur propre association. Ils estiment en effet que ceux-ci représentent davantage les zones rurales que les villes.

Leur travail de lobbying intervient au moment où le premier ministre confirme qu'un contrat de plan interrégional va être prochainement signé avec l'Etat. Celui-ci apportera 50 millions de francs de plus que les 280 millions de francs précédemment annoncés. La région Ile-de-France versera une somme équivalente et l'apport des sept régions du Bassin parisien permettra d'atteindre 1 milliard de francs d'investissements entre *1994* et *1998*.

L'une des premières opérations inscrites dans ce plan devrait pourtant apporter largement satisfaction aux maires des grandes villes de l'association. Il s'agit de construire une *« route des cathédrales »* reliant Orléans à Amiens, *via* Chartres et Reims. Cette rocade autour de l'Ile-de-France devrait alléger la circulation sur l'A86, la Francilienne, mais aussi sur le boulevard périphérique de Paris.

Mais ces villes aimeraient également que la solidarité entre les régions s'exprime sur d'autres terrains : celui de l'économie par exemple. Elles reprennent l'idée de Jacques Chirac de mettre en réseau leurs chambres de commerce et d'industrie pour organiser l'accueil des entreprises. Elles voudraient également rendre leurs universités plus attractives par rapport aux grands centres universitaires franciliens. L'appui dans ce domaine de François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, élu de la Sarthe, devrait leur être précieux.

En fait, il faut voir dans la démarche des élus, et plus spécialement dans celle du maire de Paris, la volonté de pas rester en marge du débat sur l'aménagement du territoire. Celui-ci, qui est de la compétence des conseils régionaux, a surtout servi jusqu'à présent à Edouard Balladur, qui l'a mis à profit pour établir des liens directs avec les représentants de province. Comme le résume Charles Baur, président (UDF) du conseil régional de Picardie et président de la conférence permanente du Grand Bassin parisien : *« Chacun cherche aujourd'hui à tirer la couverture à soi. »*

CHRISTOPHE DE CHENAY

Sur la glace de la patinoire de Meudon

Des hockeyeurs au fort accent canadien

L'impression est trompeuse. *A voir les maillots que portent* ces gaillards, à écouter leurs conversations de banc de touche, on se croirait volontiers dans l'une des innombrables patinoires que compte le Canada. La feuille d'érable est cousue sur leur poitrine. Ils parlent de bâtons, rondelles et chambre pour désigner ce que l'usage, en France, nomme plutôt crosses, palets et vestiaire. Pourtant, la scène que joue cette équipe de hockey sur glace ne se déroule pas au bord du Saint-Laurent, mais en banlieue parisienne, à la patinoire de Meudon, dans les Hauts-de-Seine.

Ils sont près d'une quinzaine de Canadiens à se retrouver, deux fois par semaine, pour patiner et croiser joyeusement la crosse. L'entraînement les réunit jusque très tard dans la soirée, parfois au-delà de onze heures. La plupart sont québécois. Ils travaillent à l'ambassade, à un jet de pierre des Champs-Elysées. Gardes militaires, diplomates, agents de sécurité... *« Il y a de tout,* assure l'un deux. *Au Canada, le hockey rapproche les gens »*.

Des maillots à feuille d'érable

Les autres ont posé leurs malles en France pour rejoindre le personnel d'EuroDisney. *« Quand un Canadien débarque à Paris, sans trop savoir où aller pour se faire des amis ou jouer au hockey, il frappe à la porte de l'ambassade,* raconte Philippe Dupuis, le directeur technique du Meudon Hockey Club. *Là, il va forcément rencontrer un des joueurs de notre équipe. Et on va rapidement le voir nous rendre visite »*.

Les premiers Canadiens ont frappé au carreau de la patinoire de Meudon au début des années 80. Le club les a reçus avec un sourire de bienvenue et des paroles de respect. A Meudon, le hockey compte plus de trois cents adeptes, un effectif qui le classe au troisième rang français. Mais le club doit partager les lieux avec les pratiquants du short-track et du patinage artistique. Et il lui faut souvent laisser la glace aux nombreuses séances publiques, jugées plus rentables par les pouvoirs publics.

Pierre Drumont, son président, s'en plaint : *« Le hockey dispose de seize heures de glace par semaine. C'est insuffisant pour initier les enfants, former les jeunes et entraîner les équipes adultes »*.

Conséquence : le Meudon Hockey Club a fait son deuil du championnat de France. Ses meilleurs joueurs se consolent en saupoudrant leur année d'une poignée de tournois internationaux et de quelques rencontres amicales. Les Canadiens, eux, se frottent les mains. En matches officiels, règlement oblige, leur nationalité les obligerait à ne rentrer que l'un après l'autre sur la glace. Débarassés de ce carcan, ils ont toute liberté pour composer une équipe à majorité nord-américaine.

A Meudon, la présence canadienne ne se réduit pas à une poignée de joueurs venus du froid. Le club porte son identité jusque sur ses maillots, larges tuniques blanches frappées de la feuille d'érable. *« Air Canada est l'un de nos partenaires,* explique André Drumont. *Il nous offre les équipements »*. L'été, les plus jeunes pousses du club partent vers la Suède ou le Canada. Séjours à vocation linguistique dont ils reviennent définitivement frappés par le virus du palet. *« Les gamins apprennent une langue étrangère et ils découvrent un autre monde, une autre façon de vivre le sport,* explique le président du club. *Il n'est pas rare que les entraînements soient dirigés en anglais »*.

Ces jours-ci, le Meudon Hockey Club a tourné ses regards vers la patinoire olympique de Lillehammer. Ses joueurs ne laissent rien échapper du spectacle des Jeux. Mais entre leur attachement à l'équipe de France et leur amour du maillot canadien, ils se surprennent souvent à longtemps hésiter.

ALAIN MERCIER

Deux mois après le drame

Les origines de l'incendie d'un immeuble à Créteil demeurent toujours incertaines

Le 8 décembre 1993, sept personnes décédaient dans l'incendie d'un immeuble situé au 3 de l'allée des primevères à Créteil dans le Val-de-Marne. Le maire, Laurent Cathala (PS), s'impatiente et s'étonne du fait que, plus de deux mois après le drame, on ignore toujours quelles en ont été les causes.

Le rapport technique, demandé par le ministre du logement, n'a pas encore été remis. Et l'enquête, confiée à la brigade criminelle par le juge d'instruction, Serge Portelli, a nécessité la nommination de plusieurs experts tant elle s'avère complexe.

Ainsi, les trombes d'eau déversées par les pompiers rendent les recherches et le travail en laboratoire plus difficile. Il semble cependant que la piste criminelle soit aujourd'hui retenue même si le procureur de la République, Michel Barreau, affirme qu'il est encore impossible de conclure.

Lors du sinistre, témoins et pompiers s'étaient étonnés de la force et de la vitesse à laquelle l'incendie s'était déclaré, puis propagé. Commencé à 16 h 30, il n'avait pu être éteint que vers 2 heures du matin après avoir ravagé trente deux des cent quarante quatre appartements que comptait l'immeuble et cela malgré la présence d'environ deux cents pompiers venant de dix sept casernes.

Tout le monde s'était étonné de voir le feu passer avec une grande rapidité du seizième au troisième étage avant de gagner une autre cage d'escalier. Ce qui laisse aujourd'hui penser qu'il aurait pu y avoir plusieurs foyers.

Seule chose certaine, les gaines de chauffage, faites de fibre de bois, ont manifestement facilité la propagation de l'incendie.

Autre élément, les spécialiste auraient trouvé des traces de White-spirit sur la porte des Amsellem, ce couple qui a eu la douleur de perdre ses trois enfants. Or, le couple, gérant d'un café à Choisy-le-Roi, affirme ne jamais avoir stocké un tel produit chez lui.

Plusieurs revendications

M. Cathala s'interroge toujours sur les deux appels reçus au moment du drame au ministère de l'intérieur et à la Préfecture, des appels émanant de personnes se réclamant du FIS. S'il ne croit pas à cette piste, le maire prend toutefois très au sérieux les appels qui, selon ses informations, auraient été reçus avant l'incendie.

En fait les policiers n'ont pas manqué de personnes revendiquant l'acte puisque, quelques semaines après les événements, un adolescent s'était présenté à eux pour dénoncer d'autres jeunes de la cité. En fait le jeune homme s'est très vite rétracté. Reste donc ces traces de liquide inflammable qui obligent la police à vérifier si quelqu'un en voulait particulièrement aux Amsellem.

Aujourd'hui, les trente cinq familles directement victime de l'incendie ont été relogée tout comme les quarante sept autres qui, mettant en doute la sécurité de l'immeuble, refusaient de rester dans les lieux. La plupart ont obtenu un logement sur Créteil, d'autres ont accepté d'aller à Alfortville, Maisons-Alfort, Bonneuil ou Villeneuve-Saint-Georges. Mais Laurent Cathala s'est engagé à leur retrouver un appartement à Créteil d'ici le mois de juin si elles tiennent à revenir.

En ce qui concerne l'immeuble incendié, la ville discute avec ses propriétaires afin qu'ils le démolissent et reconstruisent un batiment de taille plus modeste. Soucieuse de conserver le même nombre de logements sociaux, la ville proposerait d'autres terrains, sur le quartier. Elle voudrait profiter de l'occasion pour améliorer la qualité de la vie.

CHRISTIANE CHOMBEAU

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ANGE OU DÉMON. Film américain de E. B. Clucher, v.o. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ÉCUREUIL ROUGE. Film espagnol de Julio Medem, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ENFER. Film français de Claude Chabrol : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

L'HOMME DE CENDRES. Film tunisien de Nouri Bouzid, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

JE T'AIME QUAND MÊME. Film français de Nina Companeez : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TOMBSTONE. Film américain de George P. Cosmatos, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

REPÈRES

HAUTS-DE-SEINE

Élection municipale partielle à Asnières

Le préfet des Hauts-de-Seine a annoncé récemment la date de l'élection municipale organisée à Asnières, après la démission de vingt conseillers municipaux. Les électeurs de la commune de l'Ouest parisien sont appelés à se rendre dans les bureaux de vote les dimanche 20 et 27 mars.

Le député de la circonscription, Frantz Taittinger (RPR), critique depuis plusieurs mois envers la politique menée par le maire, Michel Maurice-Bokanowski, sénateur RPR, est à l'origine de la démission des vingt conseillers municipaux. Frantz Taittinger, conseiller municipal depuis 1989, avait triomphé de Georges Tranchant aux dernières élections législatives. Le jeune député RPR prend donc le risque d'aller devant les électeurs car, selon lui, *« la ville se meurt »*. Un sentiment que ne partage pas le maire sortant, qui, à quatre-vingt-un ans, a décidé d'être candidat à sa propre succession.

CIRCULATION

Piétons sur berges

Pour la deuxième fois cet hiver, les voies sur berges ont été fermées à Paris, pour cause de crue. Les responsables de la circulation n'ont pas observé pour autant les embouteillages qu'ils redoutaient. Apparemment, un certain nombre d'automobilistes ont renoncé à prendre le volant pendant quelques jours pour choisir un autre mode de déplacement.

Cette observation amène les dirigeants parisiens de Génération Ecologie à relancer une idée déjà ancienne. Ils suggèrent que les voies sur berges et les quais du canal de l'Ourcq soient réservés aux promeneurs, tous les dimanches de 10 à 16 heures. *« Les Parisiens,* disent-ils, *pourraient profiter d'espaces enfin libérés de la combustion des hydrocarbures »*. La même demande est formulée actuellement par les associations du dixième arrondissement pour les bords du canal Saint-Martin. Le partage temporel de certaines voies publiques est déjà admis depuis longtemps pour les trottoirs les jours de marché et pour la chaussée lors des manifestations. Pourquoi pas pour les quais les jours où s'interrompent les activités économiques ?

THÉATRE

Le Châtelet répète à Ivry

Comment assurer des représentations et préparer en même temps d'autres spectacles ? Ce casse-tête bien connu de tous les directeurs de théâtre n'en est plus un pour Stéphane Lissner, le responsable du Châtelet. Il a déniché à Ivry-sur-Seine, dans la banlieue sud de la capitale, une manufacture de style Belle Epoque avec façade de pierre, charpente métallique et hall gigantesque entouré d'une galerie en mezzanine. Exactement ce qu'il fallait pour installer un plateau de répétition de 655 mètres carrès qui est la réplique de la scène du Châtelet.

Un plancher de bois, essentiel pour toute activité théatrale ou musicale, a été monté ainsi que des parois acoustiques, quatre loges, un vestiaire et une régie. Sur la galerie sont installés les accessoires et les salons d'essayage des costumes. Tout cela dans une usine que l'on conserve en l'état car elle appartient au patrimoine architectural du XIXe siècle. Les répétitions de *la Femme sans ombre*, opéra de Richard Strauss, ont déjà commencé. Puis viendra le tour de la tétralogie de Richard Wagner. Une friche industrielle est ainsi ressuscitée grâce à la culture.

Faits divers

La règle du jeu était fort simple. Il s'agissait de saisir l'instant fugace où Nancy Kerrigan, la martyre, frôlerait Tonya Harding, la coupable innocente. Pour s'adonner à cette nouvelle compétition olympique, des dizaines de photographes et de journalistes, certains venus réserver leurs places très tôt le matin, s'étaient entassés, jeudi 17 février, au bord de la patinoire annexe de Hamar, où devait avoir lieu le premier entraînement commun des deux Américaines.

Une fois passée l'angoisse d'avoir attendu pour rien – Harding a pénétré sur la glace dix minutes en retard – qu'ont-ils vu? Deux patineuses qui font mine de s'ignorer, comme toutes les patineuses du monde lorsqu'elles se côtoient sur une piste d'entraînement. La chaîne américaine CBS, qui a dépensé des fortunes pour retransmettre les Jeux, avait toutefois jugé utile de diffuser des larges extraits de cet entraînement en direct. Pendant qu'il croquait ses corn-flakes, le téléspectateur du Middle West a donc appris que ses deux représentantes en patinage artistique se préparaient dans de bonnes conditions à leur compétition. Pour CBS, l'«histoire» des Jeux est une aubaine, le coup de bâton sur le genou de Nancy est pain bénit. La chaîne a déjà commencé à battre tous ses records d'audience.

L'olympisme, lui, a tout à y perdre. L'hystérie malsaine qui résonne dans la patinoire de Hamar est en train de submerger l'euphorie douce des foules norvégiennes au bord des pistes de ski de fond. Le cliquetis des appareils photo est en train de couvrir le tintement des médailles, les rires des vainqueurs. Si ces Jeux d'hiver se font dévorer par un minable fait divers, autant ne plus se laisser détourner l'esprit des vrais malheurs du monde.

De nos envoyés spéciaux à Lillehammer et Hamar

Jérôme Fenoglio
Alain Giraudo
Bénédicte Mathieu

(Lire également en page 23 la chronique de Daniel Schneidermann.)

COMBINÉ NORDIQUE

Les lendemains de gloire de Fabrice Guy

La descente aux enfers

Champion du monde 1993 et leader de la Coupe du monde 1994, le Japonais Kenji Ogiwara est favori du combiné nordique olympique qui doit être disputé, vendredi 18 (saut) et samedi 19 février (fond). Outre son compatriote Kono, ses principaux rivaux sont les concurrents norvégiens et autrichiens. Deux ans après leur triomphe aux Jeux d'Albertville, les Français Fabrice Guy et Sylvain Guillaume ne sont plus des postulants au podium.

Dans les pays scandinaves, le combiné nordique est le sport d'hiver par excellence. Ce tour de force qui consiste à maîtriser à la foi la technique de saut et la course de fond à ski figure au programme olympique depuis les premiers Jeux à Chamonix. La pratique en a été modifiée ces dernières années par l'évolution des techniques et du règlement qui a rendu spectaculaire sinon médiatique une compétition auparavant rébarbative.

Le public s'intéresse désormais à une épreuve dont l'esprit a changé. Naguère, les bons fondeurs pouvaient «rattraper» les bons sauteurs. Actuellement, c'est pratiquement impossible : la longueur du saut convertie en secondes donne, dans la poursuite, un avantage chronométrique que le raccourcissement du temps de course grâce au pas du patineur ne permet plus de combler.

Pour rester au plus haut niveau d'un sport, il faut anticiper ou provoquer le progrès à la manière d'un spéculateur attaquant une devise faible. Fabrice Guy n'a pas su ou pu évaluer le risque, la montée en puissance des Japonais. Erreur de jugement? Aveuglement de despote? Il avait tyrannisé le combiné durant la saison des Jeux d'Albertville. Il se croyait invincible. En tout cas, sans être le meilleur sauteur du circuit, il se plaçait suffisamment bien au tremplin pour déborder immanquablement ses rivaux partis devant lui dans les sous-bois au lendemain du saut au tremplin.

La force de Fabrice Guy était le produit d'une ambition et d'une planification. L'ambition, c'était celle d'un gamin né dans la région réputée la plus froide de France qui, à 16 ans, se fit renvoyer d'un pensionnat pour pouvoir devenir sportif de haut niveau. La planification, c'était le fruit d'un travail de huit ans aux côtés d'entraîneurs, Jacques Gaillard et Eric Lazzaroni, qui avaient inculqué à un petit enfant des bois le goût d'une certaine perfection.

Méthode et caractère firent des miracles : avec moins de trois cents adeptes en France, l'équipe nationale était devenue l'une des meilleures, rivalisant sans complexe avec celles des puissances traditionnelles. Au cours de la saison 1991-1992, Fabrice Guy avait remporté quatre des cinq épreuves de Coupe du monde avant de gagner sa médaille d'or à Courchevel. Cette saison, il a eu toutes les peines du monde à se placer dans les vingt premiers. A tel point que Jacques Gaillard a menacé de ne pas le sélectionner pour les Jeux de Lillehammer.

Gérer l'après-Albertville

L'avertissement de l'entraîneur était destiné à provoquer un sursaut. Il devrait permettre de limiter les dégâts. Il est sans doute arrivé trop tard : *«On n'a pas su gérer l'après-Albertville»*, reconnaît sans détour Jacques Gaillard. Le point de rupture dans la trajectoire jusqu'alors impeccable du Jurassien s'est situé dans les mois qui ont suivi la consécration d'Albertville. A la faveur de ces Jeux, la France s'était découvert un champion au sourire d'enfant dans une frimousse d'angelot. Elle tomba sous le charme. Tout le monde voulut le rencontrer, se l'approprier un peu. Fabrice Guy ne sut pas résister.

Destin de star? Aux contraintes d'un entraînement colossal, il ajouta les fatigues des réceptions et des sollicitations multiples. On fit la connaissance de son fils, de sa compagne, de sa chienne. Il y eut du champagne et beaucoup de nouveaux amis. Ce fut une première erreur. Elle allait déclencher une réaction en chaîne, la divergence du réacteur qui avait alimenté le succès : mauvaise récupération, fatigue, baisse de résultats, doute, perte de l'ascendant psychologique.

La spirale du succès était inversée. Lors des championnats du monde de Falun (Suède) en 1993, il se classait seizième, complètement dégoûté : *«Souffrir pour une quinzième ou une vingtième place quand on dominait tout le monde de la tête et des jambes peu auparavant, c'est insupportable.»* Des membres de l'équipe ne le supporteront d'ailleurs pas. Francis Repellin abandonne. Les jeunes sont déboussolés. Sylvain Guillaume est dans la même ornière. Le succès avait peut-être masqué les fissures d'un groupe déjà disjoint. L'échec les met en évidence. Les relations entre les hommes et l'encadrement se sont détériorées insidieusement.

«Fabrice a décompressé au moment où sa discipline subissait une véritable révolution avec les sauts en «V» et l'arrivée des Japonais», constatait Jacques Gaillard. Le mal était peut-être beaucoup plus profond que cela. Il a fallu presque tout reprendre à zéro, gérer la situation comme on gère une faillite. L'intersaison a permis de remettre la machine en route. Elle a encore des ratés : Fabrice Guy ne maîtrise pas complètement la nouvelle technique de saut. Sur le tremplin, il n'a pas retrouvé la confiance indispensable à la maitrise de cet exercice.

En deux ans pourtant, la donne est radicalement différente : en 1992, il était l'homme à battre. En 1994, il est, au mieux, en position de pouvoir jouer les trouble-fête. Il sait pourtant d'expérience que le combiné nordique ne laisse que peu de place à l'improvisation ou à la prestidigitation.

A. G.

SKI ALPIN

Markus Wasmeier remporte le super-G

Le maître de musique

Neuf ans après son titre de champion du monde de slalom géant, en 1985, l'Allemand Markus Wasmeier a remporté, jeudi 17 février, le super-G, offrant à l'Allemagne sa première médaille d'or dans les épreuves alpines masculines depuis 1936. Il a devancé l'Américain Tommy Moe et le Norvégien Kjetil-Andre Aamodt. Franck Piccard, qui attendait beaucoup de cette épreuve, a terminé à la 23e place. La meilleure performance française revient à Luc Alphand, huitième. Christophe Plé et Nicolas Burtin sont respectivement 17e et 31e.

Une histoire de temps, de patience. L'histoire d'un homme sacré champion du monde de slalom géant en 1985 et qui a attendu neuf ans avant de confirmer sa belle performance en enlevant la médaille d'or olympique du super-G à Lillehammer. Une histoire de coïncidence. A Lillehammer, Markus Wasmeier vit la même histoire que Diann Roffe, championne du monde de slalom géant en 1985 et championne olympique de super-G, mardi. *«Je l'ai rencontrée après sa victoire*, dit-il. *Elle m'a dit : toi aussi, tu peux le faire, toi aussi, tu peux gagner. J'ai cru qu'elle plaisantait»*.

Et pourtant. Parti avec le dossard 4, Markus Wasmeier a attendu que les favoris – Kjetil-Andre Aamodt ou Franck Piccard – soient descendus avant de croire à son destin, à une nouvelle vie qui recommençait. Il ressuscitait. Car, en neuf ans, s'était passée une vie de sportif. En 1985, Markus Wasmeier avait vingt et un ans. Ensuite, il avait gagné deux épreuves et fini à des places d'honneur en Coupe du monde. Jeudi, à trente ans, quelques secondes avant le course, il était à l'orée de sa retraite. Un peu plus d'une minute et demi après, il était redevenu un jeune premier, même si à côté de lui, ses deux dauphins, Tommy Moe, vingt-quatre ans et Kjetil-Andre Aamodt, vingt-deux ans, semblaient des enfants, leurs joues rougies par l'effort et le froid.

Markus Wasmeier arbore des traits burinés que sa carrière a gravé. Ses blessures et ses doutes. Lui, comme nombre de ses congénères, fut blessé. C'était à Furano, en 1987. Lui, comme beaucoup, raconte l'histoire d'une volonté : celle de revenir, de se relever pour recommencer à skier, à gagner. Et le voilà qui, sept ans après, oublie l'âge de ses artères, skie sur un nuage, et remporte une médaille d'or olympique. Il en a tellement rit à l'arrivée.

A quoi doit-il cette volonté? Le champion olympique est un musicien. Sur sa cithare et son violon, il a fait et refait des gammes, fait couiner ses instruments si longtemps avant d'en sortir des sons propres. Il est un peintre, aussi; un restaurateur de meubles anciens, comme son père : ces longues heures passées à faire ressurgir la beauté d'un son, la beauté d'une couleur, ou celle d'un angle. Ces longues heures passées à écouter Mozart, son musicien favori. A tenter de le jouer sans le brimer.

Il lui aura fallu souffrir sur les gammes pour retrouver le plaisir de la glisse, l'harmonie d'une courbe. Après toutes ces années d'efforts, il a su apprivoiser les virages du super-G de Kvitfjell. Quand on lui a demandé s'il pensait prendre sa retraite, il a ri : *«Pourquoi m'arrêter maintenant? Un athlète est comme un artisan, un musicien. Il doit avoir confiance en lui pour aimer ce qu'il réalise. Il doit, surtout, avoir beaucoup travaillé pour se sentir fier de son ouvrage. Et de lui-même.»*

B. M.

PODIUMS

SKI DE FOND

10 km classique messieurs

1. B. Daehlie (Nor), 24 min 20 s 01;
2. V. Smirnov (Rus), 24 min 38 s 03;
3. M. Albarello (Ita), 24 min 42 s 03;
...22. P. Rémy (Fra), 25 min 57 s 06;
...39. P. Sanchez (Fra), 26 min 47 s 08;
...54. S. Azambre (Fra), 27 min 14 s 06;
...63. C. Vallet (Fra), 27 min 30 s.

10 km poursuite dames

1. L. Egorova (Rus), 41 min 38 s 01 (temps total cumulé après le 5 km classique);
2. M. Di Centa (Ita), 41 min 46 s 04;
3. S. Belmondo (Ita), 42 min 21 s.
...10. S. Villeneuve (Fra), 43 min 36 s 09;
...30. I. Mancini-Rémy (Fra), 46 min 20 s 04;
...41. E. Tardy (Fra), 47 min 37 s 04;
...47. C. Stanisière (Fra), 48 min 10 s 03.

SKI ALPIN

Super-G messieurs

1. M. Wasmeier (All), 1 min 32 s 53;
2. T. Moe (EU), 1 min 32 s 61;
3. K.-A. Aamodt (Nor), 1 min 32 s 93;
...8. L. Alphand (Fra), 1 min 33 s 39;
...17. C. Plé (Fra), 1 min 34 s 50;
...23. F. Piccard (Fra), 1 min 34 s 75;
...31. N. Burtin (Fra), 1 min 35 s 28.

PATINAGE DE VITESSE

3 000 m dames

1. S. Bazhanova (Rus), 4 min 17 s 43;
2. E. Hunyady (Aut), 4 min 18 s 14;
3. C. Pechstein (All), 4 min 18 s 34.

HOCKEY SUR GLACE

Poule B

Slovaquie b. Italie	10-4
Suède b. France	7-1
Canada et Etats-Unis	3-3

HOCKEY SUR GLACE

La France battue par la Suède (7-1)

La diagonale des fous

La Suède, championne du monde en titre, était en tête de la poule B, jeudi 17 février, après sa nette victoire sur la France (7-1). Pour avoir des chances de participer aux quarts de finale, les Bleus doivent battre l'Italie, qu'ils rencontreront samedi, avant d'affronter la Slovaquie, lundi.

Les hockeyeurs suédois pénètrent sur la glace, et la patinoire devient un échiquier. Ici règnent la stratégie et la réflexion. L'attaque en douceur est un art de vivre; le blitz, une philosophie : dès la 35e seconde de jeu, les maîtres bleu et jaune ont marqué le premier point, asphyxiant leurs adversaires et les piégeant dans une géométrie angoissante, comme ces diagonales qui déstabilisent les cinq soldats français. Dès lors, il n'y avait plus rien à faire que se défendre, mais les Suédois savaient deviner la moindre faille dans le jeu français pour imprimer une redoutable pression, cette cruelle façon de camper dans le camp adverse et de shooter jusqu'à ce que but s'ensuive.

La confrontation était inégale. Tous le savaient. *«Nous pouvons former cinq sélections nationales»*, clament les entraîneurs. Ils ne fanfaronnent pas. Quand la France cherche un championnat assez fort pour former une élite, l'équipe de Suède ne sait plus que faire de ses talents. Elle les puise dans la ligue professionnelle, considérée comme la petite sœur surdouée de la NHL, le championnat nord-américain qui rassemble les clubs des Etats-Unis et du Canada.

La ressemblance s'arrête là. Contrairement à la NHL, dont les vedettes sont retenues par le championnat et ne peuvent venir défendre les couleurs de leur pays, la ligue suédoise s'est arrangée pour que la compétition nationale fasse une trêve pendant les Jeux, le temps que les meilleurs joueurs puissent défendre leur drapeau : une question de fierté. De plus, les Suédois n'apprécient guère les «goons» nord-américains, ces castagnes entre joueurs devenus voyous.

Ils veulent affirmer un hockey européen, plus en finesse. Le spectacle n'en souffre pas. Car leur guerre d'intimidation se fonde sur ces rebonds où les barrières sont utilisées comme les bandes d'une table de billard. Ou encore sur ces phases de jeu sans cesse répétées à l'entraînement. Ce travail d'équipe ne tolère aucune vedette. C'est une tradition, en Suède. Tout le monde doit prendre soin de tout le monde, disent les joueurs.

Tout le monde, sauf les adversaires. Les Suédois, déjà champions du monde en 1993, sont venus aux Jeux avec la ferme intention de tout contrôler sur la glace. Ils ont sèchement battu l'Italie et la France. Pour l'heure, seuls les Slovaques les ont tenus en échec.

B. M.

ECHOS

Franz Heinzer raccroche ses skis. – Franz Heinzer a annoncé qu'il mettrait un terme à sa carrière à l'issue de la saison de Coupe du monde qui s'achèvera en mars, à Vail, aux Etats-Unis. Vainqueur de quatorze descentes de Coupe du monde, il aura 32 ans. Son piètre début de saison, sa spectaculaire chute à Kitzbühel et, surtout, son humiliante défaite, lors de la descente messieurs, ne sont pas étrangers à sa décision. A Lillehammer, le champion suisse avait déchaussé après huit dixièmes de seconde de course.

PATINAGE ARTISTIQUE

La déroute des favoris dans le programme court masculin

Boitano trahi par sa technique

Le Français Philippe Candeloro a réalisé une excellente performance en prenant la troisième place du programme technique de l'épreuve masculine de patinage artistique derrière le Russe Alexei Urmanov et le Canadien Elvis Stojko, jeudi 17 février à Hamar. Les deux derniers champions olympiques, l'Américain Brian Boitano et l'Ukrainien Viktor Petrenko ont été relégués contre toute attente aux huitième et neuvième places.

Des deux épreuves qui composent les compétitions de patinage artistique, le programme technique est la plus impitoyable. Les juges, embusqués derrière leurs tables de notation, guettent les huit éléments imposés, traquent les imperfections et décomptent sans sourciller les dixièmes de points. Les patineurs ne peuvent miser sur les diversions chorégraphiques qu'autorisent les programmes libres. Ils ne peuvent dissimuler ni les dos qui craquent, ni les genoux qui grincent, ni l'angoisse d'avoir perdu leurs vingt ans. Les réputations et les titres n'atténuent guère la rigueur mathématique des sanctions.

Jeudi soir, les trois patineurs les plus gradés de la discipline y ont abandonné leurs galons et leurs illusions. Le Canadien Kurt Browning, quadruple champion du monde, désirait enfin décrocher à Lillehammer le seul trophée qui lui manque : l'or olympique. Une chute, un triple axel amputé d'un tour l'ont balayé à la douzième place. L'Ukrainien Viktor Petrenko, champion olympique à Albertville, souhaitait continuer sur sa lancée de 1992, après deux années passées chez les professionnels. Une réception retournée, une autre sur deux patins, l'ont relégué au neuvième rang. L'Américain Brian Boitano, passé professionnel après son titre de Calgary, voulait devenir le premier patineur à toucher deux médailles d'or depuis son compatriote Dick Button en 1952. Deux mains posées sur la glace à la sortie de son triple axel l'ont fait glisser jusqu'à la huitième place.

Cette défaite collective avait quelque chose d'aussi déroutant que le zéro de Serguei Bubka aux Jeux de Barcelone. Du podium, où tous les spécialistes les avaient installés sans attendre le verdict de la glace, les trois vétérans avaient plongé à des profondeurs d'où l'on ne remonte pas. Les places réservées d'avance s'étaient tout à coup libérées pour les secondes lames de la compétition masculine, ébaudies de n'avoir pas à passer leur tour olympique. Ces patineurs, résignés à jouer le rôle de faire-valoir, avaient franchi les obstacles comme s'ils avaient fait leurs gammes. Sans y penser.

Esthète de la performance physique

Les ex-futurs médaillés ont décliné tous les signes de la déception. Pour Brian Boitano, ce fut une incrédulité teintée d'amertume. L'Américain, âgé de trente ans, n'avait pas seulement raté son pari de retour. Il s'était incliné, pour la première fois, sur ses terrains de prédilection : la technique et la résistance à la pression des sommets. Sur ces deux piliers, Brian Boitano avait bâti son triomphe de Calgary sur le Canadien Brian Orcer, au terme d'un des plus beaux affrontements de l'histoire de la discipline. Il avait patiné en premier, enchaînant huit triples sauts sans frémir. Orcer, l'artiste tourmenté donné favori, avait cédé face à tant de sang-froid et de maîtrise.

Brian Boitano savait que son sérieux agaçait, que son manque de spontanéité lui était reproché, mais il a toujours persisté à patiner comme dans les manuels. En obsédé de perfection technique, en esthète de la performance physique qui ne se soucie guère de laisser une place à l'émotion. A l'étroit dans le répertoire des sauts qu'il avait tous domptés, il s'était inventé le sien. Le «tano jump», un lutz effectué avec un bras au-dessus de la tête, réputé pour être le plus ardu de tous les triples.

Chez les professionnels, Brian Boitano, quoique l'un des plus riches, a toujours refusé de compromettre l'amour de sa discipline pour des dollars. Aux côtés de Katarina Witt, il a débarrassé son show sur glace de ses aspects habituels de spectacle mièvre pour vieilles dames. Les anciens amateurs perdaient leurs repères sur des pistes trop étroites, négligeaient leur condition physique en se couchant trop tard. Lui, n'a jamais renoncé à son hygiène d'athlète, à ses sauts qu'il continuait à perfectionner, comme s'il ne s'était jamais vraiment résolu à s'absenter de son sport. Logiquement il a joint sa voix au concert des professionnels qui réclamaient leur intégration dans les compétitions amateurs. *«Ce sont les grandes vedettes qui font connaître un sport»*, clamait-il.

Artisan de ce retour, Brian Boitano a tenu à en être l'un des principaux acteurs. *«C'est un pur*, dit Didier Gailhaguet, directeur des équipes de France, *l'un des rares professionnels qui n'est pas revenu avec des arrière-pensées commerciales.»* Boitano est rentré au bercail par réel plaisir, pour s'enivrer encore de travail, suer à nouveau sur les pistes d'entraînement. Malgré une blessure au genou, il espérait toutefois qu'à Lillehammer, le patinage artistique saurait lui témoigner sa gratitude pour tant de dévotion.

J. Fe.




CULTURE

DANSE

Les vingt ans du Tanztheater de Wuppertal

Pina Bausch, impératrice

1994 sera l'année Pina Bausch. L'Opéra de Wuppertal, où la chorégraphe est installée depuis 1974, est en effervescence : création d'une œuvre nouvelle, *Ein Trauerspiel*, tournées, répétitions, compagnie en plein renouvellement. Le point culminant sera un Festival international de danse, en juin, entièrement consacré à son répertoire : onze pièces seront reprises.

WUPPERTAL

de notre envoyée spéciale

Qui peut mettre la ville de Wuppertal en émoi ? Pina Bausch, bien sûr ! Déjà, en 1974, en installant sa compagnie de théâtre-danse dans l'Opéra de cette cité sidérurgique, elle semait la tempête dans le train-train des abonnés. Il fallut presque dix ans pour que le public accepte ses puissantes visions chorégraphiques. Après des années d'hésitation, Wuppertal s'est rallié à l'avis du monde entier, qui, dès la première création de la chorégraphe, *Fritz*, avait salué une artiste hors du commun.

Du 28 mai au 23 juin, l'opulente ville industrielle, reconnaissante à la danse de lui avoir donné une image internationale, a donc décidé d'organiser un grandiose anniversaire pour les vingt ans du Tanztheater de Wuppertal, à la hauteur du fulgurant défi que la chorégraphe s'est lancé : remonter onze chorégraphies emblématiques de son cheminement artistique – *Iphigénie en Tauride* (1974), *le Sacre du printemps* (1975), *Café Muller* (1978), *Viktor* (1986), *Kontakthof* (1978), *1980* (1980), *Œillets* (1982), *Two Cigarettes* (1985), *Palermo Palermo* (1990), *Madrid/Tanz II* (1991-1992) et *Schiff/Tanz I* (1992-93).

Les répétitions ont déjà commencé avec *Barbe-Bleue*, un ballet que la chorégraphe redoutait pourtant de remonter tant, avec le recul, elle le trouvait violent. Dans le même temps, les danseurs préparaient une création, *Ein Trauerspiel* (Un jeu de tristesse, ou de deuil), actuellement à l'affiche à l'Opéra de Wuppertal. Une occasion d'aller apprécier sur le terrain des opérations l'état d'esprit artistique de la chorégraphe, et la vaillance de sa troupe historique.

Ein Trauerspiel est une œuvre apaisée. Comme son titre l'indique, la chorégraphe semble avoir fait le deuil de ses illusions, mais pas de ses espoirs. La violence et l'angoisse cèdent devant l'ironie et la simplicité du constat. La pièce est une épure. A la fois éloge du gris et allégorie de l'eau. Deux figures de style parfaitement interprétées par la concision dramaturgique de Peter Pabst : une île, découpée dans le plateau, est recouverte de mâchefer, un mince ruisseau l'entoure ; au gris mat, éteint, de la poussière sidérurgique répondent les irisations de l'eau en mouvement, qui se reflètent au plafond et sur la toile de fond. L'île, sous l'élan des danseurs, dérive imperceptiblement.

Le cercle de l'enfermement

On ne peut imaginer plus simple, plus beau. Une ravissante jeune femme, la Brésilienne Regina Advento, avance en égrenant une même note d'un arc musical archaïque. Elle est voilée de mousseline noire arachnéenne, scintillante d'étoiles. Elle trace le cercle de l'enfermement. Tout peut commencer. A chacun son île, à chacun sa solitude, ses cris dans le désert. Une jeune fille, aiguille à la main, ira jusqu'à se coudre aux spectateurs du premier rang. Comme on coud le linceul des morts dans certaines religions. Le fil, rouge comme le sang, relie les protagonistes de ces jeux de deuil.

L'eau purifie : deux hommes y plongent un paralytique vêtu d'un drapé en lamé ; l'eau est un jeu : on peut la cracher en jets ; l'eau est un aliment, absorbée avec le doigt, bue, en position couchée, une bouteille tenue *entre les genoux repliés*. Un danseur la fouettera d'un grand coup de pied, se lançant dans un solo de danse pure, aux bras déliés, nageant l'indienne, sautant comme un crapaud, plongeant au sol, esquissant d'un mouvement de toupie sur les épaules la première figure de break-dance de Pina Bausch. Hans Beenhakker éblouit. Un autre danseur le rejoint qui décline, à son tour, la variation. L'introduction donne le ton : la danse est là, très écrite. Pour la première fois, elle prend le pas sur les séquences plus théâtrales, séquences dominées par la présence de dompteuse de Julie Shanahan et la force masochiste de Beatrice Libonati.

Tarentelles italiennes, chants sépharades, tsiganes, polonais, indiens, sibériens, dessinent une mosaïque de la nostalgie. Les lieder du *Voyage d'hiver* de Schubert qui accompagnent toute la deuxième partie en accentuent la tristesse. Vide. *Ein Trauerspiel*, qui s'achève par la reprise des solos du prologue, est bâti comme le cycle d'une vie. Au croisement de l'espoir et de l'acceptation de la mort.

Voilà Pina Bausch pressée d'aller à l'essentiel. La compagnie a été renouvelée pour moitié. Parmi les jeunes recrues se détache le tempérament d'Aida Vainieri, championne du transformisme. Elle apporte un personnage de femme inédit au *Tanztheater*, ce qui n'était pas évident quand on sait l'empreinte laissée par les aînées dans l'illustre maison. Volontairement ou pas, il arrive aussi que les nouveaux « fassent » du Pina Bausch, et cela ne manque ni de charme ni de distance. Petits gestes qui effleurent la peau, petites mimiques de connivence : ils nous reportent plusieurs années en arrière.

La dernière représentation de *Ein Trauerspiel* aura lieu le 19 février au soir. Dès le lendemain, la troupe au complet s'envolera vers Delhi, Calcutta, Madras, Bombay, pour une tournée de trois semaines pendant laquelle elle dansera *Nelken*, pièce magique au sol jonché d'œillets. Arte profitera du voyage en Inde pour mettre en film et en perspective la danse de Pina Bausch et le katak, le style odissi, le barata-natyam : pourquoi pas ?

« Une entreprise de folie »

A peine revenu à Wuppertal, le Tanztheater filera à Lyon avec *Viktor*, un chef-d'œuvre, et ensuite à Paris, au Théâtre de la Ville, pour son rendez-vous annuel, jamais démenti depuis douze ans. A la mi-avril, le programme de répétitions reprendra. Un énorme travail car tous les nouveaux venus doivent apprendre des chorégraphies qu'ils ne connaissent pas. On compte sur le retour des « anciennes » stars : Mechtilde Grossmann et Jo-Ann Endicott doivent revenir danser leurs rôles. Et Meryl Tankhard, l'Australienne – inoubliable provocatrice de *Kontakthof* et de *la Légende de la chasteté* (1979) – arrivera en mai d'Adélaïde, en Australie, où elle dirige dorénavant sa propre compagnie.

Holk Freytag, directeur de l'Opéra de Wuppertal, n'est pourtant pas un homme heureux : ses subventions pour la danse, le théâtre et l'orchestre ont chuté de 6 millions de marks en deux ans (1 mark vaut 3,40 F). *Ce qui n'est pas rien. « Pourvu que personne ne craque dans cette entreprise de folie ! Les danseurs et Pina sont déja si fatigués »*, s'inquiètent de proches collaborateurs.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ *Viktor*, Opéra de Lyon, place de la Comédie, Lyon (1er). Le 30 mars et le 2 avril, 20 h 30, le 31 mars, 19 h 30, et le 3 avril, 17 heures. Prix des places de 70 à 290 F. Tél. : 72-00-45-45. *Tanzabend I*, Théâtre de la Ville, du 7 au 16 avril, 20 h 30 (sauf les 10 et 15 avril), le 17 avril, 17 heures. Tél. : 42-74-22-77.

THÉATRE

CARESSES à la Comédie de Caen

Des cris, des coups

Sergi Belbel, trente ans, né près de Barcelone, a conçu cette pièce, *Caresses*, comme un enchaînement de duos, et comme une course de relais. Les membres d'une méchante famille se passent le bâton témoin. C'est, d'abord, un jeune ménage : elle et lui. Puis elle et sa mère. Puis la mère et la grand-mère. Puis la grand-mère et le grand-père. Puis le grand-père et le petit-fils. Ainsi de suite. Le grand tour.

« Familles ! je vous hais ! », écrivait, il y a de cela cent ans et quelques, André Gide, qui n'en croyait pas un mot. *« Familles ! je vous tue ! »*, dirait plus carrément Sergi Belbel, et il a l'air d'y croire. Enfants et parents se crient dessus, se cognent dessus, ou bien se jettent dessus en procréateurs sauvages. Une horde à feu et à sang. *« Années quatre-vingt-dix, dans le centre-ville »*, précise l'auteur.

Pour dire ce que sont ces cris, les termes « grossier », « ordurier », seraient des euphémismes. Comme pour dire ce que sont, sur la scène, ces rapprochements de sexes, le mot « érotique » est faible. Il est même dérisoire de dire que cette pièce de Sergi Belbel « dépasse les bornes ». Non, nous sommes très au-delà de l'au-delà des bornes.

Brouiller les pistes

Est-ce une manifestation de désenchaînement absolu ? De la part de l'auteur, oui, sans doute, car jamais ce langage et ces actes n'avaient eu droit de cité ailleurs que dans les « théâtres » pornographiques spécialisés – et encore, ces salles spéciales se permettent-elles d'aller jusque-là, dans l'abjection du langage ? Peut-être pas. Mais, chez les responsables du Théâtre de Caen, qui présentent cette pièce, comme chez le metteur en scène Michel Dubois, remarquons un souci d'arrondir les angles, à tout le moins de brouiller les pistes.

Dans le dépliant-programme, les jeunes turcs du Théâtre de Caen, René Fix en tête de sa fine équipe, nous précisent que *« les personnages de* Caresses *évoluent au-delà de toutes utopies »*, et qu'ils nous font entendre *« l'ébauche douloureuse d'un nouveau discours amoureux qui ne trouverait plus d'auditeur »*.

Michel Dubois, lui, se raccroche au vocable furieusement *in*, au vocable tout-terrain, tous usages, de *« métaphore »* : *« Simple métaphore : chaque personnage vit sa solitude comme une fatalité... Le monde qui dicte une telle pièce ne peut être qu'au bord du gouffre. »* Soit dit en passant, cette vogue de la métaphore est triste, car les écrivains et les artistes de la grande espèce mettaient naguère leur point d'honneur à arrêter la plume, le pinceau, le ciseau, dès que leur imagination créatrice allait frôler l'emploi trop facile, trop tape-à-l'œil, trop mélangé, de la métaphore.

Mais Michel Dubois, retrouvant sa présence d'esprit lorsqu'il passe à l'action, lorsqu'il met en scène, s'amuse bien, et nous ravit, par ses inventions de cadrage, d'incidence de regard, de brisures du rythme. Michel Dubois, tel un diable, fausse les perspectives, déséquilibre l'écoute.

Chaque spectateur se retrouve un peu dans une cabine imaginaire de trapéziste de l'espace. Et, du même coup, les acteurs, Gérard Chaillou, Philippe Bombled, Renée Cousseau, David Gabison, Emmanuelle Grangé, Frédéric Leconte, qui « assurent » avec feu et science ces énormités, nous deviennent, grâce à la baguette d'illusionniste de Dubois, des enfants de chœur, blancs comme neige.

MICHEL COURNOT

▶ Créé à la Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, le spectacle est présenté à la Comédie de Caen jusqu'au 27 février. Tél. : 31-46-27-29. Mercredi et jeudi à 19 h 30 ; vendredi et samedi à 20 h 30 ; dimanche à 17 heures. De 80 à 100 francs.

CINÉMA

Le douzième Festival de Téhéran

La porte étroite

TÉHÉRAN

correspondance

Apparemment, le cinéma iranien se porte bien : 570 longs-métrages depuis 1980, dont 56 en 1993, une moisson de prix à l'étranger et un public local attentif. Il a pourtant, cette année, subi un coup dur, avec l'arrivée au pouvoir d'un nouveau ministre de la culture et de l'orientation (islamique), le docteur Ali Laridjani, *issu de la tendance* la *plus* réactionnaire du régime. Tandis que les antennes paraboliques, théoriquement interdites, commencent à fleurir pour capter des chaînes peu orthodoxes, le ministre condamne en bloc la production iranienne, jugée insuffisamment « islamique », et trop obnubilée par l'Occident.

De plus, la crise économique aidant, l'État a coupé nombre de subventions au cinéma, remplacées par des primes aux producteurs privés et des prêts bancaires, tout en débloquant au profit de l'Organisation de propagation islamique (OPI) des fonds spéciaux en faveur de réalisateurs nouveaux, parfois inexpérimentés, mais « dans la ligne ». Et la censure, des scénarios comme des films terminés, est toujours aussi tatillonne.

Cette ambiance pesait sur le douzième Festival du film de Téhéran, qui s'est tenu du 1er au 11 février. Cette édition a accueilli un congrès des réalisateurs musulmans (de l'Indonésie au Maroc), avec l'ambition affichée de définir des « normes cinématographiques islamiques », et... de trouver des débouchés commerciaux pour le cinéma iranien. La section iranienne présentait quarante films achevés en 1993. Financé par l'OPI, le chevronné Ebrahim Hatamikia montrait le premier long-métrage de fiction consacré à la tragédie bosniaque. *Les Cendres vertes*, tourné en République tchèque, est un film de guerre et d'amour (platonique) peu convaincant qui évoque l'aide apportée par des fedayins iraniens aux musulmans bosniaques.

Mais le thème le plus « porteur » reste la condition féminine, évoquée par plusieurs films. Ainsi l'alerte comédie « commerciale » *Hamsar (l'Épouse)*, de Mehdi Fakhimzadeh, histoire d'un couple uni de cadres, employés dans la même firme pharmaceutique ultra-moderne. Après avoir courageusement dénoncé des trafics de médicaments dans l'entreprise, l'épouse, informaticienne, est nommée à sa tête. Refusant d'être sous ses ordres, son mari veut l'*obliger à choisir entre vie professionnelle et vie conjugale*. Licencié à la suite de ses propres manœuvres, il s'allie aux trafiquants, mais sa femme pousse son enquête jusqu'au bout, déclenchant une course-poursuite rocambolesque dans les rues de Téhéran aux côtés d'une ravissante commissaire de police en tchador et pistolet au poing...

Zinat est dédié aux assistantes médicales que le gouvernement a installées dans nombre de villages iraniens malgré les réticences de la société patriarcale. C'est le premier film, sobre et beau, d'Ebrahim Mokhtari. Il conte la lutte solitaire de l'une de ces assistantes, Zinat, providence des femmes déshéritées de son village de pêcheurs du Khouzistan. Citons aussi *Une fois pour toutes*, du jeune Cyrus Alvand, peinture des relations dans un couple de la classe moyenne à une époque où beaucoup de ses membres vont travailler à l'étranger, notamment au Japon.

Mais l'événement fut évidemment le nouveau film d'Abbas Kiarostami, troisième volet du triptyque initié par *Où est la maison de mon ami ? Sous les oliviers* repart d'une scène de *Et la vie continue*, où apparaissait un jeune couple survivant dans les ruines du *tremblement de terre*. Cette fois, le jeune maçon profite du dernier jour de tournage pour oser déclarer son amour à l'une des villageoises, figurante comme lui dans le film. Nouveau jeu de va-et-vient entre fiction et documentaire, et entre les films, dont Kiarostami est expert.

La réussite du film avive à nouveau le regret qu'un chef-d'œuvre comme *le Rapport*, réalisé en 1977, demeure interdit (à la distribution et à l'exportation), comme la quasi-totalité des films tournés à l'époque du Chah. Mesure qui frappe également des films post-révolutionnaires importants, tel *le Temps de l'amour* (1991), de Mohsen Makhmalbaf, le meilleur réalisateur révélé après la révolution. Malgré une foi musulmane dont il ne fait pas mystère, il est aujourd'hui en disgrâce.

Ce qui n'a pas empêché son nouveau film, *l'Acteur* (1993), de pulvériser les records du box-office avec un million d'entrées rien qu'à Téhéran, tout en abordant à la fois la condition du comédien, et l'impuissance masculine. Sans illusions, Makhmalbaf vient de présenter à la censure un scénario qui suit le pèlerinage d'un couple vers La Mecque, peu flatteur pour le groupe de croyants qui les accompagne.

YVES THORAVAL

MUSIQUES

Le prochain Festival d'Aix remis en question

L'Ex-en-Provence ?

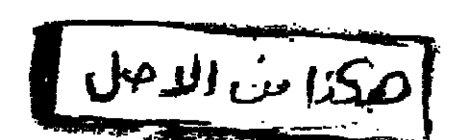
A cinq mois du *Festival* d'Aix-en-Provence, le budget de l'édition 1994 n'est toujours pas voté. Il manque 4 millions de francs, sur les 28,7 requis pour lancer officiellement programmation et réservations, a-t-on appris, jeudi 17 février, à la suite du dernier conseil d'administration. La diffusion du programme, annoncée pour la mi-février, reste donc en suspens. Seul le mécénat peut apporter *la somme manquante, estime*-t-on à la direction du Festival. Mais les mécènes se font tirer l'oreille. L'Etat et les collectivités locales n'ont pas modifié leur aide : le ministère de la culture apporterait 4 millions de francs (plus 1 million en crédits d'investissements), la ville d'Aix 4 millions (elle a, par ailleurs, apuré les déficits des années précédentes), le département des Bouches-du-Rhône 3 millions, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur 1,5 million, le casino d'Aix *apportant de son côté 1,2 million*. Les recettes sont estimées à plus ou moins 10 millions de francs : *la Flûte enchantée* de Mozart sera la seule production lyrique de l'édition 1994.

Stéphane Martin, directeur de la musique au ministère de la culture, a déclaré qu'il *« souhaite que l'on trouve très vite une solution pour que le Festival puisse avoir lieu cette année. Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'il serait bon qu'il y ait une pause d'une ou deux années. Dans le même temps, je veux que l'on réfléchisse à la mise en concordance des lieux et de la programmation qui en découle, et au projet de construire une autre salle qui permette d'accueillir des grandes formations symphoniques et des concerts plus facilement rentabilisables qu'une représentation d'opéra dans la cour de l'Archevêché. »*

A. Lo.

« SALOMÉ » : une représentation supplémentaire de l'opéra de Strauss. – Une représentation supplémentaire de *Salomé* aura lieu le 27 février, à 16 heures. La location est d'ores et déjà ouverte au 44-73-13-00 et aux caisses de l'Opéra-Bastille de 11 heures à 18 h 30, tous les jours sauf le dimanche. De 60 à 570 francs.

VOL DE TABLEAU : « le Cri », de Munch, pourrait avoir été pris en otage. – Un militant anti-avortement norvégien, le pasteur Boerre Knudsen a affirmé que *le Cri* d'Edvard Munch pourrait être restitué après la diffusion du *Cri silencieux*, un film anti-avortement, à la télévision norvégienne. Interrogé pour savoir s'il était l'organisateur du vol, M. Knudsen s'est refusé à tout commentaire mais a affirmé voir dans ce vol un lien avec la lutte contre l'avortement. *Le Cri*, peint en 1893 par Edvard Munch (1863-1944), a été volé le 12 février, vers 6 h 30, à la Galerie nationale d'Oslo. Une caméra vidéo du système de sécurité a filmé l'effraction, qui a duré 50 secondes. Les deux auteurs n'ont toujours pas été retrouvés. Le responsable de l'enquête, l'inspecteur Leif A. Lier, a affirmé ne pas avoir l'intention d'interroger M. Knudsen sur ses déclarations. – *(AFP).*



Londres, l'éclectisme forcené

Suite de la première page

Depuis, un courant vivace s'est maintenu, très haut en couleurs, ou plutôt en formes, incarné par des personnalités comme Richard Rodgers, l'auteur du siège de la Lloyds, ou Nicolas Grimshaw, qui s'est fait connaître internationalement par le pavillon anglais de Séville, et dont les voyageurs du TGV Paris-Londres découvriront la maestria lors de leur arrivée dans la nouvelle gare de Waterloo.

Par Norman Foster aussi bien sûr le plus célèbre des maîtres d'œuvre britanniques, que ce soit pour la banque de Hongkong, le nouvel aéroport de Stansted ou pour maints autres bâtiments parmi lesquels, en France, le Carré d'art de Nîmes. Une caractéristique commune de ces architectes est d'avoir volontiers recours à des ingénieurs de haut vol comme Peter Rice, aujourd'hui décédé, l'agence Arup qui lui survit, ou Anthony Hunt.

L'usage de la brique

L'autre versant de l'architecture anglaise, ou plus précisément londonienne, offre des caractéristiques moins plaisantes. Pour simplifier, elle aura connu une évolution qui la fait ressembler à quelque chose doté de deux grandes oreilles et d'un nez de même taille, sans guère plus d'imagination, sinon quelques emprunts aux cousins d'Amérique.

Terry Farrell est le plus noble représentant de cette tendance. C'est le spécialiste de gros bâtiments symétriques, tel le redoutable crustacé qu'il a posé sur la gare de Charing Cross ou encore Vauxhall Cross, siège des services secrets anglais, lui aussi sur le bord de la Tamise.

Il s'agit de la transfiguration barbare, mais, avouons-le, aussi pittoresque, à force d'exubérance nasale ou auriculaire, des bâtiments art nouveau des Etats-Unis de l'entre-deux-guerres et d'une école plus récente incarnée par l'agence américaine Kohn Perderson and Fox. Le génie de l'entre-deux-guerres était d'offrir une géométrie raffinée en façade tandis que le luxe des détails se portait sur les halls, les ascenseurs, les escaliers. La production anglaise se caractérise par une inversion magnifique de ce principe, qui ne peut qu'étonner venant d'un peuple censé proposer de la réserve et du flegme une image nationale.

Il serait pourtant injuste de réduire la création britannique à ces deux seules tendances. Il y a aussi en Angleterre un très grand nombre d'architectes d'excellente qualité, dont la louable préoccupation est de perpétuer un savoir-faire et une intelligence volontiers nourris de l'usage de la brique ou qui, appliqués à la transformation de bâtiments anciens, notamment industriels, donnent des résultats efficaces et convenables. Ainsi, le nouvel hôpital de Chelsea, le Design Museum de l'agence Conran Roche, l'aménagement des entrepôts de Buttlers Wharf, autant de réalisations grappillées ici ou là qui rassurent sur la persistance du génie anglais.

Curieusement, c'est bien ainsi, à travers des fragments d'architecture, que peut se lire le devenir urbain de Londres. Les années Thatcher ayant ouvert la porte aux anges et aux démons du libéralisme sauvage, tout ce qui pouvait ressembler à une intervention de l'Etat ou d'une collectivité locale forte a été banni et le reste depuis 1986, comme le rappelle Andrew Saint, conseiller du National Heritage – l'équivalent de notre direction du patrimoine – et l'un des meilleurs analystes de l'histoire urbaine de Londres. Tout cela, souligne-t-il d'ailleurs, n'est pas neuf. Londres se sera toujours développée à partir de l'initiative privée.

Ainsi, dès le XVIIIe siècle, il était entré dans les mœurs que la construction des ponts soit le fait de tel ou tel particulier. L'ère Thatcher, en matière d'urbanisme et de construction, semble donc relever de cette continuité. Cependant, l'échelle du territoire a changé, les capacités de destruction ou de construction se sont elles aussi modifiées, qu'il s'agisse de moyens ou de durée. Tout individu normalement constitué sait désormais qu'il n'est pas raisonnable de laisser croître la ville sans assurer parallèlement le développement de nombreuses infrastructures, au premier rang desquelles les transports.

La dégradation du métro de Londres, dont l'incendie de King's Cross, en 1987, est l'expression la plus tragique, en est une bonne illustration. Mais la totale imprévoyance dont ont simultanément fait preuve les partenaires privés et l'embryon de partenaire public à la tête du projet des Docklands aura conduit à un résultat moins tragique en termes de vies humaines, mais dérisoire puisque seul une sorte de mini-VAL les relie encore à la City. En attendant la ligne de métro promise par John Major, joli cadeau à l'investissement privé.

Les jouets du libéralisme

Il ne s'agit cependant pas d'opposer le public au privé. Concernant le privé, il suffit de visiter le quartier de Broadgate pour se rendre compte que l'initiative de promoteurs ordinairement agressifs peut être à l'origine de projets urbains cohérents. Broadgate est un quartier d'affaires entièrement neuf qui s'articule avec la station rénovée de Liverpool. La firme Stanhope a fait travailler là une série d'architectes, principalement l'agence américaine Skidmore Owings and Merrill sur une trame proposée par le groupe anglais Arup Associate. Ici, autour d'une sorte de place centrale, genre Rockefeller Center, une architecture de qualité honnête, même si elle a la lourdeur de l'argent rapidement gagné, offre aux bureaucrates des circulations intelligentes.

DAVID TOWNEND

Le nouveau quartier des Docklands occupe une superficie de 22 km²

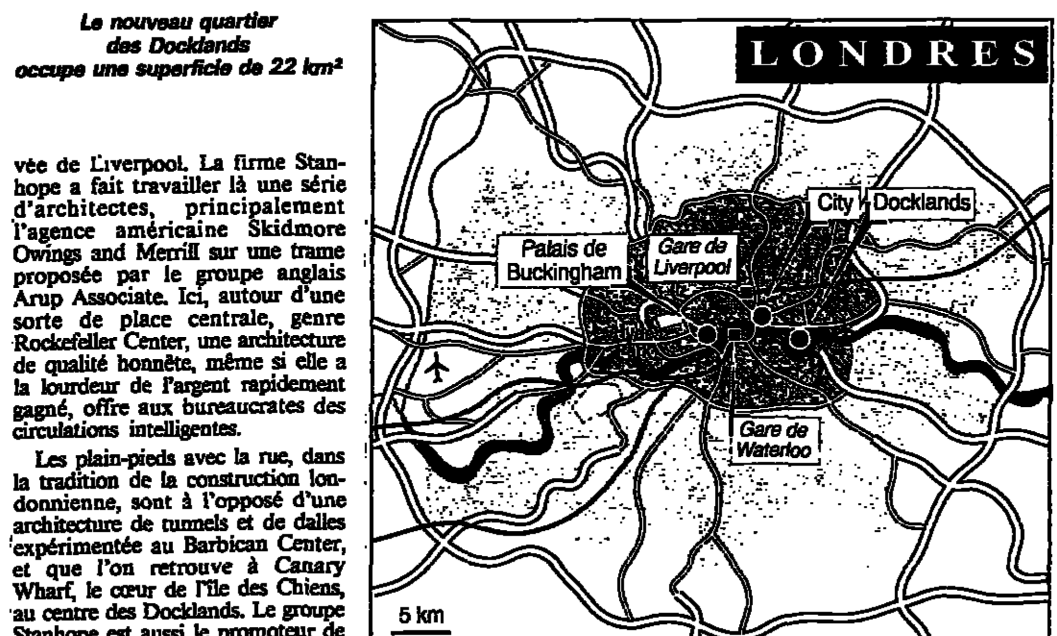
Les plain-pieds avec la rue, dans la tradition de la construction londonnienne, sont à l'opposé d'une architecture de tunnels et de dalles expérimentée au Barbican Center, et que l'on retrouve à Canary Wharf, le cœur de l'île des Chiens, au centre des Docklands. Le groupe Stanhope est aussi le promoteur de Stockley Park, un parc d'activités à proximité de l'aéroport d'Heathrow, qui s'est avéré être une réussite à la fois architecturale (les meilleurs noms y ont participé), économique et, sinon urbaine, au moins en termes de développement.

Dans cet ensemble, dans celui de Broadgate ou dans son refus de participer au projet des Docklands, Stanhope a développé une stratégie qui tente de concilier le profit et la qualité et qui use avec prudence des jouets du libéralisme.

A Peter Hall, conseiller jusqu'à une date récente des pouvoirs publics, qui suggère pour faire oublier le désastre des Docklands d'aller chercher beaucoup plus loin à l'Est des pôles de développement, en espérant que les interstices se reformeront avec bonheur, Stanhope oppose une conception beaucoup plus progressive, et qui consiste à chercher les ressources de l'avenir de Londres dans la proche périphérie. Cette stratégie d'investissement est fondée sur les ressources existantes ou faciles à développer plutôt que sur des projections qui relèvent peu ou prou du pari et de la course hippique. Cela ne l'empêche pas de faire construire, près de Canary Wharf, un splendide immeuble par Rodgers, destiné à la firme Reuters.

La visite des Docklands est l'une des plus édifiantes qui se puisse trouver. Il s'agit d'un immense secteur de 22 kilomètres carrés – le cinquième de Paris – qui abritait les défuntes activités portuaires de Londres. Sur ce territoire, s'étendant sur les deux berges de la Tamise, à l'est de la City, et la rencontrant à la hauteur du fameux pont de Londres, les pouvoirs publics ont lâché sans garde-fous, ni directives, des promoteurs, venus souvent d'Amérique comme les frères Reichmann.

Ces derniers crurent à la ruée vers l'or et firent une faillite retentissante. Il reste de cet épisode digne d'un western une sorte de ville fantôme – récemment lieu d'agressions racistes particulièrement violentes –, en particulier dans l'île aux Chiens, dominée par le gratte-ciel vide de Cesar Pelli qui ne méritait ni cet honneur ni cette indignité.



Car en supposant que la reprise économique s'annonce – et qu'elle perdure –, Londres regorge d'assez de bureaux vides, en premier lieu dans la City, pour ne pas avoir besoin de recourir aux surfaces des Docklands, dont l'accès reste très difficile. Même dans la partie la plus proche de la City, Wapping, règne un terrible silence. A peine ouvertes dans de vastes entrepôts, d'importantes surfaces commerciales ont dû fermer leurs portes.

Seule commence à fonctionner à peu près normalement la zone des Docklands située face de la City, de l'autre côté de la Tamise. Mais là aussi, les promoteurs ont, dans un premier temps, cruellement souffert. Ce désastre des Docklands ne sera sans doute pas résorbé avant une ou deux décennies, une durée en fait incompressible à l'échelle d'une ville.

C'est donc sur le territoire de Londres, ensemble dont la logique échappe aux Parisiens, descendants d'Haussmann, qu'il faudra longtemps encore se replier pour chercher l'avenir de la ville. A l'inverse de Paris, dont le préfet de Napoléon III a durablement fixé l'image et le mode de gestion; au contraire de Berlin, dont les blocs dits «berlinois» et les larges avenues permettent de comprendre et de mesurer le dessin; peut-être dans la lignée de Rome mais sans les ruines antiques et sans les pratiques illégales; à l'opposé de Bruxelles, qui n'a pas eu besoin de bombardements pour s'autodétruire, mais aussi de Barcelone, dont la municipalité achève de tracer un visage cohérent, Londres n'offre pas de logique simple mais plutôt un ensemble de caractéristiques minimales.

De réels contrepoids

La première est qu'il n'y a pas à proprement parler d'architecture londonnienne. Il y a certes l'habitat répétitif mais accueillant, ponctué de pubs, où se retrouvent toutes les couches sociales britanniques – Buckingham excepté. Pourtant, sorti de cet habitat, qu'il s'agisse d'églises ou de gares, de bureaux et de salles de concerts, un éclectisme forcené a toujours prévalu. Il a jeté ici les constances d'un classicisme issu de Palladio, là des rêveries médiévales plus ambitieuses que celles que nous a léguées Viollet-le-Duc; plus loin, des tours, sans proportions ni continuité avec un paysage qui n'en a d'ailleurs pas, mais aussi des projets sages s'intégrant localement à des paysages et qui, au niveau du quartier et non plus de la ville, laissent percevoir finalement quelques fragments de cohérence.

Une autre caractéristique de Londres réside dans les contrepoids, peu visibles mais réels, que s'est trouvés le libéralisme : Londres compte ainsi beaucoup plus d'édifices classés que Paris. Le classement est certes plus facile qu'en France dans la mesure où il n'implique pas l'intervention financière de l'Etat, mais il limite en théorie mieux qu'ici les démolitions inconsidérées. Cependant, il n'y a à Londres ni les secteurs sauvegardés, ni la zone de protection autour des monuments classés qui a conduit le territoire parisien à dépendre à 90 % des architectes des bâtiments de France (ABF).

Autre contrepoids, la consultation des habitants est systématique, et beaucoup plus exigeante qu'elle ne l'est de ce côté-ci de la Manche, où les enquêtes d'utilité publique sont souvent de pure forme. Ainsi s'élabore cette capitale financière de l'Europe, prise en tenaille entre les règles d'une démocratie exigeante et la désinvolture d'un libéralisme qui ne semble pas conscient de ses propres limites. Mais peut-être cet étrange équilibre est-il aussi le seul moteur réel de l'urbanisme londonien.

FRÉDÉRIC EDELMANN et EMMANUEL DE ROUX

FIN

Ancien correspondant du «Monde» à Washington, Moscou et Londres

Henri Pierre est mort

Notre collaborateur Henri Pierre, qui fut journaliste au «Monde» depuis la création du journal, en décembre 1944, jusqu'à sa retraite en 1982, est mort le 17 février à Washington, à l'âge de soixante-quinze ans.

Le cœur derrière la plume

Henri Pierre n'était pas seulement un journaliste extrêmement doué, dont la plume savait sans effort trouver le mot juste. S'il y parvenait si facilement, c'est parce que c'était d'abord un homme de cœur, attentif aux autres, chez qui le calcul ou l'envie ne venait jamais affecter le jugement. Merveilleux boute-en-train, il attirait tout le monde à lui, avec son regard si profond, dont une fugace anxiété venait parfois voiler la tendresse et la gaîté.

Dieu sait si l'on a ri avec lui ! Rue des Italiens – où l'on n'en avait pas tellement l'habitude – surtout quand il avait la chance de tomber sur les chers Christine de Rivoyre ou Olivier Merlin. A Washington, où il composait avec l'ambassadeur Hervé Alphand, lui aussi récemment disparu, un duo inégalable, les numéros d'imitation succédant aux bonnes histoires. N'en citons qu'une : l'ami Henri prétendait qu'une dame, dans un dîner, lui avait ingénument demandé : *«Do you have camenbert in France, too, Mr Pierre?»* A chaque rencontre il en avait dix nouvelles, toutes du même tonneau.

«Je lis vos dépêches»

Cas rare au *Monde*, il était entré en journalisme par la voie familiale. Agrégé de lettres, normalien, son père enseignait le français aux demoiselles de l'institut Smolny, à Saint-Pétersbourg, haut-lieu de l'aristocratie tsariste, lorsque Lénine y établit, en octobre 1917, le Q. G. de l'insurrection bolchévik. De là à devenir journaliste au *Temps* puis, après la *Libération*, au *Monde*, il n'y avait qu'un pas. Jusqu'à son départ à la retraite, en 1958, André Pierre allait tenir dans notre journal la rubrique d'une Union soviétique encore tout auréolée de la gloire de sa victoire sur Hitler.

Henri, lui, faisait ses classes à l'école de cavalerie de Saumur lors de l'invasion allemande. Il fut de ces cadets qui, à un contre cent, tentèrent de retarder l'avance de la Wehrmacht. Quand il lui arrivait de parler de ce fait d'armes, c'était avec sa modestie et son humour habituels. Disons qu'il ne prenait rien ni personne trop au sérieux, à commencer, ce qui est si rare, par lui-même. Mais il fondait pour ses enfants. Et il fut pour sa femme Brigitte – atteinte dans ses dernières années, jusque dans son esprit, d'une affreuse maladie – le plus attentif des compagnons.

«Je lis vos dépêches», lui avait dit un jour le général de Gaulle, définissant ainsi sans probablement le vouloir la mission que l'ami Henri exerçait avec tant de bonheur : résumer, pour le lecteur francophone, quel que soit son rang, l'essentiel de ce qui se passait dans la capitale où il était accrédité. Washington, d'abord, où il fut deux fois en poste et où il se sentait tellement chez lui qu'il y demeura, en compagnie de son épouse et d'un de ses fils, une fois venu le temps de la retraite. Moscou, où son appartement de Koutouzovski Prospekt était, le soir venu, un merveilleux refuge pour tous ceux qui voulaient se soustraire un moment à la sinistrose ambiante. Londres, où il avait laissé une partie de son cœur et où un de ses enfants avait découvert sa vocation théâtrale.

Il avait pas mal vieilli. Il souffrait du cœur. Il avait subi une sévère opération mais il continuait à travailler, remplaçant volontiers pour le *Monde* un correspondant absent, s'adressant aux auditeurs de telle ou telle radio francophone, travaillant à un livre sur les événements qu'il lui avait été donné, de son poste américain, de vivre de très près. C'est peu de dire qu'il laisse un grand vide. Ceux qui l'ont connu et aimé ne sont pas près de l'oublier.

ANDRÉ FONTAINE

[Né le 20 mai 1918 à Lyon, Henri Pierre était entré au Monde dès la fondation de notre journal, en décembre 1944. Il avait été correspondant à Washington de 1953 à 1959, puis à Londres de 1959 à 1965, à Moscou de 1964 à 1968, de nouveau à Londres de 1968 à 1973, et enfin de nouveau à Washington. Il s'était installé dans la capitale américaine où il avait pris sa retraite en juin 1982 tout en continuant à collaborer à notre journal. Il avait perdu son épouse, Brigitte, en 1991. Le Monde présente à ses trois enfants, Dominique, François et Olivier ses plus sincères condoléances.]

Une nouvelle publication du Monde Editions

«1993 au jour le jour»

A quelle date fut décidée l'entrée de la Macédoine dans l'ONU ? Pourquoi la rupture entre Renault et Volvo ? Les réponses à ces questions – et à des milliers d'autres – sont dans le nouveau titre que vient de publier le Monde Editions, *1993 au jour le jour*, réalisé sous la direction de Christophe Péry et Jean Planchais.

Ce livre couvre l'ensemble des événements de l'année qui vient de s'achever avec, pour les faits les plus marquants, des éléments de référence, analyses, portraits, reportages ou cartes, issus de la mémoire récente du *Monde*. Un index des noms propres et des thèmes, un sommaire de l'ensemble des textes répertoriés facilitent la recherche et font de cet ouvrage un livre pratique à consulter.

1993 au jour le jour n'est pas seulement un outil de travail. Il est le premier maillon d'une collection d'histoire vivante où l'on retrouve l'écho des fractures qui marquent l'époque telle que la rédaction du *Monde* a pu en rendre compte au fil des jours. *«Dans le fatras des activités humaines,* écrit Manuel Lucbert dans sa préface, *classer puis expliquer et aider à comprendre à chaud l'histoire en marche de la fin de ce XXe siècle si mouvementé : tel est l'un des principaux intérêts et, en tout cas, l'objectif de la chronologie présentée ici.»*

Ce livre s'inscrit dans la ligne des précédents ouvrages de chronologie commentée publiés au Monde Editions : *L'Histoire au jour le jour 1944-1991* et *L'Europe de Yalta à Maastricht 1945-1993*.

► «1993 au jour le jour», sous la direction de Christophe Pery et Jean Planchais, préface de Manuel Lucbert, 320 pages, 149 francs. Le Monde Editions.

Comment calculer vos impôts sur les revenus de 1993



Quel montant d'impôt paierons-nous cette année sur les revenus de 1993? La loi de finances pour 1994 publiée au «Journal officiel» daté du 30 décembre 1993 permet théoriquement à chaque contribuable de calculer son impôt, puisqu'elle contient notamment le barème de l'impôt sur le revenu. Mais ce barème (pour deux parts) est difficilement utilisable. Outre que le calcul de l'*impôt dû nécessite* la décomposition du revenu en tranches, il n'intègre pas des modifications importantes de la législation comme le plafonnement des effets du quotient familial.

Le tableau que nous présentons ci-dessous permet, lui, un calcul simple de l'impôt intégrant les effets de plafonnement du quotient familial pour les contribuables domiciliés en métropole. En revanche, la décote dont peuvent bénéficier tous les contribuables aux revenus modestes doit être calculée distinctement. De même, il n'est pas tenu compte des réductions d'impôt accordées pour certaines dépenses, comme, par exemple, les intérêts des emprunts pour le logement ou les assurances-vie. Les chiffres de revenus indiqués qui permettent le calcul de l'impôt sont des revenus imposables, c'est-à-dire après déduction des 10 % et 20 % auxquels vous avez droit (plus les déductions spéciales pour certaines professions) et après arrondissement à la dizaine de francs inférieure. Si vous avez plus de huit parts ou si vous êtes domicilié(e) dans les DOM, une autre formule vous permet de calculer votre impôt. Mais cette formule ne tient pas compte du plafonnement *du quotient* familial (nous vous donnons les moyens d'en tenir compte dans un deuxième temps).

BARÈME POUR CALCULER VOTRE IMPOT : recherchez dans la colonne qui correspond à votre nombre de parts et à votre situation le montant de votre revenu imposable et appliquez alors les opérations indiquées dans la colonne gauche.

Vous avez	1 part	1,5 part	2 parts	2,5 parts	3 parts	3,5 parts	4 parts	4,5 parts	5 parts	5,5 parts	6 parts	6,5 parts	7 parts	7,5 parts	8 parts	
I. • VOUS ÊTES MARIÉ(E)																Exemple : • Vous êtes marié(e), 3 parts, revenu imposable de 320 000 F : votre impôt est égal à : (320 000 F × 35 %) – 51 855 F = 60 145 F (tableau I).
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*95 800*	*119 750*	*143 700*	*167 650*	*191 600*	*215 550*	*239 500*	*263 450*	*287 400*	*311 350*	*335 300*	*359 250*	*383 200*	
Multipliez R par 12 % et déduisez			5 256	6 570	7 884	9 198	10 512	11 826	13 140	14 454	15 768	17 082	18 396	19 710	21 024	
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*168 600*	*210 750*	*252 900*	*295 050*	*337 200*	*379 350*	*421 500*	*463 650*	*505 800*	*547 950*	*590 100*	*632 250*	*674 400*	
Multipliez R par 25 % et déduisez			17 710	22 137	26 565	30 992	35 420	39 847	44 275	48 702	53 130	57 557	61 985	66 412	70 840	
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*273 000*	*340 580*	*408 150*	*465 220*	*510 270*	*552 970*	*583 970*	*614 960*	*645 960*	*676 960*	*707 960*	*738 960*	*769 950*	
Multipliez R par 35 % et déduisez			34 570	43 212	51 855	60 497	69 140	77 782	86 425	95 067	103 710	112 352	120 995	129 637	138 280	
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*444 200*	*444 200*	*444 200*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Multipliez R par 45 % et déduisez			61 870	77 270	92 670	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
– Votre revenu imposable R n'excède pas			*547 800*	*547 800*	*547 800*	*547 800*	*547 800*	-	-	-	-	-	-	-	-	
Multipliez R par 50 % et déduisez			84 080	99 480	114 880	130 280	145 680	-	-	-	-	-	-	-	-	
– Votre revenu imposable R est supérieur à			*547 800*	*547 800*	*547 800*	*547 800*	*547 800*	*552 970*	*583 970*	*614 960*	*645 960*	*676 960*	*707 960*	*738 960*	*769 950*	
Multipliez R par 56,8 % et déduisez			*121 330*	*136 730*	*152 130*	*167 530*	182 930	198 330	213 730	229 130	244 530	259 930	275 330	290 730	306 130	
II. • VOUS ÊTES CÉLIBATAIRE, DIVORCÉ(E) OU SÉPARÉ(E) AVEC OU SANS ENFANT																• Vous êtes célibataire sans enfant, 1 part, revenu imposable de 150 000 F : votre impôt est égal à : (150 000 F × 45 %) – 30 935 F = 36 565 F (tableau II). • Vous êtes divorcé(e) avec 2 enfants à charge, 2,5 parts, revenu imposable de 135 000 F : votre impôt est égal à : (135 000 F × 25 %) – 22 137 F = 11 613 F (tableau II).
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*47 900*	*71 850*	*95 800*	*119 750*	*143 700*	*167 650*	*191 600*	*215 550*	*239 500*	*263 450*	*287 400*	*311 350*	*335 300*	*359 250*	*383 200*	
Multipliez R par 12 % et déduisez	2 628	3 942	5 256	6 570	7 884	9 198	10 512	11 826	13 140	14 454	15 768	17 082	18 396	19 710	21 024	
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*84 300*	*126 450*	*161 420*	*210 750*	*252 900*	*295 050*	*333 030*	*367 540*	*402 040*	*436 550*	*471 050*	*505 560*	*540 060*	*574 560*	*609 070*	
Multipliez R par 25 % et déduisez	8 855	13 282	17 710	22 137	26 565	30 992	35 420	39 847	44 275	48 702	53 130	57 557	61 985	66 412	70 840	
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*136 500*	*204 080*	-	*221 820*	*266 970*	*300 120*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Multipliez R par 35 % et déduisez	17 285	25 927	-	43 212	51 855	60 497	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*222 100*	*222 100*	*222 100*	*222 100*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Multipliez R par 45 % et déduisez	30 935	46 335	49 995	65 395	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*273 900*	*273 900*	*273 900*	*273 900*	*273 900*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Multipliez R par 50 % et déduisez	42 040	57 440	61 100	76 500	91 900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
– Votre revenu imposable R est supérieur à	*273 900*	*273 900*	*273 900*	*273 900*	*273 900*	*300 120*	*333 030*	*367 540*	*402 040*	*436 550*	*471 050*	*505 560*	*540 060*	*574 560*	*609 070*	
Multipliez R par 56,8 % et déduisez	60 665	76 065	79 725	95 125	110 525	125 925	141 325	156 725	172 125	187 525	202 925	218 325	233 725	249 125	264 525	
III. • VOUS ÊTES VEUF (VE) AVEC OU SANS ENFANT																• Vous êtes veuf(ve), 3 parts, revenu imposable de 270 000 F : votre impôt est égal à : (270 000 F × 35 %) – *51 855 F* = 42 645 F (tableau III).
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*47 900*	*71 850*	*95 800*	*119 750*	*143 700*	*167 650*	*191 600*	*215 550*	*239 500*	*263 450*	*287 400*	*311 350*	*335 300*	*359 250*	*383 200*	
Multipliez R par 12 % et déduisez	2 628	3 942	5 256	6 570	7 884	9 198	10 512	11 826	13 140	14 454	15 768	17 082	18 396	19 710	21 024	
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*84 300*	*126 450*	*168 600*	*210 750*	*252 900*	*295 050*	*337 200*	*379 350*	*421 500*	*463 650*	*505 800*	*542 480*	*576 980*	*611 480*	*645 990*	
Multipliez R par 25 % et déduisez	8 855	13 282	17 710	22 137	26 565	30 992	35 420	39 847	44 275	48 702	53 130	57 557	61 985	66 412	70 840	
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*136 500*	*204 080*	*255 130*	*291 980*	*322 980*	*353 980*	*384 980*	*415 980*	*446 970*	*477 970*	*508 970*	-	-	-	-	
Multipliez R par 35 % et déduisez	17 285	25 927	34 570	43 212	51 855	60 497	69 140	77 782	86 425	95 067	103 710	-	-	-	-	
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*222 100*	*222 100*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Multipliez R par 45 % et déduisez	30 935	46 335	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
– Votre revenu imposable R n'excède pas	*273 900*	*273 900*	*273 900*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Multipliez R par 50 % et déduisez	42 040	57 440	72 840	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
– Votre revenu imposable R est supérieur à	*273 900*	*273 900*	*273 900*	*291 980*	*322 980*	*353 980*	*384 980*	*415 980*	*446 970*	*477 970*	*508 970*	*542 480*	*576 980*	*611 480*	*645 990*	
Multipliez R par 56,8 % et déduisez	60 665	76 065	91 465	106 865	122 265	137 665	153 065	168 465	183 865	199 265	214 665	230 065	245 465	260 865	276 265	
ATTENTION	1 part	1,5 part	2 parts	2,5 parts	3 parts	3,5 parts	4 parts	4,5 parts	5 parts	5,5 parts	6 parts	6,5 parts	7 parts	7,5 parts	8 parts	
• Vous n'êtes pas imposable si votre revenu n'excède pas	*39 320*	*50 270*	*61 220*	*72 170*	*83 120*	*94 870*	*105 020*	*115 970*	*126 920*	*137 870*	*148 820*	*159 770*	*170 720*	*181 670*	*192 620*	
• Votre impôt n'est pas mis en recouvrement si votre revenu imposable n'excède pas	40 970	51 920	62 870	73 820	84 770	95 720	106 670	117 620	128 570	139 520	150 470	161 420	172 370	183 320	194 270	

(Les blancs laissés dans le tableau « Barème pour calculer votre impôt » résultent des effets du plafonnement du quotient familial.)

– **SI VOUS AVEZ PLUS DE 8 PARTS OU SI VOUS ÊTES DOMICILIÉ(E) DANS UN DOM**, utilisez les formules ci-après, après avoir déterminé votre quotient familial, c'est-à-dire le résultat de la division de votre revenu imposable par votre nombre de parts (soit R votre revenu et N votre nombre de parts) :

■ ***Si votre quotient familial (R divisé par N) :***

n'excède pas **21 900 F**.................................... votre impôt sera égal à: 0
est supérieur à **21 900 F** et inférieur ou égal à **47 900 F** votre impôt sera égal à: (R × 0,12) – (2 628 F × N)
est supérieur à **47 900 F** et inférieur ou égal à **84 300 F** votre impôt sera égal à: (R × 0,25) – (8 855 F × N)
est supérieur à **84 300 F** et inférieur ou égal à **136 500 F** votre impôt sera égal à: (R × 0,35) – (17 285 F × N)
est supérieur à **136 500 F** et inférieur ou égal à **222 100 F** votre impôt sera égal à: (R × 0,45) – (30 935 F × N)
est supérieur à **222 100 F** et inférieur ou égal à **273 900 F** votre impôt sera égal à: (R × 0,50) – (42 040 F × N)
est supérieur à **273 900 F** .... votre impôt sera égal à: (R × 0,568) – (60 665,20 F × N)

■ ***Si vous êtes domicilié(e) dans un DOM*** vous bénéficiez, en premier lieu, d'un abattement de 30 % (Guadeloupe, Martinique, Réunion) plafonné à 33 310 F, ou de 40 % (Guyane) plafonné à 44 070 F.

■ ***Plafonnement du quotient familial.*** La réduction d'impôt pour chaque demi-part s'ajoutant à 1 part (personne seule) ou à 2 parts (mariés) ne peut excéder 15 400 F.

Toutefois, pour les célibataires, divorcés ou séparés ayant un ou des enfants à charge, la réduction d'impôt correspondant à la première des demi-parts s'ajoutant à 1 part est limitée à 3 660 F (soit 19 060 F pour la part entière accordée pour le premier des enfants à charge); s'ils n'ont pas d'enfant à charge, mais une personne invalide à charge (autre qu'un enfant), les demi-parts additionnelles sont normalement plafonnées à 15 400 F d'impôt chacune.

■ ***Comment alors effectuer les calculs ?*** Calculez votre impôt avec votre nombre de parts (I), puis une deuxième fois (A) avec 1 part (non marié(e)) ou 2 parts (mariés). Si la différence entre les deux excède le produit (B) de 15 400 F par le nombre de demi-parts s'ajoutant à 1 ou 2 parts (somme réduite à 3 660 F pour la première demi-part additionnelle pour un célibataire, divorcé ou séparé ayant au moins un enfant à charge), votre impôt est égal à A – B (dans le cas contraire, il est égal à I).

– **DU RÉSULTAT RESSORTANT DU BARÈME OU DES FORMULES DE CALCUL, vous devez retrancher, dans l'ordre :**

• **la décote**, si votre impôt est inférieur à 4 180 F : elle est égale à 4 180 F – I (I est le montant de votre impôt après déduction des réductions d'impôt);

• ***les réductions d'impôt pour charges ou investissements*** : dons aux associations, dépenses de formation des chefs d'entreprise individuelle, cotisations syndicales, frais de garde de jeunes enfants, dépenses d'hébergement dans un établissement de long séjour ou une section de cure médicale, intérêts d'emprunt et dépenses *afférentes* à votre habitation principale, assurances-vie, frais de comptabilité et d'adhésion à un centre de gestion agréé, fonds salariaux, frais d'emploi d'un salarié à domicile, souscriptions au capital de sociétés nouvelles, rachat d'une entreprise par les salariés, investissements immobiliers locatifs, investissements dans les DOM-TOM, enfants à charge poursuivant des études dans le secondaire ou le supérieur.

• **NOUVEAU.** – *A compter de l'imposition des revenus de 1993, **toutes** les réductions d'impôt s'imputent sur l'impôt obtenu après, s'il y a lieu, application de la décote prévue en faveur des contribuables de condition modeste.*

Remarque. – Si vous avez des reprises d'impôt à déclarer (par exemple en cas d'excédent de cession d'actions CEA, ou retraits d'un fonds salarial, ou non-respect des conditions pour des investissements immobiliers locatifs, ou remboursement de dépenses pour économiser l'énergie), ajoutez-les à votre impôt.

Exemple de calcul de l'impôt dans les DOM :

• *Vous êtes marié(e), domicilié(e) à la Réunion, vous avez 4 parts*, votre revenu imposable est égal à 580 000 F (après arrondissement). Votre quotient familial est égal à 580 000 : 4 = 145 000. Il est compris entre 136 500 F et 222 100 F. L'impôt I est égal à (580 000 F × 0,45) – (30 935 F × 4) = 137 260 F – (30 % limité à 33 310 F) = 103 950 F. Pour vérifier si le plafonnement du quotient familial s'applique, il faut calculer l'impôt A sur deux parts : (580 000 F × 0,568) – (60 665,20 F × 2) = 208 110 F – (30 % limité à 33 310 F) = 174 800 F. La différence entre A et I, soit 70 850 F, excédant le produit « B » de 15 400 F × 4 = 61 600 F, votre impôt est égal à A – B, soit 174 800 F – 61 600 F = 113 200 F.

ÉCONOMIE

La Banque centrale allemande réduit son taux d'escompte

■ **BAISSE DES TAUX.** **A la suite de la décision, prise jeudi 17 février par la Bundesbank, la banque centrale allemande, de ramener son taux d'escompte de 5,75 % à 5,25 % –** ***les autres*** **taux directeurs restant inchangés –, un mouvement de baisse est intervenu en Belgique, aux** ***Pays-Bas, en Italie*** **et, vendredi 18 février, en Suède et au Danemark.**

■ **CRITIQUES. Quoique critiqué par les chambres de commerce et d'industrie allemandes, le mouvement de baisse décidé à Francfort confirme l'appréciation positive qu'a la Bundesbank de l'économie allemande à moyen terme.**

■ **BANQUE DE FRANCE. Il est peu probable que la Banque de France abaisse son taux d'intervention, fixé à 6,20 % depuis début décembre, dans la mesure où le taux allemand de prises en pension (6 %), est resté inchangé. Cette prudence de la Banque de France s'explique par son souci de ne pas déstabiliser le cours du franc.**

La Bundesbank renoue avec la baisse du loyer de l'argent

FRANCFORT

de notre correspondant

La banque centrale allemande se devait de relancer la baisse de son taux d'escompte, inchangé depuis le 21 octobre. Pourtant, à chaque réunion, son conseil central décidait de différer la décision à cause du dollar, à cause de la masse monétaire... Jeudi 17 février, personne n'attendait une baisse des taux. La «fenêtre» semblait fermée par les négociations salariales en cours dans la métallurgie et les services publics. Or la Bundesbank a diminué l'escompte d'un demi-point, à 5,25 %, ce qui laisse augurer une baisse du taux des prises en pension, toujours bloqué à 6 %.

Cette baisse *«n'est pas sans risques»*, ont commenté les chambres de commerce et d'industrie allemandes. Après l'inversion de la tendance des taux aux Etats-Unis – désormais orientés à la hausse – la Bundesbank se doit en effet de redoubler de prudence, pour éviter que les capitaux n'aillent s'investir en dollars. L'évolution du mark reste le frein principal à *«la politique de baisse à petits pas»* de la Banque d'Allemagne. Mais le billet vert valait mercredi 1,73 mark, preuve d'un regain d'intérêt pour la monnaie allemande. La «fenêtre» était dégagée, ce qui fait dire à la Bundesbank que *«la confiance dans la stabilité du DM s'est renforcée»*.

Les difficiles négociations salariales

Tous les indicateurs sont par ailleurs au vert. L'évolution de la masse monétaire (+ 8,1 % en décembre) provient de *«facteurs particuliers»*, explique la Bundesbank : un rapatriement de capitaux avant le 31 décembre et une vague de crédits immobiliers pour des raisons fiscales. On sait déjà que sur cette lancée le chiffre de janvier sera lui aussi au-delà de la fourchette annuelle visée de 4 % à 6 %. Mais ensuite, dès mars, la masse monétaire devrait revenir dans son lit. La Bundesbank anticipe ce mouvement et souligne qu'elle ne doit pas tenir compte des *«perturbations passagères»*.

Restait le facteur qui aurait dû peser sur le frein : les difficiles négociations en cours dans la métallurgie et les services publics. Mais là encore, à y regarder de près, les évolutions sont favorables. Le *«null-runde»*, le gel des salaires pour 1994, réclamé par les autorités est probable dans les services publics. Dans la métallurgie, si la grève menace sérieusement après l'échec de l'ultime rencontre à la veille du week-end dernier, les positions du patronat et du syndicat IG Metall sont en réalité très proches. Certes, le problème de la flexibilité des horaires reste à résoudre – d'où la combativité d'IG Metall –, mais on sait d'ores et déjà que la hausse moyenne des salaires sera dans la fourchette basse de l'inflation prévue.

L'évolution des prix en ressentira les heureuses conséquences. Le chiffre de l'inflation en janvier a constitué une bonne surprise. Désormais on peut penser avec Hermann Rempsberger, chef des économistes de la BHF-Bank, que *«l'inflation passera sous les 3 % dès mars prochain»*.

Autrement dit, hormis le problème du mark face au dollar, l'ajustement de l'économie allemande porte les fruits attendus. La Bundesbank n'a donc fait qu'anticiper sur une reprise lente sans doute, mais bien réelle.

ÉRIC LE BOUCHER

Indépendance et dépendance de la Banque de France

Compte tenu des déclarations récentes de son conseil de politique monétaire *(maintenir la stabilité externe du franc)*, il est peu probable, sauf surprise, que la Banque de France abaisse le taux de ses interventions (6,20 % actuellement depuis début décembre), un peu au-dessus de celui de la Banque fédérale d'Allemagne (REPO), fixé à 6 % depuis début décembre également. On sait en effet que, si la Banque centrale allemande a, jeudi 17 février, ramené de 5,75 % à 5,25 % son taux d'escompte, elle maintient à 6 % dans l'immédiat son taux de pension à court terme, quitte à l'abaisser à tout moment dans les semaines qui viennent sans attendre la réunion de quinzaine de son conseil d'administration.

Or la Banque de France prend soin de fixer les taux à court terme à Paris un peu au-dessus des taux allemands afin de stabiliser le cours du franc. Ce dernier a un peu faibli ces derniers jours vis-à-vis d'un mark dopé par la baisse du dollar vis-à-vis du yen : le mark est monté jusqu'à près de 3,41 francs pour retomber jeudi à moins de 3,40 francs. On notera toutefois que la Bundesbank *vient de ramener de* 5,75 % à 5,25 % son taux de reprise des liquidités appliqué lorsque celles-ci sont jugées trop abondantes, ce qui équivaut à une reconnaissance de la diminution du loyer de l'argent sur le marché allemand. On notera également qu'à « L'heure de vérité » du lundi 14 février, M. Balladur avait déclaré : *«La France a encore une petite marge pour baisser ses taux.»* Et que, notre banque centrale étant indépendante, c'était à elle de décider. Mais, avait-il ajouté, *«il n'est pas inscrit dans les Tables de la Loi qu'il faut toujours faire la même chose que les Allemands»*. A l'étranger, on estime que de tels propos inciteraient plutôt le nouveau conseil de la politique monétaire à se montrer insensible à une telle suggestion, histoire de bien affirmer sa crédibilité et de rappeler qu'entre le pouvoir et la Banque de France le cordon ombilical est définitivement coupé.

FRANÇOIS RENARD

CLÉS/ *Les taux directeurs de la Bundesbank*

TAUX D'ESCOMPTE. C'est le taux d'intérêt minimum, aujourd'hui de 5,25 %, que les banques doivent payer à la Bundesbank pour que celle-ci leur achète les effets commerciaux obtenus auprès des clients. Par ce moyen, les banques allemandes couvrent environ un tiers de *leurs besoins en liquidités*.

TAUX LOMBARD. C'est le taux d'intérêt que les banques paient à la Bundesbank lorsqu'elles ont besoin d'un crédit de façon urgente. Elles lui donnent alors comme garantie des valeurs mobilières. La Bundesbank considère les crédits Lombard comme des crédits d'exception. Actuellement fixé à 6,75 %, le taux Lombard est le taux d'intérêt maximum. Comme il s'agit d'un taux pénalisant, les banques essaient de rembourser la Bundesbank le plus rapidement possible.

PRISES EN PENSION OU REPO. Entre les deux taux directeurs (escompte et Lombard) qui jouent le rôle de bornes à ne pas dépasser, la Bundesbank effectue le «réglage fin» de sa politique par le biais de son taux de prise en pension ou REPO. C'est le taux auquel elle «prend en pension» pour une période de quatorze jours, vingt-huit jours ou de deux mois, des effets appartenant aux banques. Depuis décembre dernier, la Bundesbank a généralement recouru aux prises en pension à taux fixe, annonçant par avance pour la ou les semaines suivantes que celui-ci serait à 6 %. Les prises en pension couvrent aujourd'hui les deux tiers des besoins de refinancement des banques.

REPÈRES

AGRICULTURE
Peines de prison avec sursis pour quinze Gersois

Quinze agriculteurs gersois qui avaient agressé un expert judiciaire agennais mandaté par le Crédit agricole le 20 avril 1993, à Tourdun (Gers), ont été condamnés par le tribunal correctionnel d'Agen, jeudi 17 février, à des peines de prison avec sursis allant de quinze jours à cinq mois. Tous avaient fait amende honorable et s'étaient cotisés, recueillant 20 000 francs, *pour indemniser l'expert dépouillé* de ses vêtements, avant de voir ses dossiers brûlés et sa voiture endommagée au cours d'une mission d'expertise qui s'était déroulée sur une exploitation agricole en liquidation judiciaire (*le Monde* daté 25-26 avril).

LIAISON FLUVIALE
Raymond Barre demande des financements communautaires pour le canal Rhin-Rhône

L'association Mer du Nord-Méditerranée a souhaité, mercredi 16 février, que le canal Rhin-Rhône puisse bénéficier de financements communautaires. *«Cette liaison promise depuis de nombreuses années doit être terminée rapidement»*, a estimé Raymond Barre, qui vient de succéder à Louis Mermaz, *démissionnaire, à la présidence* de l'association, qui regroupe les partisans de la liaison Rhin-Rhône.

La réalisation de ce canal est estimée à 17 milliards de francs et ses détracteurs jugent l'ouvrage trop faiblement rentable au regard de son prix. A la fin du mois de septembre 1993, le ministre des transports, Bernard Bosson, avait annoncé *«l'engagement d'une nouvelle liaison fluviale à grand gabarit»* qui pourrait être Seine-Nord, une réalisation moins coûteuse, de l'ordre de 9 milliards de francs, et plus rentable.

L'association Mer du Nord-Méditerranée a mis en avant de nouvelles études sur *«la pertinence économique et écologique du projet»*. Le taux de rentabilité économique du canal Rhin-Rhône oscillerait autour de 10 % sur la base d'un trafic annuel de l'ordre de 13 à 14 millions de tonnes, à l'horizon 2010. Faute de crédits de l'Etat, une hausse du prix d'achat par EDF de l'électricité produite par les barrages du Rhône permettrait de *dégager les financements nécessaires* à la réalisation du canal, estime M. Barre. Cette perspective, à laquelle s'oppose EDF, pourrait être relancée dans le cadre d'un hypothétique rapprochement entre la Compagnie nationale du Rhône et Pechiney.

RETRAITES
7 600 francs en moyenne pour une «carrière complète»

En *1993, les retraités* ayant exercé une «carrière complète» – soit trente-sept ans et demi de cotisations – ont perçu une retraite moyenne de 7 600 francs par *mois, selon une étude du ministère* des affaires sociales. Les retraites de «droit direct» – base et complémentaires – représentent plus de 90 % de la pension et s'élèvent en *moyenne mensuelle* à 6 990 francs. *«La disparité des retraites est forte»*, souligne cette étude réalisée auprès de 26 000 retraités de plus de 65 ans et selon laquelle 10 % des retraités perçoivent plus de 12 490 francs par mois et 10 % *«moins de 2 000 francs»*, bien que leurs ressources soient au moins égales au *«minimum vieillesse»* (3 130 francs pour une personne seule en 1993 et 5 620 francs pour un couple). Les deux extrêmes vont de 2 860 francs à 14 000 francs pour les hommes et de 1 320 francs à 9 640 francs pour les femmes. Les pensions versées aux plus anciens sont aussi celles dont le montant est le plus faible : les retraités de 86 ans touchent 27 % de moins que leurs homologues de vingt ans plus jeunes.

ÉTRANGER

Malgré une sous-évaluation des prix du pétrole et du dollar

Les Etats-Unis ont enregistré en 1993 leur déficit commercial le plus lourd depuis cinq ans

Seul point noir dans la situation économique actuelle, le déficit commercial des Etats-Unis en 1993 (115,8 milliards de dollars (700 millions de francs) est le plus élevé enregistré depuis cinq ans. Pourtant, les statistiques des derniers mois de l'année confirment une tendance à la contraction du déficit global.

NEW-YORK

de notre correspondant

Malgré un dollar sous-évalué – qui dope leurs exportations – et un prix du pétrole très bas – qui allège leurs importations –, les Etats-Unis ont enregistré, en 1993, leur déficit commercial le plus élevé depuis cinq ans. L'an dernier et après trois années successives de dégradation, le déficit a atteint 115,8 milliards de dollars (700 milliards de francs), d'après les données rendues publiques jeudi 17 février par le département du commerce. L'écart entre les exportations et les importations de marchandises avait été de 118,5 milliards en 1988. Le déficit a augmenté de 37 % entre 1992 et 1993.

Considéré comme le seul point noir dans la situation économique américaine actuelle, ce déficit est largement imputable au décalage conjoncturel qui existe entre l'Amérique, qui a retrouvé le chemin de la croissance, et ses grands partenaires que sont le Japon et l'Europe, toujours englués dans la récession. Rapporté au produit national brut total des Etats-Unis, ce déficit négatif reste d'une ampleur limitée, inférieur à 1,5 % du PNB (produit national brut). Il est largement couvert par le solde, positif, des services et des mouvements de capitaux.

Plus de la moitié avec le Japon

C'est avec le Japon que la situation est la plus critique. Le déficit commercial américain vis-à-vis de l'archipel nippon a été, en 1993, de 59,3 milliards de dollars (plus de la moitié du total), un niveau jamais atteint. Le précédent record avait été de 56,3 milliards en 1987. Un tel chiffre a naturellement alimenté la bataille entre Washington et Tokyo. M. Clinton a commenté, jeudi, ces données nouvelles en renouvelant ses menaces : *« Nous allons travailler dur et essayer de trouver les différents moyens pour ouvrir leurs marchés. »*

Les échanges des Etats-Unis avec l'Europe sont pratiquement équilibrés (un déficit de 2 milliards de dollars en 1993 après un excédent de 6,3 milliards en 1992), alors qu'ils restent déficitaires avec le Canada (un solde négatif de 10,7 milliards l'an dernier).

Les statistiques commerciales des dernières mois de 1993 confirment néanmoins une tendance à la contraction du déficit global. En décembre en particulier, le solde négatif n'a été que de 7,4 milliards de dollars – il avait été de 9,7 milliards en novembre (chiffre révisé). Il avait tourné autour d'une moyenne mensuelle de 10 milliards au début de l'année. Le rééquilibrage en cours est dû davantage à une reprise des exportations qu'à une baisse des importations. Depuis cinq mois, les ventes de produits américains à l'étranger – tirées notamment par des contrats emportés par l'aviation civile – ont régulièrement progressé, pour atteindre en décembre un niveau historique record de 42,2 milliards. *« Le message est clair,* estime Allen Sinai, l'économiste de Lehman Brothers, *nous devenons de plus en plus compétitifs par rapport à nos concurrents. »* Les exportateurs américains obtiennent des résultats importants sur les marchés dynamiques d'Asie et d'Amérique centrale.

ERIK IZRAELEWICZ

Huit candidats pour un chiffre d'affaires de 3 milliards de livres

La Grande-Bretagne crée une loterie nationale

La liste des candidats qui souhaitent être choisis comme opérateur de la première loterie nationale de Grande-Bretagne, l'un des très rares pays européens (avec l'Albanie) à ne pas posséder un tel jeu de hasard populaire, a été close le 14 février.

LONDRES

de notre correspondant

Huit groupes s'affrontent dans cette compétition qui promet d'être serrée, à la mesure des enjeux considérables qui sont engagés. Le chiffre d'affaires annuel de la loterie devrait se situer entre 3 milliards et 4 milliards de livres par an (1), lorsque la vitesse de croisière sera atteinte, probablement un an après la désignation du vainqueur, en mai prochain.

Environ 50 % de ce pactole sera distribué sous forme de prix aux acheteurs des tickets gagnants, y compris des « super-prix » de plusieurs millions de livres chaque semaine. 12 % du total sera reversé dans les caisses de l'Etat sous forme d'impôts. Les coûts de fonctionnement devraient représenter de 15 % à 17 % et les bénéfices de l'opérateur pourraient s'élever à 2 % ou 3 % du total, soit, selon les experts de la City, environ 120 millions de livres. Le reste, c'est-à-dire environ 23 % du « gâteau », sera distribué, à parts égales, entre cinq « bonnes causes » : les arts, le sport, le patrimoine, des associations charitables et, enfin, le fonds qui a été créé pour célébrer le prochain millénaire...

La plupart des spécialistes prédisent à la loterie nationale un succès foudroyant, plus de 22 millions de personnes étant, selon les sondages, des acheteurs potentiels. Le gouvernement n'est pas en reste dans ce climat de fièvre qui a gagné les grands noms de l'industrie et de la finance britanniques : Peter Brooke, ministre chargé du patrimoine national, a estimé que la loterie représente *« une immense bonne nouvelle pour tout le monde »*. Les paris des bookmakers de Londres vont bon train : pour le moment, c'est le groupe formé par Richard Branson, président du groupe Virgin, qui arrive en tête.

Richard Branson, qui est associé à lord Young, président de Cable & Wireless, jouit d'un avantage considérable sur les autres, dans la mesure où il annonce que tous ses bénéfices seront reversés au profit des « bonnes causes ». En seconde position – selon les mêmes bookmakers –, vient le groupe Camelot, que dirige Tim Holly, et qui associe les sociétés Cadbury Schweppes, De La Rue, ICL, Racal et G-Tech (l'une des premières sociétés mondiales en matière de loterie).

Au profit des bonnes causes

En troisième position, le groupe Rank, qui est soutenu par AWI, le rival américain de G-Tech. Ensuite le groupe Great British Lottery Company, qui réunit des sociétés de télévision comme Granada et Carlton Communications, ainsi qu'Associated Newspapers, Hambros et Vodafone. Le groupe Games for Good Causes, avec notamment le bookmaker Ladbrooke's, d'autres encore...

C'est Peter Davis, directeur-général de la loterie nationale, qui va avoir la lourde responsabilité de désigner le vainqueur. Son choix devra tenir compte de la meilleure offre financière au profit des « bonnes causes », mais aussi de la respectabilité de l'impétrant. Pour le reste, il est confiant : *« C'est toute la société britannique qui va être transformée. Ce sera un rayon de soleil pour le public »*...

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,70 francs.

Au plus bas depuis cinq ans

Les cours du pétrole continuent de se déprécier

Après être tombés l'an dernier sous la barre des 15 puis des 14 dollars, les cours du Brent, qualité de pétrole venant de la mer du Nord, sont passés sous les 13 dollars mercredi 16 février. Le recul s'est poursuivi le lendemain, en début de journée à Londres, mais les cours se sont légèrement repris en clôture (13,15 dollars).

Le raffermissement de deux dollars en janvier aura été de courte durée, le temps de satisfaire la forte demande aux Etats-Unis, en raison de froids très rigoureux. Depuis, le marché a retrouvé les difficultés qui le minent depuis plus d'un an : la surproduction et la perspective d'une reprise des exportations irakiennes si l'ONU lève son embargo. Incapables de réagir, les douze pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), qui doivent se réunir le 25 mars à Genève, sont confrontés à une chute des revenus et à l'importance croissante des pétroliers non membres du cartel.

L'érosion des cours a provoqué pour l'ensemble des membres de l'OPEP une baisse de 9 % de leurs gains qui sont revenus l'an dernier à 125 milliards de dollars (725 milliards de francs). En monnaie constante et par habitant, ce montant collecté est inférieur à celui de 1973, date du premier choc pétrolier... Ce recul n'est pas sans poser des difficultés aux différents pays qui, bien souvent très endettés, ont besoin d'importantes rentrées d'argent. Pour permettre aux cours de se ressaisir, l'une des possibilités serait une limitation de la production, ce que rejetterait aujourd'hui le principal acteur, l'Arabie saoudite. Le risque en effet serait de perdre des parts de marché au profit des autres producteurs non membres de l'OPEP qui n'appliqueraient pas cette stratégie.

En début de semaine, le ministre omanais du pétrole affirmait que les pays non membres du cartel seraient prêts à baisser leur production (*le Monde* du 15 février), le sultanat ayant donné lui même l'exemple en baissant de 5 % son extraction. Cette nouvelle ne manquait pas d'étonner car, en mer du Nord, la Grande-Bretagne et la Norvège n'ont jamais voulu entendre parler d'un ralentissement de débit. Avant la réunion de l'OPEP, les ministres du pétrole des six pays du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Koweït, Bahreïn, Qatar, Emirats arabes unis et Oman) ont décidé de se réunir le 5 mars, à Djedda en Arabie saoudite, pour examiner la situation.

D. G.

Cours du pétrole brent de la mer du Nord

en dollars par baril

40
35
30
25
20
15
10

40,10

20,80

20,85

16 févr. 94
12,93

SOCIAL

Une mesure en faveur de la natalité

L'allocation parentale d'éducation sera accordée dès le second enfant

Simone Veil, ministre des affaires sociales, a annoncé, jeudi 17 février, à l'issue d'une réunion interministérielle, que l'allocation parentale d'éducation (APE) sera prochainement accordée dès la naissance du second enfant. D'un montant de 2 929 francs par mois, cette prestation, créée en 1987, était jusqu'alors versée à l'un des parents cessant son activité professionnelle à la naissance du troisième enfant.

Présentée comme un lot de consolation à ceux qui, au sein de la majorité, et singulièrement dans les rangs du RPR, réclamaient à cor et à cri la création d'une « allocation de libre choix », l'extension de l'APE *(allocation parentale d'éducation)* au second enfant est pourtant d'une nature assez différente. Alors que la notion de « salaire maternel » aboutit *de facto* à encourager certaines femmes à abandonner leur emploi – quitte à flatter des réflexes franchement rétrogrades –, la portée de la mesure annoncée jeudi 17 février par Simone Veil est surtout dictée par des considérations natalistes.

Certes, le gouvernement espère bien que celles – l'APE est aussi accessible aux pères mais, en pratique, ce sont les mères qui y ont recours – qui accepteront de se consacrer à l'éducation de leurs deux enfants libéreront quelques emplois. Cependant, il n'en escompte qu'un effet très marginal. A cet égard, Simone Veil avait pris soin, dès le mois de décembre, de mettre les choses au point. Peu après la publication du rapport du député RPR Colette Codaccioni proposant, entre autres, une *« allocation parentale de libre choix »* dès le premier enfant, elle avait assez sèchement précisé que le gouvernement avait *« tourné la page du salaire maternel »*.

Il n'était pas question d'envisager une prestation dont le coût (une bonne vingtaine de milliards de francs) s'accorde mal avec l'état des finances de la Sécurité sociale et qui aurait visé à exclure durablement les femmes du marché du travail. Malgré la montée du chômage, le taux d'activité féminine n'a cessé de progresser ; les inciter à rester au foyer irait à contre-courant de l'évolution souhaitée par les femmes. Et pas seulement les cadres ou les classes moyennes.

D'un montant de 2 929 francs par mois pendant trois ans, l'APE était apparue en 1987 à l'initiative du gouvernement Chirac, qui avait renforcé un dispositif mis en place par les socialistes. Accordée à partir du troisième enfant à l'un des deux parents, à condition qu'il quitte son emploi et justifie de deux ans d'activité salariée au cours des dix années précédentes, cette prestation représente une dépense de 6 milliards de francs par an et concerne 170 000 personnes contre 200 000 en 1988.

4 milliards par an

Le projet du gouvernement est de l'attribuer dès la seconde naissance, pour le même montant et la même durée, mais en assouplissant ses conditions d'attribution. Il suffirait que l'un des parents ait travaillé – y compris à temps partiel – dans les cinq ans précédant la naissance. En outre, les mères qui reprendraient un travail à temps partiel après la naissance de leur deuxième enfant pourront percevoir partiellement l'APE, ce qui réduit d'autant les risques d'exclusion de la vie professionnelle. Le coût de cette proposition est évalué à 4 milliards par an.

Les conditions d'activité permettant d'obtenir la nouvelle APE – qui devront être précisées par le Parlement auquel sera soumis, lors de la prochaine session, un projet de loi sur la famille – détermineront largement son succès. Malgré son montant, qui apparaîtra forcément modeste aux yeux des femmes exerçant un emploi à temps plein, elle peut créer, si l'on peut dire, un « effet d'aubaine » auprès de quelques familles.

En tout cas, cet encouragement à la naissance du second enfant représente une évolution par rapport aux politiques natalistes de ces dernières années. Alors que celles-ci privilégiaient la troisième naissance, les récentes statistiques publiées par l'INSEE (*le Monde* du 12 février) ont fait apparaître que le recul du taux de fécondité de la France (1,65 enfant par femme) s'explique par la baisse générale des naissances, qu'il s'agisse du premier, du deuxième ou du troisième enfant.

A l'issue de cette réunion, Simone Veil a également annoncé son intention de préparer des dispositions en faveur *« des structures d'accueil aux jeunes enfants »* (il s'agira de relancer les *« contrats-enfance »* afin de multiplier les places de crèches, en liaison avec les collectivités locales) et promis des *« déductions fiscales »* supplémentaires pour *« favoriser les emplois d'assistantes maternelles »*. De même sont envisagées de nouvelles réductions de charges sociales au profit des emplois familiaux liés à l'enfance. Moins spectaculaires que l'APE, ces dernières intentions, qui touchent à l'environnement familial au sens large, intéresseront peut-être davantage la plupart des familles...

Il est également question d'autres projets – qui seront, effet d'annonce oblige, évoqués ultérieurement – concernant un allongement des congés-maternité, la prolongation du versement des allocations familiales au-delà de dix-huit ans ou encore l'extension du congé parental aux entreprises de moins de cent salariés. Ce vaste programme, qui reste à concrétiser, a été accueilli avec prudence par les syndicats, y compris la CFTC, traditionnellement la plus réceptive à ce genre de démarche.

JEAN-MICHEL NORMAND

EMPLOI : UNE CHÔMEUSE RADIÉE DES ASSEDIC POUR CAUSE D'ACTIVITÉ BÉNÉVOLE. – Inscrite au chômage depuis août 1993, Yvonne Hubert, une Nantaise de 52 ans, a assigné en référé, jeudi 17 février à Nantes (Loire-Atlantique), *« pour voie de fait »*, les ASSEDIC, qui lui ont, depuis janvier, supprimé son allocation mensuelle de 2 015 francs, en raison de son activité bénévole aux « Restos du cœur » de Saint-Herblain. Devant le tribunal de grande instance de Nantes, qui a mis son jugement en délibéré jusqu'au 24 février, les ASSEDIC ont notamment fait valoir qu'*« aucune activité, même bénévole, n'était compatible avec le droit aux allocations »*. Mme Hubert a de son côté rappelé qu'en raison de son âge le contexte économique lui laissait peu d'espoir de retrouver un emploi.

Bretagne crée une loterie

ocation parentale d'éducati
accordée dès le second en

ÉTRANGER

Le rapport de l'OCDE sur la Belgique

Le gouvernement doit accorder la priorité à l'assainissement des finances publiques

Largement tournée vers l'extérieur, l'économie belge a subi de plein fouet le ralentissement de l'activité mondiale en 1993, et son produit intérieur brut (PIB) aurait chuté de 1,25 % cette année-là, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Pour l'avenir, *« les perspectives sont relativement sombres (...) bien que la croissance paraisse devoir reprendre en 1994 et se poursuivre en 1995 dans la ligne du redressement de l'activité en Europe continentale »*, indique l'OCDE dans son rapport annuel sur la Belgique.

Ce fléchissement du PIB est largement imputable, selon cette organisation, à une baisse de la demande intérieure – les Belges ont préféré épargner – et de l'investissement. Le chômage a fortement augmenté et touchait, en novembre 1993, 9,8 % de la population active. L'inflation, quant à elle, semble maîtrisée en dépit d'une légère accélération en 1993 (+ 2,8 %) par rapport à 1992 (+ 2,4 %).

« Plus préoccupant encore que la récession actuelle est le danger de l'interaction entre une croissance lente ou négative et un ensemble de problèmes structurels », souligne le rapport. Outre l'insuffisante flexibilité du marché du travail, les experts mentionnent la rigidité du processus de formation des salaires. Un problème qu'a tenté de résoudre le gouvernement avec l'adoption, le 17 novembre 1993, d'un plan global pour *« l'emploi, la compétitivité et la sécurité sociale »*, incluant une modification du système d'indexation des salaires.

« Le pays est confronté à des choix difficiles de politique économique », estime l'OCDE. Jusqu'ici, les pouvoirs publics ont défendu le principe d'une monnaie forte liée au mark. Mais cette politique, bousculée par les turbulences des taux de change au sein du système monétaire européen, *« ne peut être au bout du compte viable que si elle s'appuie sur une économie forte et flexible »*, rappellent les experts. Dans la perspective de l'Union économique et monétaire, la priorité doit donc être accordée à l'assainissement des finances publiques (le déficit des administrations atteint 7,4 % du PIB et la dette publique 125 %). Selon l'OCDE, ce choix est d'autant plus nécessaire que la Belgique va devoir faire face, à terme, à l'alourdissement des dépenses sociales en raison du vieillissement de sa population.

A. Pu.

CONJONCTURE

COMMERCE EXTÉRIEUR : l'excédent du commerce extérieur français devrait être minoré de 15 milliards de francs, selon l'OFCE. – L'excédent du commerce extérieur français, qui s'élèvera probablement à plus de 80 milliards de francs en 1993, devrait être minoré de 15 à 20 milliards de francs, si l'on tient compte des erreurs statistiques liées à l'entrée en vigueur du marché unique européen, estime l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Depuis la mise en application de la libre circulation des marchandises en janvier 1993, la collecte des statistiques est fondée sur les déclarations individuelles des entreprises et non plus sur les indications des douanes. D'où certaines *« perturbations »* dans les statistiques, selon l'OFCE.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde
RADIO TÉLÉVISION

INDUSTRIE

Pour lever les préventions de Bruxelles

La privatisation de Bull devrait être amorcée d'ici à la fin de l'année

Les effets de calendrier sont rarement innocents. A deux semaines d'un rendez-vous déterminant avec la Commission européenne, Jean-Marie Descarpentries a décidé de rompre le silence. Le 1er mars prochain, le nouveau patron de Bull doit s'expliquer sur les mesures de redressement envisagées et convaincre des commissaires irrités et naturellement sceptiques. L'enjeu, c'est la recapitalisation de 8,6 milliards de francs décidée l'automne dernier par les pouvoirs publics et sur laquelle tique Bruxelles. Visiblement peu convaincue par l'engagement de Paris, selon lequel ces nouveaux apports s'effectuaient pour *« solde de tout compte »*, la Commission, qui attend le plan stratégique de Bull depuis juillet dernier, a gelé la deuxième tranche de dotation en capital qui vient en complément d'un premier concours de 4,5 milliards dégagé en décembre 1993.

A ce stade, pour Bull, l'opération de relations publiques s'avérait nécessaire. Puisque les proclamations de foi ne sont pas suffisantes, M. Descarpentries, qui rencontrait officiellement la presse pour la première fois depuis sa nomination, jeudi 17 février, a passé la vitesse supérieure : la privatisation de Bull devrait être amorcée dès cette année, a-t-il indiqué. Le patron du groupe informatique public a une vision assez claire de l'actionnariat du groupe public d'ici deux ans, qui se présenterait ainsi : les salariés présents à hauteur de 20 %, trois partenaires industriels, *« de préférence à des financiers »*, impliqués préalablement dans des coopérations précises et établis pour 15 % chacun, l'Etat, (*« un actionnaire fabuleux »*, selon M. Descarpentries) qui conserverait jusqu'à 15 % du capital, le solde étant réparti dans le public.

Cette privatisation devrait se faire en plusieurs étapes. Pour Jean-Marie Descarpentries, l'entrée de partenaires industriels est d'autant plus intéressante qu'elle s'accompagne d'une augmentation de capital effectuée une fois les comptes de l'entreprise redressés. Toutefois, dans les mois qui viennent et en gage de bonne volonté à l'égard de Bruxelles, le capital devrait être ouvert *« à hauteur de 10 % aux salariés »* et *« entre 10 à 20 % »* à un premier industriel. Le japonais NEC, partenaire de longue date de Bull, et qui a suivi la recapitalisation du groupe public à l'automne dernier, semble un postulant solide, laisse entendre le PDG de Bull. De même, il souhaite que France Telecom, déjà actionnaire du groupe informatique public à hauteur de 17 %, reste dans le tour de table. Pour M. Descarpentries, les deux entreprises qui jusqu'à présent ont nourri l'une envers l'autre des relations *« quasi freudiennes »* doivent tirer un trait sur le passé. *« Nous avons beaucoup de projets communs à développer. »* Dès lors, le troisième candidat pourrait être l'américain Hewlett Packard avec lequel Bull affirme avoir engagé des discussions sur des projets industriels. IBM, en revanche, avec lequel Bull avait conclu, il y a plus de deux ans, un accord de partenariat financier et industriel, est clairement évincé de ce montage. En privé, M. Descarpentries dresse un bilan plutôt sévère de cette coopération. Par ailleurs, le patron de Bull évoque également une fusion possible de Zenith Data Systems avec Packard Bell et l'introduction en Bourse du nouvel ensemble.

CAROLINE MONNOT

GLAXO : progression de 22 % du bénéfice semestriel. – Glaxo Holdings, deuxième groupe pharmaceutique mondial, a annoncé, jeudi 17 février, un bénéfice imposable semestriel (achevé en décembre) de 1 milliard de livres (8,67 milliards de francs), en hausse de 22,2 % par rapport aux 819 millions de l'année précédente. Ce résultat est supérieur aux estimations des analystes, qui tablaient sur un bénéfice de l'ordre de 900 millions à 980 millions de livres. Les ventes ont progressé de la même façon, à 2,803 milliards de livres, un bond de 22,1 % par rapport au premier semestre de l'exercice précédent (2,296 milliards).

RÉGIONS

Les propositions du cabinet de M. Pasqua

Le rapport sur l'aménagement du territoire n'engage « ni le ministère de l'intérieur ni le gouvernement »

Dans un communiqué commun, le ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire et le ministère du budget ont réagi à la publication, dans nos colonnes, des éléments contenus dans un rapport confidentiel sur l'aménagement du territoire (*le Monde* du 18 février). Ce document *« est un élément parmi d'autres de ce débat*, est-il affirmé, *il n'engage ni le ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire ni le gouvernement »*.

A propos de la réforme de la fiscalité, le communiqué précise que celle-ci a déjà commencé avec la réduction du nombre de tranches du barème en 1994, et qu'elle se poursuivra en 1995. *« La réflexion sur l'aménagement du territoire permettra de l'approfondir encore*, est-il écrit. *Elle sera alors naturellement conduite par le ministère du budget en liaison avec les autres ministères et sous l'autorité du premier ministre. »*

Cette riposte conjointe marque bien l'état du débat. Depuis des semaines, Charles Pasqua s'appuie sur les propositions envisagées dans ce rapport pour exposer ses vues en matière d'aménagement du territoire et pour lier sa politique à la reconquête de l'emploi. Dans chaque discours, le ministre de l'intérieur précise toujours davantage ses intentions, qui ne ménagent pas toutes les positions traditionnelles d'autres ministères. Pour avancer, il prend l'opinion publique à témoin, et espère ainsi se trouver dans une meilleure situation quand viendra l'heure des réunions interministérielles.

A. Le.

A IBM-France

Les syndicats rejettent le projet de rémunération flexible

La direction d'IBM-France a proposé lors d'un comité central d'entreprise (CCE) houleux, jeudi *17 février, de généraliser l'indexation* d'une partie des salaires de l'ensemble du personnel sur l'évolution de son chiffre d'affaires. Ce projet, qui devrait prendre effet à partir du 1er avril 1994, s'inscrit dans le cadre d'un accord pour la sauvegarde de l'emploi, destiné à éviter la suppression de 1 300 « équivalents-emplois » à temps plein, sur les 3 000 prévus en 1994 (les 1 700 autres doivent être acquis par le biais de mesures de départ volontaire). Un dispositif comparable a déjà été introduit pour les évolutions salariales de *450 cadres supérieurs, réservé auparavant aux seuls commerciaux.* Le projet d'accord, signé uniquement par le syndicat maison, le SNA (autonome), lundi, a été rejeté par 16 voix contre 4 par l'ensemble des autres syndicats – CFE-CGC (majoritaire), CFDT, FO et CFTC. La CGT, non représentée au CCE, était aussi hostile au plan. Les syndicats envisagent de lancer une action en référé contestant la légalité de la procédure, dès le 21 février.

INDICATEURS

ETATS-UNIS

■ Prix de détail : stabilité en janvier. – L'indice des prix de détail a été stable en janvier aux Etats-Unis par rapport à décembre. C'est la première fois depuis plus de quatre ans. En décembre 1993, les prix de détail avaient progressé de 0,2 % par rapport à novembre et de 2,7 % pour l'ensemble de 1993.

FRANCE

■ Production industrielle : – 0,7 % en décembre. – La production industrielle de la France (hors BTP) a baissé, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), de 0,7 % en décembre 1993 par rapport à novembre où elle avait progressé de 0,7 % comparativement à octobre. La production manufacturière a augmenté, en données CVS, de 0,5 % en décembre par rapport à novembre où elle avait progressé de 0,4 % par comparaison avec octobre.

VIE DES ENTREPRISES

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

DIFFÉREND INTERNATIONAL

AIRBUS envisage de porter le contrat saoudien devant le GATT. – Le consortium aéronautique Airbus Industrie examine avec attention la commande exceptionnelle de l'Arabie saoudite en faveur des contructeurs américains Boeing et McDonnel Douglas annoncée, mercredi 16 janvier par le président des Etats-Unis en personne (*le Monde* du 18 février). L'avionneur européen s'étonne de la concomitance du rééchelonnement du paiement d'une commande de matériel militaire s'élevant à *9,2 milliards de dollars* par l'Arabie saoudite, qui aurait été conclu fin janvier. On signale également à Toulouse un accord bilatéral sur les droits de trafic négocié en 1992 et officiellement ratifié en septembre 1993 lors d'une visite du secrétaire d'Etat *aux transports* à *Ryad. Or l'arti*cle 4 du GATT sur la vente des avions civils interdit toute mesure incitative par des rééchelonnements de dettes, l'attribution de droits de trafic ou encore des pressions politiques, souligne le consortium de Toulouse qui n'exclut pas, au vu d'un examan attentif, de porter l'affaire devant le GATT.

RACHATS

HUTCHINSON (GROUPE TOTAL) va racheter Vibrachoc. – Hutchinson, filiale de Total spécialisée dans la transformation du caoutchouc, a annoncé mercredi 16 février son intention de racheter la société Vibrachoc au groupe franco-britannique GEC Alsthom. Cette entreprise, qui est spécialisée dans la fabrication d'équipements antivibrations pour l'armement et l'aéronautique, *réalise un chiffre d'affaires* consolidé d'environ 200 millions de francs et emploie en Europe 370 personnes. Son résultat n'a pas été rendu public. L'acquisition de Vibrachoc devrait permettre de compléter les activités de Paulstra, une filiale de Hutchinson *spécialisée dans les* applications mécaniques des élastomères. Vibrachoc, fondée au lendemain de la seconde guerre mondiale par Roger-Patrice Pelat, un ami aujourd'hui décédé de François Mitterrand, a fait beaucoup parler d'elle, notamment, lors de sa cession très controversée par M. Pelat en 1982 à la Compagnie générale d'électricité (devenue Alcatel-Alsthom après sa privatisation) pour *quelque 110 millions de francs.*

DESQUENNE ET GIRAL : acquisition de 25 % du capital de la société Piaso. – Le groupe de BTP Desquenne et Giral a annoncé, jeudi 17 février, l'acquisition du quart du capital de *la société suisse* Piaso SA. *« Des contacts se poursuivent avec les autres actionnaires pour augmenter éventuellement ce pourcentage »*, a précisé dans un communiqué le groupe français. La société Jean Piaso, dont le siège est à Carouge, dans la banlieue *genevoise, dispose de deux* agences à Lausanne et à Genève. Elle a réalisé, en 1993, 200 millions de francs de chiffre d'affaires dans les activités de génie civil, terrassement, routes et canalisations.

Pour clarifier les structures du groupe

Pinault-Printemps fusionne avec La Redoute

Les conseils de surveillance et d'administration de Pinault-Printemps et de La Redoute SA se sont prononcés, vendredi 18 février, sur la fusion de ces deux holdings. Une opération qui répond à une logique d'entreprise et présente des avantages financiers. La cotation des deux titres a été suspendue.

Le président du directoire de Pinault-Printemps, Pierre Blayau, franchit un pas de plus dans la clarification des structures du groupe dont il a pris les rênes le 1er mai 1993. Il a soumis, vendredi 18 février, à l'approbation *du conseil de surveillance de* Pinault-Printemps et à celle du conseil d'administration de La Redoute un projet de fusion entre ces deux holdings sur la base d'une action Pinault-Printemps pour une action La Redoute, après attribution préalable aux actionnaires de Pinault-Printemps d'une action gratuite Pinault-Printemps pour dix anciennes, selon les premières études. A l'issue de cette fusion, *Artémis – le holding des intérêts* de François Pinault – conservera le contrôle du groupe tant en capital qu'en droits de vote.

Dans l'esprit des dirigeants du groupe Pinault-Printemps, cette opération présente trois avantages : elle répond à une logique d'entreprise; elle satisfait l'intérêt supérieur de La Redoute ; elle présente des avantages financiers pour l'ensemble du groupe.

En effet, en supprimant un holding intermédiaire, cette fusion permettra de simplifier et d'optimiser les structures du pôle distribution grand public du groupe, facilitant d'autant les prises de décision. Pinault-Printemps n'est d'ailleurs *pas le seul* distributeur engagé dans un tel mouvement : les géants allemands de la distribution regroupent leurs forces et, récemment, Carrefour réorganisait son fonctionnement en France (*le Monde* du 29 janvier). Arrimée à un grand groupe (*Pinault-Printemps réalisait* 63 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1993), La Redoute sera mieux armée face à des géants européens de la vente par correspondance comme Quelle ou Otto Versand, deux à trois fois plus gros qu'elle.

Effet de taille

Tout en gardant des enseignes, le groupe acquiert ainsi un effet de taille qui devrait jouer à plein grâce au développement des *synergies en amont (les achats et* la logistique), à un transfert de savoir-faire entre enseignes et à une réflexion sur les nouvelles technologies (développement du catalogue électronique, télé-achat...). Sa politique à l'étranger devrait aussi en sortir renforcée.

L'opération lève au passage les dernières interrogations sur la place de La Redoute au sein du groupe Pinault-Printemps. Pendant des mois, des rumeurs sur sa vente avaient circulé, obligeant François Pinault à faire une mise au point au siège même de la société, *à Roubaix (le Monde* daté 17-18 janvier 1993). Les dirigeants de Pinault-Printemps affirment avoir le soutien des fondateurs de La Redoute, la *famille Pollet, et celui de Jean*-Claude Sarazin, qui la dirige depuis des années.

La fusion présente également des avantages financiers pour les deux entités, notamment pour le groupe Pinault-Printemps, dont l'*endettement a déjà été réduit de* 6 milliards en un an et a été ramené au 31 décembre dernier à 12,5 milliards de francs. Premier groupe français de la multidistri*bution non alimentaire,* Pinault-Printemps renforce ses fonds propres et sa capitalisation boursière dépassera les 20 milliards de francs à l'issue de la fusion. Le groupe *a ainsi* les moyens de prétendre entrer dans la composition du CAC 40, ce qui permettrait d'accroître la liquidité du titre.

FRANÇOISE VAYSSE

Préalable à la privatisation du constructeur automobile français

Les liens entre Renault et Volvo sont rompus

Le contrat de séparation signé *entre Renault et Volvo, rend* à chaque acteur sa liberté de manœuvre *(nos dernières éditions du 18 février)*. Renault retrouve le contrôle total de sa filiale Renault Véhicules industriels, et Volvo celui de ses filiales Volvo Truck et Volvo Car. Volvo devrait garder 8 % du capital de Renault.

L'inconséquence a un coût. Les actionnaires de Volvo risquent de l'apprendre à leurs dépens. En revanche, les dirigeants de Renault, blessés en décembre dernier à l'an*nonce de la défection de* leur ex-allié, se réjouissent en coulisse. L'accord conclu entre les deux constructeurs automobiles, et rendu public jeudi 17 février en début d'après-midi, permet de se risquer à de premières estimations. Globalement, cet épisode de trois ans d'union puis de désunion aura fait rentrer 11,5 milliards de francs de trésorerie dans les caisses de Renault. Sans compter – cet investissement ne fait en effet pas partie des protocoles d'accord – les 700 millions de francs de plus-values dégagées au début de ce mois et la vente des 4,75 % que Renault détenait dans Volvo, par la plus-value latente attachée aux 3,45 % (8,76 % des droits de vote) que la firme au losange continue de déte*nir dans* le capital du constructeur suédois. Cette plus-value sera proportionnellement plus conséquente que *la précédente* puisque *elle* est constituée de titres à forts droits de vote. Autre angle de vue : l'aventure aura augmenté les fonds propres de Renault de 8,5 milliards de francs.

Côté suédois, Sören Gyll, directeur général de Volvo estime à un milliard de couronnes (1) le coût global de l'opération pour son entreprise. Selon d'autres calculs, l'ardoise pourrait être quatre fois supérieure. Mais, comme le précise M. Gyll, un chiffrage exact ne pourra être effectué *« que lorsque Renault aura été privatisé et que nous connaîtrons la valeur exacte des 8 % que nous détenons dans son capital »*. Un fait est certain, au strict plan comptable, l'opération fera apparaître une perte exceptionnelle de *5,2 milliards de couronnes* aux comptes consolidés 1993 de la firme suédoise, qui a décidé d'amortir sur ce seul exercice les survaleurs correspondant à sa participation résiduelle chez Renault (8 %) et au rachat à Renault des 45 % de Volvo Truck. En *revanche, cette perte ne pénalisera* pas le résultat de Renault, (qui devrait être positif), la firme au losange ayant décidé de ne plus consolider Volvo dans ses comptes.

Poursuite des échanges

Le dénouement des accords financiers liant les deux firmes depuis septembre 1990 va s'effectuer en deux temps. Dans un pre*mier temps,* Renault et Volvo échangeront sans versement d'argent, les participations détenues par AB Volvo dans Renault VI (45 %) et par Renault dans Volvo Car Corporation (25 %). Ainsi Renault redeviendra propriétaire à 100 % de Renault VI, comme AB Volvo le sera de Volvo Car. Dans un deuxième temps, Volvo rachètera à Renault 45 % de Volvo Truck pour *4,5 milliards de francs et récupé*rera le contrôle total de sa filiale. Cet achat sera financé par le produit de la cession sur le marché (ou éventuellement à un tiers si la privatisation de Renault était retardée) de 12 % du capital de Renault, pour n'en plus garder que 8 %.

Ce divorce n'empêchera pas la poursuite des échanges déjà *« décidés dans le domaine des organes »*, comme les moteurs par exemple. *« Les autres coopérations engagées feront l'objet d'un examen au cas par cas, en fonction de l'intérêt mutuel des deux constructeurs »*, précisent les communiqués.

Déliées de leurs participations financières croisées, les deux firmes retrouvent aussi leur liberté de manœuvre. Elles n'ont plus besoin de l'accord de l'autre pour nouer des *coopérations* avec une tierce entreprise, ce qui était un préalable nécessaire à la privatisation de Renault. Cette disposition sera aussi primordiale pour la survie de Renault Véhicules industriels, et vraisemblablement aussi cruciale pour Volvo. En récupérant le contrôle à 100 % de ses filiales, Volvo pourra aussi, désormais, faire circuler librement entre elles *la marge brute d'autofinancement* ce qui, selon la loi suédoise, était impossible dans la configuration précédente.

ANNIE KAHN

(1) 1 couronne suédoise = 0,73 franc.

Devant l'opposition des salariés du groupe normand

Glen Dimplex renonce à Moulinex

Le groupe irlandais Glen Dimplex, que la presse britannique présentait, *il y a* quelques semaines encore, comme le futur actionnaire de référence de Moulinex, a renoncé, mercredi 16 février, à ses ambitions. Un bref communiqué de Moulinex précisait, dans la soirée, que *« Glen Dimplex, qui envisageait de prendre une participation dans le groupe et de faire racheter une de ses filiales par Moulinex, a décidé l'arrêt des négociations »*. Sans plus d'explication.

L'hostilité des salariés de Moulinex au schéma qui leur avait été présenté le 18 janvier par leur directeur général, Gilbert Torelli (*le Monde* du 12 février), n'est sans doute pas étrangère à ce retrait. Les salariés du groupe normand – qui sont aussi ses actionnaires – soupçonnaient le groupe irlandais, numéro un européen du chauffage électrique, de vouloir mettre la main sur leur société à bon compte. Selon le schéma envisagé, Glen Dimplex devait souscrire pour 250 à 300 millions de francs à l'augmentation de capital de la FINAP (holding de Moulinex), puis céder au groupe français une petite filiale britannique, Morphy Richards, pour 400 millions de francs payables en obligations convertibles.

L'abandon de ce montage, assure-t-on chez Moulinex, ne remet pas en cause le projet de la direction de restructurer le capital du groupe – *aujourd'hui*, proche d'une RES (reprise d'une entreprise par ses salariés) – avant la fin de l'actuel exercice au 31 mars. *« Les négociations continuent avec d'autres importants investisseurs »*, précise le communiqué.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 18 février ⬇ Prudence

En dépit de sa reprise de la veille, la Bourse de Paris perdait à nouveau du terrain vendredi 18 février *dans le sillage du Matif en recul après la baisse* jeudi soir des obligations américaines. L'indice CAC 40 avait commencé la journée sur un recul de 0,62 % avant de se reprendre ensuite après l'annonce de la baisse des taux directeurs du Danemark et du taux d'intervention de la Banque d'Espagne. En début d'après-midi, le CAC 40 perdait 0,42 % à 2271,57 points. Passé la surprise agréable de l'annonce jeudi par la Bundesbank *de la baisse d'un demi-point* de son taux d'escompte, les boursiers se montrent plus réservés. Le maintien à un niveau *inchangé du taux de ses appels d'offres* par la banque centrale allemande laisse penser aux analystes que la marge de manœuvre de la Banque de France reste étroite. Certains opérateurs s'attendent toutefois à ce que la Banque de France réduise ses taux de 20 points de base lors de son appel d'offres de lundi. La grande prudence des investisseurs s'explique également par les incertitudes sur la Bosnie, les révisions en baisse des prévisions de résultats pour 1994, et l'approche de la liquidation du mois boursier de février.

Du côté des valeurs, à signaler la suspension des cotations de Pinault-Printemps et La Redoute. Le groupe de distribution Pinault-Printemps va absorber sa filiale de vente par correspondance (VPC) La Redoute, ont indiqué les dirigeants du groupe *lors d'une conférence de presse* à Paris. La parité offerte est d'une action Pinault-Printemps pour une action La Redoute. *Avant* la suspension de la cotation des actions en Bourse, Pinault-Printemps cotait 895 francs et La Redoute 960 francs. Préalablement à la fusion, les actionnaires de Pinault-Printemps recevront des actions gratuites, à raison d'une action pour dix déjà détenues.

NEW-YORK, 17 février, ⬇ Faiblesse

Wall Street est reparti à la baisse jeudi 17 février, après une première moitié de séance en hausse, sous la pression de facteurs *techniques* et des craintes de relance de l'inflation consécutives à la *publication* d'une enquête *de la Réserve fédérale de Philadelphie* évoquant une montée des pressions inflationnistes. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en clôture à 3 922,64 points, en baisse de 14,63 points (– 0,37 %). Il cédait environ 30 points en début d'après-midi, en raison du déclenchement de ventes informatisées qui ont accéléré le recul.

L'activité a été très soutenue avec quelque 339 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse, dans *un rapport de trois contre deux :* 1 264 contre 877. Wall Street avait démarré sur les chapeaux de roue après *la publication d'un indice des prix de* détail inchangé en janvier, pour la première fois depuis quatre ans. Mais la publication de l'enquête régionale de la Réserve fédérale de Philadelphie, déjà évoquée, montrant que des signes d'accélération de l'inflation ont commencé à apparaître, a freiné les achats. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale *référence*, est monté à 6,64 % en fin d'après-midi contre 6,46 % mercredi.

VALEURS	Cours du 16 février	Cours du 17 février
Alcoa	79 5/8	78 3/4
Allied Signal Inc.	79 7/8	80
American Express	30 1/4	29 7/8
ATT	54 5/8	54 1/4
Bethlehem Steel	22 3/4	23 1/8
Boeing	48 1/2	47 3/4
Caterpillar Inc.	107 3/8	108 3/4
Chevron	89 1/2	89
Coca-Cola	41 3/8	41 3/4
Disney Corp.	48 7/8	48 3/4
Du Pont de Nemours	54 7/8	54 5/8
Eastman Kodak	42 3/4	42 5/8
Exxon	66 3/4	66 3/4
General Electric	108 7/8	109 1/8
General Motors	61	59 7/8
Goodyear Tyre	47	47 1/4
IBM	54 5/8	52 3/4
International Paper	75 1/2	74 3/4
McDonnell Douglas	118 7/8	119 3/4
Merck and Co	33 1/8	33 1/8
Minnesota Mining	109 1/2	108
Morgan (J.P.)	68 5/8	68 1/8
Philip Morris	59 1/4	58
Procter Gamble	58 3/8	58 1/4
Sears Roeb. and Co.	41 1/4	46
Texaco	66 5/8	66 3/4
Union Carbide	25	25 1/4
United Tech.	71	70 5/8
Westinghouse El.	14 5/8	14 3/4
Woolworth	24 1/4	24

LONDRES, 17 février, ⬆ Rebond

La Bourse de Londres a terminé en légère hausse jeudi 17 février grâce à la baisse surprise des taux d'intérêt allemands, *qui* a permis d'inverser la tendance après un début de séance bien maussade. L'indice Footsie des cent *grandes valeurs a gagné en clôture* 7,6 points (+ 0,25 %) à 3 425,3 points. Les fonds d'Etat ont progressé d'un huitième *de point en moyenne.*

La séance n'a pas été très animée avec 695,6 millions d'actions échangées contre *791,1 millions la veille.* Avant le geste de la Bundesbank, la Bourse avait été déprimée par la faiblesse de la *reprise britannique* et *par* la publication d'une étude de l'Institut de recherche *Nomura, qui a revu à la* baisse ses prévisions pour le Footsie, le voyant terminer l'année à 3 500 points et non *plus* à 4 000 points.

VALEURS	Cours du 16 février	Cours du 17 février
Allied Lyons	6,27	6,25
BP	3,65	3,68
BTR	3,81	3,79
Cadbury	5,25	5,29
Glaxo	6,76	6,98
GUS	6,09	6,10
ICI	7,93	7,90
Reuters	20,70	20,87
RTZ	8,53	8,55
Shell	7,35	7,38
Unilever	12,22	12,28

TOKYO, 18 février ⬆ Sans conviction

La Bourse de Tokyo a terminé en légère *hausse vendredi 18 février à l'issue d'une* séance sans relief. Le recul du marché obligataire japonais et la perspective d'un *week-end de trois jours aux Etats-Unis ont* pesé sur les cours dans l'après-midi. L'indice Nikkei a gagné en clôture 28,21 points (0,15 %) à 18 959,60 points et le Topix, à base de calcul plus large, 3,56 points (0,23 %) à 1 557,11.

Le Nikkei devrait rester autour de 19 000 points tant que le différend commercial américano-nippon et les problèmes internes au gouvernement Hosokawa ne seront pas réglés. «Le marché était très calme. Il y a eu quelques achats sélectifs, *mais les investisseurs n'étaient pas vraiment passionnés »*, déclare Kenzo Doi (Kokusai Securities). Le volume de transactions s'est limité à 280 millions de titres.

VALEURS	Cours du 17 février	Cours du 18 février
Bridgestone	1 450	1 440
Canon	1 680	1 680
Fuji Bank	2 140	2 180
Honda Motors	1 620	1 620
Matsushita Electric	1 680	1 700
Mitsubishi Heavy	685	674
Sony Corp.	5 800	6 030
Toyota Motors	1 800	1 870

CHANGES

Dollar : 5,8527 F ⬇

Vendredi 18 février, à Paris, le deutschemark restait stable à 3,4029 francs, contre 3,3996 francs jeudi soir (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar se repliait à 5,8527 francs, contre 5,8795 francs la veille en fin de journée (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	17 fév.	18 fév.
Dollar (en DM)	1,7215	1,7189
TOKYO	17 fév.	18 fév.
Dollar (en yens)	103,48	104,57

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 fév.)	6 5/16 % - 6 7/16 %
New-York (17 fév.)	3 1/4 %

BOURSES

PARIS	16 fév.	17 fév.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 264,32	2 281,18
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 583,87	1 591,78
Indice SBF 250	1 527,44	1 534,28
NEW-YORK *(indice Dow Jones)*	16 fév.	17 fév.
Industrielles	3 937,27	3 922,64
LONDRES *(indice « Financial Times »)*	16 fév.	17 fév.
100 valeurs	3 417,70	3 425,30
30 valeurs	2 633,60	2 634
FRANCFORT	16 fév.	17 fév.
Dax	2 136,61	2 128,72
TOKYO	17 fév.	18 fév.
Nikkei Dow Jones	18 931,39	18 959,60
Indice général	1 554	1 557

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8380	5,8390	5,8755	5,8785
Yen (100)	5,5780	5,5830	5,6320	5,6395
Ecu	6,5740	6,5780	6,5700	6,5775
Deutschemark	3,3990	3,4000	3,4010	3,4035
Franc suisse	4,0210	4,0240	4,0410	4,0465
Lire italienne (1000)	3,4850	3,4890	3,4665	3,4730
Livre sterling	8,6290	8,6340	8,6515	8,6605
Peseta (100)	4,1520	4,1560	4,1255	4,1320

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16	3 11/16	3 13/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/8	2 1/4	2 1/16	2 3/16
Ecu	6 3/8	6 1/2	6 1/4	6 3/8	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	6	6 1/8	5 3/4	5 7/8	5 9/16	5 11/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	8 1/4	8 1/2	8 1/4	8 1/2	8 1/16	8 5/16
Livre sterling	5	5 1/8	5	5 1/8	5 1/16	5 3/16
Peseta (100)	8 13/16	9 1/16	8 9/16	8 13/16	8 3/8	8 5/8
Franc français	6 3/16	6 5/16	6 1/8	6 1/4	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 18 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : – 0,40 % (2272,10)

Règlement mensuel

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

Valeurs	Cours préc.	Dernier cours
Case Poclain 2	2,73	–
CBC 1	402,10	405
Centenaire Blanzy	379	379,50
Cerugan Holding	21,10	–
Champex (Ny)	8,99	8,80
CIC Un.Euro.CIP 1	470	462
C.I.T.R.A.M. (B)	3509	–
Cpt Lyon Alem.2	460	450
Concorde-Ass Risq2	1171	1202
Constr.Mer.Prov.	14,25	13,55
Credit Gen.Ind.	88	–
Derbiay	684	–
Didot Bottin	690	690

Valeurs	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	330	–
Ufiner Cofreth	1801	1808
Vicat 2	560	550
Virax	114	–

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

Valeurs	Cours préc.	Dernier cours
Codetour	307	307
Creeks	228	228,90
Dauphin OTA	330	332
Devanlay 2	1428	1400
Labor.Dolisos	148,50	–
Éditions Belfond	118	–
Europ Propulsion 2	390	386
Finabail	192	192
Fluorcor	271	270
G.L.M. S.A.	1180	1180
Gravograph	248	240
I.C.C. 2	255	254,90

Valeurs	Cours préc.	Dernier cours
Unilog	330	325
Vial et Compagnie/	283	285
Vilmorin et Cie/2	430	440

Sicav (sélection) 17 février

Valeurs	Émission Frais incl.	Rachat net
Esociel	144,25	140,05
Émergence Poste	119,21	115,74
Energia	413,58	394,75
Eparcic	4184,20	4184,20
Eparcourt-Sicav	4481,88	4470,71
Épargne-Unie	1698,37	1657,92
Ecureuil Cash capi.	9143,44	9143,44 ●
Eurco Solidarité	1241,58	1229,21
Europic Leaders	1384,71	1344,38
Eurodyn	1556,08	1518,13
Euro Gan	8883,44	8522,54
Fonsicav	16794,51	16760,99

Valeurs	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblicic-Mondial	3244,43	3196,48
Oblicic-Régions	1192,82	1175,19
Oblifutur	3536,35	3470,41
Oblig. ces caté.	216,03	212,84
Oblilion	1791,18	1773,45
Oblisécurité Sicav	14979,06	14979,06
Oblitys	538,32	530,36
Oraction	1783,73	1740,22
Patrimoine Retraite	263,46	258,75
Pervalor	708,46	694,58
Planinter	1590,71	1551,91
Plénitude	181,42	176,14

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 17/02	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8785	5,8795	5,65	6,15
Ecu	6,5940	6,5850	–	–
Allemagne (100 dm)	340,7300	339,9600	327	350
Belgique (100 F)	16,5415	16,5145	16	17
Pays-Bas (100 fl)	303,7400	303,0500	291	312
Italie (1000 lires)	3,4925	3,4940	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	86,9700	87,0800	83	91
Irlande (1 iep)	8,3120	8,3360	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,6945	8,6810	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,3575	2,3495	2,85	3,35
Suisse (100 f)	404,7200	403,1200	390	412
Suède (100 krs)	72,9700	73,2400	70	79
Norvège (100 k)	78,7400	78,6500	75	84
Autriche (100 sch)	48,4660	48,3550	46,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,1575	4,1615	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3700	3,3650	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,3496	4,3822	4,20	4,65
Japon (100 yens)	5,6698	5,6843	5,50	5,85

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 17/02
Or fin (kilo en barre)	72400	72500
Or fin (en lingot)	72850	72900
Napoléon (20f)	420	422
Pièce Fr (10 f)	350	336
Pièce Suisse (20 f)	421	423
Pièce Latine (20 f)	415	417
Souverain	529	529
Pièce 20 dollars	2520	2515
Pièce 10 dollars	1502,50	1540
Pièce 5 dollars	837,50	821,25
Pièce 50 pesos	2725	2700
Pièce 10 florins	436	437

Matif (Marché à terme international de France)

17 février 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 380 555

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	128,88	128,46	127,86
Précédent	128,64	128,26	127,52

CAC 40 A TERME
Volume : 36 197

Cours	Février 94	Mars 94	Avril 94
Dernier	2292	2303	2273,50
Précédent	2273	2284	2295,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CATASTROPHES

Dix-sept mois après la crue de l'Ouvèze
(38 morts et 4 disparus)

Des plaignants dénoncent des « carences » concernant la sécurité de la population à Vaison-la-Romaine

Les derniers vestiges – des maisons du lotissement Théos – de la catastrophe de Vaison-la-Romaine (Vaucluse) ont été rasés, mercredi 16 février, et la commune devrait, selon son maire, Claude Haut (PS), « présenter un nouveau visage avant l'été ».Près de dix-sept mois après la dramatique crue de l'Ouvèze, qui a fait, le 22 septembre 1992, trente-huit morts et quatre disparus, Mᵉ Gérard Baudoux, l'avocat niçois d'un couple de plaignants, Alain et Murielle Pascal, vient de déposer des conclusions auprès du magistrat instructeur de Carpentras chargé du dossier, afin *d'obtenir* des investigations complémentaires. M. Pascal, dont les parents ont trouvé la mort *dans les inondations*, et son épouse estiment que le rapport établi par la gendarmerie fait apparaître des « carences » concernant la sécurité de la population.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Parallèlement à l'enquête diligentée par le parquet de Carpentras pour homicides involontaires, M. et Mᵐᵉ Pascal avaient provoqué, en février 1993, l'ouverture d'une seconde information judiciaire par le dépôt d'une plainte pour non-assistance à personnes en danger. Après avoir pris connaissance du rapport de gendarmerie versé au dossier instruit par le juge Yves Squercioni, ils ont chargé leur avocat niçois, Mᵉ Gérard Baudoux, de solliciter auprès du magistrat instructeur des actes d'instruction complémentaires.

Dans le mémoire qu'il vient de déposer en leur nom, Mᵉ Baudoux énumère *« un certain nombre de carences »*. Le document établi par la gendarmerie indique notamment que, *« à la lecture des différents POS* (plans d'occupation des sols) *établis à Vaison-la-Romaine, il n'est jamais fait mention de l'Ouvèze et de son régime torrentiel en temps de crue »*. L'avocat ajoute : *« On note avec surprise que la notion de « zone inondable » a même disparu, pour ce secteur, du plan ORSEC. »* Selon le conseil des époux Pascal, le terrain de camping de la commune (d'où plusieurs personnes ont été emportées) *« était classé, en 1971, en zone inondable »*, alors que, *« en 1983, il est devenu zone constructible »*.

« Une confrontation indispensable »

Pour ce qui concerne les moyens de prévention, Mᵉ Baudoux s'étonne que le service d'annonce des crues du Vaucluse n'ait, selon le rapport de gendarmerie, qu'*« un seul poste d'observation limnimétrique de niveau de crue sur l'Ouvèze »*, en aval de Vaison. De plus, le vol du matériel de ce poste, en juillet 1986, n'aurait *« jamais donné lieu à remplacement »*.

Les époux Pascal souhaitent savoir, d'autre part, si la procédure d'avertissement de la population a été respectée. Dans son mémoire, Mᵉ Baudoux observe que le dernier avis d'alerte concernant *« un épisode orageux, d'une rare violence »* a été diffusé par la direction de la sécurité civile le 21 septembre 1992 à 17 h 07. Or le plan ORSEC n'a été déclenché que le lendemain à 17 h 30 *« alors que la ville de Vaison-la-Romaine avait déjà été submergée »*. L'avocat juge donc *« indispensable »* d'entendre le personnel de la mairie de Vaison et, le cas échéant, le maire de la commune.

M. et Mᵐᵉ Pascal relèvent aussi la contradiction existant entre l'audition du chef de corps des pompiers de Vaison, Yves Philippe, et celle de la directrice du camping, Mᵐᵉ Richard. Le premier a affirmé qu'il avait personnellement informé la seconde d'une *« possibilité de crue importante »*, en lui demandant de *« prendre les mesures nécessaires pour mettre en sécurité les occupants du camping »*. La directrice de l'établissement a soutenu, au contraire, qu'elle avait appelé à deux reprises les pompiers de Vaison et qu'on lui avait répondu, en dernier lieu, *« de faire comme d'habitude et de ne pas paniquer les gens »*. Conclusion de Mᵉ Baudoux : *« Une confrontation s'impose de toute évidence. »*

GUY PORTE

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 février 1994 :

UN DÉCRET

– Nº 94-137 du 17 février 1994 instituant une aide à la reprise des véhicules automobiles de plus de dix ans.

UN ARRÊTÉ

– du 2 février 1994 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

CARNET

Naissances

Louba et Michel BOGDANOVITCH,

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Poliaa,

le 17 février 1994.

Sotchi (Russie).
20 *bis*, rue Sibuet,
75012 Paris.

Décès

– Edith Barbier,
Laurent Barbier,
Le docteur et Mᵐᵉ Maurice Vey,
Christiane et Barbara Chein,
Vincent et Laure Goupy,
Xavier et Emanuelle Vey,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 16 février 1994, de

René BARBIER,
ingénieur en chef du génie rural,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole.

Selon ses volontés, son incinération aura lieu dans l'intimité familiale.

– Mᵐᵉ veuve Emile Cassagnou,
sa mère,
Ses sœurs, beaux-frères,
Neveux et nièces,
Mˡˡᵉ Marie Cassagnou,
sa tante,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mˡˡᵉ Anne-Marie CASSAGNOU,

survenu le 17 février 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 19 février, à 9 h 30, en l'église Sainte-Bathilde, 43, avenue du Plessis, à Châtenay-Malabry.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Le courage, c'est d'aimer la vie et de regarder la mort d'un regard tranquille ; c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel... C'est de chercher la vérité et de la dire. »
Jean Jaurès.

9, avenue de Robinson,
92290 Châtenay-Malabry.

– Anne-Marie Eches,
Isabelle Eches, Michel Mazeau
et leur fille Lucie,
Son frère et ses sœurs,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond ECHES,
ethnologue,

survenu le 11 février 1994.

Résidence Saint-Honest,
37, boulevard Matabiau,
31000 Toulouse.

– Mᵐᵉ Yann Grenet,
son épouse,
Frédérique, Antoine, Jérôme, Loïc,
ses enfants,
Le général et Mᵐᵉ Jean Grenet,
ses parents,
Ses sœurs, ses beaux-frères
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès soudain, le 12 février 1994, de

Yann GRENET,

à l'âge de quarante et un ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, le 16 février, à l'île d'Yeu.

25, rue Pierre-Géruzet-Anderghem,
1160 Bruxelles.
58, rue de l'Eglise,
75015 Paris.

– La comtesse Jean-Pierre d'Harcourt,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Frédéric Filloux,
Le comte et la comtesse Jacques d'Harcourt,
M. et Mᵐᵉ Jean-Yves Demeunynck,
Le comte et la comtesse Eric de Lagniche,
ses enfants,
font part de la mort, survenue le 15 février 1994, du

comte Jean-Pierre d'HARCOURT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 et TOE.

Les obsèques seront célébrées le samedi 19 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Merri, à Paris.

– Les amis de

M. Jacques LE BERRE

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 16 février 1994.

Ayez une pensée pour lui.

– Paris. Rodez. Monteils.

M. le cardinal Jean-Marie Lustiger,
archevêque de Paris,
Mgr Bellino Ghirard,
évêque de Rodez et de Vabres,
Ses frères cardinaux
Et les évêques de la Conférence épiscopale française,
Les prêtres, diacres, religieux, religieuses et laïcs des différents diocèses où il a servi l'Eglise,
Les membres de sa famille,
Mᵐᵉ Madeleine Labascoule,
sa sœur,
Ses neveux et nièces,
Les sœurs de la communauté dominicaine de Monteils,
font part du retour à Dieu du

cardinal
Gabriel-François MARTY,
ancien archevêque de Paris,

dans sa quatre-vingt-dixième année.

La messe de requiem sera célébrée le samedi 19 février 1994, à 10 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 février, à 15 heures, en la cathédrale de Rodez, suivie de l'inhumation.

Priez pour lui.

(Le Monde *du 18 février.)*

– Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Claude PASQUIER,

survenu le 11 février 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Erard,
75012 Paris.

– M. et Mᵐᵉ le docteur Rémi Queudeville,

Leur fils Rudolf,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Léon QUEUDEVILLE,

à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 14 février 1994, à Dives-sur-Mer.

14360 Trouville.

– Oran. Rabat. Perpignan. Bordeaux. Canada.

Mᵐᵉ Louise Scotto D'Anielo,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Hubert SCOTTO D'ANIELO,

retraité des Chemins de fer,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le samedi 19 février 1994, à 15 h 30, en l'église Saint-Paul, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, place Montierneuf,
86000 Poitiers.
27, village du Château,
33320 Le Taillan-Médoc.

Remerciements

– L'ANAPI
s'associe à la famille du

médecin-général inspecteur
Gilbert PÉROT,

pour remercier très vivement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de son décès, en adressant des condoléances ou en participant à la cérémonie de ses obsèques en la chapelle du Val-de-Grâce, le 17 février 1994.

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, le 19 février 1944, à Lyon,

Roland BOEGLIN

était fusillé au fort de la Duchère, avec neuf de ses camarades résistants des Groupes Francs.

Torturés pendant une nuit par des miliciens français, ils n'avaient pas parlé. Le lendemain de leur arrestation à Vancia *(Ain), ils ont été exécutés par* d'autres Français, les GMR.

Pour ceux qui ont connu et aimé ceux de Vancia, l'oubli n'existe pas, *le* pardon non plus.

Soutenances de thèses

– Frédéric Giraut soutiendra sa thèse de doctorat de géographie intitulée : *« La petite ville, un milieu adapté* aux paradoxes de l'Afrique de l'Ouest », le mardi 22 février 1994, à 14 heures, à la Sorbonne, salle 113, allée J.-B. Dumas.

LETTRES

Mort de l'écrivain suisse Marcel Lévy

L'écrivain suisse Marcel Lévy, *auteur d'un unique récit* autobiographique, est mort le 10 février à Zurich. Il était âgé *de quatre-vingt-quinze ans.*

Il est exceptionnel de publier son premier livre à quatre-vingt-treize ans; il est plus exceptionnel encore de s'y livrer à un exercice d'auto-dénigrement avec un humour dévastateur. C'est ce que fit Marcel Lévy, dont les éditions Phébus publièrent en 1991 *la Vie et moi*, sous-titré « Chroniques et réflexions d'un raté » (1). Né à Paris, le 28 janvier 1899, Marcel Lévy vécu en France une partie de son enfance. En 1914, sa famille d'origine allemande fut contrainte de s'exiler en Suisse.

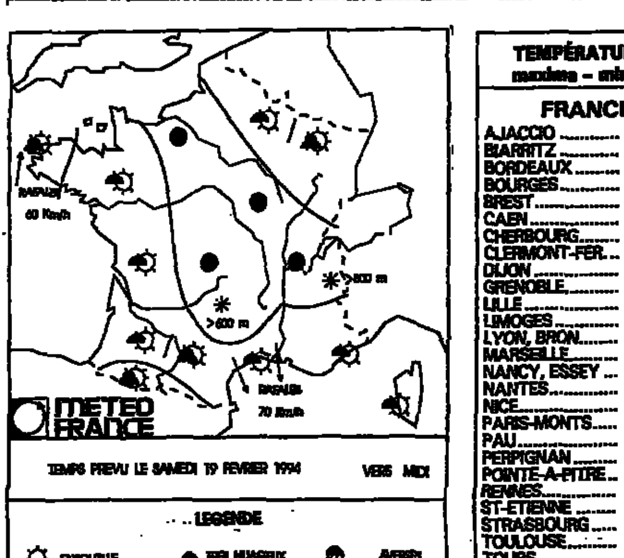
Vieillard surdoué, Marcel Lévy, ancien vendeur de trousseaux et de robinets, partageait avec Rousseau, *son auteur d'élection*, le sentiment de s'être toujours trompé de place et d'époque. Mais, dépourvu d'orgueil, ce virtuose du ratage disait volontiers que l'insuccès ne lui était pas monté à la tête.

Marcel Lévy, qui vivait à Zurich et qui écrivait comme les moralistes français du dix-huitième siècle, parlait de lui comme un Amiel qui aurait l'humour de Léautaud. La critique littéraire *avait salué* l'exploit de cet écrivain déjà en partance pour l'éternité. Un deuxième, et dernier livre devrait bientôt paraître chez Phébus.

ROLAND JACCARD

(1) Voir « Le Monde des livres » du 6 novembre 1992.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PREVU LE SAMEDI 19 FEVRIER 1994 — VERS MIDI

LEGENDE : ENSOLEILLE — ECLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COUVERTS ECLAIRCIES — TRES NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARD — SENS DE DEPLACEMENT

Samedi : les nuages traînent sur le centre du pays. – Sur le pourtour méditerranéen, les nuages présents le matin à l'est du Rhône se désagrègeront et le ciel sera peu nuageux. Le mistral et la tramontane souffleront fort le matin, ils s'atténueront en soirée.
De la baie de Somme à l'Ile-de-France, au Centre, au Massif Central et à la région Rhône-Alpes, le temps sera très nuageux à couvert. Il neigera faiblement sur les reliefs au-dessus de 800 mètres jusqu'en début d'après-midi.
Ailleurs, après dissipation des nuages bas matinaux, le soleil fera de belles apparitions. Cependant, il aura plus de mal à s'imposer sur le sud-ouest.
Une nouvelle dégradation pluvieuse abordera la Bretagne en fin d'après-midi.
Les températures matinales seront négatives du Nord à l'Est et aux Alpes entre – 1 et – 5 degrés. En Ile-de-France et sur le Centre, elles seront comprises entre 0 et 2 degrés. Ailleurs, il fera de 4 à 7 degrés.
L'après-midi, les températures seront de l'ordre de 3 à 5 degrés dans le Nord-Est, 4 à 7 degrés du Nord à l'Ile-de-France et au Centre, de 5 à 9 *sur les Alpes et de 10 à 13 sur les régions de* l'ouest et près de la Méditerranée, et localement 12 à 15 sur le Sud-Ouest.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

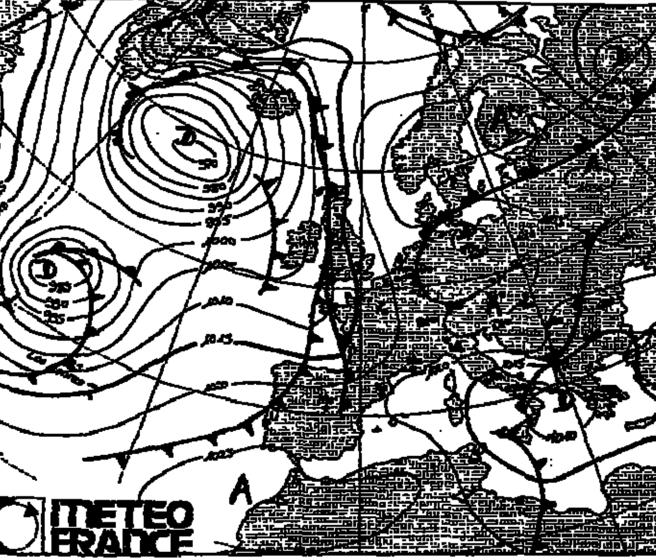
TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	12/ 3
BIARRITZ	13/ 8
BORDEAUX	13/ 5
BOURGES	5/–2
BREST	10/ 8
CAEN	6/ 3
CHERBOURG	7/ 4
CLERMONT-FER.	11/–2
DIJON	4/–1
GRENOBLE	8/–3
LILLE	3/–1
LIMOGES	11/ 2
LYON, BRON	8/–2
MARSEILLE	10/ 0
NANCY, ESSEY	4/–2
NANTES	13/ 6
NICE	6/ 2
PARIS-MONTS	4/ 1
PAU	13/ 5
PERPIGNAN	12/ 2
POINTE-A-PITRE	29/21
RENNES	11/ 4
ST-ETIENNE	9/–2
STRASBOURG	2/–4
TOULOUSE	12/ 2
TOURS	4/ 1
ÉTRANGER	
ALGER	15/ 8
AMSTERDAM	4/–5
ATHÈNES	13/ 6
BANGKOK	35/26
BARCELONE	12/ 5
BELGRADE	3/–3
BERLIN	0/–5
BRUXELLES	4/–4
COPENHAGUE	1/–6
DAKAR	24/16
GENÈVE	5/–5
ISTANBUL	6/ 2
JÉRUSALEM	10/ 1
LE CAIRE	19/ 9
LISBONNE	15/ 9
LONDRES	7/ 4
LOS ANGELES	13/ 9
LUXEMBOURG	1/–5
MADRID	14/ 6
MARRAKECH	16/ 3
MEXICO	17/ 9
MILAN	1/–11
MONTRÉAL	–3/–16
MOSCOU	–3/–7
NAIROBI	26/12
NEW-DELHI	24/12
NEW-YORK	3/–7
PALMA-DE-MAJ.	14/–1
PÉKIN	5/–3
RIO-DE-JANEIRO	34/28
ROME	12/ 5
HONGKONG	17/15
SÉVILLE	18/10
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	–3/–12
SYDNEY	24/20
TOKYO	11/ 3
TUNIS	16/ 9
VARSOVIE	–1/–8
VENISE	3/–5
VIENNE	–4/–8

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-02-1994 à 6 heures TUC et le 18-02-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 20 FÉVRIER 1994 A 0 HEURE TUC



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 18 FÉVRIER

TF 1

15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : *Coucou, c'est nous !* Invité : Amber Host.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal, Résumé des J.O., Météo et Trafic infos.
20.50 Téléfilm : Les Aventuriers d'Eden River. De Don Kent.
22.30 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Au Népal. Le dernier refuge ; Le pays des escaliers ; La sagesse des cimes ; Les premiers 8 000 mètres.
23.30 Série : Aventures à l'aéroport. Un trafic d'or.
0.30 Journal et Météo.
0.40 Jeu : Millionnaire.
1.05 Série : Marc et Sophie (et à 3.05, 4.40).
1.30 Téléfilm : A notre regrettable époux (1re et 2e parties).

FRANCE 2

15.45 Variétés : *La Chance aux chansons* (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Nos chères maisons closes.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Résumé des J.O., Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Téléfilm : Vidéo meurtres. De Michel Favart.
22.20 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. *Invité : Richard Bohringer (le Bord intime des rivières) ;* François Barré, président du Centre Georges-Pompidou, pour les expositions sur le thème de la ville ; Pascale Fontaneau (*Etats de lame*) ; Paul Personne, chanteur et compositeur ; Jean Rochefort, interprète de *Tombés du ciel*, film de Philippe Lioret.
23.35 Journal, Météo et Journal des courses.
0.00 Cinéma : Rosalie goes shopping. ■■ Film allemand de Percy Adlon (1989) (v.o.).
1.30 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La nuit m'appartient*, de Ludmila Petrouchevskaïa.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal des Jeux.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Cornemuses et bigorneaux.
21.45 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Mimie Mathy. Inde : les secrets de la balle d'argent ; Chine : les diamants blancs d'Harbin ; Sardaigne : Orgosolo, la révolte des murs.
22.45 *Journal et Météo.*
23.10 ► Magazine : Du côté de Zanzi bar. *Do ré mi fa sol la si do, les Kummer*, de Christophe de Ponfilly et Jean François Giré.
0.05 Court métrage : Libre court. Uhloz, de Guy Jacques.
0.20 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.15 Documentaire : National Geographic n° 4. Les Gardiens de la vie sauvage.
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Téléfilm : L'amour est un jeu d'enfants. De Pierre Grimblat, avec Richard Bohringer, Isabel Otero.
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invités : David Hallyday, Amanda Filipacchi.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Dernier souhait, dernier sourire. De Jeff Fleckner. *Plaidoyer pour l'euthanasie.*
22.05 Documentaire : Shirley Temple, l'enfant chérie de l'Amérique. De Gene Feldman (rediff.).
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Medecine Man. □ Film américain de John McTiernan (1991).
0.45 Cinéma : *Trois lits pour un célibataire.* □ Film américain de Will McKenzie (1989).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : *Histoire parallèle (rediff.).*
17.55 Magazine : Macadam. MC Solaar (rediff.).
19.00 Série : Mister Bean.
19.25 Documentaire : La Pomme de terre, un produit colonial. De Werner Biermann.
19.40 Documentaire : La Route des pics des 8 000. *De Hajo Bergmann.* 2. L'Himalaya, où les montagnes sont des dieux. *Cette deuxième partie du documentaire traverse le Tibet et le Népal. Les touristes, nombreux au départ, disparaissent à l'approche du Khumbu et de l'Annapurna.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : L'Or et le Sang. De Giacomo Battiato (2e partie).
21.55 ► Documentaire : Thierry, portrait d'un absent. De Christophe François.
22.55 Cinéma : David. ■■ Film allemand de Peter Lilienthal (1979) (v.o.).

M 6

14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Capital. A qui rapporte la cassette des *Visiteurs ?*
20.45 Téléfilm : Détective de père en fille. De Will McKenzie, avec Cybill Sheperd, Tony Lo Bianco.
22.30 Série : Mission impossible. L'Aveugle.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Laine : la chute d'une matière première.
23.55 Magazine : Sexy Zap.
0.20 Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Culture rock. La saga de 1966.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.32 Musique : Black and Blue.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. *Dans la bibliothèque de...* notre collaborateur Michel Cournot.
0.50 Musique : Coda. Mahalia Jackson (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la Maison de la culture de Grenoble) : *Cinq pièces en style populaire pour violoncelle et piano op. 102, de Schumann ;* Grande sonate de concert pour violoncelle et piano op. 47, d'Alkan ; Pièces pour violoncelle et piano, de Liszt ; Sonate de requiem pour violoncelle et piano, de Greif, par Christoph Henkel, violoncelle, Haridas Greif, piano.
23.07 Jazz club. *Par Claude Carrière* et Jean Delmas. En direct du New Morning à Paris : Roy Haynes, batteur et son quartette avec Don Braden, saxophone, Dwayne Burno, contrebasse, David Kikoski, piano.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Jacques Boyon.
RMC, 19 h 15 : Edmond Alphandéry (Forum RMC-*l'Express*).
France-Inter, 19 h 20 : « Bosnie, livre blanc : la France et la défense à l'heure des choix », avec Pierre Lellouche (« Objections »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Voir les voyeurs

AU premier entraînement conjoint de Tonya Harding et de Nancy Kerrigan, les caméras du monde entier étaient accourues. Mais qui, précisément, étaient-elles venues filmer ? Deux sportives ? Non pas. On ne fit qu'entrevoir, comme par accident, les saltos de l'entraînement. Deux Américaines ? Sans aucun doute. En Suède ou en Ukraine, *jamais le même fait-divers ne* fût devenu ce piège planétaire, cet aimant à caméras. Seul un drame américain pouvait ainsi devenir évident, atteindre à l'universel, et forcer tous les faisceaux satellite, comme « Dallas » ou « Columbo ». Seule une intrigue américaine *pouvait ne laisser d'autre* choix, ce jour-là, à la presse mondiale, que de venir chercher « l'image », Harding et Kerrigan à portée de regard, ou de gifle.

Elle était accourue mécaniquement, par réflexe, pour encaisser comme un dû le énième épisode de l'affaire, qui s'intercalerait entre l'arrivée de Harding au centre d'accréditation – l'avant-veille – et la seconde séance d'entraînement – le lendemain sans doute – avant de culminer un jour, peut-être, avec « le fin mot de l'histoire ». Délicieux suspense. Allaient-elles se parler ? Se percuter à toute allure ? Se cracher à la figure ? Kerrigan allait-elle pardonner à Harding ? Oui, les caméras étaient venues chercher l'imprévisible, l'impondérable. On ne pouvait d'ailleurs que regretter que la séquence ne fût pas diffusée en direct : comme nous eussions aimé retenir notre souffle, à l'unisson de la planète !

A y regarder à deux fois, *pourtant, les caméras étaient* aussi venues capturer autre chose : les autres caméras. Regardez donc ce tourbillon médiatique, nous disaient les commentateurs en filmant avec insistance leurs confrères : quels voyeurs ! Le moindre pas de Harding dans le village olympique ainsi retransmis au monde entier : quelle dérision, quelle perversion ! Et comment n'eussions-nous pas acquiescé ? Oui, quels voyeurs, les autres !

Mais tout d'un coup un doute atroce nous saisit : les autres, à propos, comment pouvions-nous être certains qu'ils n'étaient pas venus, eux aussi, filmer nos caméras nationales, nos pures caméras de TF 1, France 2 ou France 3 ? A Tokyo, Sacramento, Munich, Sydney, au même instant, des centaines de millions d'autres téléspectateurs n'étaient-ils pas en train de se scandaliser du voyeurisme planétaire, en nous incluant dans le lot, nous dont les intentions étaient pourtant limpides ? Attention, pas de confusion ! tentions-nous de *leur crier par-dessus les* océans. Nous ne sommes pas là pour les mêmes raisons que vous ! Nous ne nous reconnaissons pas dans cette armée de gogos fascinés par le néant américain ! En ce qui nous concerne, nous ne sommes venus que pour voir les voyeurs.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 19 FÉVRIER

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances.
10.30 Télévitrine.
10.53 Météo (et à 12.15).
10.55 Sport : Jeux olympiques. Ski alpin en direct de Kvitfjell, descente dames.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo, Trafic infos, Journal et Résumé des J. O.
13.20 Magazine : Reportages. Enfants-parents... les maux d'absence, de François Manceaux et Hélène Delebecque.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis.
18.05 Divertissement : Les Roucasseries.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Résumé des J.O., Tiercé et Météo.
20.45 Sport : Jeux olympiques. Patinage artistique en direct de Hamar, libre messieurs.
22.35 Téléfilm : Surveillance rapprochée. De Rafal Zielinski, avec Robert Davi, Gale Hansen. *Une mort suspecte.*
0.10 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.45 Magazine : Club olympique. Présenté par Roger Zabel. Résumé de la première semaine des J.O.
1.25 Journal et Météo.
1.30 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.45 TF 1 nuit (et à 2.45, 3.45, 4.20, 4.50).
1.50 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.25). Sibérie, le dégel ; Le pinceau et le fusil.
2.50 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie. Au pays des mille rivières.
3.50 Documentaire : L'Aventure des plantes. Dis-moi où tu habites.
4.25 *Série : Côté* cœur.
4.55 Musique.

FRANCE 2

6.00 Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde. (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.00 Expression directe. CGPME.
9.10 Magazine : Sur les pistes (et à 3.05). Avec Pierrette Brès ; A 9.15, Grands Galops.
9.30 Magazine : Samedi aventure. En ski, de la Sibérie au Canada.
10.35 Sport : Jeux olympiques. En direct de Lillehammer. Combiné nordique : fond 15 km ; à 11.30, Bobsleigh : bob à 2, manches 1 et 2 ; à 12.00, Ski alpin : descente dames (en différé).
12.59 Journal et Météo.
13.25 Magazine : Géopolis.

La planète humanitaire.
14.10 Magazine : Animalia. Pyrénées : du pottock aux vautours.
14.55 Magazine : Samedi sport. A 15.00, Tiercé, en direct d'Enghien ; à 15.10, Rugby : Tournoi des Cinq Nations, pays de Galles-France ; à 17.05, Rugby : Tournoi des Cinq Nations, Angleterre-Irlande (résumé) ; à 17.25, Jeux olympiques : Hockey sur glace, France-Italie.
19.45 INC.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Résumé des J.O., Journal des courses et Météo.
20.50 Théâtre : Le Bluffeur. Pièce de Marc Camoletti, mise en scène de l'auteur, avec Jean Lefebvre, Hélène Manesse, Bénédicte Roy. *Un mari trompé s'invente une maîtresse...*
22.30 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : William Sheller. Avec Kent, Peter Kroner, Britty *McLean.*
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Le Deuxième Wagon, de V. Legendre et J.-L. Bréchat ; Premier Combat, de Nadine Trintignant, Dominique Calderon et Pierre Gamet. *Un train en mongolie ; la boxe thaï à sept ans.*
0.45 Sport : Rugby. Tournoi des Cinq Nations : Angleterre-Irlande.
2,15 Documentaire: Western sicilien.
3.35 Documentaire : Septième Continent.
4.00 24 heures d'info.
4.25 Documentaire : *Falaises de l'océan.*
4.50 Variétés : Taratata (rediff.).

FRANCE 3

7.30 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : l'Open des Canaries au golf del Sur à Ténériffe.

8.00 Espace entreprises : L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones. Ecrans francophones.
9.30 Magazine olympique. En direct des Jeux olympiques de Lillehammer.
10.00 Magazine : Rencontres à XV. Le Comité Côte d'Azur.
10.30 Magazine : Mascarines.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 ► Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.35 Magazine : Montagne. Rencontre avec Philippe Decouflé ; Reportage : V comme... (Jean Vuarnet), de Daniel Despin.
18.20 Expression directe. RPR.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Aloys*, d'Astolphe de Custine.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal des Jeux.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Téléfilm : Comme un bateau, la mer en moins. De Dominique Ladoge.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Jamais sans mon livre. Magazine présenté par Bernard Rapp. Invités : Geneviève Brisac *(Petite)* ; Bernard Chambaz *(Martin, cet été)* ; François Salvaing *(la Nuda)*.
23.50 Magazine : Musique sans frontière. Spécial Finlande : rock polaire, explosion. Invité : François Thiellet, directeur général de MCM International. Avec les Leningrad Cow-boys ; les 22-Pistepirrkko ; les Angelin Tytot ; les Stone Faces ; Parismétisse avec Bernard Bratzen, spécialiste des tournées du rock scandinave.
0.40 Continentales Club.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch.
8.20 Documentaire : Dans la nature avec Stéphane Peyron. Les Huaoranis, de Thierry Machado.
9.15 Cinéma : Les Contes sauvages. ■ Film français de Gérald Calderon et Jean-Charles Cuttoli.
10.35 Le Journal du cinéma.
10.40 Cinéma : L'Accompagnatrice. ■ *Film français de Claude Miller* (1992).

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert. L'école du cirque.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 *Téléfilm* : Le Destin tragique d'Hetty Sorrel. De Giles Foster.
15.45 Documentaire : Monsieur Bechet. De Philippe Koechlin (rediff.).

— En clair jusqu'à 20.30 —

16.45 Décode pas Bunny.
17.45 Série animée : *Chipie & Clyde.*
17.50 Magazine : On fait le plein. 17.52 : Le plein de basket : Orlando-Seattle. 19.10 : le magazine. 19.30 : Flash d'informations. 19.35 : Le plein de super.
20.30 Téléfilm : Garwood, prisonnier de guerre. De Georg Stanford Brown.
22.05 Flash d'informations.
22.15 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matchs de la 27e journée du championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : Bienvenue en enfer. ■ Film américain d'Ate Jong (1991).
0.30 Cinéma : Le Souper (Le Vice au bras du crime). ■ Film français d'Edouard Molinaro (1992).
2.00 Cinéma : Remontons les Champs-Elysées. ■■■ Film français de Sacha Guitry (1938).
3.35 Surprises.
3.45 Le Journal du hard.
3.50 *Cinéma :* Les Trois Mousquetaires (The Erotic Adventures of the Three Musketeers). Film américain, classé X,.
5.35 Cinéma : La Femme du déserteur. ■ Film franco-israélien de Michal Bat-Adam (1991).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Thierry, portrait d'un absent (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 Série : Root into Europe.
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Des territoires en transition.
19.30 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités soviétiques et américaines de la semaine du 19 février 1944.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ► Documentaire : *Nous, les enfants* du XXe siècle. De Vitali Kanevski.
22.15 Téléfilm : Jules. De Christian Palligiano, avec Robin Renucci, Marie-Catherine Conti, Jacques Bonnaffé, Anne Alvaro et Myriem Roussel. *Dans sa chambre pleine d'images, de musiques et d'écrits sur le monde, Jules voyage entre l'univers de ses souvenirs et celui de ses rêves, il descend parfois dans Paris. Un jour, sur un écran de cinéma, il rencontre un amour perdu et part à sa recherche. Les aventures d'un adolescent de trente-huit ans.*
23.45 Magazine : Snark. Les Secrètes Aventures de Tom Pouce, de Dave Borthwick ; ABC, de Marc Tamschick et Christian Schulz ; Aiueonn, de Takahiko Iimura ; MCA, de Peter Callas ; Fleming Creatures, de Jack Smith.
0.15 Musique : Terence Blanchard. *Art Blakey dit de lui qu'il est* « un des plus brillants trompettistes du monde ». *Extraits d'un concert donné au Festival de jazz de Montréal en 1992.*

M 6

8.05 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 *Variétés : Multitop.*
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Invité : Michel Le Royer.
13.00 Série : Brigade de nuit.
13.55 Série : Le Magicien.
14.50 Série : Berlin antigang.
15.50 ► Série : Thunderbirds.
16.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Laine : la chute d'une matière première.
19.15 Magazine : Turbo. Automobiles : l'industrie du vol ; Le championnat sur glace ; Premiers tours de roues officiels des Laguna.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 0.55).
20.45 Téléfilm : La Fleur ensanglantée. De Jerry Thorpe, avec Kris Kristofferson, Jane Alexander. *Quatre jeunes Hawaïens injustement accusés par une richissime américaine...*
23.55 Série : Soko, brigade des stups.
0.45 Six minutes première heure.
1.00 Boulevard des clips (et à 6.10).
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Sophie Bassouls, photographe.
20.45 Fiction. Les Varans du Vaucluse, de Jean Clamour.
22.35 Musique : Opus. *Les musiques* d'aujourd'hui au Festival des 38e rugissants de Grenoble : rencontres entre musiciens extra-européens et compositeurs européens.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Aman Jean, peintre, membre du mouvement Rose-Croix de Péladan.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Opéra (en direct de New-York) : La Fille du régiment, de Donizetti, par le Chœur et l'Orchestre du Metropolitan Opera de New-York ; sol. : Harolyn Blackwell, Rosalind Elias, Frank Lopardo, Bruno Pratico, Bea Arthur, Michel *Senechal...*
22.15 Ainsi la nuit. Par Marc Vignal. Sérénade pour flute, harpe et cordes op. 30, de Roussel ; Trio en ut majeur pour deux flûtes et violoncelle, de J.-C. Bach ; Trio à cordes op. 58, de Roussel ; Sextuor pour deux cors et quatuor à cordes en mi bémol majeur op. 81 b, de Beethoven.
0.05 Akousma.

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 heures : « Le grand écart du citoyen-consommateur » (« Rue des entrepreneurs »).
Radio Notre-Dame, 10 h 30 : Messe de funérailles du cardinal Marty, avec Jean-Marie Lustiger.
RTL, 13 heures : Jacques Julliard (« Le journal inattendu »).



AU JOUR LE JOUR

Nucléaire

Le quidam non initié éprouve les plus grandes difficultés à se frayer un chemin de compréhension dans l'agitation électronique de l'establishment majoritaire.

On entend des grands capitaines d'industrie, dont tout indique qu'ils sont proches du RPR, tirer à boulets rouges sur d'autres, dont rien n'indique qu'ils soient éloignés du RPR.

La droite affairo-majoritaire, jamais au grand jamais, n'aurait été tentée d'imiter le « verrouillage » des réseaux de pouvoir pratiqué par les socialistes. Elle l'avait promis. Si elle s'y résout, c'est pour des raisons purement internes d'explosions nucléaires au sein des noyaux d'amitiés.

Ils se ressemblent comme des gouttes d'eau, et l'on n'y comprend goutte. Que de mou dans les noyaux durs !

PROCYON

L'ESSENTIEL

Gaza : « Préparer la paix dans un climat de guerre »

L'armée israélienne a commencé à préparer son « redéploiement » dans la bande de Gaza comme l'explique le commandant en chef de ce territoire occupé

GAZA

de notre envoyé spécial

S'il est vrai qu'au commencement du monde était le chaos, alors la bande de Gaza est sur le point de naître. Son accoucheur se nomme Doron Almog. *« Préparer la paix dans un climat de guerre »*, c'est ainsi qu'il définit sa mission. Général de brigade, commandant en chef des forces militaires israéliennes à Gaza depuis quatre mois, il est, à ce titre, chargé de préparer le redéploiement limité des troupes que les hommes politiques à Jérusalem essaient de vendre à l'opinion internationale sous l'étiquette de *« retrait »*.

Les baroudeurs, par nature, parlent net. Durant notre conversation au QG de l'armée dans la ville de Gaza, il aura fallu beaucoup de patience pour que le général Almog consente à employer le mot « retrait » plutôt que « redéploiement ». L'euphémisme sied aux militaires comme l'emphase à un avoué. On se souvient qu'au ministère de la défense à Tel Aviv, on avait dénommé l'invasion du Liban en 1982, opération « Paix sur la Galilée ».

Cette fois, les poètes de Tel Aviv ont eu l'idée de donner à l'opération « redéploiement » un nom de code plus approprié : « Arc-en-ciel ». Avant le beau temps, l'orage. D'où le choix d'un guerrier pour préparer la paix, d'où la préférence donnée à un *champion des troupes d'assaut* pour commander un repli. Doron Almog considère la mission qui lui a été confiée comme *« un grand défi personnel »*. Il est là pour éviter que la tempête, qui précède le calme, ne noie trop précocement l'espoir.

Officiellement, l'opération « Arc-en-ciel » n'a pas commencé. Mais il ne se passe plus un jour sans que les gens de Gaza ne voient les énormes remorques de l'armée déménager du matériel militaire et repasser, lourdement chargés, le barrage d'Erez, qui sépare Gaza du territoire israélien. *« Tout ce qui doit être évacué a été marqué, catalogué, prêt au démantèlement »*, disait la semaine dernière un officier logistique à l'AFP. *« Hum, ça sent bon le départ »*, nous confirmera un « biffin » aux yeux clairs.

Les journaux palestiniens sont remplis de rumeurs invérifiables. *« Le camp de détention de la ville de Gaza, près du bord de mer, va être fermé. Celui de Meggido aussi »*. Les prisonniers – près de onze mille au total selon le CICR – *« vont être massivement libérés »*. *« Faux !* réplique une autre gazette. *Ils vont être transférés en Israël. »* Le premier ministre, Itzhak Rabin, répète qu'en dehors des libérations traditionnelles pour le Ramadan, il n'y aura pas d'élargissements de masse tant qu'un accord global et définitif n'aura pas été signé, à ses conditions, avec Yasser Arafat, *pour la mise en œuvre de* l'autonomie à Gaza et à Jéricho.

En attendant, sur le terrain, ça bouge. Plusieurs campements militaires qui faisaient partie du paysage depuis des années ont été supprimés, notamment à Jabaliya. Des bâtiments préfabriqués, qui étaient installés en plein centre de Gaza ville, au quartier général de l'armée et de l'administration civile – autre euphémisme qui veut dire « gouvernorat militaire » –, ont été déménagés. Sur toute la ligne de démarcation avec le territoire d'Israël, les bulldozers sont entrés en action. On élève de hauts remblais, on installe une longue barrière électronique sur le modèle de celle qui, dans le nord, sépare Israël du Liban. 7 kilomètres de barrière, sur 60 prévus, ont déjà été posés.

La chasse aux « terroristes » continue

Le général Almog veut bien confirmer que son armée s'ébranle, mais pas plus que ça. *« Autant il est vrai que nous avons allégé nos dispositifs – nous n'avons plus par exemple qu'un seul barrage contre six sur les 42 kilomètres qui séparent Erez, au nord, de Rafah au sud –, autant il serait faux de croire que nos soldats s'en vont. Pas un seul n'est parti. Nous construisons de nouveaux campements, bref, nous nous redéployons dans les endroits prévus. »*

Les accords de sécurité signés la semaine dernière au Caire sont clairs : l'armée israélienne va se retirer du centre des villes et des camps de réfugiés palestiniens à Gaza et à Jéricho. Mais elle sera redéployée, dans et autour des colonies juives de peuplement et le long des lignes de démarcation. Les soldats pourront patrouiller les grands axes routiers des deux entités autonomes et ils pourront exercer un droit de poursuite jusqu'à l'intérieur des localités arabes, en cas d'attaque contre eux ou contre leurs protégés des implantations. C'est la mission de Doron Almog de veiller à ce que les Palestiniens ne confondent pas vitesse et précipitation.

« Mon travail consiste à tenir la situation pour donner aux négociateurs le temps nécessaire à la mise au point des détails d'un accord complet ». Rafles en série, barrages-surprise, patrouilles en profondeur, opérations clandestines. Si elle est moins visible pour le commun des mortels, l'armée a retrouvé et même développé ses vieilles habitudes.

Depuis le 13 décembre, date à laquelle la troupe aurait dû commencer son redéploiement si le calendrier arrêté à Oslo avait été respecté, une vingtaine de Palestiniens ont été tués par des soldats. *« Chaque semaine qui passe,* reconnaît le général, *nous lançons des opérations. Nous gardons l'initiative. C'est ce que j'appelle la défense par l'attaque »*. L'ancien chef des commandos de paras qui avaient sauté sur Entebbé en 1976 n'a pas de complexe. *« Ces gens sont des terroristes qui veulent soit couler le processus de paix, soit tuer des juifs pour affirmer leur statut dans la société palestinienne. Ils sont l'ennemi. »*

Dissidents des Faucons du Fatah, la milice armée de Yasser Arafat à Gaza, commandos Ezzedine El Qassam, bras armé du Hamas, militants des Aigles rouges, le groupe qui se réclame du FPLP de Georges Habache, ou moines-soldats du Djihad islamique, les jeunes *pistoleros* qui écument Gaza sont plus vivement pourchassés que jamais. Les unités spéciales clandestines de l'armée et celles de la police des frontières, qui sont encore plus brutales, ne se cachent même plus.

Ces petits groupes d'hommes surentraînés, sélectionnés pour leur peau mate, leur facilité à passer pour des arabes et leur connaissance de la langue de Mahomet, savent se fondre dans la population sans se faire remarquer. Ils sont aujourd'hui plus actifs et plus chanceux que jamais. Trois petits chefs locaux de la guérilla urbaine palestinienne et quelques uns de leurs lieutenants, ont été « descendus comme des lapins » ces dernières semaines.

L'officier d'élite qui nous fait face derrière son bureau métallique, l'ex-héros des opérations clandestines lancées contre *« diverses bases terroristes »*, nous a vus venir. Avec un sourire d'innocent, il veut bien reconnaître la coopération qui s'est établie entre lui et les élites locales du Fatah. Mais pas plus. *« C'est vrai, nous les rencontrons désormais régulièrement, presque tous les jours. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour les aider, pour les protéger même, car c'est avec eux que nous construisons la paix. »* Mais, parole de soldat, il n'y a rien de plus. *« Nous ne travaillons pas pour le Fatah. Il est dans notre intérêt que l'expérience que nous faisons avec les Palestiniens réussisse. »*

D'ailleurs, les intéressés ne restent pas les bras croisés. *« Depuis le début de l'année,* affirme Doron Almog, *le rythme des incidents armés est trois fois plus rapide que ce qu'il était au début de l'an dernier. En un mois, ils nous ont blessé une quinzaine de soldats au fusil d'assaut et à la grenade. »* Sans parler des quatre Israéliens, trois civils et un officier du Shin Beth, le service de sécurité intérieure, qui ont été tués au cours des dix derniers jours en Cisjordanie par des commandos islamistes.

Sans parler non plus de tous ces Palestiniens tués par d'autres Palestiniens. Après quelques semaines de pause, due à la signature de l'accord du 13 septembre, les exécutions de pseudo-collaborateurs ont repris. Une quinzaine de pauvres diables ont été tués en un mois.

Le général Almog avance une explication. *« La bataille pour une place au soleil quand nous serons partis, et pour la conquête du pouvoir à prendre, ensuite, a commencé. Il y a ceux qu'on élimine parce qu'ils gênent, et puis il y a les vendettas, les règlements de comptes. »* Sans doute tout n'était-il pas rose, jadis, dans le territoire. Mais si, comme on le croit, la violence est une drogue, alors, depuis 27 ans, on connaît le nom du principal dealer à Gaza : il s'appelle Tsahal...

PATRICE CLAUDE

Ouvertures des magasins et des banques

Un projet de décret vise à modifier l'organisation de la durée du travail

Le ministère du travail a adressé aux partenaires sociaux, jeudi 17 février, un projet de décret qui modifierait la réglementation de la durée du travail. Ce texte, également envoyé au président de la République, accompagné d'un rapport, sera présenté en conseil des ministres à une date qui n'a pas encore été fixée. Le patronat et les organisations syndicales disposent d'un mois pour faire connaître leur avis.

Ce projet de décret abrogerait soixante-quinze décrets existants, dont certains datent de 1936, qui régissent la durée du travail dans les différentes professions. Les entreprises en contact avec le public (commerces, assurances et surtout banques) disposeraient de plus de facilités pour organiser leurs heures ou jours d'ouverture. Des nocturnes pourraient par exemple être décidées plus facilement et, dans les banques, les guichets d'activité dont les textes réglementaires le prévoient expressément, le repos hebdomadaire de deux jours consécutifs est maintenu. C'est le cas pour les banques, les établissements financiers ou de crédit, les assurances et les commerces de détail non alimentaires qui auraient parfois voulu que cette disposition soit modulée de midi à midi. Dans les autres branches, ces deux jours pourront ne pas se suivre.

Le projet de décret modifie également la procédure de négociation collective sur ces sujets. Un accord de branche professionnelle ne sera plus obligatoire. En l'absence d'accord signé par les partenaires dans une entreprise, ou s'il n'y a pas de représentation syndicale, l'employeur pourra consulter le comité d'entreprise ou les délégués du personnel. Si ces instances n'existent pas, l'information préalable de l'inspection du

ATTENTATS : le FLNC-canal historique revendique une triple explosion à Mende. – Le FLNC-canal historique a revendiqué,

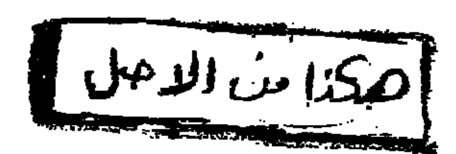
Lucette Michaux-Chevry appelle à « arracher les pull-overs Benetton sur ceux qui vont les porter »

Mme Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, indignée par la dernière campagne de publicité Benetton, a appelé, jeudi 17 février, au boycottage des vêtements de la marque italienne et demandé aux Français d'*« arracher les pull-overs sur ceux qui vont les porter »*. S'exprimant sur la radio O'FM, Mme Michaux-Chevry a précisé que cette campagne était *« immonde parce qu'elle prouve que pour gagner de l'argent on exploite n'importe quoi »*.

La nouvelle publicité, surmontée d'un texte rédigé en serbo-croate, montre les vêtements maculés de sang d'un milicien de l'ex-Yougoslavie tué en juillet 1992. La traduction du texte, discrètement portée sur le bord de la publicité indique : *« Moi, Gojko Gagro, père du défunt Marinko Gagro, né en 1963 à Blatnici, dans la commune de Citluk, suis d'accord à ce que soit utilisé le nom et ce qui reste de mon fils mort, Marinko, pour la paix et contre la guerre. »*

La précédente campagne de Benetton, représentant des parties du corps humain avec un tampon « HIV-Positive », avait fait l'objet de vives réactions. L'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) avait porté plainte, mais son action en justice avait été jugée irrecevable (*le Monde* du 27 novembre).





Le Monde

temps libre

VOYAGE

Indiens du Québec

Mis violemment en 1990 sous les feux de l'actualité dans la banlieue de Montréal, lors de ce que l'on a appelé la « guerre du golf d'Oka », où les autochtones réclamaient la restitution de terres ancestrales, les Indiens du Québec ont surpris alors leurs concitoyens qui croyaient avoir affaire depuis longtemps à une population assimilée. Ils l'étaient d'autant moins que beaucoup continuaient à vivre dans des régions reculées, sous des climats extrêmes, toujours sensibles à l'« appel de la forêt » qu'ils pensent maintenant pouvoir faire partager aux amateurs d'un voyage vers les origines. Reportage d'hiver chez les Montagnais de la côte nord du Saint-Laurent.

(Lire pages VI et VII.)

JEAN-EUDES SCHURR

STYLE

Couleurs chair



SATORU OMORI/GAMMA

Si les mystères de la motivation de celui ou de celle qui s'y adonne résistent à toute explication, le tatouage reste pourtant une pratique dont les adeptes se recrutent aujourd'hui dans l'ensemble des classes de la société. Il n'y perd pas en étrangeté, ni en force d'engagement, mais y laisse une part de sa « dangerosité ». Des hommes, comme toujours, mais des femmes aussi, de plus en plus souvent, qui n'ont à prouver aucune appartenance à aucune caste particulière, mais acceptent d'inscrire, à même la peau, les couleurs et les motifs d'un choix personnel. Autre chose est cette tradition d'Extrême-Orient qui a vu, mais voit encore aujourd'hui, des Japonaises confier l'entier de leur corps à des maîtres de ce genre particulier d'estampe.

(Lire page V.)

EXTÉRIEUR

Piolets de glace

On les nomme des « glaciairistes ». En France, c'est un sport relativement nouveau qui attire vers les édifices construits par le gel des grimpeurs spécialisés dans le travail sur glace, préparés à l'affronter, dans les pièges que suscitent sa transformation, ses changements de nature, d'aspect, de consistance. Exercice périlleux et savant, qui joint aux techniques les plus affirmées de l'escalade un esprit de jeu avec les lois de la nature et du hasard. Conseils et recommandations pour se mesurer à ces reliefs inattendus et intrigants.

(Lire page IX.)



GODEFROY PERROUX



TOURISME

Comme il est difficile aujourd'hui de visiter le monde avec tact et profit, même, et peut-être surtout, s'il ne s'agit que de son propre pays... Un peu partout règne maintenant la grégarité, la couleur locale frelatée, le tourisme vécu comme une invasion, tant par le « visité » que, de plus en plus, par le visiteur lui-même.

Toujours la même question : comment rencontrer l'autre sans importuner l'autre ?

Forgé à l'âge d'or de l'islam, lorsque des navigateurs philosophes bourlinguaient entre la Nigritie et la Chine, le précepte arabe : *«Voyager, c'est vaincre!»* prend, pour notre époque, une nouvelle signification.

Certes, pour quitter provisoirement son chez soi, en particulier quand on habite une contrée comme la France, où climats, paysages, cuisines, monuments se sont ligués pour justifier la sédentarité, il a toujours fallu venir à bout des craintes d'inconfort ou de maladies. Aujourd'hui où ces freins, du moins pour les Occidentaux, ont presque complètement disparu, il reste à vaincre les mauvaises manières. Chacun de nous a pu, peu ou prou, observer le sans-gêne des touristes se comportant à l'étranger en terrain conquis, étalant devant les indigènes – avec quelquefois une superbe qu'ignorèrent les plus fieffés colonialistes – des comportements contraires aux us et coutumes locaux.

On pense, par exemple, aux baigneuses aux seins nus et à la culotte-ficelle dans les territoires de l'islam ou bien aux retraités rubiconds faisant poser pour leur objectif la misère d'Afrique noire, d'Asie jaune ou d'Amérique rouge. Faut-il, dès lors, pour passer inaperçu, agir comme certains Germains, coiffés là de chéchias aussi amarante que leur peau trop ensoleillée, ailleurs de pagnes malais ou yéménites? Evidemment pas!

Les voyages



ROSS/RAPHO

de M. Tact

La marge est étroite, mais pourtant elle existe : côté vestimentaire, la saharienne sable est passe-partout, elle permet de jouer discrètement les caméléons, de se fondre tant que faire se peut dans bien des foules ultramarines ; côté attirail, il convient de ne point se barder nuit et jour d'appareils photo et de Camescopes pour enfin « voir » gens et paysages autrement qu'au retour, dans la nécropole des albums de photos...

Tenir un carnet de route est passé de mode. Pourtant, que de satisfactions cela apporte après coup! Alors que chacun a tiré le même portrait des temples thaïs ou des palmiers antillais, les impressions personnelles, les menues aventures, les *«choses vues»*, comme disait Victor Hugo, qui en remplit plusieurs volumes succulents, diffèrent pour chaque voyageur.

Si on ne veut pas, un jour, susciter de « soulèvement » parmi certaines populations fatiguées par la désinvolture ostentatoire des « estivants-hivernants », « gentils membres » et autres « voyageurs organisés », il faudra bien que cette *« migration continue »* – selon la juste prédiction émise par Paul Morand en 1964 dans son recueil *le Voyage* – se police enfin, apprenne à parler *mezza vocce*, à ne pas manger publiquement parmi les peuples jeûnant, à ne pas fumer devant ses aînés dans les sociétés patriarcales, etc.

Les touristes redeviendront alors des voyageurs qui connaîtront de nouveau le plaisir de voir sans être vu, de ne plus déranger autrui, d'entrer enfin ou quasiment dans le paysage.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Lire page XII l'entretien que nous a accordé Dominique Noguez, auteur de « Derniers Voyages en France » (Champ Vallon).

Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Vivre autrement

Septième édition du salon « Vivre et *travailler autrement* », *du 26 février au* 6 mars, à l'Espace Austerlitz, à Paris, qui aura accueilli près de 25 000 visiteurs en 1993. Salon de l'agriculture biologique, de la santé naturelle, de l'artisanat et des alternatives économiques, cette manifestation a pris pour *thème et pour* titre « *Planète solitaire*, planète solidaire ». Plus de deux cents exposants y seront présents sous les enseignes de la santé, de l'alimentation, de l'habitat, des vacances, de l'édition... Espace Austerlitz, 30, quai d'Austerlitz, Paris-13e. Entrée 30 F. *Informations au 45-56-09-09.*

Les routes du lait

Proverbe touareg : « *L'eau, c'est la vie, et le lait, c'est l'âme.* » Comment oser dire le contraire ? Une dizaine de photographes de renom sont partis enquêter sur les routes de ce breuvage sacré et en ont rapporté une lourde baratte de clichés dont les meilleurs seront exposés à partir du 24 février à Paris. Raymond Depardon, Martine Voyeux, Jeanloup Sieff, Jean-Pierre Favreau, Liberto


FRANTISEK ZVARDON

Macarro, sont parmi les vedettes de ce « *lait-show* » présenté jusqu'au 24 mai à la Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 75002 Paris. Entrée libre.

En mémoire de l'affiche rouge

Une exposition est organisée à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'exécution des vingt-trois résistants des FTP-MOI que les nazis avaient rassemblés sur la fameuse « *affiche rouge* » et dont le chef de file était le poète d'origine arménienne Manouchian. Présentée au Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e, (tél. : 42-77-44-72), du 22 février au 16 avril, elle sera précédée d'une soirée de commémoration, le 21 février, à partir de 19 h 30. Table ronde dirigée par Henri Bulawko, président de l'Amicale des anciens déportés juifs, avec la participation de Lucie Aubrac et de Christina Boïco, résistantes, de Simon Rayman, frère de Marcel Rayman, fusillé de l'« affiche rouge », et Antoine Bagdikian, directeur de l'Institut arménien. L'actrice Juliette Batlle lira des lettres de fusillés, après la diffusion d'un témoignage filmé de Jean Lamberger.

Chine et soie

A l'occasion du Nouvel An chinois, l'Association Voyageurs en Chine organise le samedi 19 février à l'Unesco (125 avenue de Suffren, Paris 7e), de 9 h 30 à 18 heures, une journée ininterrompue sur les grandes questions culturelles, sociales et économiques de la Chine actuelle. Michèle Barzach parlera de la santé, Doudou Diene, François et Edith Huyghe des Routes de la soie, Françoise Wang des manuscrits de Dunhuang, etc. Egalement présentation de films, danses et chants chinois, musiques traditionnelles par la troupe du fleuve Jaune.

Anatole France aurait 150 ans

Le 150e anniversaire de la naissance d'Anatole France sera célébré par un colloque le 5 mars prochain à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel d'Angoulême-Lamoignon, 24, rue Pavée, Paris-4e (tél : 44-59-29-70). Des universitaires français et étrangers échangeront leurs analyses de l'auteur du *Lys Rouge*. La journée se terminera par un concert, à 19 heures (extraits de l'opéra *Thaïs* de Massenet). Une exposition sur « Anatole France : humanisme et actualité » sera présentée du 4 mars au 17 avril, dans la salle du 22, rue Malher, Paris-4e.

Du haut de la colonne Vendôme

Une promenade dans les catacombes (le jeudi 3 mars à 14 h 30, rendez-vous place Denfert-Rochereau) et l'ascension de la colonne Vendôme (nombre de places limité, inscriptions au 45-35-82-33) le vendredi 4 mars à 14 h 30 sont inscrites au programme des visites-conférences « Art et histoire » (1, square Arago, Paris-13e). Noter également : le restaurant La Pérouse (le 1er mars), le Grand Véfour au Palais-Royal (le 11 mars) et le Conseil constitutionnel (le dimanche 13 mars).

Des Beaux-Arts aux finances

Parmi les visites proposées par la Caisse nationale des monuments historiques (62, rue Saint-Antoine, Paris-4e. Tél : 44-61-20-00), le XIXe et le XXe siècle ne sont pas oubliés. Découverte des bâtiments de l'Ecole nationale des beaux-arts, quai Malaquais : visite limitée à 25 personnes, par ordre d'arrivée au 14, rue Bonaparte, le 21 février à 14 heures. Le 22 février à 15 heures : le siège de *l'Humanité* œuvre de Niemeyer, à Saint-Denis. (rendez-vous métro Saint-Denis-Basilique). Le 25 février à 14 h 30 : le ministère des finances, à Bercy (30 personnes, sortie du métro Bercy).

RÉGIONS

Sculptures sous glacier

A 3 400 mètres d'altitude, au sommet de la station des Deux-Alpes, deux guides de haute montagne, Bernard Gardent et Bernard Lambolez, viennent d'ouvrir un « musée glaciaire » sous le dôme du glacier du Jandri : une galerie de 120 mètres de long a été creusée durant trois mois par six personnes se relayant sept jours sur sept à l'aide de simples pics à glace. Cinq artistes ont réalisé une série de sculptures présentant les vieux métiers de la montagne (*cristallier, ardoisier, forgeron, colporteur*) ou évoquant la Préhistoire (un dinosaure de 5 mètres de haut et 8 mètres de long). Le CNRS et la gendarmerie ont été contactés pour réaliser d'ici à 1995 deux autres salles. Accès, aux heures d'ouverture des remontées *mécaniques*. Entrée : *15 F. Renseignements* : Office du tourisme des Deux-Alpes, BP 7, 38860 Les Deux-Alpes. Tél. : 76-79-22-00.

Gastronomie médiévale

Préparer brouet, céréales bouillies et talmouses, salés ou sucrés, confectionner pâtés et terrines, faire mijoter rôts et civets, utiliser cannelle, noix de muscade, cumin et lait d'amande, et, pour terminer, concocter desserts, blanc-manger et flans au safran. Se faire, l'espace de quelques jours, échanson, marmiton et gâte-sauce pour, dans le cadre prestigieux du château du Haut-Koenigsbourg, en Alsace, s'initier à la cuisine médiévale. Du jeudi après-midi au dimanche matin, du 3 au 6 mars, du 21 au 24 avril ou du 28 avril au 1er mai : 1 600 F par personne en pension complète et hébergement en chambre double. Renseignements auprès d'Alsace Tourisme Voyages, 39, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : (1) 42-56-15-94 ou 42-25-93-42.

Ski de fond en haute Maurienne

Aux confins de la vallée de la haute Maurienne, à *1 750* mètres *d'altitude*, en bordure du parc de la Vanoise et à un coup d'aile de la frontière italienne, Bessans (Savoie), 300 habitants, se veut un véritable village savoyard. Au béton, la commune a préféré les larges pierres arrachées à la montagne, et certains *foyers se chauffent* encore avec des briques de bouses de moutons séchées. Posée sur le fond plat d'un ancien lac, la station est une des Mecques du ski nordique (et bientôt celle de la balade en raquettes) avec ses 80 kilomètres de pistes qui serpentent jusqu'aux villages voisins de Val-Cenis, Termignon, Sollières-Sardières et Bramans. Au total, plus de 30 parcours balisés le long desquels on peut croiser la piste d'un chamois, voir débouler un lièvre ou surprendre une harde de bouquetins. Avant d'aller, chez Ambrosine, savourer le meilleur vin chaud de la région. Réservations à la centrale de location Le Village au (16) 79-05-84-37. Renseignements au (16) 79-05-96-52.

Photo : Cadieux à Villeurbanne

Photographe canadienne, Geneviève Cadieux s'était distinguée à la Biennale de Venise *avec des compositions* d'autant plus abstraites qu'elles s'approchaient au plus près du corps humain, de fragments de peau, de bouches, de cicatrices. On peut voir ses travaux récents à Villeurbanne, au Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard, *tous les jours sauf le mardi*, de 12 heures à 19 heures. Tél. : 78-03-47-00. Jusqu'au 4 juin.


US ARMY

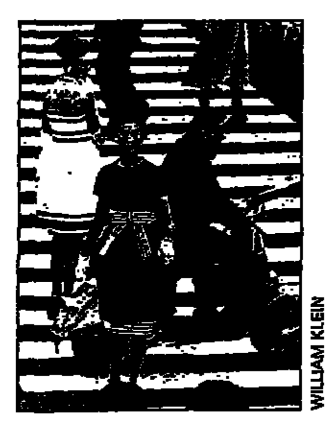
« Débarquement » de livres à Caen

Les anniversaires se suivent et se *ressemblent pour les maisons d'édition* qui, après le Bicentenaire de la Révolution française, font aujourd'hui feu de tout bois à l'occasion des commémorations du débarquement. En témoignent la présence annoncée, le 6 mars à Caen, dans le cadre du Salon national du livre *organisé* par *le Mémorial*, d'une vingtaine d'éditeurs et de leurs auteurs inspirés par le jour J, la bataille de Normandie et l'année 1944. Chaque livre fera l'objet d'une présentation, et des séances de dédicaces seront organisées tout au long de la journée. Parmi les présents, Henri Amouroux, Alain Decaux, Pierre Miquel, Gilles Perrault, Jacques Rouland et Claude Quetel, directeur scientifique du Mémorial. Entrée libre. Renseignements au 31-06-06-70 et sur Minitel 3615 MEMORIAL.

Vacances à la ferme

Sabot et gerbe de blé, fauteuil et soupière, sont les symboles utilisés par le guide *Vacances et week-ends à la ferme en 1994* pour qualifier les 1 500 adresses sélectionnées dans les *régions françaises par Michel Smith* (éditions Balland, 510 p., 150 F). Classées par département, illustrées par une photo en noir et blanc, les notices décrivent en détail les lieux, les distractions à proximité, le confort, les chambres et les repas. Sont signalées *les adresses qui permettent la découverte* des animaux de la ferme par les enfants. Seizième édition depuis 1975.

ETRANGER


WILLIAM KLEIN

L'œil de Klein

Avant la France, Londres reçoit l'exposition rétrospective des photographies de William Klein, l'Américain de Paris dont le regard, quand il fut introduit par Liberman dans les pages de Vogue, en 1954, bouleversa les conventions du genre : la mode, la haute couture, devenaient le prétexte d'une recherche commencée avec la peinture abstraite. « In and out of fashion », Hamilton Gallery, London W1 (Tél. : 19-44-71-499-94-93). Jusqu'au 12 mars. Du mardi au samedi.

Vietnam et bicyclette

Deux mille kilomètres avec des étapes de 50 à 180 km, pour découvrir, à vélo, la vie quotidienne et la culture vietnamienne. Le long des routes côtières, de Ho-Chi-Minh-Ville à Hanoï. Vision insolite proposée par China Travel Service dans le cadre d'un circuit exclusif de 24 jours, du 5 au 26 avril. Outre la visite de l'ancienne Saïgon et une balade en bateau sur le Mékong, l'itinéraire prévoit les visites de Nha-Trang, Da-Nang, Hué (passage du col des Nuages à 1 219 m, croisière sur la rivière des Parfums, cité impériale), Kim-Lien (lieu de naissance de Ho Chi Minh), Thanh-Hoa (patrie des Muong, une ethnie montagnarde), Hanoï, Haïphong et la baie d'Halong avec ses 3 000 îlots et pitons rocheux plantés dans une mer émeraude. Précision importante : une « voiture-balai » (avec infirmier) est prévue en cas de défaillances. Le prix : 18 900 F par personne en chambre double et pension complète, avec l'avion de Paris et deux guides francophones. Renseignements au (1) 44-51-55-66.

Retrouvailles acadiennes

L'événement est annoncé pour l'été mais il faut s'inscrire dès aujourd'hui : du 12 au 22 août, à Moncton, Dieppe et dans plusieurs localités du sud-est de la province canadienne du Nouveau-Brunswick, à l'est du Québec, sonnera, pour les Acadiens, l'heure des grandes retrouvailles. Depuis 1755 et la déportation de ceux qui avaient alors refusé de prêter un serment d'allégeance à l'Angleterre, la diaspora acadienne est dispersée à travers le monde entier. En France notamment et aux Etats-Unis (en Louisiane et en Nouvelle-Angleterre), mais aussi aux Antilles et jusqu'en Amérique du Sud. Des exilés conviés à revenir au pays à l'occasion du Congrès mondial acadien, qui mêlera conférences studieuses (sur le thème de l'Acadie de l'an 2004), fêtes traditionnelles (tintamarre, *frolic*, chorales, festins gastronomiques) et rassemblements familiaux. Un rendez-vous imposé pour l'association des Amitiés acadiennes (17, quai de Grenelle, 75015 Paris, tél. : (1) 45-75-09-99), dont le voyage annuel, du 10 au 25 août, coïncidera avec un événement auquel les participants pourront prendre part activement tout en explorant la région, de l'île du Prince-Edouard à la Nouvelle-Ecosse. Egalement au programme, une croisière aux îles de la Madeleine qui, pour être québécoises, n'en abritent pas moins une population majoritairement acadienne. Un voyage de 16 jours (13 500 F par personne en chambre double), auquel il est impératif de s'inscrire avant le 20 février. Après quoi il sera toujours possible de profiter du forfait de 5 jours (6 000 F avec l'avion, l'hôtel avec petits déjeuners et une voiture de location) proposé pour l'occasion par Vacances Air Canada. Dans les agences de voyages.

Picasso à Londres

Quatre années ont été nécessaires pour réunir la plupart des sculptures de Picasso et mettre ainsi en valeur le lien existant entre ces œuvres et les toiles de l'artiste. Sont ainsi présentées à la Tate Gallery de Londres quelque 200 sculptures provenant des musées et collections privées du monde entier et exposées aux côtés des œuvres maîtresses du peintre, empruntées au Musée Picasso et au Musée national d'art moderne de Paris, au Modern Art de New-York, à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg ainsi qu'à des collectionneurs privés. Exclusivement accessible par le biais d'un système de réservations, cette exceptionnelle exposition (elle ne se tiendra qu'à Londres) fait l'objet d'un forfait week-end (du vendredi au dimanche) programmé jusqu'au 8 mai, par la compagnie Air UK (qui dessert l'aéroport de Stansted, à Londres) et le voyagiste Amblinn (groupe VO Voyages). Un forfait de 1 530 F à 1 830 F par personne (selon la catégorie de l'hôtel), en chambre double (à partir de 770 F pour les enfants de moins de 12 ans partageant la chambre de leurs parents), comprenant, outre le transport aérien, deux nuits dans l'hôtel choisi et l'entrée à l'exposition, le samedi matin. Renseignements auprès d'Amblinn (tél. : (1) 43-96-91-01) et dans les agences de voyages.

Les expositions, toutes

Quel est le programme de la Galerie d'Etat de Banska-Bystrica, République de Slovaquie ? Quel est celui du Musée national d'art moderne de Ljubljana ? Quelles expositions faut-il se promettre de visiter en Allemagne, en Hongrie, en Suède et en Russie cette année ? Jusqu'ici, il n'existait aucun ouvrage pour répondre à ces questions, absence que semblait excuser la difficulté d'une telle entreprise. Il faut en effet, pour la mener à bien, interroger, collecter, vérifier, classer et organiser des informations en provenance de quelques centaines d'établissements de l'Europe entière. Pour sa première édition, le *Guide international des expositions* a obtenu réponses et calendriers de trois cents musées et annonce mille deux cents expositions qui se tiendront en 1994 et 1995.

Présentation et classement sont simples, une brève notice présente les projets et un système de signes indique les caractéristiques pratiques du musée, des facilités de stationnement à l'existence d'une cafétéria et d'une librairie. Dans le genre de l'invitation (sérieuse) au voyage, on ne saurait demander mieux.

Ph. D.

▶ ***Guide international des expositions*, bilingue français-anglais, Editions Parama, 610 pages, 580 francs.**

VENTES

Cristal de poids

Sulfureuse question. Sulfure ou presse-papier ? C'est bien souvent par erreur que certains amateurs désignent sous le nom de sulfure des boules de verre à décors multicolores. En fait, *le mot sulfure*, d'ailleurs impropre, se rapporte à une technique très particulière, où l'on incruste dans la boule de cristal un médaillon en pâte de porcelaine, orné le plus souvent d'un portrait de profil à la manière des camées. Aujourd'hui les spécialistes préfèrent dire « cristallocérame », terme plus exact puisque le sulfure n'entre pas dans la composition de ces *presse-papier*.

Les boules les plus recherchées, dont la cote est internationale, proviennent des cristalleries françaises de Saint-Louis, Baccarat, Clichy et *Pantin. Fabriquées de 1845* à 1860, elles doivent leur renommée à cette perfection technique et esthétique, qui les distingue des autres productions, belge, anglaise, de Bohême ou américaine. Elles existent en trois tailles différentes : miniatures, moins de 5 centimètres de diamètre ; classiques, entre 5 et 9 centimètres ; magnum, au-delà de 9 centimètres. Leurs critères de valeur dépendent *d'abord de la beauté du décor* polychrome, dont l'organisation représentait un travail difficile, fait à chaud et qui devait rester parfait. Les bulles d'air qui altèrent parfois cette masse vitreuse diminuent leur valeur de 30 à 50 % suivant l'endroit où elles se trouvent et leurs dimensions : une petite bulle au ras du décor ne constitue pas un gros handicap, au contraire de celles qui se promènent *dans la boule transparente*. Viennent ensuite la qualité des couleurs et leur rareté, paramètres qui s'appliquent aussi aux motifs décoratifs.

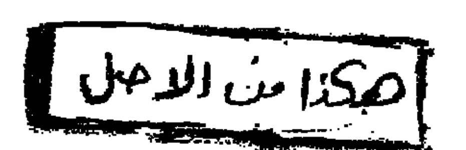
Des boules presse-papier seront mises en vente à Drouot, le 7 mars prochain. Les modèles anciens les plus courants, dits « fin de journée », se négocient à partir de 1 500 francs : avant de quitter leur atelier, les cristalliers prenaient pêle-mêle tous les motifs de couleur qui leur restaient et en faisaient des boules presse-papier que l'on appelle aussi « pêle-mêle ». Entre 2 500 et 3 500 francs, les amateurs pourront s'offrir une *pensée*, une des fleurs les plus commerciales, peut-être à cause de son côté sentimental, fabriquée dans la même qualité jusqu'au début du vingtième siècle. Des modèles classiques sont proposés *entre 3 500* francs et *20 000* francs : bouquet de mariée, primevères, poignée de fruits, mille-fleurs, etc. Des boules de Baccarat dont la date est noyée dans le décor, mais parfaitement visible à la loupe, sont estimées entre 8 000 et 10 000 francs. Plus élaboré, un papillon qui butine une fleur, de Baccarat, se vendra sans doute de 10 000 à 25 000 francs. Parmi les plus belles pièces figurent un liseron en camaïeu bleu, mauve et blanc, un modèle très rare de Clichy, qui obtiendra au moins 40 000 à 50 000 francs, et un bouquet de quatre fleurs de Baccarat estimé 50 000 à 60 000 francs.

Attention aux nombreuses copies plus ou moins anciennes, souvent en verre et non en cristal, qui circulent dans ce secteur.

Catherine Bedel

▶ **Boules presse-papier, verre ancien, opalines. Drouot-Richelieu, 7 mars, 14 h. Exposition le 5 après-midi et le matin. Etude Boisgirard, 2, rue de Provence, 75009 Paris. Tél : 47-70-81-36.**





EN VILLE/PARIS

Avenue d'Ivry

L'avenue d'Ivry est devenue une curiosité touristique au point que certaines agences de voyage proposent à ceux qui veulent se rendre en Chine un petit tour de reconnaissance dans ce quartier du 13e arrondissement, en guise d'introduction au monde chinois.



PATRICK ZACHMANN/MAGNUM

Le 10 février 1994. La Fête du Têt, jour de l'an, dans le quartier chinois.

Symbole du Chinatown parisien, l'avenue d'Ivry a pour emblèmes les enseignes des deux familles de commerçants chinois les plus prospères de France, les Tang et les Trinh, les Capulet et les Montaigu de ce morceau de Paris, dont le duel feutré se livre à coups de restaurants et de supermarchés. L'argent alimente les rumeurs les plus folles, que la rue, à l'instar de ses discrets habitants, ne cherche pas à démentir. D'ailleurs, comment le pourrait-elle, *puisqu'elle forme*, avec l'avenue de Choisy et le boulevard Masséna, un triangle baptisé le « Triangle de Choisy » (1), que les mauvaises langues apparentent, inévitablement, au tristement célèbre Triangle d'Or ?

La célébrité au parfum de scandale, la rue, elle, s'en passerait volontiers. Ainsi, pour masquer son appartenance au Chinatown, elle se cache, dès le début, derrière les tours en béton issues du plan de rénovation du 13e arrondissement dans les années 70 : ces buildings de trente étages, jugés trop grisâtres, trop démesurés par les jeunes cadres auxquels ils étaient destinés, sont devenus le refuge, à la même époque (un signe du destin ?) de ces Chinois ayant miraculeusement échappé à la folie meurtrière des Khmers rouges, ou, comme tant d'autres, à la xénophobie, spontanée ou calculée, des *bô dôi* d'Hanoï, et des *ai-nong (soldats)* du Pathet Lao. Hospitalité oblige, la rue verra ensuite ces exilés accueillir, dans la foulée, amis, cousins et relations de Chine, de Hongkong, de Taïwan ou de Thaïlande, venus, eux, pour y chercher fortune.

C'est seulement au numéro 21 qu'un supermarché chinois s'enhardit à se dévoiler en façade, entre deux lions de pierre blanche ; *son patron*, venu du Cambodge, fait partie de la communauté des Zhaozhou (ou Teochew) qui, émigrant originellement du sud de la Chine, constitue la diaspora chinoise la plus influente du quartier, sinon du monde. Il faudra encore patienter jusqu'au 44, pour que la rue fasse sortir, enfin, de leur réserve légendaire, ces « juifs d'Asie » – comme on les surnomme, ainsi que tous les Chinois, pour leur capacité de résistance à l'assimilation –, en leur offrant de quoi satisfaire leur dynamisme conquérant. Trônant, à 8 mètres *au-dessus du niveau de la rue, sur* une vaste dalle piétonnière joliment décorée, côté nord, par des boutiques aux toits en pagode, le centre commercial des Olympiades s'est transformé en un empire affairé, où supermarchés, restaurants, magasins de meubles, bijouteries, boutiques de mode, disquaires, librairies et agences de voyages se livrent une concurrence acharnée, à coups d'enseignes multicolores, de logos clinquants, de slogans publicitaires racoleurs.

Calligraphies mystérieuses qui daignent, de temps à autre, céder *place à celles*, tout aussi exotiques, des Vietnamiens, des Khmers, des Laotiens, voire des Thaïlandais, les nouveaux venus. Elles ne peuvent, néanmoins, éclipser l'éclat de celles des Tang, des Zhaozhou du Laos, ou de celles des Trinh, des Zhaozhou du Cambodge, véritables maîtres des lieux et de la rue.

La nuit venue, l'avenue est *illuminée, à mi-parcours*, par les vœux de bonheur, en chinois et en français, des frères Tang qui les renouvellent, chaque année, à l'entrée de l'un de leurs multiples supermarchés et restaurants. Vœux qui, de la mi-décembre à la mi-février, où la célébration du Nouvel An chinois a marqué la fin du cycle des fêtes de fin d'année, ont enfiévré les riverains, et plus précisément les hommes, heureux de trinquer, voire de se saoûler à bon escient. A la bière, s'il vous plaît. Et pas *n'importe laquelle* : la Tsing Tao, la plus connue de Chine, dont la famille Trinh aurait, raconte-t-on, l'exclusivité pour la France. Qui songerait à en douter, d'autant plus que la « blonde », *via* un panneau publicitaire, se pavane dans tous ses états – en bouteille, en canette, dans un verre rempli à ras bord – sur une façade du Paris Store, le supermarché de la famille.

Apres et féroces dans les affaires, ces frères rivaux auront su respecter une trêve, l'espace du Jour de l'an, jour le plus sacré de l'année lunaire : donnant l'exemple à tous les « Fils du Ciel », ils se réunissent ce jour-là dans les pagodes qu'ils subventionnent, pour prier Bouddha, *avant de se rassembler, autour de* banquets somptueux, pour évoquer les fastes des fêtes d'antan, celles « du pays ».

La rue, elle, est aussi le témoin des réjouissances des Vietnamiens, qui, parce qu'ils appartiennent à la mouvance culturelle chinoise, célèbrent aussi l'année lunaire. Ces « Fils du Dragon et des Génies » – comme ils se baptisent eux-mêmes – jetés sur les routes de l'exode au lendemain de la chute de Saigon, se retrouvent dans leur royaume parisien. La rue sinisée les a laissés édifier, en fin *de parcours, un « Little Saigon »*. Même s'il n'a pas l'envergure de son homologue californien, il décline des noms tout aussi nostalgiques : noms francais, datant de l'ex-Indochine, et noms vietnamiens s'entremêlent, dans un joyeux mélange. Souvenez-vous ! My Canh, c'était le restaurant flottant sur la rivière de Saïgon ; Majesty, c'est une réminiscence de l'hôtel Majestic, avec sa vue imprenable sur le fleuve : Khai Tri, grande librairie saïgonnaise, et le Cap Saint-Jacques, la station balnéaire du sud. Et tant d'autres, tous embellis par la mémoire des jours heureux !

Ngoc Loan Lam

(1) *Le Triangle de Choisy, un quartier chinois à Paris*, de Michelle Guillon et Isabelle Taboada Leonetti. Editions Ciemi, L'Harmattan, 1986.

PIGNON SUR RUE

23 Le Grand Masséna
Self-service (600 places) spécialisé dans la fondue chinoise : l'on fait cuire soi-même viandes, crustacés et légumes dans un bouillon fourni avec sa plaque chauffante. Compter entre 80 F à 100 F. Centre commercial Masséna 13 (1er étage). Tél. : 45-84-52-77, 45-83-32-87. Ouvert de 11 heures à 15 heures, et de 19 heures à minuit (service jusqu'à 22 h 30). Fermé le dimanche.

44 Paris Store
Le rez-de-chaussée regorge de produits alimentaires exotiques. Le premier étage est réservé au shopping : artisanat, vaisselle, céramique, mobilier, vêtements importés de Chine, de Thaïlande, de Corée. Tél. : 44-06-88-18. Fermé le lundi.

China Town Olympiades
L'un des restaurants chinois les plus réputés (400 places), où le décor est à la hauteur de la gastronomie. La salle principale est équipée d'un orchestre et d'une piste de danse, les petites salles du système karaoké (chansons chinoises, françaises, anglaises) : on s'en tire pour 150 F par repas. Centre commercial des Olympiades (1er étage). Tél. : 45-84-72-21. Ouvert de 11 h 45 à 14 h 45, et de 18 h 45 à 23 h 15.

Centre Teochew de méditation bouddhique
Un havre de paix dans le complexe des Olympiades, situé dans les locaux de l'Amicale des Teochew en France : on y vénère Bouddha, entouré d'une multitude de bodhisattvas (bouddhas en devenir). Entrée libre. Tél. : 45-82-06-01, 46-77-76-99.

Diem Phuong
Une boutique vietnamienne dédiée aux cadeaux (bijoux, poupées, peintures sur soie). Les amateurs de laque ont l'embarras du choix : vases, jeux d'échecs, *tableaux*, et de beaux meubles. Centre commercial des Olympiades (à l'entrée), tél. : 45-82-66-60. Ouvert de 10 heures à 18 heures, fermé le lundi.

Pho Saigon Bi Da
Une gargotte populaire, spécialisée dans le « pho » (soupe tonkinoise au bœuf). Avec ses tables envahissant les galeries des Olympiades (au bout de l'aile gauche), c'est un « Little Saigon » à elle seule. Tél. : 45-84-04-85. Ouvert de 10 heures à 22 heures.

Musica
Un petit temple de la musique chinoise, avec mille titres rassemblés *par un jeune Hong-Kongais. Musique* classique, mais aussi des reprises de groupes anglo-saxons, joliment réinterprétées par Tracy, vedette taïwanaise, ou Alex To, jeune espoir de Hong-Kong. Centre des Olympiades (au bout de l'aile droite), tél. : 45-86-63-64. Ouvert de 10 heures à 19 heures.

48 Tang Frères
Le supermarché le plus connu. Deux entrepôts pour la vaisselle, les ustensiles, l'artisanat, les cassettes, les journaux et livres de recettes. Le magasin principal propose des aliments français et asiatiques : excellent choix de surgelés (raviolis, patés impériaux), et de vins, avec sakés chinois et japonais. Tél. : 45-70-80-00. Ouvert de 9 heures à 19 h 30 (les samedis et dimanches à partir de 8 h 30), fermé le lundi.

66 Le Lai
Restaurant vietnamien spécialisé dans des plats de bœuf, surtout le « bœuf à sept modes » (grillé, sauté, mariné, en *fondue*). A *arroser avec un grand cru* classé. Le soir, un musicien susurre des chansons. Accès au niveau du Stadium, et par le 103 ou 105, rue de Tolbiac (prendre l'escalator). Tél. : 45-83-83-33. Ouvert de 12 heures à 15 heures, et de 19 heures à 23 heures (fermé le mardi).

Autel de culte de Bouddha
Temple dédié a un génie protecteur des commerçants . Ouvert tous les jours de 9 heures à 18 heures.

PARIS
RUE DE TOLBIAC
AVENUE D'IVRY
AVENUE DE CHOISY
AVENUE D'ITALIE
BD KELLERMANN
BOULEVARD MASSÉNA
R. REGNAULT
Périphérique
500 m

RIVERAIN

Un diplomate au Majesty

Difficile d'échapper à son destin. La chute de Saïgon, le 30 avril 1975, a signifié l'exil pour Nguyen Tri, ancien membre du corps diplomatique de l'ex-République du Sud-Vietnam, et sa famille. A l'âge où il *devrait prendre une retraite* tranquille, il est devenu, avec l'aide de sa femme, hôtelier et restaurateur. Prenant le bon côté des choses, il explique : *« A chaque âge, son métier ! »*

Son hôtel, un deux-étoiles de trente chambres, il aurait aimé le baptiser Majestic, en souvenir de son homologue à Saïgon au bord de la rivière, qui voit *aujourd'hui, comme dans le* passé, débarquer, sous un nouveau nom, Cuu Long (Mékong), des croisiéristes français.

« Mais il existe déjà un Majestic dans le seizième arrondissement, et j'ai dû opter pour Majesty », regrette-t-il. Son restaurant à l'atmosphère intime, tout en camaïeux roses, jaunes et bleus, il l'a dénommé Cap Saint-Jacques. Les deux établissements sont situés dans un immeuble de sept étages, à la façade ornée de multiples drapeaux et de trois belles statues néo-classiques. Nguyen Tri se souvient encore, avec émotion, de l'achat de cet hôtel-restaurant : *« Dans les années 70, en passant dans le quartier, ma femme est tombée amoureuse de ces trois statues. Prévoyante, elle voulait me faire acheter l'immeuble afin de s'assurer une rente pour nos vieux jours. Je l'aurais eu pour une bouchée de pain, parce que le quartier était délabré, désaffecté, sans vie. Mais j'avais un beau métier, et j'ignorais que mon pays allait sombrer dans le chaos ; et puis, étant fonctionnaire, comment aurais-je pu me transformer en hôtelier ? » « Et j'ai dû me résigner à ses arguments »*, intervient son épouse. *« Rétrospectivement*, continue Nguyen Tri, *je pense que ma femme a un don pour le commerce qui n'avait pu se développer à l'époque, parce que ce n'était pas le moment propice. »*

Mais ce n'est que partie remise. Il était écrit que Mme Nguyen Tri aurait « son » hôtel. En 1982, lors d'un congrès bouddhiste international à Montréal, elle fait une rencontre décisive. *« J'ai fait la connaissance*, confie-t-elle, *d'une jeune Vietnamienne, dont je suis devenue, par la suite, la marraine. J'ai ainsi appris, par son intermédiaire, que sa sœur et son beau-frère, qui vivaient à Paris, cherchaient des associés pour investir dans cet hôtel. C'était un signe du destin ! Ignorant les conseils de prudence de mon mari, j'ai signé l'achat de l'immeuble, et fait rénover l'hôtel. J'ai cependant conservé les trois statues de la façade, d'autant plus que Jacques Toubon, maire du treizième arrondissement, nous a demandé de sauvegarder le cachet français du quartier. »*

Aujourd'hui, l'Hôtel Majesty et le restaurant Cap Saint-Jacques se veulent être un lieu de rendez-vous de la diaspora vietnamienne. Et Nguyen Tri est un homme heureux. *« Je continue, en quelque sorte, mon ancien métier. J'y accueille des personnalités politiques, des dissidents, des artistes exilés. »*

▶ 105, avenue d'Ivry, tél. 45-86-06-72. Restaurant de 11 h 30 à 15 heures, et de 18 h 30 à 23 heures ; salon de thé de

FORMES

Belles lettres

Si l'écriture est une trace de la langue, la calligraphie contemporaine pourrait bien être la trace de l'écriture.

Que subsiste-t-il de notre écriture manuscrite ? Quelques mots sur une carte postale, des initiales sur un agenda, une signature au bas d'un chèque qu'une machine va s'empresser de remplir, comme si les chiffres et les lettres lui appartenaient désormais et que notre identité seule disposait encore d'une graphie. Avant qu'un simple numéro composé d'un doigt sur un clavier n'y supplée. Le stylo coûteux qui émerge parfois avec une négligence ostensible d'une poche ne signifie pas que nous écrivons, mais simplement que nous sommes solvables. Que notre compte en phrases et en billets de banque est suffisamment approvisionné. Combien sont-ils aujourd'hui, passé le temps des études, ceux qui ont gardé le goût de *« peindre la parole, fixer par des traits cette voix fugitive »*, comme l'écrivait, il y a presque deux siècles, Paul-Louis Courier. Combien sont-ils qui ne se contentent pas d'un étroit usage officiel et comptable de l'écriture – celui-là même qui signait son apparition il y a six mille ans à Sumer.

C'est dans cette déroute de la plume et de la pointe (bille, nylon ou feutre), rivales réunies dans la disgrâce, que la calligraphie latine timidement resurgit, dans ce moment où l'on écrit moins qu'une exigence d'écrire mieux, ou plutôt d'écrire différemment, apparaît. Car la « belle écriture » ne remplace en rien notre cursive. Elle est, nous dit le Robert, un *« art véritable »*, *« celui de bien former les caractères »*. Si l'écriture est une trace de la langue, la calligraphie contemporaine pourrait bien être trace de l'écriture. Elle serait une écriture qui s'observe avant de se déployer, qui interroge ses origines, salue ses ancêtres, leurs instruments, leurs supports et leurs matériaux d'où qu'ils viennent, et se projette dans l'espace en veillant à ne jamais trop décoller du sens.

Claudel l'avait noté : *« Tout aussi bien que la chinoise, l'écriture occidentale a pour elle-même un sens, et un sens d'autant mieux que, tandis que le caractère chinois est immobile, notre mot marche. »* Nos modernes calligraphes sont assurément convaincus que les mots se sont assoupis et qu'ils ont pour mission de les remettre en mouvement, qu'ils doivent leur trouver un autre costume que celui où les aurait immobilisés la typographie du quotidien, et leur offrir la tenue d'apparat qui ne serait pas indigne de leurs services. Au risque de les faire paraître costumés, comme ces groupes folkloriques que l'on convie aux cérémonies officielles pour assurer les visiteurs de la permanence d'un passé.

Car le passé est la grande vitrine de la calligraphie. Elle y a laissé tant de monuments, tant de signes de ses ancrages dans l'Histoire, tant d'histoires enfin, qu'elle ne peut que se convaincre d'un avenir qui ne tient pas dans la seule répétition de ses succès. Mais elle a beau faire, c'est d'abord l'image du passé que l'on vient chercher chez elle, bien avant de s'intéresser à la rigueur et à l'inventivité d'une main. Et, significativement, ce sont ceux qui s'estiment les moins bien pourvus d'Histoire, les Américains, par ailleurs les plus forts consommateurs de claviers d'ordinateur au monde, qui en ont presque systématisé la pratique, la « belle écriture » venant étayer le kitsch de « bonnes manières » « à l'ancienne ».

Leur calligraphie est pour l'essentiel contenue entre ces guillemets. Elle n'est qu'un instrument inféodé à l'idée de sursignifier la tradition et quelques-uns de ses corollaires : l'expérience, la sagesse. Elle donne de la bouteille à des bouteilles qui n'en ont pas forcément. Elle offre une image moyenâgeuse à de simples et belles demeures victoriennes, comme si tout cela datait du même hier. Soumis au calame et au ductus (l'ordre, le sens et le nombre de traits dans le tracé d'une lettre), le passé ne connaît plus qu'un temps, et qu'un trait garant de son authenticité. Des arbres généalogiques (à compléter), des cartes (routières ou de visite), des invitations (à dîner ou à lire la Bible), et chaque diplôme encadré derrière le bureau de l'employé américain, sans lequel il se sentirait nu, porteront au moins quelques-unes de ces traces.

Les fêtes sont mêlées dans une éternité assurée par la plume qui joue comme une injonction venue du plus loin, donc du plus haut : Noël, jour de l'An, Saint-Valentin, Pâques ou Fête des mères. Mais, lorsque l'onciale (simplifiée), ou la caroline (améliorée), ou une quelconque écriture de chancellerie revisitée s'élance soudain en arabesques, c'est pour offrir à la dévotion les plus infimes signes de féminité. Filles, femmes, fleurs sont les épouses convenues d'un marché de la volute sur fond rose qui abrite dans le secret de ses circonvolutions les espoirs d'amours printanières dont témoigne la calligraphie des albums sirupeux d'un David Hamilton.

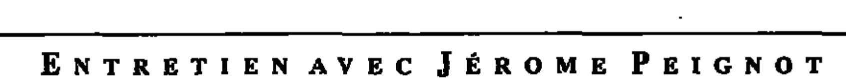
Les mots d'une jaquette, d'une affiche, d'une étiquette manuellement tracés authentifient enfin le *côté artisanal* du produit, comme si le roman, le film ou le pot de confiture avaient été entièrement fabriqués à la main. Ils offrent l'assurance que l'affaire a été menée humainement, chaleureusement, et que l'on a laissé une chance – infime – à la maladresse d'un individu. La calligraphie retrouve alors le lieu et l'espace où elle s'est réfugiée chez le non-pratiquant : sa signature. Au moins permet-elle de penser tenir quelque chose comme le nom d'un responsable.

Les lointains ancêtres de nos calligraphes avançaient d'un pas souple et retenu, poussant lentement devant eux le texte, lorsqu'ils ne se livraient pas à des exercices. Et c'est précisément dans l'exercice que les plus brillants de nos professionnels excellent. Ils ont su marier les techniques occidentales à celles venues des pays arabes et d'Extrême-Orient, multiplier les instruments et les supports, innover au point d'apporter à la typographie, via l'ordinateur, une écriture ligaturée : le champion. Leur art, *« à l'instar des arts martiaux,* comme écrit l'un d'eux, *exige un haut niveau de concentration »*. Ils s'élancent avec l'élégance de sprinters pour déposer de brèves sentences, des maximes, des fragments qui formeront des tableaux. Au risque parfois de ne laisser qu'une collection de belles lettres, la preuve d'une belle adresse.

Etrangement, leurs contemporains venus de la peinture tirent de leur apparente maladresse des lettres autrement ressemblantes. Lorsque le mot *Rome* paraît s'échapper du crayon ocre de Cy Twombly, il nous ouvre une fenêtre sur la Ville éternelle. Lorsque Basquiat enfonçait ses chiffres et ses lettres, à en déchirer le papier de sa mine de plomb, il renvoyait les échos rythmés d'une rage urbaine qui touche au *« mystère »*. Celui devant lequel butait Norman Mailer (1) interrogeant les premiers *tags* new-yorkais : *« De quel combat viennent ces curieuses lettres de graffiti, avec leurs calligraphies chinoises et arabes, de quel passé lointain ces éclairs de feu tirent-ils leur ressemblance avec l'alphabet hébreu où la forme de la lettre elle-même était adorée comme une manifestation de Dieu ? »*

Jean-Louis Perrier

(1) *The Faith of Graffiti* (Praeger publishers).



DANIEL BARRACO

L'atelier de Roger Druet, graphiste, typographe, dessinateur de lettres.

SCRIPTORIUM

Apprentissage

En France, le Scriptorium de Toulouse, 246, chemin de Tournefeuille (tél. : 61-49-20-09) forme des professionnels. Des cours existent également pour les amateurs. A Paris, contacter notamment l'ADAC (tél. : 42-22-37-41), ou les associations Ductus (tél. : 42-55-75-74) ou Scripsit (tél. : 43-38-05-46).

Outils

Les outils pour toutes les calligraphies, ainsi que des conseils et un important catalogue, sont disponibles au Comptoir des écritures, 5, rue des Gestes, à Toulouse (tél. : 61-21-39-91), et 82, rue Quincampoix, à Paris (tél. : 42-78-95-10). On trouvera également les outils chez Graphigro, 133, rue de Rennes (tél. : 42-22-51-80), à Paris.

Ouvrages

Parmi les ouvrages introduisant à l'histoire et à la compréhension de la calligraphie, retenons : *Calligraphie, du trait de plume aux contre-écritures*, de Jérôme Peignot (Jacques Damase, 179 F) ; *Calligraphie, du signe calligraphié à la peinture abstraite*, de Claude Mediavilla (Imprimerie nationale, 590 F) ; et *l'Ecriture* d'Etiemble (Gallimard, 19 F).

ENTRETIEN AVEC JÉRÔME PEIGNOT

Les méfaits de la plume d'acier

Ecrivain et spécialiste des questions de typographie, membre d'une famille qui a donné son nom à une police de caractères (il vient de publier Typoésie *aux éditions de l'Imprimerie nationale), Jérôme Peignot est le coordinateur d'un rapport commandé par le précédent gouvernement sur « L'écriture, la calligraphie et la typographie ». Remis l'an passé au ministre de l'éducation nationale et de la culture, et laissé sans réponse par son successeur, ce rapport pointe trois urgences : le sauvetage du plomb, l'introduction d'un enseignement de la typographie à tous les niveaux de l'école et la relance de l'art calligaphique en France.*

« Calligraphier, est-ce différent d'écrire ?

– L'écriture et le métier d'écrivain forment un tout indissociable. Les calligraphes, aux seizième et dix-septième siècles, s'appelaient maîtres écrivains, jouant précisément sur l'ambiguïté du mot écrivain. Ces écrivains-jurés, comme Paillasson, chargé par d'Alembert et Diderot de rédiger les pages sur l'écriture dans l'*Encyclopédie,* avaient une écriture superbe et, en même temps, étaient capables de rédiger des textes remarquables d'un point de vue littéraire.

– Il y a séparation entre l'écriture pratique et celle que vous appelez œuvre d'art.

– Pourquoi ai-je parlé d'œuvre d'art ? Il est bien entendu que nous parlons d'écriture latine. On connaît la calligraphie chinoise ou arabe, mais peu ou pas la calligraphie romaine. Or il en existe une, somptueuse. Je savais que travaillaient à la curie romaine des gens qui gagnaient leur vie en reproduisant les textes pontificaux et qui avaient eu l'idée de lancer l'art du trait de plume. En 1981, je suis allé au Vatican et j'ai découvert ces trésors que personne ne connaissait, pas même le cardinal-archevêque qui préside aux destinées de la bibliothèque. Il s'agissait d'authentiques œuvres d'art. On créait alors des figures simplement en tournant sa plume, en reprenant cette plume dont on avait acquis la maîtrise pour dessiner la *cancellaresca*, cette écriture pontificale qui est toujours, en principe, celle du saint-père (à ne pas confondre avec l'écriture de chancellerie, notamment allemande) .

– Quand différencie-t-on le bien écrire du bel écrire ?

– Umberto Eco, dans *le Nom de la rose*, nous plonge dans les *scriptoria*, ces lieux où les moines recopient la Bible. C'est là, à partir du sixième siècle, que s'élabore la belle écriture. Chaque couvent, chaque pays, développe la sienne. A Lindisfarne, les Irlandais conçoivent leur merveilleuse onciale irlandaise, à Saint-Martin de Tours il y aura Alcuin. Les Italiens ont la bénéventine, les Espagnols la wisigothique, nous avons la mérovingienne. La belle écriture est celle-là, une écriture qui se singularise : dès qu'on voit un texte en wisigothique, on sait qu'il est espagnol. Et chacun prétend avoir la meilleure écriture.

– Et la gothique ?

– Essentiellement deux : la gothique de forme et la gothique de somme. La première, plus étroite, dans laquelle Gutenberg a composé sa Bible. Elle est pleine de ligatures, et la ligature est le grand problème de l'écriture. Ses lettres sont liées les unes aux autres, en sorte que lorsqu'on lit la Bible de quarante-deux lignes de Gutenberg on ne doit pas reconnaître qu'il s'agit d'une écriture imprimée, mais penser à une écriture manuscrite. L'écriture de somme, par référence à la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin, est bizarrement une écriture profane, plus ronde, plus longue et plus difficile à écrire.

– L'individualité n'apparaît pas.

– Il fallait écrire proprement, obtempérer à certaines règles de lisibilité, de bon usage. Simplement a-t-on pu noter que l'écriture s'étroitisait progressivement, comme si elle imitait la typographie.

– Au fond, la démarche des calligraphes et des typographes est parallèle.

– C'est bien pour cela qu'on ne peut pas faire l'impasse sur la typographie. Quel est son problème ? Nous aimons les opéras de Mozart et, si nous les aimons tant, c'est parce qu'il y a une voix humaine qu'aucun instrument ne peut rendre. De la même façon, ce qui nous fascine dans la belle écriture, c'est la chaleur de la main. Mais si on s'y abandonne, on risque de devenir illisible. Et c'est ce qui est arrivé à Garamond, le plus grand des typographes, qui, imitant l'écriture du Crétois Ange Vergece, crée pour François Iᵉʳ le grec du roi, son plus beau caractère d'imprimerie, tellement ligaturé qu'il devient illisible. L'ambiguïté de la typographie est là : créer des archétypes, ce qu'a fait Alcuin en inventant la caroline sous Charlemagne, lequel s'était rendu compte que le seul moyen de refaire un empire à la manière des Romains était de créer une écriture. La caroline est l'ancêtre de nos écritures : on créait pour la première fois des archétypes séparés les uns des autres, tout en permettant des ligatures.

– Quand la calligraphie se marginalise-t-elle ?

– Elle devient marginale à partir du moment où les comptables s'en emparent. Ils tuent la belle écriture.

– Tout de même, au dix-neuvième siècle, les textes officiels ont encore goût au paraphe, au rond de jambe.

– N'oubliez pas l'arrivée de la plume d'acier, qui change tout. On est passé du roseau à la plume d'oie et, au bout du compte, à la sergent-major. Le temps de s'assurer d'une plume assez souple et assez rigide, avec un réservoir. Et la nature du papier n'est pas la même. On n'écrit pas de la même façon sur du papyrus, du parchemin ou du papier. Cette écriture n'est plus qu'une caricature de calligraphie. Il ne s'agit pas de tirer la langue et de faire des pleins et des déliés, comme dans la période romantique. La sensualité de la calligraphie a disparu. La calligraphie est dans la maîtrise du trait, pas dans le maniérisme.

– Est-ce que toute écriture est forcément calligraphie ?

– Il y a ce poème de Ponge sur l'abricot, dans lequel il forme le vœu que le caractère dans lequel il sera reproduit transmette quelque chose de la saveur du fruit. Mais la période contemporaine, obsédée par la normalisation, a balayé tout cela. Songez à cette aberration de l'écriture dite scripte. Ses promoteurs n'avaient pas pensé en faire une écriture à part entière, et elle l'est devenue. Nous sommes inféodés à ce script dessiné par le Suisse Frutiger, l'univers. Parce qu'il était plus simple, on le croyait plus lisible et plus universel. C'est faux : en tuant les ligatures, en supprimant les empattements, on rend moins lisible. On est en train de faire passer les plaques des rues de Paris qui étaient en didot, avec un empattement filiforme déjà difficile, en caractères bâton : on ne sait pas le nombre d'accidents automobiles qui en seront la conséquence. Dès qu'on s'éloigne de la calligraphie, on perd de la lisibilité. L'œuvre de Paulhan, qui a été publiée chez Tchou en univers, est allée au pilon tellement elle était illisible. Nous en sommes à la cinquième ou sixième génération de photocomposeuses à laser, il est temps de restituer ses ligatures à notre écriture, de créer un caractère typographique pour notre écriture courante.

– Vous parlez également de « contre-écritures ».

– Dans ses *Logogrammes,* Dotremont fait des textes, mais il importe peu qu'on puisse les lire d'un premier coup d'œil. Il met d'ailleurs sagement l'original au-dessous. Ce qui l'intéresse, c'est de voir le mouvement de l'écriture qui a généré ces phrases. Il laisse son corps parler, sans intervention de l'intellect, qui se mettrait en travers de la pulsion, comme disait Barthes, lequel cherchait une écriture qui ne serait pas entravée par une moulinette intellectuelle imposant un discours. J'ai sous les yeux ces messages que Barthes envoyait à ses amants sur papier à en-tête de l'Ecole pratique des hautes études, et que j'ai appelés « contre-écritures » (il en était d'accord), qui ont été publiés en Italie chez Einaudi, mais jamais en France. Il s'agit de textes amoureux. Il n'aurait pas aimé que nous les regardions, car il aurait pensé que c'était entrer dans sa vie privée.

Propos recueillis par
Jean-Louis Perrier

La fem

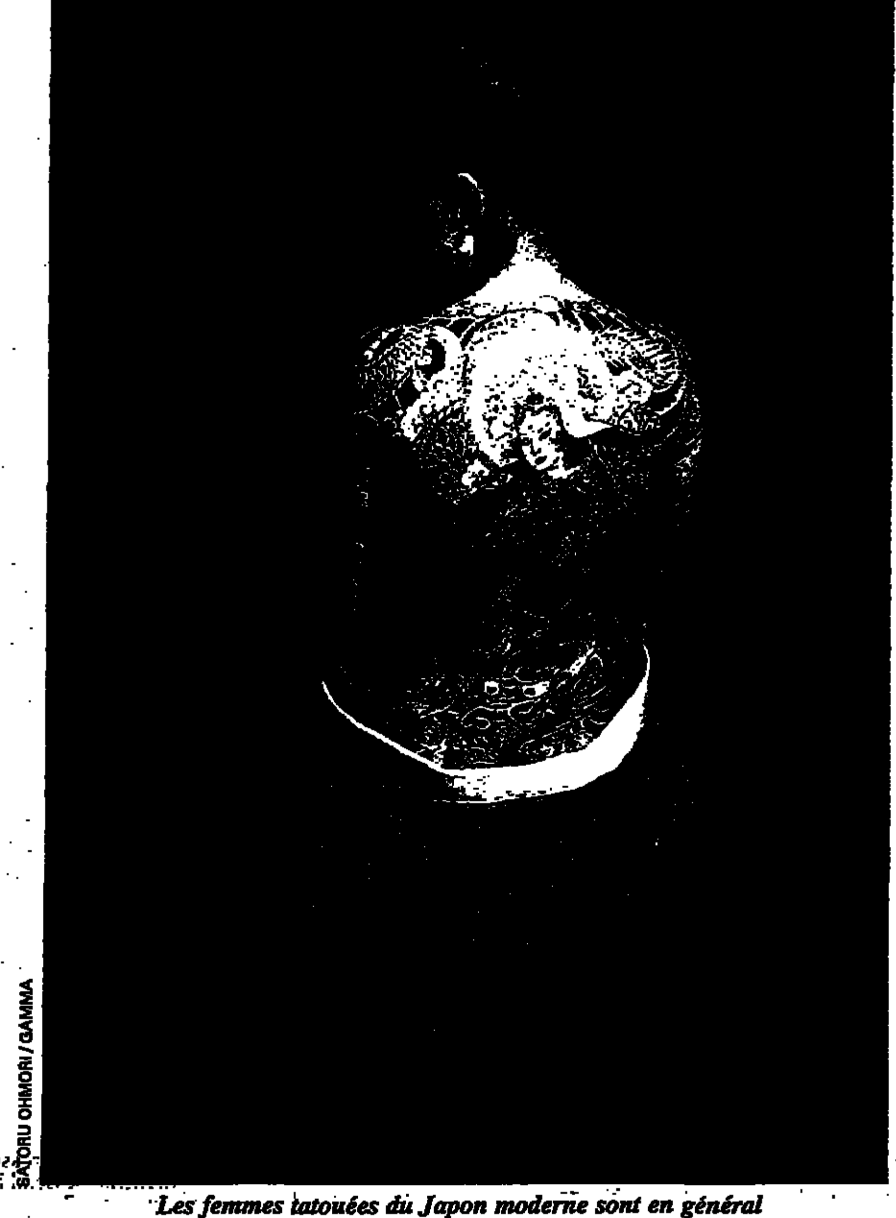


La femme gravée

L'art de l'« estampe sur la peau », tradition séculaire au Japon, n'est pas seulement réservé aux hommes, et certaines des femmes qui s'y vouent le font de manière parfois assez spectaculaire...

Elles sont aussi rares que fascinantes. Nues et pourtant « vêtues », incarnations de l'intuition de Magritte lorsqu'il intitula l'un de ses tableaux *la Femme en robe de peau*. Femmes-merveilles. Corps en fête sortant du bain dont la chaleur avive les couleurs chamarrées.

Certaines Japonaises arborent encore aujourd'hui ces « peaux de brocart » (*nishiki-hada*) dont on parlait déjà avec émerveillement à l'époque d'Edo (du XVII[e] au milieu du XIX[e] siècle). Leur corps entier, parfois des chevilles à la naissance du cou et jusqu'aux avant-bras, n'est qu'un feu d'artifice de motifs enchaînés. Fastueux parterre de pivoines éparpillées sur le buste et descendant jusqu'à mi-cuisse, figure de guerrier et serpent dardant une langue de feu sur le dos : cette œuvre du maître tatoueur Horiyoshi I est sans doute, par l'extraordinaire profondeur des dégradés de bleus et l'éclat des rouges, l'un des plus somptueux tatouages féminins qui existent actuellement. Il est porté par une femme d'une quarantaine d'années, belle, au visage pur et énigmatique.



SATORU OHMORI / GAMMA

Les femmes tatouées du Japon moderne sont en général les compagnes de maîtres tatoueurs.

Abusivement assimilés au monde de la pègre, les tatouages japonais ne sont pas réservés aux hommes. Si la mode pousse actuellement des jeunes femmes du « show-biz » à se faire tatouer de petits motifs, le tatouage féminin est ancien, et il existe toujours d'extraordinaires témoignages de cette tradition (1).

Les tatouages japonais relèvent d'un art véritable étroitement lié à celui de l'estampe. Un art mineur certes, aujourd'hui en déclin et méprisé par le Japon officiel, productif et prude, mais un art tout de même avec son imaginaire iconographique, ses canons esthétiques et ses techniques.

Le tatouage pratiqué aux Etats-Unis est extraordinairement virtuose, estiment les tatoueurs japonais, mais il lui manque cette sûreté dans la composition que confère la tradition séculaire des « estampes sur la peau ». *« Du point de vue technique, le tatouage américain est supérieur,* estime Horicho, l'un des dix grands maîtres du Japon actuel (2), *mais il y a trop de couleurs, il est souvent confus, les thèmes choisis sont inadéquats : il lui manque l'équilibre général. »*

Le tatouage s'épanouit au Japon entre la fin du XVIII[e] et le début du XIX[e] siècle. D'infamant, il devint ornemental et prit la dimension d'un véritable phénomène social, expression d'une déviance, voire d'une contestation plébéienne de l'ordre établi. Les premiers maîtres tatoueurs furent des graveurs sur bois, et l'on désigna alors le tatouage pictural par le mot *horimono* (« chose gravée »). Depuis, les noms des maîtres tatoueurs commencent toujours par *hori* : ainsi, Horiyoshi, le maître incontesté dans le Japon moderne, mort en 1991, qui réalisa plus de deux cents somptueux tatouages intégraux.

L'immense succès à la fin du XVIII[e] siècle des illustrations du *Roman au bord de l'eau*, célèbre ouvrage chinois qui raconte les aventures de cent huit hors-la-loi arborant des tatouages de dragons, de tigres ou de fleurs (3), par des maîtres de l'estampe tels que Kuniyoshi ou Yoshitoshi, donna naissance à une mode époustouflante qui marqua la fin du shogunat, période décadente et libertine *« où l'homme honorait la noble vertu de la frivolité »*, écrit Tanizaki dans sa nouvelle *Tatouage* (4).

Ces tatouages fascinèrent tant les premiers étrangers arrivant sur l'archipel que certains se firent tatouer : des marins mais aussi Pierre Loti, le tsarévitch, futur Nicolas II, le duc d'York, futur roi George V, et la reine Olga de Grèce...

Les femmes ne furent pas épargnées par la mode des tatouages. Elle avait commencé dans les quartiers de plaisir à la fin du XVII[e] siècle. Les amants se tatouaient un point à l'encre sur le dos de la main en signe d'amour : on appelait cette pratique *irebokuro* (« entrer un grain de beauté »). Lorsque les deux mains se joignaient, les points se recouvraient l'un l'autre. Par la suite, ce furent leurs noms que les amants se firent tatouer sur le bras ou à l'intérieur de la cuisse, puis des motifs qui, réunis, formaient un dessin parfait, symbole de leur union.

Ces tatouages d'amour, qui étaient courants aussi dans le monde des amours masculines, furent décrits par Kizan Fujimoto dans cette « somme » sur les pratiques amoureuses qu'est *Shikido-okagami* (« le Grand Miroir de l'amour »), publié en 1678. Ce genre de tatouage existe toujours : *« Des couples demandent un même motif ou des motifs complémentaires »*, explique Horicho.

Bien qu'ils aient été à plusieurs reprises interdits, ces tatouages d'amour connurent une grande vogue au cours de la seconde moitié du XVIII[e] siècle : une célèbre prostituée de l'époque, Otama, qui officiait près du temple Kanei-ji dans le quartier d'Ueno à Edo (ancien nom de Tokyo), se faisait tatouer l'emblème de famille de ses amants *samurai* : aussi finit-elle un beau jour par ne plus avoir *un seul espace de peau vierge...*

Peu avant l'ère Meiji (1868-1912), plusieurs femmes étaient célèbres pour leurs tatouages : ainsi, l'épouse d'un marchand de *soba* (nouilles au sarrasin) de Hongo, à Tokyo, qui portait sur la poitrine un personnage qui semblait lui mordre le téton, et exhibait ses seins pour faire cesser les rixes ; Okaku, joueuse professionnelle, qui arborait, tatoué sur le ventre, un *kappa* (être mythique) regardant son sexe, ou Oshin, fille de *samurai* et chef d'une bande de voleurs d'Osaka, qui portait sur le dos la divinité de la richesse, Benten, et sur la cuisse un dragon (sa peau est conservée à l'université d'Osaka)... Une *geisha* recherchée avait, elle, un crabe sur le ventre, une figure de prédilection parmi les prostituées. Il saisit sa proie dans ses pinces et ne la lâche plus ; les filles espéraient en faire autant avec leurs clients...

Dans le monde moderne, le tatouage des femmes est toujours lié à certaines professions : dans son roman *Nikutai no mon* (« la Porte de la chair »), Taijiro Tamura (1911-1984) raconte comment, au lendemain de la guerre, de jeunes prostituées se font tatouer afin de s'affirmer comme des femmes connaissant la vie. Au début des années 80, une *onsen-geisha* de la préfecture de Mie travaillant dans une station thermale (*geisha*, par conséquent, de basse catégorie) arborait un tatouage intégral où l'on dénombrait vingt-quatre couleurs... Certains *soap lands* (établissements de massage) du quartier de Yoshiwara, à Tokyo, sont célèbres pour leurs « officiantes » tatouées.

Akimitsu Takagi (né en 1912), surnommé « l'écrivain des tatoués », voit dans le tatouage une promesse de volupté supplémentaire, mais pour beaucoup d'hommes il semble que le tatouage féminin soit surtout un objet de curiosité.

Outre les prostituées, les femmes tatouées du Japon moderne sont en général les compagnes de maîtres tatoueurs (*« commencer par tatouer une femme porte bonheur »*, nous disait Horikin, qui avait entièrement tatoué le corps de son épouse qu'il exhibait fièrement à ses intimes) ou de truands. Mais il y a aussi des patronnes de bar, des infirmières... et ces mystérieuses femmes de la bonne société qui, leur vie faite, réalisent un fantasme secret, racontent les tatoueurs.

Le registre iconographique des tatouages ne varie guère, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes. Le motif des « pivoines éparpillées » (*botanchirashi*) est assez prisé. *Les créatures célestes* (*tennyo*), les courtisanes de haute volée (*oiran*), les phénix ou les carpes sont aussi des motifs que l'on retrouve fréquemment dans les tatouages féminins.

Plus que dans le cas des hommes, les tatoueurs travaillant sur le corps d'une femme jouent des formes anatomiques : si le tatouage féminin intégral (*sobori*) existe, la tendance actuelle est plutôt aux tatouages aérés (*nukibori*), où l'éclat nacré de la peau est utilisé pour faire ressortir les couleurs d'un dessin. Selon Horicho ou Horimasa, deux tatoueurs qui comptent de nombreuses femmes parmi leurs clients, un tatouage aéré permet de jouer du contraste de la blancheur de la peau et des couleurs souvent vives. Les couleurs ressortent moins chez un homme, au pigment plus foncé. Un oiseau bleu flamboyant sur le dos d'une femme, tatouée par Horikin, est l'un des exemples les plus réussis qu'ils nous ait été donné de voir de ce jeu subtil entre les couleurs et le nacré d'une peau féminine.

La plupart des femmes affectionnent des tatouages partiels (dos, cuisses). Assez rares sont celles qui portent un tatouage intégral, comme cette prostituée de Tokyo dont le tatouage, exécuté par Horitoshi I, s'étendant du cou aux genoux, couvrait les aisselles, les seins et le pubis. L'opération avait duré huit ans et le résultat était impressionnant.

Un autre remarquable tatouage intégral est celui de Hiromi Nakano, épouse du maître Horicho. Après avoir connu la vie en usine puis celle des bars, elle entra dans le monde des tatoués. Elle aimait les fêtes des quartiers, *« la puissance des tatouages arborés par certains hommes à cette occasion »*. Elle commença par une pivoine sur la cuisse. Puis, le tatouage s'étendit, gagnant en splendeur : aujourd'hui intégral, des chevilles aux poignets, il comporte dans une harmonie de vert d'eau, de bleu profond et de rouge pompéien une magnifique tête de dragon sur les reins, un tigre sur le ventre et une représentation de Kannon, déesse de la miséricorde, sur le dos, tandis que des serpents s'enroulent sur les cuisses et les bras. Il fallut dix ans pour le terminer. *« Un sentiment d'union plus intense à mon mari mais aussi la fierté de faire quelque chose d'extraordinaire ont été à l'origine de ma décision. Cela m'a donné une force morale. »*

Le rapport complexe entre le tatoueur et la femme tatouée et la métamorphose de celle-ci est le thème de la nouvelle de Tanizaki, *Tatouage*. Dans le film *la Femme tatouée*, le metteur en scène, Yoichi Takabayashi fait, pour sa part, de la séance de tatouage un itinéraire initiatique où se mêlent orgasme et souffrances.

Dans *Confession d'un masque*, Yukio Mishima évoque l'extase provoquée chez lui par la vision d'un jeune homme tatoué. Le tatouage a-t-il un effet de séduction ? *« Qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, cela dépend de l'équilibre entre le corps et le motif. Les hommes sont à la fois attirés et effrayés par une femme tatouée »*, pense Hiromi Nakano.

Les tatouages « secrets », à vocation érotique, apparus à la fin de l'époque d'Edo, restent rares. Utamaro fut un pionnier et un maître de ce genre de motifs. Certaines réalisations contemporaines sont célèbres dans le monde des tatoués : telle cette pieuvre gigantesque dont les tentacules se coulent sur les jambes de la femme et dont la bouche est formée par le vagin (*motif inspiré de la célèbre* estampe de Hokusai figurant l'hymen de deux poulpes géants étreignant de leurs tentacules, embrassant et possédant une jeune femme pâmée).

Dans la petite pièce qui sert d'atelier, on n'entend que le crissement des aiguilles qui pénètrent la peau. Horimitsu, un maître qui s'inscrit dans une lignée de tatoueurs remontant à l'époque d'Edo, assis en tailleur, travaille une figure de Benten sur le dos d'une jeune femme étendue, nue, sur un drap noir. Ce n'est pas une cliente ordinaire, mais sa disciple. Asuka Cho a vingt-deux ans. Elle étudiait le dessin graphique. Menue, presque timide, elle veut devenir... tatoueuse. Elle a mis longtemps à convaincre ses parents de la laisser vivre chez le maître pour apprendre en le regardant travailler. *« Il y a quelque chose d'authentiquement humain dans le tatouage par son caractère définitif »*, nous dit-elle en écho peut-être à Valéry : *« Ce qu'il y a de plus profond chez l'homme, c'est la peau. »*

De notre correspondant
Philippe Pons

(1) Voir les albums de photographies, *Japanese Tattoo Ladies* (volumes I et II) publiés par Japan Tattoo Institute, Keibunsha, Tokyo (1988 et 1991). Le même éditeur produit des vidéocassettes sur les tatouages féminins.

(2) Un livre est consacré à la reproduction de ses œuvres : *Tattoo of Horicho*, Taicho, 1988 (texte en japonais).

(3) Traduction parue chez Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».

(4) *Neuf Nouvelles japonaises*, Le Calligraphe.

A LA FRANÇAISE

Un papillon pour deux

On sait par les exemples criants de M[me] de Brinvilliers et de Milady de Winter, tels que le cinéma nous les a restitués, que les femmes en France n'aiment pas les marques définitives sur leur peau, même si dans le cas de Milady la chose ne manquait pas de pimenter son anatomie scélérate. Elles préfèrent se poudrer le nez, se mettre des choses qui s'en vont, du rimmel, du mascara, des mouches. Aucune tradition, contrairement à la femme japonaise, ne prépare l'Européenne, la Française en tous cas, à se faire tatouer. D'autant que les seules femmes ou jeunes filles à s'y prêter de manière extensive sont des punks ou des skins, volatiles en voie de disparition, avec lesquels on n'a guère envie d'être apparenté. Donc pas de Françaises tatouées ? Que si, disent les tatoueurs professionnels, une dizaine à Paris à bien vivre de ce métier.

La femme qui se fait tatouer, en France, appartient à tous les milieux sociaux et culturels, bourgeoise ou étudiante, vendeuse ou avocate, ou tout *cela à la fois. On dirait que ça* n'a pas de rapport. Avec l'âge non plus : les femmes se font tatouer aussi bien à dix-huit ans qu'à quarante-cinq. La tendance serait à une démocratisation du tatouage (500 F environ pour un dessin simple), avec cette limite qu'on n'entend en aucun cas ressembler à la moitié d'un Hell's Angel. Ce qui a une influence directe sur le choix du motif. Pas question de se coller sur la poitrine une grosse moto à double rétroviseur et un aigle ricanant au bas des reins. Il y a sans doute des adeptes du motif délirant (et nous les invitons à se présenter au journal) mais elles sont rares, et les quatre motifs préférés des femmes sont petits : un dauphin, un palmier, un papillon, une fleur.

Où l'inscrivent-elles ? La plupart du temps dans des endroits qui restent assez privés, même sur une plage en été, à l'abri d'une bretelle, d'un maillot succinct, sur l'omoplate ou la hanche. La petite image intime est réservée aux membres du club en quelque sorte. Les hommes exhibent leurs tatouages, sur les bras, le torse, ils en sont les propriétaires narcissiques. Les femmes les gardent plutôt secrets. Leur mari, leur légitime, le leur a demandé. Elles l'ont fait par jeu, en gage d'amour : la marque retrouve son éternelle fonction d'appartenance.

Michel Braudeau

Québec : le tambour de paix

C'est l'histoire d'un petit peuple qui, au pays des forêts, de la taïga, des lacs et des rivières, n'en finit pas de lutter pour sa survie : les Montagnais du Québec.

Une histoire qui, pareille à la feuille d'érable en automne, vole de mémoire en mémoire, au gré d'une tradition orale transmise de génération en génération. Une histoire enjolivée de légendes et qui remonte à la nuit des temps. Plus précisément, à la fin de l'époque glaciaire, quand, il y a plus de trente mille ans, des chasseurs asiatiques, probablement originaires de Sibérie, traversèrent le détroit de Béring à la poursuite des hardes de caribous et s'en vinrent camper sur les côtes de l'Alaska. Devant eux, un continent immense, l'Amérique, qu'ils allaient progressivement occuper. Ainsi a-t-on retrouvé, à des milliers de kilomètres de là, sur la côte nord, des instruments taillés dans la pierre et le silex, instruments étonnamment semblables à ceux découverts en Mongolie (1).

Là, de Tadoussac au détroit de Belle-Isle, entre le Labrador et Terre-Neuve, de l'île d'Anticosti au pays des Esquimaux, ils vécurent des jours heureux, dans un écrin de douces montagnes où résonnait le bruit des cascades. D'où le nom du peuple qui, depuis des millénaires, occupe ce vaste territoire : *les Montagnais* ou Innuat en langue vernaculaire. Des nomades qui chassaient l'orignal et l'ours noir, trappaient le castor et la loutre, pêchaient la corrégone et la touladie, cueillaient les bleuets et les framboises, collectaient les œufs de canard et de goéland et fumaient viandes et poissons. Leur migration des « territoires d'en bas » aux « territoires d'en haut » était saisonnière. Dictée par le grand cercle des saisons qui se succédaient au rythme des migrations des caribous, des oies sauvages et des saumons.

N'emportant que l'essentiel dans leurs canots chargés à ras bord, ils partaient à l'automne. Quand l'ours se mettait en quête de l'ouache où il hibernerait et que les outardes cinglaient, cou tendu, vers le sud. Eux, mettaient cap au nord pour rejoindre leur territoire de chasse respectif, délimité par les cours d'eau où ils capturaient, au filet, le roi saumon. Divisés en divers clans représentés par une famille (des grands-parents aux petits enfants), ils y passaient tout l'hiver, exploitant un royaume riche en animaux à fourrure, pour n'en revenir qu'au printemps suivant, quand la marmotte sortait de son terrier, que les macareux construisaient leur nid et que les oies blanches étaient de retour. En veillant scrupuleusement à l'équilibre d'une nature généreuse où *« l'on mange l'animal que l'on chasse et dont la peau sert à se couvrir, où l'arbre fournit le bois pour le feu et l'écorce pour construire un canot, où les oiseaux donnent leurs œufs et les rivières l'eau et le poisson »* (2). Une nature balisée par les masques solitaires sculptés dans le tronc des arbres qui, sentinelles silencieuses, montent la garde.

En été, les Montagnais regagnaient leurs villages côtiers ou se rassemblaient autour des grandes étendues d'eau, près du lac Saint-Jean ou à Tadoussac, lieux privilégiés pour la traite et le commerce des peaux de castors noirs, de renards roux ou argentés, de visons et de loutres. Sonnait alors l'heure des retrouvailles, des baptêmes, des mariages, des funérailles et celle du makushan, ce repas communautaire suivi d'une danse en cercle où l'on célébrait une chasse fructueuse.

C'était avant l'arrivée des Blancs. *« Des hommes habillés d'une manière jamais vue, qui semblaient n'avoir jamais vu le soleil tant leur peau était blanche et tant leurs yeux étaient plissés, qui parlaient une autre langue, prenaient ce qui les intéressait, décapitaient un arbuste sans remords et sans but et parlaient en faisant signe à leurs compagnons que vous ne compreniez rien de ce qu'ils disaient, eux qui ne comprenaient rien à ce que vous disiez : c'est ça, le choc des cultures ! C'est ça que les Amérindiens ont ressenti dès leurs premiers contacts avec l'homme blanc »* (3). Sans parler de maladies inconnues – variole, rougeole et choléra – qui décimaient ces populations enrôlées, les unes contre les autres, dans les guerres que se livraient Français et Anglais. Populations exploitées puis dépossédées de leurs terres et, finalement, parquées dans des réserves ou transplantées dans la jungle hostile des villes.

Aujourd'hui, à Mingan, à La Romaine ou à Natashquan, les maisons de bois se serrent les unes contre les autres. Décor d'une sédentarisation imposée à ces nomades dont les enfants, au temps des pensionnats, dans les années 60, étaient contraints, dès l'âge de six ans, de quitter leurs parents dix mois par an. Reste l'autre décor, celui de la forêt voisine qui s'étend à perte de vue, celui des cabanages (camp amérindien), celui des traditions transmises par les ancêtres. Celui d'un retour aux sources, d'un retour aux racines. Là où, quand l'hiver étend son manteau blanc, l'œil apprend à déchiffrer les traces d'animaux qui, à l'instar des raquettes, trahissent une présence. Instinct du chasseur à l'affût des indices signalant le gibier : un ravage d'orignaux, des cabanes de castors, les pistes d'un vison, d'une loutre ou d'un renard.

A la mémoire de la neige succède, l'été venu, celle des Amérindiens qui continuent de fouler les portages ancestraux serpentant à l'ombre des sapins et des épinettes à barbe verte. Parcourir en leur compagnie ce pays infini et ouaté, c'est effectuer un double et poétique voyage, à travers l'espace et le temps. Dans un uni-


JEAN-EUDES SCHURR

AMÉRINDIENS ET INUITS

La parole aux « autochtones »

D'ascendance amérindienne, Michel Noël a passé son enfance au cœur des forêts du parc de La Vérendrye. C'était l'époque des derniers postes de traite de la célèbre Compagnie de la baie d'Hudson, ceux qui sentaient le cuir, la fourrure, la poudre à fusil et le tabac en feuilles. L'époque où les Amérindiens, chasseurs nomades, pistaient l'ours et l'orignal. Une époque charnière, de ruptures et de bouleversements des modes de vie des populations autochtones. Homme de terrain, Michel Noël a parcouru les moindres recoins de son pays, de son « territoire », comme écrivain (une trentaine de livres aux éditions Roussan), ethnologue et responsable, depuis plus de vingt ans, du développement culturel des « Premières nations » du Québec. Bilan.

« Au sein du ministère québécois de la culture et des communications, vous êtes chargé des relations avec les Amérindiens et les Inuits. Combien sont-ils ?

– Quelque 500 000 personnes ont, au Canada, le statut d'Indien, soit environ 1,7 % de la population. Environ 65 % vivent dans des « réserves » ; huit sur dix au Québec. Cela dit, un nombre croissant, surtout des jeunes, habitent dans les villes. Seize mille à Montréal. C'est un phénomène nouveau qui s'explique peut-être par le souhait d'une plus grande liberté (notamment chez les artistes), voire celui de quitter un milieu jugé trop sclérosant. Au Québec, on compte près de 60 000 Amérindiens et 7 000 Inuits.

– Quelle est l'origine des Amérindiens ?

– Chercheurs, anthropologues et archéologues se creusent les méninges pour expliquer qu'ils seraient tous de descendance asiatique. C'est l'hypothèse la plus plausible mais les Amérindiens, eux, ne se posent guère la question. Ils sont d'ici et ne pourraient pas être d'ailleurs, enracinés sur cette terre comme le sont les épinettes et les bouleaux. Ils ne parlent pas d'origine mais d'existence !

– Constituent-ils une seule nation ?

– Au contraire ! Il y a de nombreux groupes ethniques. Chaque tribu a une culture particulière modelée par la géographie, le climat, les peuples voisins. Certaines demeurent nomades, d'autres sont plus sédentaires. On regroupe les nations autochtones du Canada en dix grandes familles linguistiques, dont trois au Québec (algonquienne, iroquoienne et esquimau-aléoutienne), vivant pour la plupart dans une cinquantaine de communautés distinctes, appartenant à onze nations : Abénaquis, Algonquins, Attikameks, Cris, Micmacs, Montagnais, Naskapis, Hurons, Mohawks, Inuit et Malécites. Une quarantaine de ces communautés (soit 30 000 personnes environ) sont établies très loin des centres urbains. Cela dit, une bonne moitié de cette population vit en relation étroite avec les allochtones (1) et a, de ce fait, des contacts quotidiens avec d'autres cultures qui exercent sur elle une influence déterminante.

– Au risque d'être progressivement assimilé ?

– Pour moi, l'exploit le plus spectaculaire des Amérindiens, c'est de s'être relevé de leurs cendres. Aujourd'hui, ils affirment haut et fort qu'ils existent bel et bien, qu'ils ont toujours des droits inaliénables auxquels ils n'ont jamais renoncé et qu'ils entendent maintenant faire respecter. C'est cette « prise de parole » qui a marqué la dernière décennie. Une vague de fond qui en a surpris plus d'un.

– Comment expliquer pareille surprise ?

– La vérité, c'est que peu de Québécois avaient des contacts avec eux, que peu les connaissaient réellement. Ajoutez à cela la télévision et le cinéma qui véhiculaient une image irréelle des Amérindiens et des Inuits. Pour beaucoup, ces peuples étaient une abstraction. La crise d'Oka, près de Montréal, en 1990 (2), a permis aux Québécois de prendre conscience de l'existence des Amérindiens, et à ces derniers de s'exprimer, de se solidariser et de s'interroger sur leur identité et sur leur avenir.

– Cet avenir, comment le voyez-vous ?

– Actuellement, malgré les tensions et les divergences, je crois que Québécois et autochtones sont à la recherche d'un terrain d'entente. Le mot clef, c'est celui de partage, notion fondamentale dans la conception amérindienne de la vie. Pour eux, il suffit de partager pour que chacun soit heureux. Il faut donc nous engager dans un grand partage de nos vies politiques, économiques, sociales et culturelles respectives, tout en respectant le droit de chacun « à vivre pleinement sa différence ». *« Ce que nous voulons,* disent-ils, *c'est le respect ! »*

– Mais ce réveil des autochtones, ne se manifeste-t-il pas par une radicalisation ?

– Plus de 50 % des Amérindiens ont moins de vingt-cinq ans. Généralement instruits, ils sont moins patients que leurs parents, plus nationalistes et plus revendicateurs. Si certains se désintéressent de leur histoire, d'autres renouent avec la tradition, avec les personnes âgées, les « sages ». C'est un signe positif. Bien sûr, il y a les revendications territoriales, les discussions sur l'autonomie, l'enchâssement de leurs droits dans la Constitution canadienne, les conventions avec les gouvernements, etc. Mais toutes ces démarches doivent trouver leur assise dans une culture forte, un sentiment généralisé de fierté et une spiritualité assumée.

– Quelle place la culture occupe-t-elle dans ce processus ?

– La langue et le territoire sont au centre de leurs préoccupations. Au cours des vingt-cinq dernières années, j'ai été le témoin d'une véritable explosion de la création artistique chez les peuples autochtones du Québec et particulièrement chez les Inuits. Explosion spectaculaire qui se manifeste dans tous les domaines, à commencer par la musique où le groupe Kashtin a eu, comme son nom l'indique, l'effet d'une tornade. Un succès qui illustre une remarquable capacité d'adaptation à des situations nouvelles.

– Quelle est la politique du Québec à l'égard des autochtones ?

– Le Québec reconnaît que les peuples aborigènes sont des nations distinctes qui ont droit à leur culture, à leur langue, à leurs coutumes et traditions ainsi qu'au droit d'orienter elles-mêmes le développement de cette identité propre. Ces droits ne sauraient toutefois impliquer des droits de souveraineté pouvant porter atteinte à l'intégrité du territoire du Québec. Ces nations peuvent exercer sur leurs territoires des droits de chasse, de pêche, de piégeage et de cueillette. Elles ont le droit de se gouverner et celui d'avoir des institutions correspondant à leurs besoins dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la langue, de la santé, des services sociaux et du développement économique.

– Autant de droits limités aux « réserves »...

– La réserve est une parcelle de terre que le gouvernement met à la disposition d'une communauté amérindienne pour l'usage et le profit d'une « bande » gérée par un « conseil de bande », qui s'apparente à un conseil municipal élu démocratiquement. Il est certain et regrettable que les Amérindiens nomades aient, au cours des siècles, perdu d'immenses territoires pour se retrouver confinés à des parcelles de superficie très variable. Mais il ne s'agit nullement de ghettos, et leurs résidents n'y sont pas confinés, certains ayant toujours accès à de vastes territoires de chasse. D'une certaine façon, les réserves ont permis de préserver la langue, les traditions et les croyances.

– En les obligeant à renoncer au nomadisme ?

– Dans les années 50, ils se sont sédentarisés par la force des circonstances, et cette sédentarisation a considérablement bouleversé leur mode de vie. Mais le nomadisme n'est pas mort pour autant car c'est un état d'esprit, une philosophie de vie. Aujourd'hui, ils voyagent plus et plus vite qu'avant. Ceux sont les nomades des temps modernes.

– Qu'est-ce qui distingue les Québécois des Amérindiens ?

– Nous vivons sur le même teritoire depuis cinq cents ans et nous nous ressemblons beaucoup. Nous sommes aussi nationalistes les uns que les autres. Les deux peuples sont enracinés, burinés par le même vent, façonnés par les mêmes grands espaces, attachés aux mêmes forêts, aux mêmes montagnes et aux mêmes fleuves. Mon rêve, c'est que, très vite, nous soyons tous des autochtones.

Et le tourisme, quelle place lui accordez-vous ?

Nombre de visiteurs débarquent encore avec des idées toutes faites, des stéréotypes, une conception folklorique ou romantique d'Indiens vêtus de peau, coiffés de plumes, vivant sous des tipis, etc. Inutile de dire que, dans un premier temps, la réalité les surprend et les déçoit jusqu'à ce qu'il découvre un autre exotisme fait de différences et d'originalité. Depuis quelques années, on voit les autochtones d'un autre œil. On s'intéresse à leur histoire, à leur mode de vie, à leur culture. On s'interroge sur leurs aspirations, sur leur avenir. Les « nouveaux touristes » ne veulent ni chasser ni pêcher, mais vivre une expérience humaine que je qualifierai d'« ethnoculturelle ». Ils veulent rencontrer des gens différents, partager leur vie, renouer avec la nature. S'engager sans préparation dans une telle aventure risque d'en décevoir plus d'un. C'est un choix à faire en connaissance de cause.

– Un choix qu'ont fait les autochtones ?

– Ils sont prêts. Les agences aussi qui, ont établi des liens d'affaires et de confiance avec ce milieu qu'elles commencent à connaître. Mais il y a encore trop peu de personnes capables de jouer les intermédiaires, de guider et d'encadrer les touristes. Les Amérindiens voient dans cette activité un type de développement durable, un moyen d'occuper pleinement un territoire qui risque de leur filer entre les doigts en raison de l'avidité et de l'opportunisme de promoteurs étrangers prêts à les ignorer et à « faire sans eux ». « Fermiers de la forêt », ils entendent continuer à être les gardiens de l'environnement et à préserver leur mode de vie. Un mode de vie qu'ils ne demandent qu'à partager. »

Propos recueillis par
Patrick Francès

(1) Personne d'une race ou d'une langue autre que celle des premiers habitants d'un pays.

(2) S'opposant à la transformation d'un territoire ancestral en parcours de golf, les Mohawks de la réserve de Kahnawake avaient, en juin 1990, investi les lieux. Les « guerriers » avaient également bloqué, durant deux mois, un des ponts de Montréal.



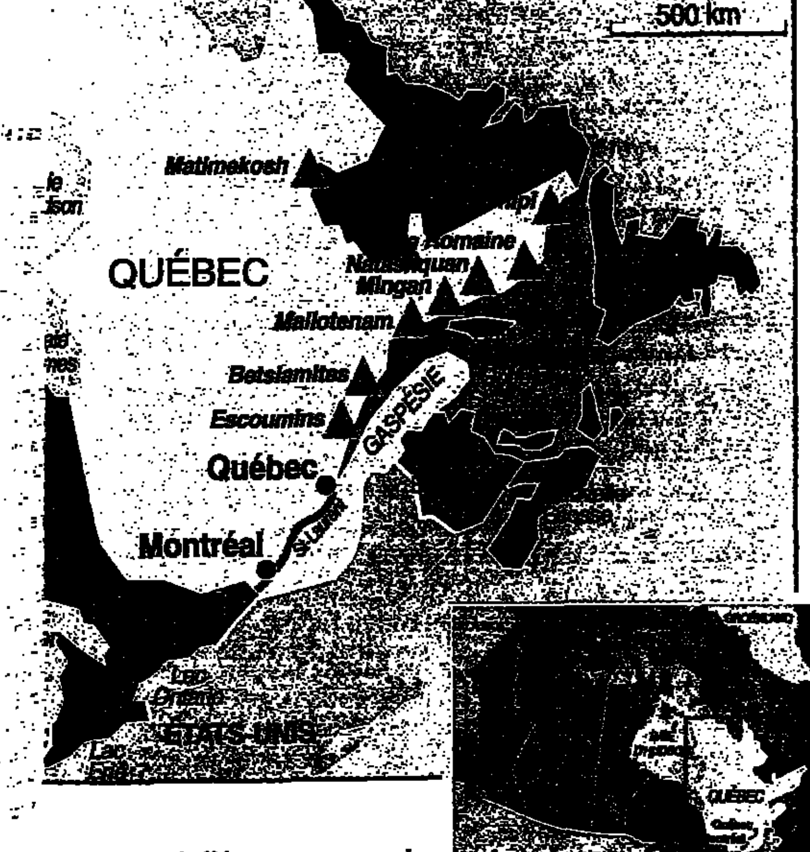
هكذا من الاصل

...bour de p... des Piétacho

Aujourd'hui, les Montagnais voyagent plus et plus vite qu'avant. Ce sont les nomades des temps modernes.



...htones »



vers où l'étranger comprend vite que certains mots, certains concepts familiers, n'ont plus ici le même sens. *« Pour les autochtones, le patrimoine c'est non pas l'architecture, la littérature ou l'aménagement territorial, mais plutôt l'héritage spirituel édifié sur le plus profond respect des coutumes ancestrales »* (4).

Un patrimoine « vivant » balisé par les lieux où sont à jamais gravés les actes – les campements, les lignes de trappe, la coupe du bois – d'un quotidien ancré dans les siècles. Culture orale qui se dit et se survit dans une nature «habitée » au rythme des saisons, au fil des pages d'une mémoire sans cesse feuilletée. Mémoire vitale pour ceux qui, un jour, se sont vus privés d'une grande partie de leurs territoires de chasse et de pêche dévastés par l'exploitation forestière, l'exploitation minière et la construction de gigantesques barrages.

Voyage sur une autre planète, sillonnée par d'étranges explorateurs casqués, engoncés dans des combinaisons qui leur donnent des airs de cosmonautes terriens chevauchant de drôles de machines, aussi bruyantes qu'aérodynamiques. Tapis volant des temps modernes, la moto-neige se faufile dans des sous-bois de contes de fées, pétrifiés sous la neige, avant de caracoler à la surface de lacs et de rivières gelées. Spectacle surréaliste que ces hordes mécaniques filant en cortège à travers l'immensité par un froid de loup. Des loups, invisibles mais omniprésents, avec lesquels on croyait venir danser et dont, finalement, on imite les folles chevauchées.

Froid inhumain et surnaturel (le mercure oscille entre – 20 °C et – 30 °C) où le souffle fige en un masque de glace la cagoule protégeant le visage. Un froid supporté grâce à un équipement sophistiqué de chevalier polaire mais dont on sait qu'à la moindre imprudence il se refermera sur vous, tel un piège mortel. L'oublierait-on que les récits de « naufrages » et de membres gelés distillés par vos guides auraient vite fait d'en rappeler la réalité. Fasciné et pétrifié, on navigue partagé entre la magie du spectacle qui défile et le sentiment qu'ici la vie reste un défi permanent. Mélange de griserie et de sourde appréhension avec quelque chose de primaire, soudain ressuscité : l'instinct de survie. Et son corollaire : l'instinct grégaire, et la solidarité qui, ici, en découle naturellement, spontanément.

La nuit venue, quand, dans l'épais silence, le mercure flirte avec l'abysse, le visiteur, désarmé, n'en finit pas, une fois les bougies soufflées, de se recroqueviller au fond du duvet disposé sous la tente, frêle abri de toile où la vie paraît s'être concentrée dans les parois rougissantes du petit et archaïque poêle de tôle dont le tuyau de guingois crache au ciel des escarbilles qui retombent sur la toile protégée d'un manteau de neige. Un poêle qu'il convient, impérativement, d'alimenter toutes les deux heures. Le visiteur le sait qui, malgré tout, ne quitterait pour rien au monde son cocon... Jean-Charles Piétacho, chef de la communauté de Mingan, le sait aussi qui, lui, nourrira, quand il le faudra, la nuit durant, le feu salvateur. A l'aube, quand on se rassemblera autour d'une poêle géante emplie d'œufs et de lard, dans l'odeur des toasts grillés, pour tremper ses lèvres dans le thé bouillant et planter ses dents dans la *bannique*, ce pain indien fait de farine, de sel et d'eau, l'étranger portera sur son cicérone un regard différent...

Séduit par la perspective d'un voyage d'aventure « ethnoculturel », on découvre, au fil des jours, une sorte de circuit initiatique au cours duquel la vision des êtres et des choses se modifie imperceptiblement. Parachuté en pays innu la tête pleine d'images d'Epinal et de préjugés tenaces, avec, pour tout bagage, son ignorance ou sa mémoire sélective – *« Mémoire de Blanc : blanc de mémoire ! »* –, on franchit ainsi, en découvrant le mode de vie traditionnel des Montagnais, l'invisible frontière érigée entre « deux mondes ».

Certes, sceptique, on avait accueilli d'un petit sourire la promesse d'une rencontre avec *« le grand chef charismatique montagnais »*, Philippe Piétacho. Un chef charismatique qu'on découvre, à la lueur des bougies, sous les traits d'un patriarche replet, se prélassant sur une couche moelleuse, tel un empereur romain, à portée d'assiette d'une épouse affairée trônant près d'un poêle faisant également office de fourneau, au milieu d'un impressionnant bric-à-brac. Côte à côte, Agathe, soixante ans, la mère, la fée du logis, magicienne aux gestes vifs et précis qui roule et grille cigarette sur cigarette. Philippe, soixante-sept ans, le père, le sage, l'ancien, gros ours débonnaire, et Jean-Charles, quarante ans, le fils, le nouveau chef, douceur et rondeur de bouddha et carrure de lutteur de sumo. Triptyque indien. Charisme au quotidien.

Et puis, un soir, Philippe, en faisant vibrer la peau de caribou tendue sur le cercle de son tambour, se fait soudain chaman pour entrer en relation avec le monde spirituel, chanter ses visions et *« transmettre les clés de quelque chose d'important »*, comme l'explique Jean-Charles pour qui *« un tambour dans un musée, c'est comme un cœur qui aurait cessé de battre »*. Ici, le tambour bat pour conter d'épiques histoires de chasse, célébrer les forêts, les lacs et les animaux respectés et sacrés. Nature humaine où l'ours noir est baptisé *nimushum* (« mon grand-père ») ou *nukum* (« ma grand-mère »). Tambour sacré dont seul peut jouer celui dont trois rêves auront été peuplés par cet instrument. Tambour rond comme le soleil, la lune, la goutte d'eau et la vie qui tourne en rond, dans un cercle. Tambour magique qui adoube un chef et en fait le prince des mots, le familier des esprits, celui qui comprend le langage des animaux et sait parler aux arbres. Un arbre parmi les arbres, voilà à quoi ressemble cette force de la nature dotée d'une autorité enracinée dans une histoire, dans une culture, inscrites dans les paysages.

La vie indienne dans toute sa simplicité et cette exceptionnelle aptitude à s'adapter à un environnement difficile. Admiratif, on découvre, blotti dans la forêt, le campement dressé par ceux qui, en un tour de main, ont puisé l'eau, fendu le bois, monté les deux tentes et cueilli les rameaux de sapinage qui, disposés sur le sol gelé, constituent le plus isolant et le plus odorant des tapis. Le lendemain, au détour d'une piste, au cœur de la taïga, autre surprise. Une poignée de Montagnais entourent le feu pétillant qu'ils ont allumé à l'orée du bois pour y faire chauffer une chaudière de thé et griller les morceaux de caribou qui croqueront sous la dent des visiteurs.

Spectacle paisible et serein de ces hommes du bois vivant en harmonie avec une nature constamment apprivoisée. Plus qu'une complicité, un mimétisme, un lien vital qui explique pourquoi, aujourd'hui encore, nombre de familles « montent dans le bois » pour y passer l'automne et une partie de l'hiver. Là où, jadis, de génération en génération, on apprenait, en observant, à apprêter et à tanner une peau, à confectionner des mocassins ou des mitaines, à fumer la chair rose du saumon sur un feu d'érable, à tendre des collets et à calfater les canots de résine blonde. Là où *« la fierté se rallume, petit à petit, comme la braise d'un feu de camp presque éteint reprend vie par la brise »*. Lieux magiques où les Montagnais, brutalement propulsés dans un autre monde, rêvent de se dresser de nouveau, *« droits, forts et majestueux comme les bouleaux d'une forêt »*, d'avancer d'un pas déterminé *« comme l'orignal ou le caribou qui conduit le troupeau »* pour non plus apprendre mais enseigner, non plus écouter mais parler.

En partageant, avec qui accepte de les accompagner au cœur de la forêt, les connaissances et les valeurs héritées de leurs aînés. En dansant le *makushan* d'un pas saccadé, *« avec juste ce qu'il faut de déhanchement, en souplesse, comme pour suivre, de façon ondulée, les méandres des rivières que parcouraient les ancêtres »*. Et en chantant avec Florent Vollant, le leader du groupe montagnais Kashten (Tornade) :

C'est à nous autres de choisir le chemin à prendre

C'est à nous autres ces ancêtres-là

C'est à nous autres ces enfants-là

C'est à nous autres ces territoires-là.

Devant l'Histoire, c'est nous qui disons la Vérité.

De notre envoyé spécial
Patrick Francès

(1) *Histoire des Indiens de l'Amérique du Nord*, de Clark Wissher.

(2) Henri Jalbert, l'un des auteurs d'un document réalisé conjointement, en juillet 1988, par le Conseil attikamek-montagnais et la Confédération des syndicats nationaux.

(3) *L'Histoire des Montagnais du Saguenay-lac Saint-Jean*, de Pierre Gill (éditions Mishinikan).

(4) Extrait d'une brochure du ministère des affaires culturelles sur la politique de développement culturel en milieu autochtone.

CARNET DE ROUTE

Des avions

De Paris, Montréal (et Québec en haute saison) est desservi par de nombreuses compagnies dont Air France, Air Canada, Air Liberté, Corsair (Nouvelles Frontières) et Air Transat. Les prix varient en fonction des dates du voyage. Se renseigner dans les agences de voyages.

Une passion

Entrée dans l'univers amérindien comme d'autres entrent en religion, Louise Larivière a une haute idée du voyage. « *Voyager*, explique cette Québécoise, consultante en affaires publiques et touristiques, *c'est, avant tout, aller vers l'autre, à sa rencontre, pour mieux le comprendre, lui, son pays et son histoire.* » Face aux « produits » qui ne font qu'exploiter la géographie d'un pays, ses attractions et son folklore, sa petite agence, Shipo (« la rivière » en langage montagnais), propose, depuis quatre ans, des incursions, par petits groupes, *« à la découverte d'un milieu, avec des personnages qui ont envie de faire partager leur vie, leur expérience et leur environnement »*. Pour découvrir, par exemple, avec les Montagnais du nord du Québec, le territoire de leurs ancêtres. Des expériences *« uniques et authentiques »*, de *« vrais »* voyages qui n'ont pas été *« inventés »* pour plaire.

Des circuits

• Voyage d'exploration en territoire amérindien québécois, un premier circuit hivernal d'une semaine (en février, mars et à la mi-avril) est commercialisé, en France, par le voyagiste Kuoni (renseignements auprès de Jean-Claude Thébault au (1) 40-23-06-26) qui le propose dans le cadre de ses voyages de stimulation et ses voyages « à la carte ». Un choix qui s'explique par le caractère hors normes de cette expédition « au bout du Nord », dans le rude et somptueux hiver canadien, à la rencontre des Abénakis et des Montagnais, premiers habitants de cette terre. Une région que l'on parcourt en moto-neige, hors des sentiers balisés, en compagnie de la famille Piétacho qui initie le visiteur aux plaisirs de la vie dans le bois. Une aventure collective qui exige un moral bien trempé, une bonne condition physique et une bonne assurance, les conditions climatiques, les expéditions en moto-neige et l'hébergement sous la tente en faisant une expérience à déconseiller aux natures douillettes par trop soucieuses de leur confort... De Montréal, on gagne, en minibus, Odanak, siège d'une communauté abénaquise (au menu : musée, tambour et esturgeon fumé), puis la région de Charlevoix où, à l'Auberge des falaises de Pointe-au-Pic, on découvre une cuisine régionale de qualité (le velouté de gourganes vaut le voyage), avant de passer la nuit dans une coquette auberge, à Saint-Irénée. Une route panoramique longeant le Saint-Laurent conduit ensuite, une fois franchi le Saguenay, à la communauté montagnaise des Escoumins. Souper traditionnel (castor, caribou, lynx et loup-marin) et nuit en chalet. Puis cap, *via* Sept-Iles, sur Mingan (1 115 km de Montréal) d'où une randonnée nocturne en moto-neige marque le début de l'expédition avec les Piétacho : deux nuits sous la tente, une nuit dans un camp confortable et des randonnées ponctuées de pêche blanche (sous la glace) et de trappe. Retour à Montréal en avion de Sept-Iles.

• Des circuits estivaux de 9 ou 11 jours sont également organisés dans le camp des Piétacho, au bord du lac Tam-Tam, à une heure d'hydravion de Mingan. Au programme : canotage, marche et orientation dans les bois, pose de filet de pêche, techniques de trappe et périples en canot.

• En été, Shipo propose une expédition de 17 jours, dont 8 en canot, sur la rivière Georges, de Schefferville à la baie d'Ungawa, à travers les territoires montagnais. En prime, Québec, le Saint-Laurent et les baleines. Départs de juin à septembre (17 750 F) avec Terres d'aventure (16, rue St-Victor, 75005 Paris, tél. : (1) 43-29-94-50).

• Quant à Déserts (23, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris, tél. : (1) 40-26-20-71), il propose, depuis Val-d'Or, de suivre une semaine la piste des Algonquins dans le cadre d'un circuit (6 850 F) à travers la réserve de la Veyrendrie ou, depuis Montréal, de jouer pendant six jours (4 470 F) les coureurs des bois le long de la rivière Metabetchouane.

• Enfin, toujours en été, Shipo organise un circuit de 12 jours « Sur la route des ancêtres Nitissan », une descente de rivière en canot traditionnel, sous la conduite de jeunes Montagnais, à partir de Maliothénam, communauté établie près de Sept-Iles que l'on rallie par avion depuis Montréal. Une immersion dans la nature où chacun met la main à la pâte. En guise de préface, un trajet en train jusqu'à la rivière Mamiskau que l'on descend pendant 2 jours. Trajet ponctué de quelques portages, exercice qui, de lac en lac, se renouvellera tout au long de l'expédition. Retour en train à Sept-Iles puis en avion à Montréal. Possibilité de gagner Sept-Iles par la route (850 km) avec étapes à Québec et à Tadoussac pour une excursion en canot pneumatique permettant d'observer les baleines. Départs en juin, août et septembre.

La panoplie

On ne plaisante pas avec l'hiver canadien. Le mieux est de compléter son équipement sur place (bottes isolantes, chaussettes, cagoule, masque et gants pour la moto-neige, une combinaison spéciale, un casque et des mitaines spéciales étant fournis à cet effet) dans les magasins spécialisés de Montréal ou de Sept-Iles qui proposent, à des prix plus avantageux, tout ce dont l'« explorateur » a besoin, à commencer par d'excellents duvets. Précisons que la pratique de la photographie n'est pas évidente compte tenu de la température ambiante. L'été, l'ennemi à combattre n'est plus, bien entendu, le froid, mais les moustiques locaux qui rendent la région infréquentable en juillet.

Des livres

Des Sauvages, Champlain (Typo), *Je suis une maudite sauvagesse* et *Qu'as-tu fait de mon pays*, d'An Antane Kapesh (Leméac), chef de la communauté de Schefferville, de 1965 à 1967. Le très beau texte d'introduction de Michel Noël dans *Prendre la parole*, ouvrage consacré aux artistes amérindiens du Québec, ainsi que *André Vollant, aquarelles* (collection « Le Tambour », Roussan éditeur) et *Pays innu* (éditions Plume d'Elles), poèmes sur la vie des peuples nomades illustrés par les aquarelles de Joanne Ouellet. Pour en savoir plus sur les cultures autochtones, on peut lire les récits et contes amérindiens (plusieurs ouvrages publiés aux éditions Hurtubise et aux Presses de l'Université du Québec) racontés aux jeunes par Michel Noël. Enfin, sur la question amérindienne, *Canada, derrière l'épopée, les autochtones*, de Rémi Savard et Jean-René Proulx (L'Hexagone), *la Question indienne au Canada*, de Renée Dupuis (collection « Boréal Express ») et *l'Indien généreux, ce que le monde doit aux Amériques*, de Denis Vaugeois (Boréal).

Des renseignements

Sur place, auprès de Shipo, 760 B, de l'épée, Outremont H2V 3T9, Montréal P. Q., tél. : 19-1-514-948-3669, fax : 514-270-7741. A Paris, pour une documentation générale, l'Office du tourisme du Québec, 4, avenue Victor Hugo, 75116 Paris, tél. : (1) 44-17-32-35.

Ondes courtes

Arrivé dans les foyers français voilà une quinzaine d'années, le four à micro-ondes est devenu un véritable phénomène de société. Curieusement, c'est en le détournant de ses définitions originelles que ses adeptes en ont fait l'un des grands objets ménagers du temps. Analyse de l'objet.

L'œil vague, le cheveu en bataille, il pose sa tasse de café froid dans son four à micro-ondes. Quelques secondes d'attente... « *Cling !* », la petite sonnette familière résonne. M. Dupont commence à boire son breuvage favori, le seul capable de le tirer de sa torpeur du matin, que déjà déboule son jeune fils en retard, comme il se doit, pour l'école. « *Cling !* » Son lait est chaud, avalé à toute vitesse, le cartable sur le dos. Le voila parti. Scènes de la vie citadine.

Depuis une petite quinzaine d'années, le four à micro-ondes est entré dans les cuisines françaises... Aujourd'hui, il occupe une place à part dans un foyer sur trois, à côté du réfrigérateur, du lave-vaisselle et de la cuisinière.

« *Irremplaçable* » : les mères de famille ne pourraient plus, de leur propre aveu, s'en passer tant elles l'utilisent pour décongeler leurs surgelés ou réchauffer le riz, les pâtes, les purées et les soupes... bref, tous les aliments secs qui attachent sur les cuisinières traditionnelles. Inutile de rajouter de la graisse dans l'opération – la santé est sauve –, inutile de salir une poêle de plus – le plat passe du réfrigérateur au four puis à la table –, inutile d'attendre... Jusqu'à la cauchemardesque casserole de lait, si difficile à « ravoir », qui disparaît des vaisselles !

Le bonheur ? Pas tout à fait. Car, comme la plus belle fille du monde, le four à micro-ondes ne peut donner que ce qu'il a. Inutile d'enfourner la tarte aux quetsches ou le gigot du dimanche, ce serait un désastre. Rôtir n'est pas son fort. Gratiner non plus, même si les fabricants « sophistiquent » au maximum leur marchandise. En revanche, il n'a pas son pareil pour faire le caramel (sans attacher) ou cuire les œufs à la neige (sans avoir à les pocher)... Les endives au jambon nappées de sauce blanche ou le hachis Parmentier des familles auront la température idéale. Mais si vous voulez la couleur en plus – le gratin que les enfants se disputeront –, il faudra les repasser au grill.

Si les maîtresses de maison l'utilisent parfois pour cuire le poisson ou les œufs (sans coquille...), rares sont celles qui cuisinent vraiment avec leur micro-ondes. Ce n'est pas faute d'avoir essayé, au début, en suivant fidèlement les livres de recettes vendus avec les appareils. Mais, généralement, les résultats n'ont pas été concluants. Surtout pour les viandes, un vrai fiasco ! Une ou deux pionnières s'en servent pourtant pour leur légumes qui conservent un goût « nature », proche de celui obtenu par la cuisson à la vapeur.

Pour les gains de temps (et donc d'énergie) qu'il occasionne, pour l'économie de vaisselle qu'il permet, pour ses facilités d'utilisation (à la portée d'un enfant de cinq ans), pour son côté « clean » (pas de graisse donc pas d'odeurs ni de projections à nettoyer), le micro-ondes a été très vite adopté par les catégories professionnelles aisées des villes... A l'inverse, les ruraux continuent de le bouder. De même, ses plus beaux succès se rencontrent dans les familles, où il forme avec le congélateur un duo *inséparable.*

Contrairement à la machine à laver, au réfrigérateur ou à l'aspirateur qui se sont diffusés dans toutes les couches sociales de la population, le four à micro-ondes apparaît lié à un certain style de vie dans lequel la « course au temps » est une variable-clé. C'est, par excellence, l'appareil des familles aisées, citadines, dans lesquelles la mère travaille.

Plus profondément encore, comme le fait très justement remarquer le CREDOC (1), il accompagne une évolution de fond de la vie familiale, « *celle qui reconnaît et accorde, à chaque membre, une plus grande autonomie* ». On pourrait dire, en actualisant un slogan célèbre, que « *le micro-ondes libère la famille* » : du petit dernier qui se fait réchauffer tout seul un plat à midi plutôt que de déjeuner à la cantine, à « l'ado » attardé qui continue de vivre au domicile parental – parfois avec sa petite amie – et a une « petite faim » à trois heures de l'après-midi, à la mère de famille qui se fait en quelques secondes son thé, le dimanche après-midi, quitte à le reverser dans une théière en argent... pour le charme.

« *Le micro-ondes entre comme une composante essentielle d'une stratégie active de gestion d'une famille. Celle-ci doit en effet tenir compte de deux évolutions majeures : la montée de l'activité professionnelle des femmes, qui laisse moins de temps à la réalisation des tâches domestiques, et la croissance du nombre de repas destructurés, chaque membre de la famille, en fonction de ses horaires et de ses goûts, se composant un menu spécifique* », résume le CREDOC. Il serait alors l'appareil idéal pour ces repas pris sur un coin de table, chacun mangeant à son heure, selon son humeur... Certains déploreront la mort de la tablée familiale et de la daube longuement mijotée. D'autres ne regretteront pas des rendez-vous obligés quotidiens qui donnaient parfois lieu à des affrontements terribles entre les membres de la famille ou, pire, à un silence rempli par la télévision.

Françoise Vaysse

(1) CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observatoire des conditions de vie.

Le micro-ondes forme avec le congélateur un duo inséparable.

PAULO NOZOLINO

A L'ESSAI

Les chefs et lui

Bernard Loiseau (La Côte-d'Or, à Saulieu)

« Le four à micro-ondes, ce n'est pas la panacée ! Il ne remplacera jamais le four traditionnel pour rôtir une viande ou faire des gâteaux. Mais on peut l'employer de façon astucieuse. Par exemple, pour ouvrir des coquillages, en les mettant à même la sole du four : pour cuire des filets de poisson ou des fruits, à condition de les dénoyauter. On peut l'employer aussi pour monter une béarnaise ou une sauce hollandaise, mais il faut bien maîtriser la diffusion des ondes électromagnétiques. »

Christian Etienne (Avignon)

« Le micro-ondes, je m'en sers tous les jours. Pour ramollir le beurre, le matin, lorsqu'il sort du frigo ou pour rendre le miel liquide, en pâtisserie. »

Jean-Claude Ferrero (Paris)

« Je cuis depuis des années le foie gras au micro-ondes. Il faut un foie bien dégorgé (six heures à l'eau froide), paré, pelé et dénervé soigneusement. Je le fais mariner deux heures au frigo, salé, poivré et bien arrosé de Noilly-Prat. Je place ensuite le foie dans une terrine de porcelaine, à découvert, dans un four de 1400 watts, pendant 2 minutes 45 secondes. Je le laisse refroidir et je le réserve au frigo pendant 48 heures avant de servir. J'ajoute parfois à ces terrines, des pointes d'asperges, quelques trompettes de la mort ou des queues de langoustines. »

Ghislaine Arabian (Ledoyen)

« J'ai un petit micro-ondes depuis cette année seulement au Ledoyen. Je ne m'en sers que pour faire fondre du chocolat. Cela me permet de doubler la capacité du bain-marie. A la maison, mon fils l'utilise pour faire réchauffer les plats que je lui prépare. »

Alain Passard (L'Arpège)

« Le système de mise en température des aliments au moyen d'un four à micro-ondes peut sans doute préserver certains avantages. Je ne sais pas si c'est véritablement un nouveau mode de cuisson. Il m'est arrivé trois ou quatre fois de fermer la porte d'un tel four, chez des amis. En ce qui me concerne, je n'ai pas de micro-ondes, ni à L'Arpège, ni chez moi. »

Propos recueillis par
Jean-Claude Ribaut

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Arts ménagers

Je vous ai dit ? Je l'ai entièrement retapé, mon appart. Méconnaissable ! C'est bien simple, à peine entrée, je ressors : Oh ! pardon, j'ai dû me tromper d'étage... Là-dessus, j'invite un copain à dîner. Et lui :

– Mais, t'as fait le ménage, ma parole ! Fallait pas te donner tout ce mal pour moi, ma grande... Ah bon, tu l'as remis à neuf ! T'aurais pu en profiter pour la balancer, cette télé, elle doit avoir au moins deux ans. Tu verrais la mienne... Ecran-ciné, magnéto-code barre, double cassette, huit heures d'enregistrement, hi-fi surround incorporée, vachement design... C'est bien simple, tu te croirais au Rex !

– Et t'as payé ça combien ? ... Dans les 35 000 balles ? Ouais, ben, j'attendrai de me croire au Met, c'est quand même plus classe... Viens à la cuisine, faut que je surveille mon rôti... T'as vu un peu mon frigo, joli, non ?

– Nul, oui. Fallait prendre le dernier modèle, congélateur-conservateur-distributeur d'eau glacée, de glaçons, de... Oh la la, cette cuisinière ! Ne me dis pas que ça vient de sortir, ça aussi...

– Tu vois bien que oui. Trois en un : plaques chauffantes, four et lave-vaisselle. C'est compact, c'est pratique et ça...

– Et ça fait tache, l'émail blanc ! On les fait plus qu'en fonte noire, avec rampe de *cuivre à l'ancienne !*

– Tu sais quoi, Roger ? Tu m'emmerdes ! Faut toujours que tu... Tiens, passe-moi le couteau électrique... Dans le tiroir de gauche... Eh oui, c'est un un-en-un. Il découpe la viande, il cire pas les pompes, je regrette !

– Bon, bon, je dis plus rien... Marrant, ce micro-ondes... Tu l'as trouvé aux Puces ?

– Ah ! non, ça va pas recommencer ! Il est ultra-perfectionné, figure-toi ! Et je te réchauffe. Et je te cuis. Et je te grille... Sauf que quand je te le recrache, ton poulet, il tire une tronche d'une poule au pot...

– C'est bien ce que je pensais ! Et tous ces mixers, ça sert à quoi ?

– A m'en servir ! Non, désolée, moi, je les ai pas mis dans ma maison de campagne pour les remplacer par ...

– Tu rigoles ? A Montfort-l'Amaury, j'ai un quarante-neuf-en-un pareil. Non, je les ai offerts à ma grand-mère pour ses quatre-vingt-dix ans avec ma vieille machine à laver. Elle en était encore au presse-purée et à la bassine dans l'évier, la pauvre chérie ! J'ai une deux-en-un, là maintenant !

– Une deux-en-un ! Elle lave, elle sèche, elle repasse pas, cette feignasse ? Et pour ton brushing... Tu te sers de quoi ? D'un... Pas possible ! Moi, mes cheveux, je les passe à l'aspirateur, oui, mon cher ! Soixante-en-un : ça démêle, ça frise, ça crêpe, ça.... Tes bouquins, ça les classe par ordre alphabétique, ta bagnole, ça la repeint et toi, ça t'en bouche un coin.

– Alors, là, ça risque pas ! T'es déjà complètement dépassée, ma puce. On revient au personnel de maison. T'engage un valet à roulettes, bras articulés et tête chercheuse. T'appuie sur *ta télécommande...*

– Tu te trompes de bouton, ton bain, il te le fait couler dans ton lit et ton journal, à gros titre, Vive les petits boulots, il te le met au cabinet. T'as raison, on n'arrête pas le progrès !

PRIX ET USAGES

« Mettre 1 000 francs dans un micro-ondes pour l'usage que j'en fais, oui. Mettre 4 000 francs, jamais » : cette utilisatrice de base peut être comblée. Elle trouvera des fours à moins de 1 000 francs ; 890 francs pour un modèle signé Daewoo de 18 litres (1) et un Moulinex à 990 francs.

Plus elle montera en gamme, plus elle devra rajouter au pot. De nombreux modèles tournant autour des 1 500 francs (pardon, 1 490 francs) combinent micro-ondes et gril. Mais un four multifonctions peut grimper jusqu'à 5 490 francs !

Certains fours, au design soigné, ont un tableau de bord qui ressemble à celui d'un A-320 ! Difficile au béotien de comprendre... *Quid* alors de l'enfant de cinq ans, un des utilisateurs de ces fours ?

(1) Prix constatés *de visu* dans un Darty parisien.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation ou 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez *LEMONDE*
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Vous pouvez payer par prélèvements mensuels. Vous renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande. *Pour vous abonner*, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

« LE MONDE » (USPS – pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach, VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐

6 mois ______ ☐

1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______

Code postal : ______
Localité : ______

Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

401 MQ 01 PP Paris RP

EXTÉRIEUR

Froid aux mains, pas aux yeux

On les appelait « glascadeurs », pour *rire. Aujourd'hui,* que leur sport est reconnu, il se font nommer « glaciairistes ». Reportage sur la glace.

Mois d'hiver sur le Fournel. Mois de froidure, de gel, où ciel et terre se confondent. L'humidité, les suintements d'eau et les pluies automnales ont grossi les cascades, discrètes le reste de l'année. Condamnées par le froid, elles se figent, arrêtent leur chute folle. Là, de gigantesques rideaux rayent verticalement le rocher. Plus loin, de fines colonnes forment la structure d'un orgue translucide. L'endroit semble plongé dans un inexplicable sommeil : arbres pétrifiés, falaises et sol désespérément blancs, étrange sensation lorsqu'on s'enfonce un peu plus dans le vallon, enveloppé par l'immense drap immaculé et l'inquiétant silence.

Pourtant, si l'on tend l'oreille, on peut entendre une rumeur discrète. Le Fournel, hostile et longtemps peu fréquenté pendant les frimas, vivrait donc. Sa gangue de glace ne serait pas parvenue à faire fuir quelques téméraires. Si l'on reste attentif, ces velléités sonores se font plus précises. On est d'abord surpris par leur régularité presque métronomique ; on se laisse parfois surprendre par leur ampleur. Difficile pourtant de localiser précisément ces bruits devenus coups mats, la topographie du vallon ayant la fâcheuse tendance à tromper l'ouïe la plus fine.

C'est alors la vue qu'il faut exercer pour tenter de discerner un indice physique, un mouvement incongru dans ce jour blanc. Les paupières se plissent pour gagner, croit-on, en efficacité. A force de persévérance, après avoir balayé à plusieurs reprises les parois environnantes, le regard se fixe enfin sur un point qui vit puisqu'il bouge. Le long de ce mur, un homme progresse crampons aux pieds et piolets-tractions dans chaque main. Indifférent au silence qui l'entoure et qu'il contribue largement à troubler, il donne des coups obstinés et précis. Ce choc du métal contre la glace dit son instinct de survie : un piolet mal ancré, un crampon qui griffe approximativement et c'est le « vol » presque assuré.

Ces chutes d'eau qui longtemps effrayaient par leur raideur, impressionnaient par leur force, deviennent le théâtre d'un nouveau jeu, et pour une minorité, de nouveaux exploits. Les alpinistes confirmés « acceptent » de redescendre enfin de leurs hauts sommets pour venir taquiner ces colonnettes. *« En guise d'entraînement »*, affirment les plus réticents, convaincus de ne rien trouver à ces altitudes qui puisse sérieusement concurrencer faces nord, goulottes et autres couloirs gelés des hauteurs alpines. Les néophytes y goûtent enfin l'ambiance d'une course de glace avec l'assurance – ou presque – de ne pas s'engager dans une aventure trop aléatoire.

Voilà donc le grimpeur, devenu « glaciairiste » après avoir été traité un temps de « glascadeur », confronté à l'austère mur. Sur ce versant orienté au nord, il regarde avec envie l'adret baigné de soleil. Un instant il se demande quelle folie l'a amené dans ce matin glacial au pied de cette cascade, avant d'effectuer sa check-list : baudrier bien fermé, dégaines, broches et descendeur méthodiquement suspendus aux porte-matériel, crampons accrochés aux coques plastiques, nœud de corde impeccable. Il ne lui reste qu'à enfiler les gants et à prendre fermement les piolets en main pour commencer son chemin de croix, qui doit le sortir de l'ombre, le mener vers la lumière chaude du sommet.

Premier coup de piolet dans la glace, elle se brise et vole en éclats droit vers le second de cordée heureusement protégé par son casque. Coup trop violent, ancrage raté. Apprendre à juger de la consistance de la matière et à trouver la bonne force de frappe, celle qui va permettre au piolet de venir se ficher efficacement, là réside toute la subtilité de ce type d'escalade. Parce qu'elle est eau, la glace vit et se transforme. Que le froid survienne trop rapidement et elle se fait cassante, difficile à ancrer. Que le mercure s'obstine durablement au-dessus de 0° et elle retourne vers ses origines : elle devient humide, retrouve un charme cristallin mais perd vite de son intérêt lorsque de grosses gouttes froides vous pénètrent les chairs. Entre ces deux extrêmes, la glace passe par tous ses états : un court redoux est au rendez-vous après une bonne période de gel intense et elle se fait sorbet. Inutile de se démener, le piolet s'enfonce sans effort ; chargée de neige, elle pourrit rapidement et se refuse aux tentatives obstinées du grimpeur; blessée, elle file par pans entiers vers le bas de la voie.

Le premier piolet enfin planté, le second effleure la face et se pose sur un creux où la matière semble plus compacte. Comme pour planter un clou, le glaciairiste jauge, et ajuste son coup avant de bloquer son poignet pour que la lame attaque franchement la glace. Bras tendus, pendus aux dragonnes, il monte maintenant les pieds, les frappe, ou, si le terrain le permet, les pose simplement sur une protubérance. La progression est d'abord tâtonnante, voire laborieuse, puis le rythme est pris, le corps s'habitue à défier la pesanteur, à remonter, par esprit de contradiction, cette eau gelée qui par nature descend. Peu à peu, la pente se redresse, gagne quelques degrés, le glaciairiste suit le mouvement, ressent déjà quelques douleurs aux avant-bras. Talons bas pour assurer un bon maintien des crampons, la position, sans être des plus agréables, est suffisamment stable pour qu'il puisse dégager sa main droite de la dragonne. Avant d'aller plus loin, le moment est venu de chercher un bon emplacement pour poser une broche. L'opération est parfois délicate et nécessite un maximum d'attention. L'épaisseur de la glace mais aussi sa consistance éviteront seules à la broche d'être arrachée par une éventuelle chute.

Le grimpeur est maintenant nez à nez avec un mur à 90 degrés, *un superbe cigare d'une dizaine de* mètres. L'affaire se corse, les mollets durcissent à trop supporter tout le poids du corps. Il faut, même si la chose n'est pas aisée, décoller le torse de la paroi pour planter les piolets toujours plus haut : apprendre à anticiper les mouvements, à maîtriser l'appréhension du vide ; oublier, enfin, l'exposition du passage pour concentrer toute son énergie sur les ancrages. Encore quelques mètres et la pente *se fait à nouveau plus douce.* A deux mètres sur la gauche, l'arbre salvateur sur lequel le glaciairiste va faire son relais. L'occasion, avant de faire venir son second de cordée, de souffler, de reposer les muscles éprouvés et de relâcher un peu de la tension nerveuse accumulée.

« Plus qu'une longueur avant le sommet », se dit-il, enrageant de sentir ses doigts envahis par cette onglée douloureuse et pourtant vitale, signe d'une reprise de la circulation sanguine interrompue provisoirement pendant l'ascension, par le froid et les coups contre la glace. Quelques minutes encore de réchauffement, puis il faut repartir, reprendre les « engins », refaire, malgré le sentiment d'urgence, les gestes tranquilles, précis et mesurés qui mèneront à la « sortie » de la voie. Dernier passage raide qui oblige à grimper en écart. Les crampons crissent, tâtonnent, cherchent la bosselette sur laquelle se reposer, ou la fabriquent à coups de griffes ciblés.

Apparente monotonie du geste. Engoncé, le grimpeur a une marge de manœuvre réduite. Ses mouvements sont nécessairement retenus, précautionneux, sa gestuelle plus limitée que celle du rochassier. Ici, seule la glace peut prétendre se donner en spectacle, le glaciairiste n'est que son faire-valoir qui joue de la séduction pour l'amadouer. Les gémissements des piolets sont comme un appel à la confiance, à la fidélité. *« Ne me laisse pas tomber »*, semblent-ils susurrer.

Si souvent il la maltraite, le grimpeur sait aussi que le temps efface l'affront. Le vent, le gel, mais aussi les chauds rayons du soleil redonnent à la glace sa virginité : cristalline ou bleutée, compacte ou emplie de bulles d'air, cassante ou molle, lisse ou scupltée, vivante donc, mais éphémère aussi, car les caprices climatiques et hydrométriques ne pardonnent pas. Une fière stalactite peut très vite perdre de sa superbe, un cigare bedonnant être ramené à de mesquines proportions. Et c'est peut-être dans cette impermanence de la matière qu'il faut chercher l'attrait des cascades, dans cette assurance que demain déjà elles ne seront plus tout à fait les mêmes.

De notre envoyé spécial
Acacio Pereira


GODEFROY PERROUX

Surtout, apprendre à juger de la consistance de la glace et à trouver la bonne force de frappe.

CIGARES, TUBES ET MÉDUSES

Les débuts

Le néophyte a tout intérêt à faire appel aux services d'un guide de haute-montagne, attaché à une compagnie ou indépendant (renseignements auprès des offices de tourisme). Par ailleurs, l'UCPA organise des stages d'une semaine dans son centre d'Argentière (Haute-Savoie). La période de grimpe va, les bonnes années, de fin novembre à fin mars.

Les courses

Le vallon du Fournel, près de L'Argentière-la-Bessée (Hautes-Alpes), compte plus de soixante-dix itinéraires de tous niveaux et aux dénivelées variant de 30 à 700 mètres. Depuis quatre ans s'y déroulent, début janvier, les Internationaux de la cascade de glace. Rendez-vous privilégié des spécialistes de la discipline, c'est aussi l'occasion pour les débutants de faire leurs premières armes (renseignements en mairie de L'Argentière-la-Bessée : 92-23-10-03).

D'autres secteurs jalonnent la région, notamment la vallée de Freissinières et sa vingtaine de voies. Un peu plus au sud, Ceillac, dans le massif du Queyras n'en compte que cinq, mais toutes à une dizaine de minutes de marche. En remontant vers le nord, en direction de Grenoble, on rejoint la partie occidentale du massif de l'Oisans. Pour les amateurs d'ambiance sévère un arrêt s'impose au vallon du Diable. Plus proches de la route, les cascades de Bourg d'Oisans. Enfin, les glaciairistes-skieurs peuvent faire coup double en montant à la station de l'Alpe-d'Huez ; une cinquantaine d'itinéraires les y attendent. Jusqu'en mars, un répondeur informe les glaciairistes sur l'état des escalades de l'Oisans : (16) 76-80-98-74.

Matériel

Casque ; piolets-tractions ; crampons à douze pointes et de préférence rigides ; baudrier ; cordes ; gants ; coques plastique ; guêtres ; vêtements (imperméables à l'eau et au vent). Les débutants seront bien inspirés de ne pas engager de frais inconsidérés (un piolet coûte aux environs de 750 francs... et il en faut deux), d'autant que la plupart des agences ou des guides prêtent le matériel technique.

Assurance

Il n'existe pas de fédération spécifique. Les pratiquants sont en général adhérents de la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME) ou du Club alpin français (CAF). Avantage : la couverture automatique en cas d'accident.

Petit lexique

Engins : l'autre nom des piolets-tractions. Crabes : celui des crampons.
Quincaillerie : désigne le matériel d'assurage que le glaciairiste porte sur son baudrier (broches à glace, mousquetons, dégaines, descendeur, etc.).
« Ouvrir » une voie : être le premier (l'ouvreur) à faire la totalité d'un itinéraire.
Voler : le pire qui puisse arriver à un grimpeur (physiquement et psychologiquement) puisqu'il s'agit de la chute.
Stalactite, cigare, tube, méduse, chou-fleur, champignon, cône, colonnette, free-standing : autant de noms donnés aux diverses architectures de la glace.

Les risques

La tentation est grande de faire de la cascade de glace ce que la falaise est à l'escalade rocheuse : un bon terrain d'entraînement aux grandes courses glaciaires. C'est en partie vrai, mais une chose est de grimper sur une cascade facilement accessible et d'une longueur raisonnable, une autre est d'envisager l'ascension d'une goulotte aux Grandes Jorasses. L'engagement, tant physique que moral, n'est certainement pas comparable. Pour autant, il ne faut pas s'imaginer que les cascades de glace ne présentent aucun danger. Le plus souvent situées dans des gorges dominées par des pentes de neige, elles sont parfois la cible d'avalanches qui trouvent là leur déversoir naturel. Bien connaître les conditions climatiques est donc essentiel. Enfin, certaines cascades peuvent atteindre 700 mètres de haut, ce qui change les paramètres.

Cotation

La cotation en cascade de glace est double :

Le grade d'engagement (échelle de I à VII) détermine la longueur de la voie, son accessibilité, son équipement, l'exposition aux risques objectifs et la difficulté de la descente.

Le degré technique (échelle de 1 à 7) évalue la raideur de la voie, la qualité supposée (consistance et épaisseur) de la glace et les possibilités de relais.

Bibliographie

Glace et neige, d'Yvon Chouinard, Ed. Arthaud, 1981. *Cascades de glace*, de Jean-Michel Asselin et Godefroy Perroux, Ed. Acla, 1984. *Chemins de gel*, de Gérard Kosicki, François Damilano et Bernard Amy, Ed. Glénat, 1989. Par ailleurs, on trouve deux topos dans le commerce, édités directement par leurs auteurs : *les Cascades de glace de l'Argentiérois et du Briançonnais*, de Robert Balestra ; *Cascades de glace de l'Oisans aux six vallées*, de François Damilano et Godefroy Perroux.

ESCALADE

Les pentes de l'éphémère

Pourquoi braver les dangers de la cascade de glace ? *Pourquoi accepter de mettre en* jeu notre vie pour quelques glaçons fragiles ? D'abord, pour le plaisir intense d'évoluer dans un univers vertical et bleu, au milieu d'une paroi qui serait infranchissable si elle était dénuée de glace ! Et quoi de plus insolent que de progresser sur de l'éphémère, dans un décor aux formes les plus fantastiques, ajoutant le désir incessant de repousser les limites du concevable, et rendre réel ce qu'on croyait impossible.

Obligés parfois de briser, pour pouvoir progresser, ces pétales cristallins, tantôt bleus, parfois translucides, ancrer sans détruire, trouver le geste juste, la *limite entre l'équilibre du grim*peur et celui du support. Doser la frappe du piolet pour ne pas éclater la glace, pour ne pas ébranler les colonnes. Replacer un pied *pour retrouver l'équilibre, dimi*nuer la traction sur les bras qui déjà tétanisent, évaluer le passage suivant, se protéger avant, et respirer à pleins poumons *pour ne pas s'emballer dans ce* souffle court imposé par l'angoisse. Se demander quel est ce bruit sourd, et réaliser qu'il s'agit de son cœur dont les battements réguliers résonnent aux tempes.

Puis l'oubli de tout, se fondre dans le mouvement, monter *sans réfléchir, devenir le geste* et pénétrer l'élément... Vivre à deux cents pour cent. Puis se réveiller, sortir du nuage quelques mètres plus haut, essayer de retrouver *dans sa tête les images précé*dentes mais en vain, et ne désirer qu'une chose : vivre à nouveau cet instant.

Et puis il y a les « autres », ces quelques grimpeurs de tête qui repoussent, qui osent, qui font évoluer les choses : *« Ceux-ci n'ont pas osé, moi j'y vais. » « Ceux-là y sont allés, alors moi je le fais. » « Ces autres pourraient le faire, vite fait bien fait, je leur passe sous le nez. »* Sans animosité, sans haine, sans heurts. Mais c'est ainsi. La course à l'ouverture, la pression vers le haut qui nous forcent à passer au-dessus de la limite qu'hier encore on croyait maximale. Rivalité ? Sans doute. Compétition ? Bien sûr. Enjeux médiatiques ? Parfois, bien que les « retombées »...

Nous sommes ainsi. La nature nous a fait quelque part égoïstes, envieux et conquérants, et il est faux de le nier. On voudrait parfois attendre le bon moment, regarder évoluer le cigare : il manque un mètre... il touche bientôt... il touche à peine... il coule encore... il a grossi... quelques jours de plus...

Puis la rencontre. D'autres *grimpeurs sont là, ils ont vu eux* aussi, ils iront eux aussi, alors la passion, la beauté, le rêve disparaissent et font place à l'enchère... J'irai demain !

Christophe Moulin
guide de haute montagne

Descente en Savoie

Où l'on verra que la Savoie sait cuisiner autre chose que sa traditionnelle et succulente « tome ».

La Savoie, ce paradis des âmes, est une patrie du bien-manger, un endroit où rêver en été au bord des lacs, chers aux poètes. L'hiver, c'est un refuge calme et blanc, pour skieurs échappés de la ville. Une province qui fut un royaume – du pays de Gex à Nice et de la Bresse au Piémont – avant qu'elle n'envoie pour se faire connaître le petit Savoyard à Paris et sa marmotte qui siffle.

Alexandre Dumas, gastronome et pince-sans-rire, qualités qui se conjuguent parfois, nous donne la recette horrifique du « civet de marmotte ». *« Le fumet secret de la compagne du ramoneur »* étant un peu exorbitant, il lui préfère la recette de pattes d'ours macérées trois jours et cuites de sept à huit heures (1). Une gelée de groseilles pour les accompagner !

Le monde des plantes de Savoie, c'est le paradis terrestre avant la viande. Petites salades de bourrache, de raiponce, d'achillée. Il existe, pour faire concurrence à la Création, des jardins d'alpage, appelés « curtils », suspendus entre 1 000 et 1 500 mètres d'altitude, où l'on plante en primeurs d'automne, semés début juin, des carrés de salade, des poireaux, des fraises même et des « choux des brumes » (2).

Le grand plat savoyard est le « farcement ». Un hachis Parmentier ? Un fourre-tout écologique ? Le farcement est un mélange de pommes de terre râpées – ou en purée (Manigod) –, de raisins, de pruneaux, de cerises ou de poires séchées, de farine, de sucre et d'eau-de-vie, cuit au bain-marie, dont chaque vallée garde la tradition. *Le fameux gratin de pommes* de terre savoyard est composé de couches de pomme de terre « poudrées » de vieux beaufort, de lait bouilli et d'ail. Les « crozets » de Tarentaise sont des petits cubes de pâte grise, faits de farine de blé noir mêlée avec du froment. La « raviole » est un plat de bûcherons, « italien », dit-on, une pâte reposée, où l'on enclôt fromage de chèvre frais et beaufort râpé. Le « matafan », sorte de crêpe épaisse, est apprécié nature ou bien, selon la saison, avec des épinards ou des pommes de terre.

La Savoie, c'est le fromage ! On connaît mal le beaufort, du moins à Paris. Il se prête à la cuisine, en allumettes, en beignets, *avec le chou même. La fondue au* beaufort est souveraine : un poêlon frotté d'ail dans lequel on fait fondre le fromage ; on ajoute le vin blanc de Savoie, l'amidon de maïs, puis le kirsch et l'on remue avec une mouvette. On picore la fondue avec un croûton fixé à la pointe de la fourchette. Celui qui laisse tomber le morceau de pain offrira une bouteille !

La « raclette » vient du Valais. On fait rôtir le fromage, que l'on racle dans une assiette. Cela s'accompagne de pommes de terre servies dans leur peau. Il en est ainsi à la *Maison du Valais*. Le reblochon se cuisine en beignets et canapés. On s'en sert pour l'omelette des Aravis, du côté de Manigod. Pas de vrai repas savoyard sans tome (ou tomme), le fromage des fins de repas. Et pour cela les vins ne manquent pas en Savoie. On connaît même des caves d'alpages. Le vin y vieillit au sommet. Le vin des laitiers est épargné par les bactéries. Vin antique et latin, connu de Pline l'Ancien. Rouge de Montmélian aux tons pourpres, au bouquet subtil de fleurs d'automne, au corps plein et fruité, légèrement amer. Vins des *terres caillouteuses, des éboulis* glaciaires, vins de cépages rouges, le pinot, le gamay et la mondeuse, épaisse, au nez de violette. Vins blancs de Crépy, couleur de paille, vif et gaillard, sec et parfumé ; vins d'Abymes, d'Apremont, au goût de pierre à feu, et de Chignin ; la roussette de Seyssel, le meilleur *peut-être, or pâle et clair. Le vin* blanc accompagne la matelote du lac, le lavaret ou la truite de montagne.

Pays de lacs et de torrents, la Savoie a un beau passé de pêches, malgré la rareté des prises. On trouve encore féras, perche et surtout l'omble chevalier, le meilleur de tous, à Aix-les-Bains, Annecy et Thonon. L'omble chevalier des eaux profondes, à la peau fragile et délicate, porte les stigmates du filet ; il est aisé de le distinguer de l'omble d'élevage. Il n'est jamais aussi délicieux que simplement poêlé meunière, accompagné de carottes glacées, lorsque la peau, comestible, devient croustillante. On l'honorera d'un chignin-bergeron. Le lac du Bourget fournit encore la matelote d'anguilles, de brochets, de carpes et de truites. Il reste peu de pêcheurs sur ces rives, de pêcheurs professionnels s'entend. Cinq ou six sur les bords du lac d'Annecy ; les plus nombreux sont au bord du Léman (3). La pêche est cependant liée à la gastronomie locale. L'une assurant la survie de l'autre.

Pierre Carrier (le chef de l'*Albert-Ier* à Chamonix) est montagnard et sportif, deux valeurs de référence pour un Chamoniard. Le rouget farci à la niçoise et le pigeon de Bresse en salmis sont un hommage à la Maison de Savoie. Les produits, ici, sont mis au service d'une délicate alchimie des saveurs. Ce chef est à l'aise dans *l'acidulé*, le *« pointu »*. Une grande table. Pas moyen d'échapper à la fondue, au *Fer-à-Cheval*, où le Tout-Chamonix se presse, depuis 1909 ! La *R'mize à Ravanel* (Argentière) se veut aussi un refuge des traditions paysannes. Avec la « péla » ou le « berthoud chablaisien » (fricassée de pommes de terre au reblochon ou bien au fromage d'Abondances), c'est plutôt réussi. A Courchevel, l'Ardéchois Michel Rochedy dirige *Le Chabichou* – c'est la tradition revue et corrigée – et *La Poule au Pot. Le Bateau ivre* (J.-P. Jacob) est l'autre grande table classique de la station. Le menu savoyard de La Croix-Jean-Claude *(Chez Mado)* à Méribel-les-Allues fait l'unanimité des skieurs et des gourmands. Mais nos encouragements iront à Michel Dach, le jeune chef de l'*Hôtel du Grand Cœur*, qui, avec l'historienne Monique Lansard, vient de faire revivre les recettes de maître Chiquart, le cuisinier d'Amédée VIII, duc de Savoie.

Tous les terroirs sont des paradis. Les chefs ont l'heur de s'en souvenir. Amateurs de courses en montagne et d'herbes savoureuses, comme Marc Veyrat, l'un des plus inventifs et talentueux jeunes chefs d'aujourd'hui (*Auberge de l'Eridan*, 13, vieille route des Pensières, 74290 Veyrier-du-Lac. Tél. : 50-60-24-13), friands de poissons, à l'affût du gibier de montagne lors de l'époque de la chasse, gâtés par les vins pétillants au goût de « pierre à feu », ils résument par leur savoir ces lacs et ces pentes longtemps enneigées.

La Savoie aussi est terre de mémoire, avec ses « marqueurs » du goût, la châtaigne, le bolet, la polenta, la raviole. C'est le problème supposé des terroirs. On s'adapte à la modernité, et l'on fait semblant de s'y retrouver. On joue le jeu, entre lacs et alpage. On fait moderne en privilégiant une véritable quête des produits et du marché, le bon fromager, le judicieux ramasseur. Et aussi l'éleveur de poules, le pêcheur qui part tôt et connaît les coins. Ainsi le savoir-faire des chefs joue-t-il au plus fin avec les arcanes des recettes ancestrales, véritable arbre généalogique de la province. La cuisine, c'est le jeu de la vie, créativité modulée au jeu de la mémoire. Cuisine, coutumes, respect du sol, tout est lié. C'est la nouvelle cuisine des terroirs, elle n'est pas moins prenante !

Jean-Claude Ribaut

(1) Dans son *Grand dictionnaire de cuisine*, Alexandre Dumas signale les ours « rougeâtres » de Savoie, grands amateurs de lait et de miel !

(2) Cuisine traditionnelle de Savoie, Paul Vincent, Ed. Gisserot, 1989.

(3) Levray et fils, Tourronde, 74500 Lugrin. Tél. : 50-76-00-02, sont les fournisseurs de la poissonnerie du *Dôme* à Paris et de la maison Diget (sur le marché de l'Alma), rares endroits à Paris – avec le restaurant *Port Alma* (10, av. de New-York. Paris 16e. Tél. : 47-23-75-11) – où l'on trouve de temps à autre le sublime omble chevalier. Lugrin a une autre spécialité : le kirsch.

▶ A consulter : *la Cuisine paysanne de Savoie*, Marie-Thérèse Hermann, Philippe Sers éd. Réédité en 1990.

Toques en Pointe

Albert Ier

Le ragoût de cardons est un plat traditionnel du Piémont, de la région d'Alba. Il est assaisonné, pendant la saison, avec la célèbre truffe blanche. Il s'accommode ici de truffe noire généreusement rapée. La cuisine de Pierre Carrier (trente-sept ans) ne se limite pas à l'évocation du royaume du Piémont, Nice et Savoie. Elle est inspirée, simple et précise. A noter les atriaux de ris de veau au salpicon de homard, purée de pomme de terre au safran et petit jus de crustacés. Menus à déjeuner et dîner : 180 F. Vins de Savoie, d'Alsace, de Suisse et d'Italie.

▶ Chamonix. 119, impasse Montenvers (74400). Tél. : 50-53-05-09.

La Maison du Valais

La Maison du Valais n'a pas changé : un chalet suisse rue Royale ! Depuis quinze ans, le chef Lemerle est au piano. Trois « décis » de fendant ou d'apremont, une viande séchée et crudités, et raclette « à volonté ». La formule est rodée. Un peu trop. Mais les crudités sont molles et sans saveur. Menu des mayens (petite ferme) à 200 F.

▶ Paris. 20, rue Royale (8e) Tél. : 42-60-22-72.

Le Chabichou

On est facilement séduit par la personnalité de Michel Rochedy mais aussi par sa cuisine qui met le terroir au goût du jour. L'oreille craquante de cochon et le boudin noir grilloté aux pommes fruits sont servis conjointement avec les haricots tarbais à l'hysope des montagnes, quelques rissoles *de tripes et un bol de soupe* au lard (120 F.). Un parfait assemblage. Le chignin-bergeron de R. Quénard escorte à la perfection l'omble chevalier meunière, pommes fondantes au thym. Dans la cuisine, table d'hôte où l'on pourra déguster, à la demande, la raclette ou la fondue aux quatre fromages. Menus « découverte » à 150 F et 240 F.

▶ Courchevel 1850. Quartier Les Chenus (73120). Tél. : 79-08-00-55.

Le Grand Cœur

On savait peu de choses des recettes *anciennes de Savoie jusqu*'à la découverte d'un médiéviste québécois, dans les archives de Sion (Suisse), du manuscrit intitulé *Du fait de cuisine*, un recueil de quatre-vingts textes culinaires de maître Chiquart (1420), cuisinier d'Amédée VIII (mort à Ripaille *(sic)* en 1451). Marc Dach, le jeune chef du Grand Cœur, a laissé son imagination – guidée par une historienne gourmande – interpréter ces textes au cours de trois soirées d'archéologie culinaire en janvier dernier. En attendant une prochaine session, on fera au Grand Cœur un heureux repas d'une salade de *mouraillons (pissenlits)* aux cromesquis de fromage de Savoie, de langoustines aux épices douces et d'un merveilleux soufflé aux pruneaux. Au déjeuner, « petite carte du montagnard » : plats paysans entre 45 F et 120 F. A la carte, le soir, comptez 350 F.

▶ Méribel-les-Allues (73550) Tél. : 79-08-60-03.

JEUX

PHILATÉLIE

Elections européennes

La Poste mettra en vente générale, lundi 28 février, un timbre à 2,80 F annonçant les quatrièmes élections du Parlement européen au suffrage universel, qui se dérouleront le 12 juin prochain.

Les membres du Parlement européen, désignés à l'origine par les Parlements nationaux sont, depuis 1979, élus au suffrage universel. Plus de 340 millions d'Européens sont représentés à cette assemblée.



Des timbres ont déjà été émis à l'occasion des élections précédentes, en 1979, 1984 et 1989.

Le timbre reproduit le drapeau bleu aux douze étoiles – autant que d'Etats membres – de l'institution. Au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné par René Dessirier, il est imprimé en offset en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ Vente anticipée à Paris, les 26 et 27 février, au bureau de poste « premier jour » ouvert au bureau du Parlement européen pour la France, 288, boulevard Saint-Germain, 7e.

▶ Vente anticipée à Strasbourg (Bas-Rhin), le 26 février, au bureau de poste doté d'un timbre à date sans mention « premier jour » ouvert au Centre européen de la presse et de la formation, avenue Robert-Schuman.

En filigrane

• **Cent ans de poste aérienne.** – Vient de paraître un imposant volume signé Pierre Saulgrain, éminent spécialiste d'aérophilatélie, intitulé *1870-1969, cent ans de poste aérienne en France*. Cet ouvrage de plus de 400 pages se présente comme un catalogue descriptif et historique. Il débute par la poste aérostatique du siège de Metz, lors de la guerre franco-prussienne, en 1870. Un chapitre suit l'évolution de l'aviation à travers les meetings aériens par départements. Nombreuses reproductions de cartes postales, vignettes, cachets, etc. (Ed. Roumet, 17, rue Drouot, 75009 Paris. 420 F plus port, 35 F).

• **Jean-Louis Etienne au pôle Sud.** – Une série de quatre enveloppes commémoratives est proposée, en souscription (140 F), à l'occasion de la mission Erébus 1993-1994 menée par le docteur Jean-Louis Etienne en Antarctique. Illustrées de cachets du navire *Antarctica* et de la mission Erébus-Fondation Elf, postées à bord du voilier polaire, comportant la signature du capitaine, elles seront oblitérées lors des principales escales de l'expédition (s'adresser à François Bergez, 1, rue de La Barre, 71000 Mâcon).

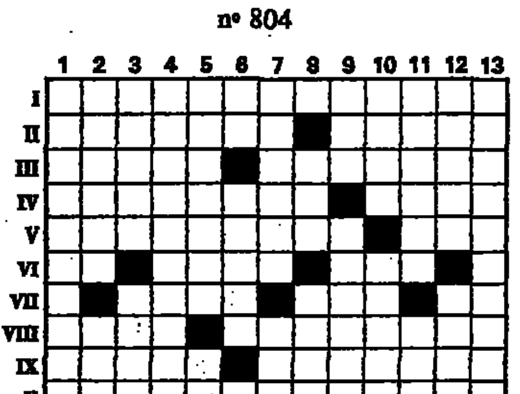
• **Voltaire tchèque.** – Emission, le 2 février, par la République tchèque de deux timbres consacrés à Georgius Agricola (1494-1555) et Voltaire (1694-1778).



Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex. Spécimen sur demande contre 15 F en timbres.

Mots croisés

n° 804



HORIZONTALEMENT

I. Pour tous les Tartarin. – II. Avec lui, c'est toujours la même musique. Rêve d'étude. – III. Jamais loin des glaciers. Mettra à sec. – IV. C'est bien peu de chose. Il est créateur si on ne le contrarie pas. – V. Dénoncera. Drogue sans douceur. – VI. Préposition. Rivière. Elle peut être chère. – VII. Se fait pour des prunes. Ce n'est pas un moindre mal. Article étranger. – VIII. Sur le champ. Se fait, puis se revêt. – IX. Epuisent. Bien planté. – X. Vous attendent à l'entrée et au départ.

VERTICALEMENT

1. Il vaut mieux le prévoir. – 2. Toujours blessants. Pas tout à fait révolu. – 3. Ils rayonnent. Rivière. – 4. Perdent patience. – 5. Toujours petit dans la chanson. Pronom. – 6. Article. C'est une faute si on l'oublie. – 7. Sources de renseignements. Annonce un rachat. – 8. Pour l'étudiant. Souvent étudiant. – 9. A la page. Abaisse. – 10. Pyrénéenne. Alpine. – 11. Parfaitement authentique. Repas anglais. – 12. Fis plus de cent pas. Presse. – 13. Des propos ou des hommes.

SOLUTION DU N° 803

Horizontalement

I. Claustrophobe. – II. Austère. Relax. – III. Messie. Dériva. – IV. Pue. Sportives. – V. Arrimai. Eté. – VI. Tresse. Isle. – VII. Noie. Sensé. AR. – VIII. Aso. Me. Garage. – IX. Renne. Aileron. – X. Désorganisent.

Verticalement

1. Campagnard. – 2. Lueur. Osée. – 3. Assertions. – 4. Uts. Ire. No. – 5. Séisme. Mer. – 6. Trépasse. – 7. Ré. Oise. Aa. – 8. Dr. Engin. – 9. Prête. Sali. – 10. Héritières. – 11. Olives. Are. – 12. Bave. Lagon. – 13. Exaspèrent.

François Dorlet

Echecs

n° 1577

CHAMPIONNAT DES ETATS-UNIS,
Long-Beach, décembre 1993
Blancs : A. Yermolinsky.
Noirs : A. Schabalov.
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	15. Fxd7+	Ré7
2. Cf3	d6	16. Fb6 (i)	Td5
3. d4	çxd4	17. Txd5	éxd5
4. Dxd4 (a)	a6 (b)	18. Cxd5 (j)	Cé6 (k)
5. Fé3 (c)	Cç6	19. Fb5	g6
6. Dd2	Cf6	20. a4 ! (l)	Fg7
7. Cç3	é6	21. Cç6+	Rd6 !
8. 0-0-0	b5 (d)	22. a5	Tç8 !
9. é5	dxé5	23. Ca7 (m)	Ta8 ! (n)
10. Dxd8+	Cxd8 (é)	24. Fa4 (o)	Cç5 ! (p)
11. Cxb5 !! (f)	axb5	25. Fb5+	Rç6 !
12. Fxb5+	Fd7 (g)	26. Cd4+ (q)	Rd6
13. Txd7 !	Cxd7	27. Cb5+	Rç6
14. Td1	Ta5 !! (h)	28. Ca7+	nulle (r)

NOTES

a) La reprise avec la D permet d'éviter la plupart des grands systèmes dont la variante Najdorf.

b) De nombreuses réponses sont jouables comme 4..., Cç6 ; 5. Fb5, Fd7 ; 6. Fxç6, Fxç6 ; 7. Cç3, Cf6 ; 8. Fg5, é6 ; 9. 0-0-0 et les Blancs ont une avance de développement qui compense la paire de F ennemie ; par exemple, 9..., Fé7 ; 10. Th-é1, 0-0 ; 11. Rb1, Dç7 ; 12. Dd2, Tf-ç8 (ou 12..., Tf-d8 ; 13. Cd4, h6 ? ; 14. Fxh6, gxh6 ; 15. Dxh6, Cé8 ; 16. Td3 !) ; 13. Cd4, b5 ; 14. f3 ou 4..., Cf6 ; 5. Cç3, a6 ; 6. Fg5 ou 4..., Fd7 ; 5. ç4, Cç6 ; 6. Dd2.

c) Après 5. ç4, Cç6 ; 6. Dd2, g6 ; 7. b3, Fg7 ; 8. Fb2, les Blancs ont une certaine supériorité spatiale mais sans plus : 8..., Fxb2 ; 9. Dxb2, Cf6 ; 10. h3, 0-0 ; 11. Cb-d2, Da5 ; 12. Tb1 avec égalité.

d) 8..., Fé7 ou 8..., Dç7 paraissent plus prudents.

é) Les Noirs prévoient maintenant la suite 11. Cxé5, Fé7 avec une solide égalité.

f) Ce sacrifice surprenant doit être accepté : si 11..., Cd5 ? ; 12. Txd5 !, éxd5 ; 13. Cç7+, Rd7 ; 14. Cxa8 avec gain.

g) Et non 12..., Ré7 ? ; 13. Fç5 mat ni 12..., Cd7 ; 13. Cxé5, Txa2 ; 14. Rb1.

h) La seule défense, difficile à trouver. Après 14..., Fé7 ; 15. Txd7, Rf8, les Blancs n'ont plus qu'à mener le pion a en a8 ; par exemple, 16. a4, f6 ; 17. Fb6, Cf7 ; 18. a5, Fd8 ; 19. Fç5+, Rg8 ; 20. a6 etc. D'autre part, si 14..., f6 ; 15. Txd7, Ta5 ; 16. Txd8+ !, Rxd8 ; 17. Fb6+ et 18. Fxa5.

i) Ce serait bien d'empêcher la T noire de venir en d5 mais, après 16. ç4, é4 ; 17. Cd2, Txa2 ; 18. Rb1, Txb2+ ! ; 19. Rxb2, Rxd7 ; 20. Cxé4+, Rç8, les Noirs obtiennent facilement une position de nullité.

j) Menaçant 19. Fç5 mat.

k) Si 18..., Rd6 ; 19. Fxd8, Rxé5 ; 20. Fb6, Fé7 ; 21. a4 suivi de b4 et les pions blancs sont difficiles à maîtriser.

l) Les difficultés des Noirs semblent insurmontables.

m) Et non 23. Cb4 à cause de 23..., Fd4 !

n) Menaçant encore 24..., Fd4.

o) Et non 24. ç3 ?, d4 ; 25. ç4, Cç5 ; 26. Rb1, Cb3 ; 27. a6, d3 ! ni 24. Cç6, Tç8 ; 25. Ca7, Ta8 nulle.

p) La précision de la défense des Noirs est admirable.

q) 26. Cç7+ ne donne rien : 26..., Cxa4 ; 27. Cxa8, Fxb2+ ; 28. Rb1, Cxb6 ; 29. Cxb6, Fç3.

r) Nulle par répétition de coups. Une partie nulle romantique.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1576
I.U. CHUIKO. 1970.

(Blancs : Rç2, Fh7, Ca4 et é7, Pa6, f5. Noirs : Rd7, Té3, Ff4, Cd8, Pb7 et b4.)

1. a7, b3+ ; 2. Rb1, Fé5 ; 3. Cb6+, Ré8 ! ; 4. Fg6+, Rf8 ! ; 5. Cd7+, Rxé7 ; 6. Cxé5, Té1+ ; 7. Rb2, Té2+ ; 8. Rxb3, Té3+ ; 9. Rb4, Té4+ ; 10. Rb5, Txé5+ ; 11. Rb6, Ta5 ; 12. Rxa5, Cç6+ ; 13. Rb6, Cxa7 ; 14. Rxa7, b5 ; 15. Rb6, b4 ; 16. Rç5, b3 ; 17. Rd4, b2 ; 18. Ré5, b1=D ; 19. f6+ suivi de 20. Fxb1 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1577
H. M. LOMMER
(1943)

Blancs (6) : Ra8, Tg7, Cf6, Pç6, é6, h3.

Noirs (6) : Rd8, Th8 et h6, Fg5, Pç7 et h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

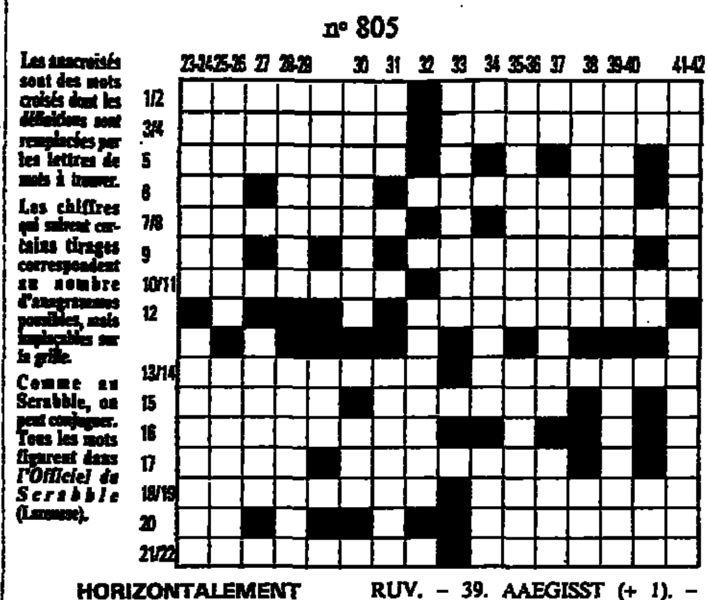
Claude Lemoine

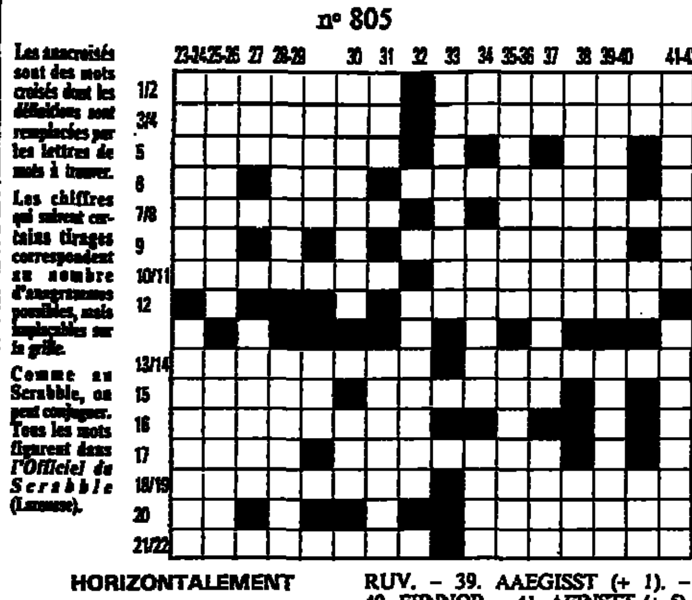
Anacroisés (R)

n° 805

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).





HORIZONTALEMENT

1. BEIMNOR (+ 1). – 2. ACEINRTV (+ 1). – 3. EIORSSU (+ 3). – 4. EEGILNOO. – 5. AEGISST (+ 1). – 6. AMOOPTT. – 7. EILNSTT. – 8. ADINOT (+ 1). – 9. CEEPQSU. – 10. EEERSST (+ 4). – 11. EENOSSUU. – 12. EEENPRST (+ 6). – 13. AEIOPRTY. – 14. EEINRTU. – 15. EOPSST (+ 1). – 16. ACEEIRTU. – 17. ADIPRSU (+ 1). – 18. AFILLSSU (+ 1). – 19. BEEIINR (+ 1). – 20. AEEGNNT. – 21. CEEEIRST (+ 2). – 22. EEISSTU (+ 2).

VERTICALEMENT

23. EEGLORT. – 24. AACEEMST. – 25. EIIMOSST (+ 1). – 26. ACELPTU (+ 3). – 27. AILMRT. – 28. AEINRST (+ 17). – 29. EIORTTU. – 30. EEEINNSS (+ 1). – 31. AEEFPRU. – 32. EIPRSTU (+ 3). – 33. DEEEGNNO. – 34. CNOSTU. – 35. AEIMOQRU (+ 1). – 36. BEEORST. – 37. EEMOSTTU (+ 1). – 38. CDEOORUV. – 39. AAEGISST (+ 1). – 40. EIINNOP. – 41. AEINSTT (+ 5). – 42. AEEKNNSY.

SOLUTION DU N° 804

1. BOUTIQUE. – 2. HOUSSAIE. – 3. ASSENEE. – 4. ROLLOT, fromage. – 5. TAGUEUSE. – 6. MIASMES (MIMASSE MISAMES SAMMIES). – 7. HUMAGNE, cépage suisse. – 8. USNEES. – 9. LADRERIE (DELIRERA). – 10. NEMERTES (SEMERENT). – 11. ERSEAUX (RESEAUX). – 12. ENUMEREE. – 13. SURIMIS. – 14. POLENTA (POELANT). – 15. ENTREMET. – 16. ARENEUX. – 17. BASANAS. – 18. VOISINAL. – 19. TISSANT. – 20. TSIGANE (TEASING...). – 21. SESSION (SISSONE). – 22. BLANCHE. – 23. OISEAUX. – 24. ANONNAIS (NASONNAI). – 25. NOUGATS (TAGUONS). – 26. THERMALE. – 27. IGAMIES. – 28. QUEMANDE. – 29. ROUMAIN. – 30. SERREES. – 31. ETREINT (RETENTI...). – 32. AUTEURES. – 33. ASSISES (ASSISSE). – 34. AUTORITE (TOUERAIT, TUTOIERA). – 35. FUROLES (FLUORES). – 36. ALLELES. – 37. XIMENIAS. – 38. MOLUSSON, petite péniche. – 39. VETEMENT. – 40. SFAXIEN.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 441

L'O QUI FAIT PSCHITT!

Nous avons colligé les nouveaux mots en -O dans notre dernière chronique. Nous allons voir aujourd'hui que cet O peut soit servir de rajout (atypique...), soit être lui-même suivi d'une autre lettre que d'un S.

Première giclée donc : ALCOOL(O) – BI(O) – EXPRESS(O) – HOST(O) – MÉ(O) – TAC(O). Nous allons recourir à votre collaboration pour compléter cette liste : nous vous *livrons des infinitifs* ; *à vous de trouver* les flexions « prolongeables » par un O. Exemple : PARER, PARÉO. 1. AGITER – 2. ANIMER – 3. CALER – 4. DIRE – 5. FILER – 6. LAMER – 7. MODÉRER – 8. RANCIR – 9. RHUMER – 10. SOMBRER – 11. SUBIR – 12. TENIR – 13. VAQUER – 14. VIBRER.

Deuxième possibilité. C'est la lettre N qui peut le plus souvent prolonger un mot en O (MICRO, MICRON), mais on trouve aussi, dans l'ordre de fréquence, T,R,I,U,E,L,G,M. Voici les mots à amplifier : 15. AMERLO – 16. BARJO – 17. BOSCO – 18. BRIO – 19. COMPO – 20. CONDO (2 lettres possibles) – 21. CRADO – 22. ÉLECTRO – 23. FOLIO – 24. GALLO (2 lettres) – 25. *HÉLICO* – 26. INTERRO – 27. JACO – 28. LINO – 29. MACHO – 30. MAGNÉTO – 31. MÉLO (21) – 32. MODULO – 33. MORIO – 34. OCTAVO – 35. *PACHTO* – *36. PESO* – *37.* PORTO – 38. PROLO – 39. QUIPO – 40. TANGO – 41. TOTO – 42. TRIO – 43. TYPO – 44. VÉLO.

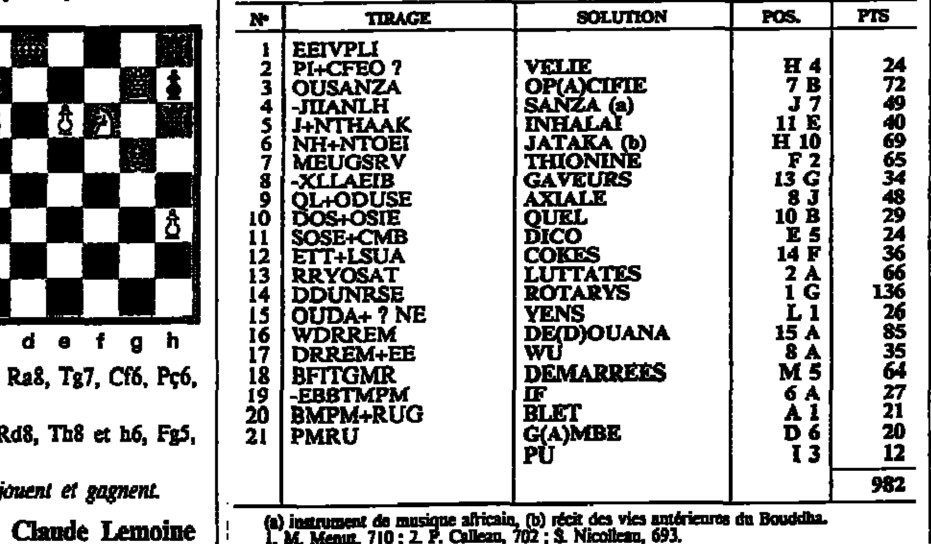
SOLUTION

1. AGITATO. – 2. ANIMATO. – 3. CALAO, oiseau tropical à gros bec. – 4. DITO. – 5. FILAO, arbre tropical au bois dur. – 6. LAMENTO. – 7. MODERATO. – 8. RANCIO, vin vieux vieilli. – 9. RHUMATO. – 10. SOMBRERO. – 11. SUBITO. – 12. TIENTO. – 13. VAQUERO, bouvier de taureaux de combat. – 14. VIBRATO. – 15. AMERLOT. – 16. BARJOT. – 17. BOSCOT. – 18. BRION, partie arrondie de l'étrave. – 19. COMPON (héraldique). – 20. CONDOM, CONDOR. – 21. CRADOT. – 22. ÉLECTRON. – 23. FOLIOT, balancier. – 24. GALLON, GALLOT, dialecte breton (= GALLO). – 25. HÉLICON. – 26. INTERROI. – 27. JACOT, perroquet. – 28. LINON, toile de lin. – 29. MACHON. – 30. MAGNÉTON, unité de physique atomique. – 31. MELON, MÉLOÉ, coléoptère. – 32. MODULOR, appareil de mesure (architecture). – 33. MORION, casque ancien. – 34. OCTAVON, mulâtre. – 35. PACHTOU, langue afghane (= PACHTO). – 36. PESON, balance. – 37. PORTOR, marbre. – 38. PROLOG (informatique). – 39. QUIPOU, cordelettes (Incas) (= QUIPO, QUIPU). – 40. TANGON, poutre (marine). – 41. TOTON. – 42. TRIOL, alcool. – 43. TYPON. – 44. VELOT, peau de veau.

Michel Charlemagne

Scrabble Club de Nantes, 9, rue Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 19 janvier 1994. Tournois lundi 13 h 30 et 16 h, mercredi 14 h 30 et 17 h, vendredi 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	EEIVPLI			
2	PI+CFEO ?	VELIE	H 4	24
3	OUSANZA	OP(A)CIFIE	7 B	72
4	-JIIANLH	SANZA (a)	J 7	49
5	J+NTHAAK	INHALAI	11 E	40
6	NH+NTOEI	JATAKA (b)	H 10	69
7	MEUGSRV	THIONINE	F 2	65
8	-XLLAEIB	GAVEURS	13 G	34
9	QL+ODUSE	AXIALE	8 J	48
10	DOS+OSIE	QUEL	10 B	29
11	SOSE+CMB	DICO	E 5	24
12	ETT+LSUA	COKES	14 F	36
13	RRYOSAT	LUTTATES	2 A	66
14	DDUNRSE	ROTARYS	1 G	136
15	OUDA+ ? NE	YENS	L 1	26
16	WDRREM	DE(D)OUANA	15 A	85
17	DRREM+EE	WU	8 A	35
18	BFITGMR	DEMARREES	M 5	64
19	-EBBTMPM	IF	6 A	27
20	BMPM+RUG	BLET	A 1	21
21	PMRU	G(A)MBE	D 6	20
		PU	I 3	12
				982

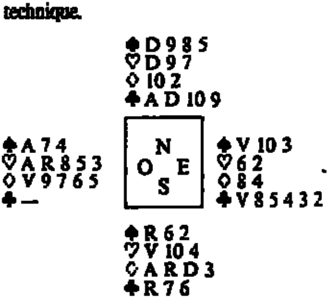
(a) instrument de musique africain, (b) récit des vies antérieures du Bouddha.
1. M. Menut, 710 ; 2. P. Calleau, 702 ; 3. Nicolleau, 693.

Bridge

n° 1574

PRUDENCE APRÈS UN RÉVEIL

Dans cette donne de la sélection de l'équipe de France, après un premier tour d'enchères prudentes, Nord-Sud avait abouti à 3 SA, un contrat qui semblait infaisable sauf si on connaît bien la technique.



Ann. : O. don. pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Covo	Quantin	Paladino	Abecas.
1 ♡	passe	passe	contre
Passe	1 ♠	passe	1 SA
2 ◇	3 SA	passe	passe...

Covo en Ouest ayant attaqué l'As de Cœur, puis le Roi et le 8 de Cœur, *comment Abecassis en Sud a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Après avoir pris avec la Dame de Cœur, le déclarant a joué le 10 de Trèfle et il a fait l'impasse au Valet de Trèfle ! Il était nécessaire en effet de réaliser quatre levées dans cette couleur en restant au mort avec le dernier Trèfle. Or on pouvait supposer que Ouest (qui avait annoncé un bicolore) était très court à Trèfle, et il était probable que le Valet de Trèfle serait dans la main longue à Trèfle.

Après avoir fait le 10 de Trèfle, Abecassis tira ses trois autres Trèfles et *Ouest fut squeezé à trois couleurs.* Il ne peut défausser qu'un Carreau et deux Piques. Mais *la quatrième défausse est mortelle* : s'il jette un deuxième Carreau, le 3 de Carreau de Sud s'affranchit, et, s'il sacrifie un Cœur, le déclarant peut jouer Pique puisque Ouest n'a plus qu'un Cœur à faire...

A l'autre table, Nord-Sud s'étaient arrêtés à 2 Piques, un contrat qui avait été juste fait en maniant bien les atouts.

UN STRATAGÈME EXCEPTIONNEL

Quand une situation est désespérée, la ruse est la seule planche de salut, et elle peut même réussir contre les plus grands champions, comme le montre cette donne d'un grand tournoi « sur invitation » à La Haye, il y a trois ans.

♠ D 10 9 6 5
♡ 6 4
◇ A D 9 6
♣ R 2

♠ R 8
♡ 7
◇ R 8 7 5 3
♣ V 8 7 5 3

N
O E
S

♠ V 7 4
♡ 10 8 2
◇ V 10 4 2
♣ D 10 9

♠ A 3 2
♡ A R D V 9 5 3
◇ —
♣ A 6 4

Ann. : S don. N-S vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Chagas	Chemla	Branco	Mari
2 ♣	passe	2 ◇	passe
2 ♡	passe	2 ♠	passe
3 ♡	passe	4 SA	passe
5 ♣	passe	5 SA	passe
7 ♡	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 3 de Trèfle, *grâce à quel stratagème* Gabriel Chagas a-t-il gagné ce GRAND CHELEM A CŒUR théoriquement infaisable ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 2 Trèfles » était forcing de manche, mais avec la réponse automatique de « 2 Carreaux ». Les enchères ensuite sont normales même le Blackwood et la réponse de « 3 Trèfles » (zéro ou trois As). Le BW des Rois garantissait que *le camp avait tous les As* et invitait le partenaire à aller au grand chelem...

COURRIER DES LECTEURS

Quand un agrégé de mathématiques, première série nationale depuis dix ans, écrit *un livre de 300 pages sur « Les Enchères de Chelem* dans le bridge de compétition moderne », on peut être certain que l'ouvrage a été fait avec méthode et rigueur. Tous ceux qui étudieront avec application ce livre, enrichiront donc largement leurs connaissances. Et peu importe si certains chapitres ne sont pas à l'abri de toute critique. Un exemple : l'ouverture de 2 SA, à laquelle huit pages ont été consacrées, débute ainsi : « Après une ouverture de 2 SA, le manque d'espace crée des difficultés, et il ne faut pas espérer annoncer les chelems avec une haute précision... »

Disons plutôt que, après une ouverture de 2 SA, le partenaire sait *immédiatement* si un chelem peut être envisagé, et pour tous les joueurs c'est un immense avantage.

Parmi les conventions proposées en réponse, le Baron (en usage depuis 1950) n'est même pas mentionné, alors que pour les chelems, il est supérieur au Stayman.

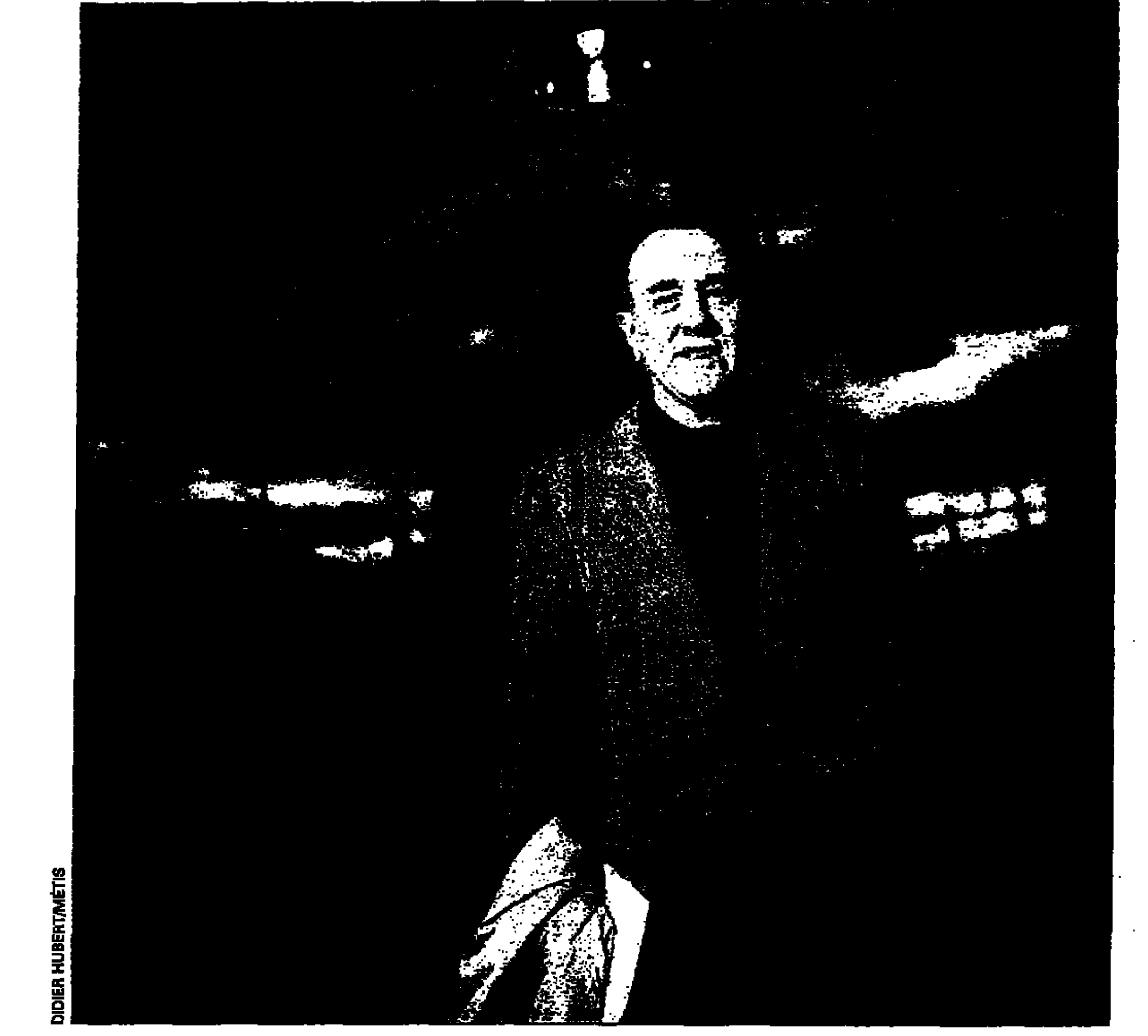
L'ouvrage est publié par les Editions du Rocher, au prix de 145 francs. Il est en vente notamment à *La Boutique du bridgeur* (28, rue de Richelieu, Paris 1er).

Philippe Brugnon

RENCONTRE

Le promeneur des deux France

Auteur contrasté s'il en est, de Rimbaud au cinéma parallèle américain, de la *Sémiologie du parapluie* à *la Colonisation douce*, Dominique Noguez, en outre, pérégrine constamment à travers l'Hexagone, en train ou en vélo de préférence. Avant de partir pour le Japon, où il va écrire un roman, il nous parle de ses *Derniers Voyages en France* et de ses humeurs durant ce périple.



DIDIER HUBERT/MÉTIS

Dominique Noguez : « Je regrette les wagons conviviaux des anciens trains... »

« Dominique Noguez, n'y allez-vous pas un peu fort lorsque dans vos Derniers Voyages en France *vous présentez le tableau d'un pays superbe mais en plein renoncement à son art de vivre propre, en quelque sorte Romorantin qui voudrait être Kansas-City ou Azay-le-Rideau qui donnerait tout pour être transféré à New-York ?*

– Ce sont des notes prises sur le vif, avec tout ce que cela implique de subjectivité. Mais comme les touches d'un tableau pointilliste, elles finissent par donner une image cohérente, avec des traits déjà anciens – l'horreur, au Havre ou à Amiens, de ces quartiers reconstruits en style Perret – et des traits récents : tous ces restaurants ou cafés à terrasse transformés en *Quick Hamburger,* toutes ces rues prétendument piétonnières, en réalité envahies de voitures, prétextes à quinzaines commerciales avec « musique » obligatoire, toutes ces salles de cinéma, il est vrai de plus en plus clairsemées, où les seuls films visibles sont *The Warriors* ou *Street Soldiers.*

» Néanmoins, à cause de telle rive fleurie, de tel parc paisible, de tel musée, de telle librairie, beaucoup de ces endroits méritent le voyage et appellent la flânerie. Pour combien de temps encore ? C'est parce que j'ai conscience d'une certaine précarité et d'une menace d'uniformisation que j'ai appelé ce livre *Derniers Voyages en France.* Et aussi pour inciter mes compatriotes, entre deux « voyages organisés » à Dallas ou à la Barbade, à entreprendre, avant qu'il soit trop tard, quelques voyages « désorganisés » dans ces régions méconnues, dans ces petites villes encore exquises.

– Vous qui avez écrit, non sans ironie à l'égard des linguistes, la Sémiologie du parapluie, *pourquoi est-ce que vous n'adoptez pas la même attitude humoristique, par exemple, à l'égard du jeans quasi-universel ? A ce propos, comment expliquez-vous qu'une société, comme la nôtre qui a rejeté, depuis 1945, tout ce qui pouvait rappeler un uniforme, de l'écolière au facteur, accepte maintenant l'uniforme mondial du jeans ?*

– Certes, chacun s'habille comme il veut et, pour ma part, je me suis contenté de constater : j'ai été frappé, effectivement, de l'uniformité vestimentaire de plus en plus accentuée des Français, même et surtout dans les très petites villes de province. Pour les hommes, par exemple, presque à tout âge maintenant, c'est blouson, jeans et baskets quasi obligatoires. On aurait presque l'impression d'un peuple de sportifs ! Quel dommage que nos résultats aux Jeux olympiques ne corroborent pas toujours cette impression !

– On a compris que si vous vous réclamez de la gauche, ce n'est pas là « gauche américaine » ... Pourtant vous allez partir six mois au Japon, dans un cadre de mécénat officiel, pour y écrire un roman, un Japon encore plus américanisé que la France, non ?

– Pas du tout ! L'américanisation est beaucoup moins profonde là-bas qu'on ne le croit ici. Il faut sortir de Tokyo, des grandes villes. D'ailleurs, même dans la capitale, où je suis déjà allé quatre fois, on est frappé, dans certains nouveaux quartiers du centre par une architecture moderne originale qui n'a rien à voir avec celle des Etats-Unis. A la maison les Japonais sont demeurés fidèles à leur civilisation ; ils sont restés pour l'essentiel impénétrables. Une véritable occupation culturelle du Japon par les Américains ou par quiconque d'autre me paraît impossible. La langue japonaise est aussi un rempart très efficace contre toute pénétration dépersonnalisante.

» Ça peut paraître paradoxal mais le Japon devrait être pour nous un modèle dans son refus en profondeur d'être dépossédé de lui-même. De plus, comme l'a dit à peu près Régis Debray dans *la Puissance et les Rêves :* si le Japon n'avait pas persévéré dans son passé et sa culture, aurait-il pu partir à la conquête des marchés mondiaux ? S'il ne s'était, pendant des siècles, forgé son identité, aurait-il résisté aux bombardements atomique, culturel, financier, alimentaire, etc., qu'il a subis en ce siècle ?

– De Régis Debray, justement, autre esprit de gauche farouchement opposé aux influences américaines, vous citez dans **Propositions pour une politique modeste,** *cette phrase terrible que, malgré vos positions, vous devez trouver quand même un peu exagérée :* **« Au plus haut sommet de l'Etat, on se fout de la francophonie. Il y a un ministère de la francophonie mais c'est comme si on avait créé une délégation à la Résistance à l'Hôtel du Parc à Vichy... »**

– Quitte à passer pour *« politiquement incorrect »* – pardon *not politically correct !* –, j'adhère totalement à la vision de Régis Debray : si nos gouvernants avaient quelque attachement, quelque intérêt pour la francophonie ils en parleraient un peu plus aux Français. Au sommet de Maurice, en 1993, selon *le Monde,* quarante-sept nations ont unanimement soutenu l'idée d'« exception culturelle » dans les échanges commerciaux internationaux. Bien rares sont les hommes politiques qui ont annoncé cette importante nouvelle à leurs électeurs, au moins pour encourager ceux d'entre eux qui croient que la résistance culturelle vaut la peine d'être pratiquée.

– Revenons à vos Derniers Voyages en France. *Est-ce finalement une simple invitation à la découverte ou la redécouverte de terroirs ou ce livre repose-t-il sur l'idée presque masochiste d'aller dénicher au fond de la Gascogne ou de l'Artois des signes de dépersonnalisation du pays ?*

– Il s'agit uniquement, au départ, d'un Journal de voyage, sans idée préconçue, sans itinéraire précis même, ou alors d'aller seulement dans des régions peu connues, du moins par moi. Cela m'a conduit aussi bien à Charleville qu'à Brest, Marseille, Lourdes ou Romorantin.

– Entre Romorantin et Villefranche-sur-Cher, 10 bons kilomètres que vous franchissez à pied, sont l'occasion de vous déchaîner contre les « bagnoles », *les* « automanes ». *Est-ce que vous rejetez aussi, ce moyen de transport pourtant né d'inventions françaises ?*

– Non, mais je suis opposé au tout-voiture, à l'envahissement de toute notre vie par les autos et les automanes, et pour le voyage je préfère donc, le train ou le vélo, et d'ailleurs je n'ai pas mon permis de conduire, j'ai échoué à l'examen à vingt ans et j'ai décidé de ne plus jamais m'y représenter... Le spectacle quotidien des automobilistes, infantiles, resquilleurs, râleurs, tricheurs, mufles ne risque pas de me réconcilier avec l'auto, pas plus d'ailleurs qu'avec la moto. Je n'ai aucune sympathie non plus pour les motards, ces brutes casquées, ces Centaures à la manque, qui, maintenant, à Paris, aux heures de pointe, foncent sur les trottoirs parmi les piétons... L'automobile, la moto sont aux moyens de transport ce que le « politiquement correct » est à la pensée...

– Vous êtes adepte du train, au point d'avoir mis en couverture de vos Derniers Voyages *le Corail franchissant la Maine dans la brume... Que pensez-vous du TVG ?*

– Je l'aime, mais comme le Corail je le critique aussi. Je regrette les wagons conviviaux des anciens trains et les lignes secondaires, de plus en plus supprimées de nos jours, qui permettaient de pénétrer la France dans ses moindres replis. Pour me rendre à ma ville natale de Bolbec, en Normandie, il me faut maintenant emprunter un car, une de ces voitures à peine améliorées...

– Etes-vous en revanche un dévot du vélo ?

– J'en ai un. Je m'en sers notamment pour des promenades autour de Paris, vers la vallée de Chevreuse par exemple. C'est un moyen idéal pour se déplacer, malheureusement presque rien n'est fait en France pour l'encourager, pour défendre les cyclistes contre les empiétements des automobilistes...

– Vous pratiquez le tourisme et pourtant vous êtes d'une impitoyable férocité pour les touristes. Expliquez-nous cette contradiction !

– Mais c'est que je ne suis jamais un touriste ! Du moins je fais tout pour passer inaperçu, pour m'insérer dans le paysage humain et naturel sans le déranger ou l'offenser. Les « touristes » sont généralement avides de se faire remarquer, au moins par leurs tenues, leur verbe haut, leurs séances photos à tout bout de champ etc. Ils sont tapageurs, au lieu de se faire tout-petits, d'essayer d'être les « cousins des habitants », de se rendre presque invisibles. Il n'est pas question de se déguiser en « indigène », évidemment, mais il y a toujours, dans presque chaque contrée, une façon de s'habiller, de se comporter, de parler qui peut vous faire remarquer ou au contraire vous permettre de passer inaperçu ou presque.

Faire du tourisme est une facilité ; voyager, voir un pays, un peuple est, au contraire, un art délicat, subtil – et parfois délicieux à pratiquer, lorsqu'on se rend compte que personne ne vous remarque, que vous êtes là comme chez vous... Le bonheur dans le voyage c'est de disparaître du paysage jusqu'à, si possible, s'y intégrer...

– Lisez-vous beaucoup de littérature de voyage ?

– Non pas vraiment, pas systématiquement – ou alors si vous appelez « littérature de voyage » les sophistes de la Grèce antique ou Montaigne. Les sophistes allaient de cité en cité, comparant les usages, les conformismes de chacune, répandant des idées d'ailleurs, inventant l'échange culturel. Quant à Montaigne il a montré l'importance qu'il y a à changer d'air et de lieu, pour vérifier ou modifier ses points de vue, pour apprécier ce qu'il y a de bon ou critiquer ce qu'il y a de mauvais dans son propre pays. J'ai essayé d'appliquer cette méthode aux provinces françaises, l'honnêteté commandant que j'en rapporte sans fard ce que j'y ai vu : une nation en train de renoncer à ses beautés propres même s'il est vrai qu'ici et là des signes d'amour, de résistance se montrent... »

Propos recueillis par
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

L'ŒIL CURIEUX

Dix images du pays

Dominique Noguez a trouvé dans dix villes françaises des lieux de flâneries.

A Arras, sur la Grand-Place, les roulottes de forains et – pour son nom – la pizzeria la Cicciolina.

A Blois, le beau saule pleureur du square Victor-Hugo, face au château.

A Bordeaux, ville la plus élégante de France, la rue Painlevé, avec sa tour et ses arbres, près du cours de l'Intendance.

A Brest, les fontaines modernes de la rue de Siam balayées par le vent et la rue Anatole-France, dans le quartier de la Recouvrance.

A Limoges, la gare – la plus belle de France avec celle de Tours, n'en déplaise à Dali – et, près de l'exquis pavillon du Verdurier, les vitraux de l'église Saint-Pierre éclairés de l'intérieur à la tombée de la nuit : un vrai cinéma liturgique.

A Lyon, outre la brasserie Georges et la librairie des Nouveautés (place Bellecour), le parc de la Tête d'or, avec ses odeurs de buis, ses buissons de fleurs, ses couleurs roses, son silence à peine traversé de cris d'enfants.

A Marseille, les ruelles étroites qui montent vers le Panier, l'été, quand il fait doux.

A Strasbourg, les rues de l'Aimant, du Bain-aux-Roses, du Jeu-des-Enfants : on dirait des noms inventés par un poète.

A Vals-les-Bains, le jet d'eau thermale jaillissant à 4 heures du matin dans le parc de l'Intermittence.

Dans le Vieux-Nice, le restaurant le Démodé : tellement démodé qu'il est fermé.

BIOGRAPHIE

Né en 1942, auteur en 1983 d'une thèse d'Etat qui a fait date sur *le Cinéma underground américain (publiée par Klincksieck en 1984),* professeur d'esthétique à Paris-I-Panthéon-Sorbonne (détaché à Montréal de 1968 à 1971), Dominique Noguez s'est fait connaître en particulier avec *la Colonisation douce* (Le Rocher, 1991, *le Monde* du 19 octobre 1991), vigoureuse charge contre l'américanisation de la France.

Ces derniers mois, il a publié coup sur coup *Aimables quoique fermes propositions pour une politique modeste* (Le Rocher, 270 p., 130 F), *Les trente-six photos que je croyais avoir prises à Séville* (Maurice Nadeau, 90 p., 75 F) et *Derniers Voyages en France* (Champ-Vallon, 125 p., 85 F). Cet automne il sortira un roman chez Robert Laffont, *les Martagons,* en attendant, en 1995, celui qu'il compte ramener de son prochain séjour à Kyoto.